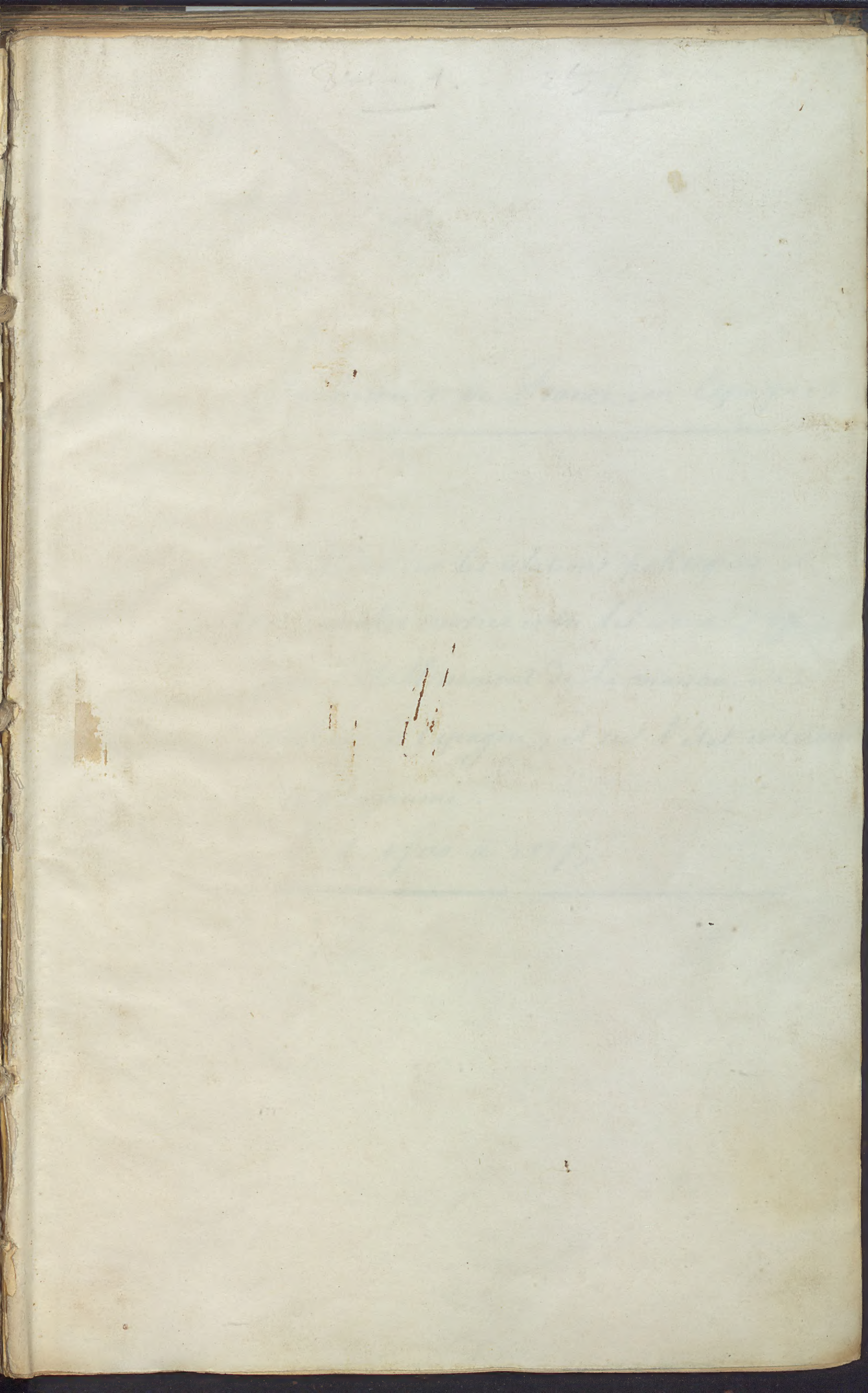
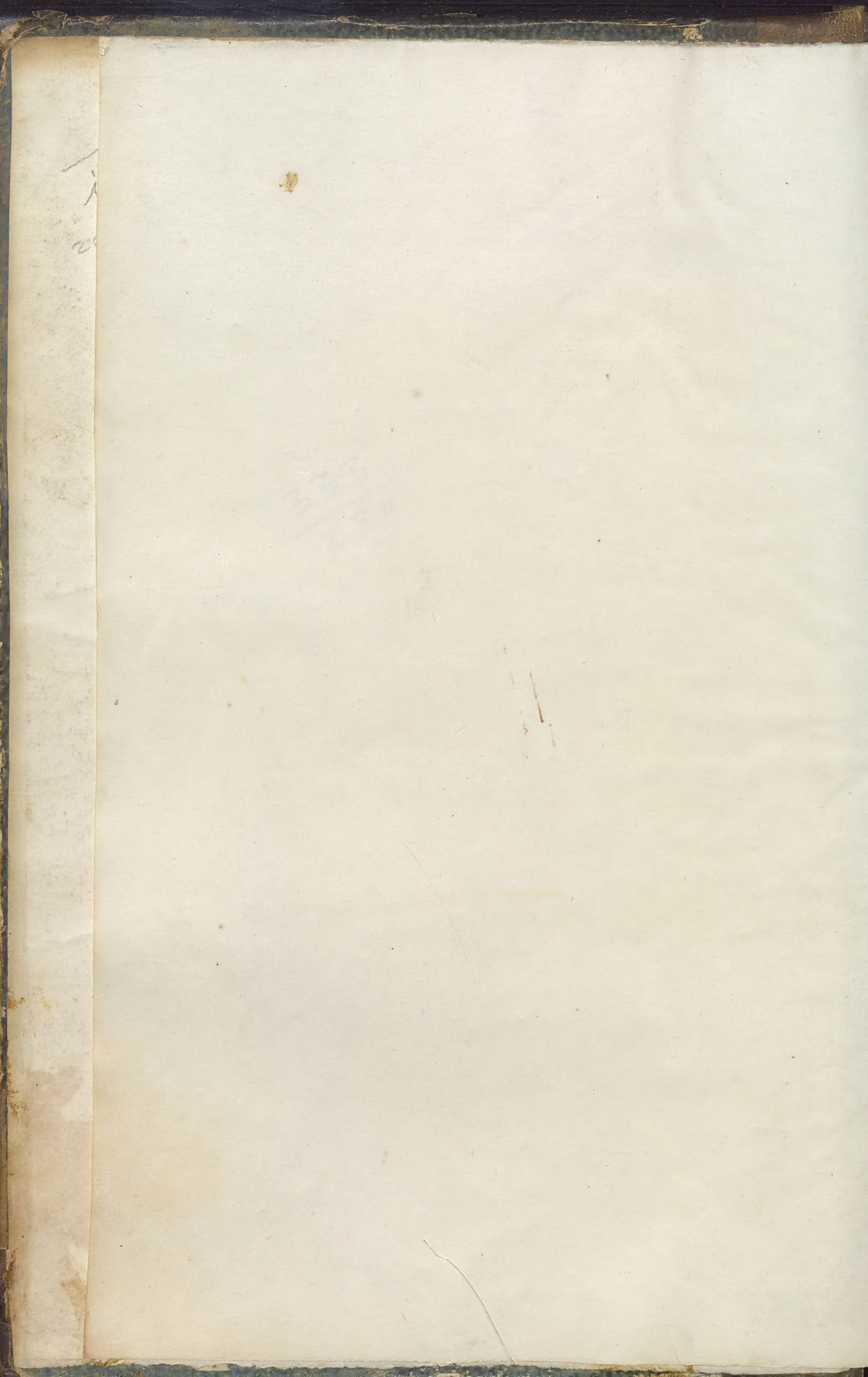






1

Ambassade de France en Espagne

Etudes sur les relations politiques et commerciales suivies entre les deux pays, depuis l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne, et sur l'état intérieur de ce Royaume.

(1700 à 1827).

Trois objets principaux sont recommandés à l'observation des légations du Roi accréditées auprès des Puissances Etrangères: les relations politiques, les relations commerciales et l'état intérieur du pays; la distinction établie entre ces trois objets réglera aussi la division de ce travail.

Depuis les 16e et 17e siècles jusqu'à l'époque de révolution à la fin du 18e siècle, la France a fidèlement conservé les alliés que François 1er et le card.al de Richelieu lui avaient donnés dans l'Allemagne et à l'Orient de l'Europe: mais ces alliés affaiblis n'étaient déjà plus pour elle qu'un fardeau que l'honneur seul lui faisait

supporter encore, lorsque l'Espagne, jusqu'al[ors]
sa rivale et son ennemie, s'est présentée
pour suppléer à leur faiblesse. Cette allian[ce]
nouvelle est alors devenue la base de notre
système fédératif: l'Espagne est devenue la
confidente de tous nos projets, l'auxiliaire
de toutes nos entreprises: Puissance continenta[le]
et Puissance maritime à la fois, comme la
France elle-même, elle se prêtait à toutes
les combinaisons de nos intérêts, et après
nous avoir aidés sur le continent à abaiss[er]
la maison d'Autriche, elle nous a aidé sur
les mers à réprimer les envahissemens
et la domination exclusive de l'angleterre

C'est cette alliance qu'il s'agit
d'examiner aujourd'hui, que les grands
évènemens qui ont changé la force
relative et les rapports des Puissances

laissent encore chacune d'elles hésitant et incertaine dans les relations politiques qu'elle doit conserver, ressaisir ou abandonner. Nous chercherons à en apprécier l'esprit, à en peser les avantages et les inconvéniens, à découvrir dans le genre de services qu'elle nous a rendus le principe de l'utilité que nous pourrions encore en espérer; mais dans cet examen, nous laisserons parler les faits: leurs conséquences ressortiront d'elles-mêmes, et nous nous bornerons à repasser, la correspondance des diverses légations du Roi à la main, la suite des événemens auxquels les 2 Puissances ont pris part de concert depuis l'avènement de Philippe V au trône d'Espagne jusqu'à la présente année. (1827).

Afin cependant d'arrêter l'esprit sur quelques idées principales, au milieu de la complication d'évènemens aussi multipliés nous diviserons cet espace de tems en 4 époques qui seront désignées par le caractère prédominant de chacune d'elles et par l'idée principale que les 2 alliés se sont proposé d'atteindre pendant sa durée.

La première époque est celle de la guerre qu'il nous fallut soutenir pour établir Philippe V sur le trône d'Espagne (1700 - 1714)

La seconde est occupée principalement par la poursuite de différentes combinaisons qui sont conçues dans l'idée de diminuer la puissance de la maison d'Autriche

Elle produit l'expulsion des autrichiens de la Sicile, de Naples, du Duché de Parme, de la Silésie. (1714 à 1748).

Les 2 alliés tournent alors leurs efforts à arrêter les envahissemens de l'angleterre qui aspire ouvertement à élever sa puissance sur les débris de la marine et du Commerce de toutes les nations; ce qui forme une 3me époque dont le résultat emporte pour la France la perte du Canada et des établissemens de l'Inde, mais chasse l'angleterre de la méditerranée par la prise de minorque, lui enlève différentes îles, et lui prépare une rivale dans l'affranchissement de ses colonies de l'amérique du Nord. — (1748 à 1792)

La 6.e époque montre les 2 royaumes déchirés tour-à-tour par des troubles sanglants livrés à des influences ennemies, se détruisant l'un par l'autre, et sortant enfin des plus terribles révolutions, dépouillés tous les deux de leurs plus belles Colonies et leur marine ruinée, tandisque l'Autriche a recouvré en Italie et en Allemagne la prépondérance qu'ils lui avaient ravie, et que l'Angleterre a réalisé le projet de domination exclusive des mers qu'elle poursuivait depuis plusieurs siècles (1792 - 1827.) C'est dans cette situation que les 2 alliés se présentent aujourd'hui à l'Europe. L'Espagne épuisée plus encore par l'anarchie qui la désole et par les suites de ses troubles intérieurs que

par les pertes qu'elle a souffertes: la France après avoir déjà réparé une partie de ses désastres, s'efforçant de rendre à l'Espagne une existence politique qui a été à elle-même un des élémens de sa grandeur et de sa puissance.

Après avoir parcouru ces 4 époques, on jettera un coup d'œil sur l'état des relations commerciales entre les 2 peuples, sur la nature de leurs échanges, sur les richesses que la France y a puisées, et qui nous ont plus d'une fois indemnisés des sacrifices que nos relations politiques avec l'Espagne nous avaient coûtés.

Les renseignemens sur l'état intérieur du pays que l'on présentera ensuite mettront à même de suivre les

différentes phases de sa grandeur et de sa faiblesse pendant l'espace de tems que nous étudions : de juger des avantages que nous avons retirés de son alliance et de ceux que nous en pourons encore espérer : d'appriécier enfin la nature et la valeur réelle des secours que nous cherchons de ce côté. Ces renseignemens donneront aussi quelques indications qui pourront aider à diriger notre conduite ~~et notre conduite~~ et notre langage à l'égard de l'Espagne, et serviront de confirmation et d'explication aux opinions émises et aux faits exposés dans la partie politique aussi bien que dans la partie commerciale de ce travail.

Table analitique des matières.

Liste des différens chefs de missions, Ambassadeurs, ministres et Chargés d'affaires de France à Madrid et d'Espagne à Paris, depuis l'avènement des Princes de la maison de Bourbon au trône d'Espagne.

Liste de MM. les ministres des affaires Etrangères en France et des premiers secrétaires d'Etat en Espagne, depuis la même époque.

Liste des Traités, conventions et déclarations politiques et commerciales passés entre les 2 pays, depuis la même époque.

Relations Politiques.

1re Première époque.

Etablissement d'un Prince de la maison

de Bourbon en Espagne. 1700, à 1714.

Testament et mort de Charles II.

Louis XIV délibère dans son conseil s'il doit accepter pour son petit-fils la monarchie d'Espagne et des Indes, ou démembrer cette monarchie. (novembre 1700)

Louis XIV accepte le testament de Charles II.

Nature des relations qui s'établissent entre la France et l'Espagne; résistance des Espagnols à l'intervention que la France exerce dans les affaires intérieures du pays.

Guerre de la succession.

Paix d'Utrecht: l'Espagne doit y céder les 2 Siciles, la Sardaigne, le Milanais, les Pays-Bas, Minorque et Gibraltar. La

France y est indemnisée de ses pertes.

2e Epoque.

Alliance continentale; lutte contre l'Autriche.

(1714 à 1748.)

La mort de Louis XIV substitue d'abord des rapports hostiles à l'influence de la France en Espagne: prétentions de Philippe V à la Régence et à la Couronne de France.

Projets ambitieux d'Alberoni: l'Espagne trouble toute l'Europe.

Union entre la France et l'Angleterre. La France, l'Angleterre, la Hollande et l'Empereur font la guerre à l'Espagne (1719).

Paix, alliance et double mariage entre

les Cours de Paris et de Madrid (1721).

Louis XV renvoye la jeune infante qui lui était fiancée : rupture entre les 2 Cours. l'Europe se partage entre l'alliance de Vienne (l'Autriche, l'Espagne, la Prusse et la Russie) et celle de Hanovre, l'Angleterre la France, la Hollande le Danemarck et la Suède (1725) Influence autrichienne à Madrid.

Les relations diplomatiques sont rétablies entre les 2 Cours. (1727)

Congrès de Soissons suivi de l'alliance de Séville entre les 2 Cours et l'Angleterre (1729).

L'Espagne en abandonnant l'alliance de Séville met l'infant D. Carlos en possession de Parme. (1732).

La France entraine l'Espagne et

la Sardaigne à une guerre contre l'Empereur: alliance perpétuelle entre les 2 couronnes. (1733).

Succès des alliés. La France traite au nom et à l'insçu des deux autres. acquisition de la Lorraine et établissement sur le trône des 2 siciles de l'Infant D. Carlos, qui renonce à Parme et à la Toscane (1738).

Guerre entre l'Espagne et l'angleterre: la France évite d'abord de se joindre à l'Espagne. (1739).

La mort de l'Empereur Charles VI en entrainant la France dans une guerre contre l'autriche et l'angleterre, unit les cours de Paris et de Madrid (1741).

alliance de 1743 entre les 2 cours: elles soutiennent la guerre contre toute l'Europe

avec des succès divers.

Paix d'Aix-la-Chapelle. L'Autriche, déjà dépouillée de la Silésie, perd encore les Duchés de Parme, Plaisance et Guastalla qui sont cédés à l'Infant D. Philippe (1748).

L'Espagne conclut isolément 3 traités supplémentaires de celui d'Aix-la-Chapelle; par le 1er elle règle ses intérêts de commerce avec l'Angleterre; elle assure par le second sa tranquillité en Italie en s'y alliant à l'Autriche; et par le 3me elle effectue avec le Portugal divers échanges de territoire en Amérique.

3me Epoque.

Alliance maritime; lutte avec l'Angleterre

1748 - 1789.

Premiers efforts de la France pour diriger

l'alliance de l'Espagne à restreindre la domination maritime de l'Angleterre. Des circonstances intérieures font au contraire prévaloir à Madrid l'influence de la Cour de Londres pendant le règne de Ferdinand VI.

La France attaquée inopinément par l'Angleterre, invoque en vain le secours de l'Espagne.

Avènement de Charles III au trône d'Espagne (1759)

Pacte de famille (15 août 1761).

L'Espagne se joint à la France contre l'Angleterre. Désastres des deux alliés. (1761-1763).

Paix de Paris. l'Espagne cède les Florides et acquiert la Louisiane: La France perd l'Acadie, le Canada, le Cap

Breton, la Louisiane, Grenade, les Grenadines et le Sénégal. (1763).

Efforts des deux Puissances pour relever leur marine, leur navigation marchande et leur commerce pendant les 16 années de paix qui suivent la guerre de 1763. (1763 à 1779).

Discussions relatives à la délimitation des frontières à St Domingue et dans les Pyrénées.

Union et bonne intelligence entre les 2 cours: déférence et ménagemens de la France.

Les 2 cours obtiennent du Roi de Sardaigne son désistement à la réversion immédiate de Plaisance (1763).

Les anglais s'emparent des îles

malouines. La France soutient l'Espagne et parvient à prévenir une guerre (1764-1771).

Appui que la France prête à l'Espagne dans ses démêlés avec le Portugal (1765-1777).

Le Portugal cède à l'Espagne la colonie du St Sacrement, Annobon et Fernando Po (1778).

Système d'union entre l'Espagne et le Portugal.

Les Espagnols se plaignent de la France à l'occasion de leurs différends avec Alger.

L'alliance de la France avec l'Espagne dispose 2 fois de la Chaire de St Pierre, fait lever l'excommunication lancée contre le Duc de Parme et suprimer le jésuites (1768-1774)

Charles III s'arroge le protectorat des saints-lieux qui avait appartenu jusqu'alors aux Rois de France (1772).

Guerre d'Amérique. La France y entraine l'Espagne. (1779).

Difficultés de concerter et de suivre une action militaire entre les deux Etats. Leur union assure la supériorité de leur marine. Leurs conquêtes.

Paix de Versailles: La France acquiert le Sénégal et Tabago, les iles de St Pierre et de Miquelon. L'Espagne acquiert Minorque et les Florides. Indépendance des Etats-unis (1783).

Projet d'une alliance entre les Puissances de l'Ouest pour arrêter l'ambition des Etats de l'Est: il ne peut se réaliser: l'union de

la France et de l'Espagne se soutient.

Charles III traite isolément avec la Porte et les Barbaresques.

Les deux Cours se concertent pour prévenir la ruine, puis pour régler le partage des dépouilles de l'Empire Ottoman.

La France suit les affaires de Hollande sans l'Espagne qui essaye de lui inspirer plus d'énergie.

Système politique de l'Espagne tracé par Charles III. mort de ce Prince (1788).

2e Epoque.

Révolution et Restauration en France et en Espagne

1789 - 1827

Intervention exercée par Charles IV dans

les affaires de France pendant la Révolution Française. Alliance avec l'Angleterre. Guerre contre la France. Sacrifices et pertes de l'Espagne. (1789 - 1795).

Nouvelle alliance entre la France et l'Espagne (1796). Domination exercée par le Gouvernement Français sur l'Espagne depuis la paix de Bâle jusqu'à l'abdication des Rois Catholiques. La France entraine deux fois l'Espagne à la guerre et dispose de toutes ses ressources. (1795 - 1808).

Guerre de l'indépendance. Ferdinand VII en remontant sur le trône, s'engage à ne pas renouveler le pacte de famille (1808 - 1814).

Isolement de l'Espagne au congrès de Vienne par suite de l'alliance conclue

par la France avec l'Angleterre et l'Autriche (1814-1815).

Le Chargé d'affaires d'Espagne est renvoyé de Paris et l'ambassadeur de France demande et reçoit ses passeports pour quitter l'Espagne (1815).

Le débarquement de Bonaparte réconcilie les 2 cours: l'Espagne arme et refuse d'agir.

L'Espagne, sur la nouvelle que les alliés vont démembrer la France, fait occuper nos provinces méridionales. Difficultés qu'elle fait ensuite pour retirer ses troupes.

Les liens politiques formés à Vienne étant rompus, la France s'occupe uniquement de réparer ses désastres, sans former d'alliance avec aucune Puissance, quoique s'entendant plus habituellement avec la Russie.

Le Roi d'Espagne voyant la France hors d'état de le soutenir et souffrant de l'isolement où il s'est jeté, s'attache à la Russie. Influence prédominante de Mr de Tatischeff à Madrid: la France et la Russie agissent de concert en faveur de l'Espagne.

Révolution d'Espagne. Cet événement change la nature des relations de l'Espagne avec les autres Puissances qui ne s'occupent plus que d'en prévenir les dangers.

Intervention exercée par la France envers la Révolution d'Espagne.

La France s'efforce de modifier la Constitution Espagnole par un mouvement intérieur et en s'entendant avec le parti modéré.

La France prend une attitude plus

menaçante et seconde les efforts des Royalistes pour intimider le parti Révolutionnaire et lui faire abandonner le code anarchique de Cadix.

Congrès de Vérone.

Influence de l'Angleterre en Espagne. appui que les Cortès en reçoivent.

La France renverse la Révolution en Espagne par une expédition militaire qui lui rend à elle-même son existence politique en Europe. (1823).

Caractère nouveau que prennent à Madrid les relations de l'Ambassade du Roi tout occupée à seconder la réorganisation intérieure du pays.

Les Français essayent d'abord de gouverner par des Royalistes purs.

Création d'une junte, puis d'une Régence.

ces deux corps se mettent successivement en opposition avec la France qui s'efforce d'arrêter le mouvement réactionnaire Royaliste.

Efforts des alliés pour se ménager une influence principale en Espagne en y secondant la France : établissement de deux conférences ; l'une à Paris, et l'autre à Madrid. Marche isolée de l'Angleterre. Elle suit ses intérêts particuliers et se tient à l'écart pour tout le reste. Le Roi, après sa délivrance, adopte le système de réaction suivi par la Régence. (1er octobre).

Arrivée de l'Ambassadeur Russe Comte Pozzo di Borgo ; il remplace le ministère de D. Victor Saez par un ministère d'opinions modérées. (Décembre).

Le Marquis de Calarce s'entend

avec le nouveau ministère et obtient par son moyen quelques mesures d'ordre et quelques actes de clémence.

La France règle par la menace ses intérêts particuliers avec l'Espagne.

Le Roi d'Espagne s'en venge en apportant plus de sévérité envers ses sujets.

Division entre l'Ambassadeur et le général en chef des troupes Françaises: le Comte de Bourmont est remplacé par le général Digeon.

Le Marquis de Talaru obtient une amnistie.

L'amnistie, arrachée par la force, est éludée dans son exécution et augmente la violence du système de réaction.

Les Révolutionnaires retirés à Gibraltar, encouragés par ces circonstances, opèrent

3 débarquemens en Andalousie : un corps de troupes Françaises les assiège dans Tarifa.

Départ du marquis de Talaru : il laisse Mr de Bois-le-Comte chargé d'affaires (août 1824).

Les alliés essayent de s'emparer de la direction des affaires. Reprise des conférences. Efforts combinés des 4 légations pour arrê le mouvement réactionnaire.

Mort de Louis XVIII : Envoi d'un Ambassadeur à Paris (sept.).

La négociation qui s'établit pour la prolongation du séjour de l'armée d'occupat provoque une crise qui donne la supériorit au parti modéré.

La légation de France adopte un nouveau système d'intervention dont le but est le rétablissement de l'autorité

Royale : elle s'abstient de tout conseil officiel : évite de rechercher aucune influence apparente dans les affaires intérieures du pays.

S. M. C. revient à une marche plus indépendante des partis. mesures d'ordre, actes de clémence.

Chûte du favori Ugarte et de plusieurs des chefs réactionnaires : une marche plus régulière absorbe l'action de la Camarilla.

Difficultés suscitées par les généraux français commandant les corps d'occupation.

appui que la France prête à l'Espagne, dans ses relations avec les Puissances étrangères.

Concessions et avantages divers que S. M. C. accorde à la France. union

intime entre les 2 cours.

Efforts de Mr de Zéa pour relever l'autorité Royale : résistance du parti exalté. Révolte de Bessières.

Création d'une junte Royale consultative.

Le Roi fatigué des attaques du parti exalté, sacrifie son autorité à son repos et renvoye son ministre.

S. M. C. remplace Mr de Zéa par le Duc de l'Infantado.

Le Duc de l'Infantado promet de soutenir le système d'ordre et de modération de son prédécesseur. Ses protestations de dévouement à la France.

Arrivée du Mis De Moustier, nouvel Ambassadeur (nov. 1825).

formation de 3 partis opposés dans le Gouvernement : l'ambassadeur s'entend

avec celui du Duc de l'Infantado. Stagnation dans les affaires. affaiblissement de l'autorité Royale.

Relations existantes entre les partis politiques en Espagne et en Portugal.

Craintes et irritations causées à Madrid par l'établissement d'une Charte à Lisbonne

Efforts des puissances pour prévenir une guerre entre l'Espagne et le Portugal.

Démission du Duc de l'Infantado.

Les Portugais réfugiés en Espagne y organisent une attaque contre le gouvernement de la Régente: S. M. C. donne l'ordre de les disperser: cet ordre n'est pas exécuté, et ils entrent en Portugal.

Le Roi de France rappelle son Ambassadeur qui laisse la conduite des affaires à Mr le Cte de Beaurepaire (Nov. 1826)

Envoi de troupes anglaises en Portugal.

L'Angleterre, tout en retenant le Portugal, cherche à affaiblir l'influence Française dans la Péninsule.

S. M. C. inquiète du mouvement dans lequel l'entraine le parti exalté, prend des mesures pour l'arrêter.

Les Royalistes Portugais rentrés en Espagne sont désarmés et éloignés de la frontière.

attitude menaçante de l'Espagne. S. M. C. écarte entièrement le corps diplomatique de sa personne et rappelle son Ambassadeur.

Séparation des Colonies Espagnoles de la métropole. Cet événement préparé par les mesures que prend Charles III pour développer la prospérité des colonies

est décidée par l'invasion de la Péninsule en 1808, qui met l'Amérique Espagnole dans la nécessité de se gouverner par elle-même.

Les Etats-unis et l'Angleterre reconnaissent les nouvelles Républiques; la France traite avec elles.

Quelques considérations sur les changements que la perte des possessions du Continent américain apporte dans la Puissance militaire, maritime, financière et commerciale de l'Espagne et dans sa situation vis-à-vis de la France.

Relations Commerciales.

1° Commerce et navigation entre les deux Etats.

Mélanges des discussions commerciales aux discussions politiques. Traités de commerce. Refus systématique de la Cour d'Espagne de les observer. Privilèges et droits que le Commerce et les sujets Français ont consacrés en Espagne.

Nature et étendue du commerce entre la France et l'Espagne.

(A) Commerce de numéraire.

(B) Commerce avec les Colonies : État des importations et des exportations de la France en 1826 avec les Antilles Espagnoles et avec les anciennes possessions Espagnoles sur le Continent américain.

(C) Commerce avec la Péninsule. Nature, quantité et valeur des principaux articles d'importation et d'exportation entre les 2 pays. Tableau de leurs importations et exportations mutuelles en 1826. État comparatif du commerce de l'Espagne avec la France et avec

l'angleterre.

(D.) Migration d'ouvriers Français en Espagne. Français établis ~~ou~~ voyageant dans ce pays. Espagnols réfugiés en Fran[ce]

Répartition du transport des principau[x] articles de nos échanges avec l'Espagne en[tre] la voie de terre et la voie de mer.

Navigation entre les 2 Etats. Progrès de la marine marchande Espagnole; elle recouvre insensiblement l'égalité avec la navigation Française dans le transport du commerce maritime entre les deux nations. Etat comparatif de la navigatio[n] suivie entre la France et l'Espagne dans les années 1820, 1824 et 1825.

Résumé historique des progrès du

commerce et de la navigation entre la France et l'Espagne, depuis l'établissement des Bourbons sur le trône d'Espagne. Etat récapitulatif des importations et des exportations entre la France et l'Espagne pendant les années 1716, 1789, 1816, 1824 et 1826. Rapport aux mêmes époques du commerce suivi entre la France et l'Espagne avec la masse générale du commerce français.

2° Du commerce et de la navigation de l'Espagne avec toutes les puissances.

De la part que prend le commerce Espagnol au mouvement général du commerce du monde.

Principaux objets des échanges de l'Espagne avec les autres nations

Du commerce de contrebande en Espagne : son importance : voies dont il se sert : sa valeur comparée à celle du commerce régulier.

Evaluation du commerce que l'Espagne entretient avec chacune des nations étrangères,

Mouvement du commerce et de la navig[ation]
des principaux ports d'Espagne pendant
l'année 1825 comparée avec d'autres époque[s].

Evaluation approximative du commerce
des différentes nations du monde: importan[ce]
du commerce Espagnol comparativement au
commerce des autres nations.

Etat intérieur de l'Espagne.

Conclusion.

Considérations générales. De quelques erreu[rs]
commises par la politique française, par
défaut de notions exactes sur la situation
de l'Espagne:

Que le principe de la décadence de [ce]
pays existe plutôt encore dans le vice de
son administration que dans la perte de
ses libertés.

Etendue de la monarchie Espagnole dans
ses acquisitions et dans ses pertes successive[s]
depuis le règne de Charles-Quint. L'Espag[ne]
ne cède encore sous ce rapport qu'à la Ru[ssie]

l'Angleterre et la Turquie; mais le principe de sa force n'est pas dans son étendue.

Diminution successive de la population de l'Espagne depuis le tems des Romains, et ses progrès sous les Princes de la maison de Bourbon.

Recherches faites en 1825 sur la force actuelle de la population de l'Espagne qu'elles établissent à 14 millions d'âmes. faible nombre d'habitans par mille carré. La population concentrée dans un petit nombre de villes et de villages: importance des grandes villes de province: le peu d'influence de la capitale prive le Gouvernement d'un de ses moyens d'action le plus puissant.

Du Clergé Espagnol, considéré dans son existence, dans ses opinions et dans l'influence qu'il exerce sur le pays.

Grandes existences Ecclésiastiques: Esprit plus élevé, et opinion plus modérée du haut clergé séculier. Diminution du nombre des moines. Opposition entre le Clergé séculier et le Clergé régulier.

Faute d'une influence légale assez étendu beaucoup de membres du Clergé sont porté à une influence d'intrigue.

Difficulté que l'on trouve à appuyer un action politique sur le concours du Clergé Epreuve faite à ce sujet par le Duc de L'Infantado.

Différentes opinions sur la conduite à tenir envers le Clergé. Agir sur lui par le Pape: créer un Ministre Ecclésiastique ou réunir un concile national.

De L'Inquisition et des tribunaux de la foi et de la police créés pour la remplacer: attribution et action de ces tribunaux: manière dont les 2 partis envisagent le retour du St Office.

De la noblesse Espagnole considérée dans son existence et dans ses opinions politiques.

Grandesse: sa vie familière avec ses domestiques. absence de toute jalousie contre ce corps: il desire une liberté constitutionnelle.

Titres de Castille: les personnes titrées

sont seules soumises à la capitation en Espagne.

Noblesse non titrée : son grand nombre : sa fusion intime avec la nation par les professions qu'elle exerce et le rang qu'elle y tient : son esprit et sa destination dans l'état se rapproche de celui du tiers état, et elle a joué le même role dans les troubles politiques.

Des biens de main morte du Clergé et de la noblesse : qu'ils ont contribué à la décadence et à la dépopulation de l'Espagne : l'état de l'opinion permet de faire quelques modifications au système des majorats de la noblesse et des biens des communes, et défend de toucher aux biens du Clergé.

Des diverses classes des habitans dans leur rapport numérique. Grand nombre d'Ecclésiastiques, de nobles et d'habitans improductifs. très peu d'habitans se nourrissant du travail des fabriques : en général très peu de travail.

Quelques observations sur les principaux traits du caractère Espagnol. Différence

que présentent sous ce rapport les diverses provinces. Distinction à observer entre le caractère national en Général, et celui de hommes qui dirigent ordinairement les affaires.

<u>État de l'instruction publique</u> en Espagne. rapprochement avec d'autres pays, établissant que l'Espagne est un des pays de l'Europe où il y a le moin de gens qui sachent lire, et celui qui compte le plus de personnes qui ont reçu une instruction savante. Influence de cet état de choses sur les affaires et la marc du Gouvernement.

<u>Du mouvement général</u> qui règne en Espagne sous le rapport des forces productives et des entreprises industrielles. Classement et caractère dominant des par politiques en Espagne.

Que la perte des colonies a diminu le commerce et l'industrie, mais a repor une masse considérable de capitaux vers l'exploitation du sol national. Différen indices de ce mouvement : influence

qu'il aura sur la richesse et le bien-être de l'Espagne.

De la richesse territoriale de l'Espagne.

Coup-d'œil sur la différence des produits des diverses provinces de l'Espagne.

Richesse territoriale et mobiliaire de chacune d'elles.

Rapprochement entre les produits de l'agriculture en Espagne et en France.

Rapports des terres cultivées aux terres incultes en Espagne et dans différens pays.

Comparaison de la richesse de l'Espagne en animaux domestiques avec celle de différens pays.

Production minérale de l'Espagne.

Richesse des anciennes mines d'Espagne: leur abandon: reprise récente de leur exploitation.

La législation actuelle des mines établie par le décret du 14 Juillet 1825.

État actuel de l'exploitation des mines en Espagne.

Tableau de la production minérale annuelle de l'Espagne, comparée à celle

de l'Europe et de l'Amérique.

Indication comparative du revenu des mines dans les principales contrées de l'Europe et de l'Amérique.

Commerce et navigation.

État du commerce.

État des voies de communication de l'intérieur du pays.

Progrès de la navigation Espagnole.

Administration et législation.

Renvoi à un mémoire de M. Vielcastel

Finances.

1° Impôts et dépenses.

Le droit d'établir l'impôt passe insensiblement des Cortès au Roi.

Le St Siège conserve la libre disposition des revenus du Clergé et accorde une partie de ces revenus au Roi.

Époque de l'établissement des divers impôts et distinction de leur origine, selon qu'ils proviennent des Cortès, du Roi ou du St Siège.

Deux systèmes d'impositions ont été suivis successivement en Espagne ; ils se

distinguent par l'existence du droit de consommation, ou par celle de la contribution foncière.

a.) Système ancien, droits de consommation; ou, rentes provinciales pour la couronne de Castille, et équivalents pour celle d'Aragon.

Rentes générales: leurs 5 principaux produits, les douanes, le tabac, le sel la loterie et le timbre.

Revenus accordés par le St Siège: participation du Gouvernemt à la dîme; Impôts du Clergé; vente d'indulgences, et de dispenses ecclésiastiques.

Domaines royaux, et grandes maîtrises des ordres militaires.

b.) Système moderne. Des différens essais faits en Espagne pour y établir l'impôt foncier.

Coup d'œil général sur le montant des revenus et des dépenses depuis l'établissemt des princes de la maison de Bourbon en Espagne jusqu'au moment actuel. Excédant habituel des dépenses sur les recettes.

2e Crédit public.

Evaluation et nature des anciennes dettes de l'Espagne.

Idée et moyen d'exécution des 3 systèmes de crédit essayés successivement en Espagne.

Système de Garay. réduction des taux de l'interêt.

Système des Cortès. Rachat et destruction de la dette publique.

Système de Ballesteros. admission graduelle aux paiemens des intérêts et consolidation;

progression de l'ancienne dette de l'état.

Création d'une caisse d'amortissement.

Dettes de l'Espagne envers les nations étrangères.

Charge annuelle que la dette publique impose à l'Espagne.

De la puissance militaire de l'Espagne considérée en elle-même et dans les rapports de l'Espagne avec la France.

force des Espagnols dans une guerre défensive, et leur infériorité dans une guerre extérieure.

Avantages que l'alliance de l'Espagne nous procurerait en cas de guerre : sureté de nos frontières méridionales ; positions militaires : attaque sur le Portugal.

Acquisitions projetées à différentes époques de ce côté. Port sur le golfe de Gascogne ; Mahon ; amélioration des frontières : Catalogne ; pays jusqu'à l'Ebre.

Que tout système d'agrandissement de ce côté détournerait la France de sa véritable politique.

1° Forces de terre.

Armée de ligne et Garde Royale. Force et organisation. Esprit et opinion politiques modérées.

Milices provinciales. Organisation, forces, esprit conservateur.

Volontaires royalistes. Composition et esprit démocratique. Force numérique. Ils sont les instrumens d'un parti.

Nombre total d'hommes inscrits pour le service militaire.

Tableau de l'armée Espagnole à différentes époques depuis le règne de

Philippe V.

2° Forces maritimes.

Épuisement des forêts de la Péninsule. progrès des autres objets nécessaires au service de la marine.

Grandeur et décadence de la force maritime de l'Espagne. Vigueur avec laquelle elle s'est relevée à différentes époques.

État actuel de la marine Espagnole. Organisation nouvelle qu'elle a reçue en 1825. Son esprit et sa force.

Tableau de la marine Espagnole à différentes époques depuis le règne de Philippe V.

Colonies Espagnoles.

Après l'Angleterre, l'Espagne est encore la première puissance coloniale du monde.

Résumé et Conclusion.

Liste de M. M. les Ambassadeurs Ministre, et chargés d'affaires de France à Madrid, depuis l'établissement de la maison de Bourbon sur le trône d'Espagne.

Époque à laquelle chefs de Mission prennent correspondance.	
1700.	MM.rs Le Duc d'harcourt, Ambassadeur (mission du M.is de Louville.)
1701. 15 juillet.	Le Comte de Martin, Ambassadeur.
1702. Octobre.	Le Cardinal d'Estrées, Amb.
1703. ..	L'Abbé d'Estrées, Neveu du Cardinal, Ambr. (mission du M.is de Chateauneuf.)
~~1704. Avril~~	
1704. Avril.	Le Duc de Grammont, Amb.
1705. Avril	Amelot de Gournay, Amb. (M. M. de Brancas, de St Olon, d'Iberville en mission.)
1709.	De Blécourt, sans titre officiel (Le Duc de Noailles en mission.)
1710.	Le Duc de Noailles, sans titre officiel.
1711. Août.	Le M.is de Bonnac, ~~Amb~~ envoyé extre
1713.	le M.is de Brancas Ambr,
1714. Avril.	Pachau, chargé d'Affaires, (le Duc de St Aignan en mission.)
1715 à 1718.	Le Duc de St Aignan (le M.is de Vaucré en mission.

Guerre de 1719.

1720.	MM. Le Mis de Maulevrier, Amb. (M. M. Rob... l'abbé de Mornay, le Duc de St Simon, le Mis de la Fare, de Chavigny, le chevr d'Orléans, en mission.
1723. Avril.	De Coulanges, Chargé d'Affaires (le Mis ... Tessé en mission.)
1725. Rupture des relations diplomatiques.	L'Abbé de Livry, Ambassadeur.
1727.	Le Comte de Rottembourg, sans caractère officiel.
1728.	Le Mis de Brancas, Amb.
1730. Septembre	Rullin, Chargé d'Affaires.
1730. Nov.	Le Comte de Rottembourg, Amb.
1730. Dec.	Dutheil, Chargé d'Affaires.
1733. Mai	de la Beaune, plénipotentre
1734 Septbre	Le Comte de Vaulgrenant, Amb.
1738. Mars.	de Champeaux, Chargé d'Affre.
1738. Sept.	de Varennes, id.
1738. Nov.	Le Comte de La Marck, Amb.
1741. Fev.	de Varennes, Chargé d'Aff.
1741 mai.	L'Evêque de Rennes, (L'abbé de Vauréal) Ambassadeur.

1749.	Avril.	MM. Partiet, Chargé d'Affres
1750	Mai.	Le Comte de Vaulgrenant, Amb.
1752.	Octob.	L'Abbé Frischmann, chargé d'Affres
1752.	~~Sept.~~ Novembre	Le Duc de Duras, Amb.
1755.	Sept.	L'Abbé de Frischmann, Ch. d'aff.
1757.	Avril	Le Mis d'Aubeterre, Amb.
1759.	Oct.	Le Mis d'Ossun, Ambassadeur.
1777	Nov.	Le Comte de Montmorin, Amb.
1783.	Sept.	Bourgoing, chr d'Affres
1785.	Mai	Le Duc de la Vauguyon, Amb.
1787.	Jan.	Le Marchaud, chargé d'Affres
1787.	Juillet.	Le Duc de la Vauguyon Amb.
1789.	Nov.	Payabry, chargé d'Affres. (MM. de Sout.. et de Noailles, sont successivement nommés Ambassadeurs, et ne se rendent pas à Madrid.
1792.	Mars.	d'Urtubize, Chargé d'Affres
1792.	fev.	Bourgoing, Ch. d'aff. (M. d'Urtubize reste, mais n'est pas reconnu.)

révolution française, guerre de 1793 à 1795.

1795.	Nov.	Le Général Pérignon, Ambassadeur.
1797.	Octob.	L'Amiral Truguet, Amb.
1798.	Mai.	Perrochet, Chargé d'Affres

1798. MM. Guillemardet, Ambassadeur.
1800. Alquier, Ambass.
1801. Lucien Bonaparte, Amb.
1802. Le Gal Gouvion St Cyr, Amb.
1802. Hermann, Chargé d'affres
1802. Sept. Le Gal Bournonville, Amb.
1805. Mai. Vandeul, chargé d'aff.
1806. de Beauharnais.

accrédités auprès de Joseph.

1806. Août. Le Comte de La Forest, Amb.
1813. Mai. Caillard, Chargé d'Aff.

retour des Bourbons en France et en Espagne.

1814. Sept. Le Comte d'Agoult, Chd d'aff.
1814 Dec. Le Prince de Laval Montmorency, Amb.
1821. de Cabre, Chargé d'aff.
1821 à 1823. Fev. Le Comte de La Garde, Mre Plénipre.
Expédion d'Espagne.
1823. Le Comte de Caux, Chargé d'affres accrédité près la Régence.
1823. Le Mis de Talaru, Amb.
1824. Août Le Bon de Boislecomte, Chd d'affres
1825. Nov. Le Mis de Moustiers, Amb.

1826. Nov. Le Comte de Beaurepaire, Ch.é d'aff.
1827. Le Comte de S.t Priest, Amb.sur désigné.

Liste de M.M. les Ambassadeurs, Ministres, et chargés d'affaires de L.L. M.M. C.C. en France, depuis l'établissement de la maison de Bourbon sur le trône d'Espagne.

1701 - 2 Janv. M.M. le M.is Velasco, Amb. (mission du Connétable de Castille, de Velasco Duc de Frias.)

1701 - 25 Sept. Don Antonio Eguarras, Ambassadeur.

1702 - 24 Avril. M.M. L'Amirante de Castille, Amb. (mission du M.is de la Jamaïque en 1705 et de Emmanuel Mouter, en 1712, pour complimenter le Roi.

1712 - 7. Avril Le Prince de Chalais.

1714 - 22 Aout. Le C.al Giudice.

- 15 Octobre. Don Felix Cornejo, Ch.é d'aff.

1715. Mai Le Prince de Cellamare, Amb. (mission de D. Carlos Grillo en Déc.bre 1715.)

Guerre de 1719.

1720. 28 Avril — Don Patricio Laules, Amb.

1720. 30 Avril. — M.M. Le Marquis de Monteleone, Plénipotentiaire à Cambray.

1721. — Le Duc d'Osuna, Ambassadeur.

1721. — Le Duc de Bournonville, Amb. (Plénipre à Soissons.)

1723. — Le Comte de San Estevan, Envoyé Extraordre (M. Kerpen, Agent.)

Don Patricio Laules, Ambassadeur.

Rupture. déclarations diplomatiques de 1725 à 1728.

1728. 24 Juillet — de Macanas, Amb. (mission du Mis de Santa-Cruz, et de M. de Barenachea en 1729)

1730 - Avril. — Le Comte de Belverde, Ambassadeur.

1730 - 10 Oct. — Le Mis de Castelar, Amb.

1735 - 10 Juill. — Le Comte de Montijo, Amb.

1736 - 3. Janv. — Le Mis de la Mina, Amb.

1740. 4. Juill. — Le Prince de Campo-florido, Amb.

1743. — Le Comte de Montijo, sans caractère.

1745. 3. fevr. — Le Duc de Huescar. Amb.

1749. 2 Juin. — Don Ignacio Luzan, Chér d'affaires.

1752. 25. Juin — Don Jaime Masones de Lima y Soto-mayor, Amb.

1761.	M.M. le Marquis de Grimaldi, Ambassadeur.
1764.	Le Comte de Fuentes. id.
1764.	Magallon, chargé d'affaires.
1765.	Le Comte de Fuentes, Amb.
1773. 15 Août.	Le Comte d'Aranda, Amb.
1788. 21 Xbre	Le Comte Fernan Nunez, Amb.
1793.	Ocariz, chargé d'affaires.
guerre de 1793 à 1795.	
1795. 29 Xbre	Le Mis del Campo, Amb.
1796.	Aguirre y Vallejo, chargé d'affres
1797.	Le Chevalier d'Azara.
1799. 13 Oct.	Le Mis de Muzquiz.
1800.	Le Chevalier d'Azara, amb. mort à Paris.
1803.	Le Chevalier Irvas, chargé d'aff.
1804 8 juillet - - - - -	L'Amiral Gravina Ambr
1805. Jer	de Santibanez, chargé d'aff.
1805. mai.	Le Prince de Masserano, Ministre Plenre puis Ambassadeur.
1807. 14. Oct.	Le Duc de Frias, Amb.
Envoyés par Joseph.	
1808. 23. Oct.	Le Duc de Frias est accrédité par Joseph; il meurt à Paris en 1811.
	.... chargé d'affres
1811. 1er juillet	Le Duc del Campo-Alange, Amb.

retour de Ferdinand VII.	
	M.M. Le Comte de Casa Flores, Chᵉ d'affaires est renvoyé de Paris avant de s'y être fait accréditer.
1815.	Le Comte de Peralada, Amb.
1817.	Le Duc de Fernan Nuñez, Amb.
régime des Cortès à Madrid.	
1820. Avril.	Le Chevᵉʳ de Noquera, Secrétaire d'ambassade Chᵉ d'affᵉˢ
1820.	Le Mⁱˢ de Santa-Cruz, Amb.
1821. 11 Mars.	Le Chevᵉʳ Bardaxi d'Azara, Ministre Plénipᵒ
1822.	Le Mⁱˢ de Casa Irujo, min. Plénip.
1822. Oct.	Le Duc de San Lorenzo, id.
Après la délivrance de Ferdinand VII.	
1823.	Le Duc de San Carlos.
1824 Avril	Le Marquis de Casa Irujo, Ch. d'affᵉˢ
1824 nov.	Le Marquis de la Puebla del maestre Ambassadeur.
1825. Aout.	Le Duc de Villahermosa, Amb.
1827.	Don Santiago Usoz, chargé d'affᵉˢ
1827.	Le Duc de San Carlos, Amb. désigné.

Liste de M.M. Les ministres des Affaires Etrangères en France, depuis le commencement du 18e Siècle.

Règne de Louis XIV.

1700. M.M. Le Mis de Torcy.

Règne de Louis XV.

1716. Le Mal d'Uxelles.

1718 Sept. Le Cardinal Dubois.

1723. Août Le Cte de Morville.

1727. Août de Chauvelin.

1737. Fev. Amelot de Chaillou.

1744 Nov. de Villeneuve, pendant quelques jours.

1744 nov. Le Marquis d'Argenson.

1747. Jer Le Mis de Puysieux.

1751. Sept. de St Contest.

1754. Juillet Rouillé, Comte de Jouy.

1757. Juin. L'abbé, Comte de Bernis.

1758. Le Duc de Choiseul-Stainville.

1761. Oct. Le Comte de Choiseul, crée Duc de Praslin en 1753.

1766 Avril Le Duc de Choiseul-Stainville, reprend le Portefeuille.

1770 Dec. Le Duc de la Villière.

1771. Juin. Le Duc d'Aiguillon.

Règne de Louis XVI.

1774.	MM.	Bertin par Intérim.
1774. Juillet		Le Comte de Vergennes.
1787. février		Le comte de Montmorin.
1791. nov.		de Lessart.
1792. mars.		Le Gal Dumouriez.
1792. Juin.		Le Mis de Chambonas.
1793. Août		Bigot de Ste Croix, Ministre pendant 10 jours
République.		
1793. Août		Lebrun.
1793. Juillet		de forgues.
1794. Avril		Goujon, herman, Buchot, Mangourit, Miot, Colchen, nommés tour à tour commissaires des relations extérieures.
1795. nov.		Delacroix, Ministre des relations extérieures
1797. Juillet.		Talleyrand-Périgord.
1799. juillet		Reinhard.
1799. nov.		Talleyrand-Périgord, Prince de Bénévent
1807. Août		de Champagny.
1811. Avril.		Maret, Duc de Bassano.
1813. nov.		Caulincourt, Duc de Vicence.
Restauration.		
1814- Avril		Le Comte de la Forest, et le Bon de Maurel, commissres des Affaires étrangères.

1814. Mai.	M. M. Le Prince de Benevente, Prince de Talleyrand, Ministre des Affres Etrangères.
1814 Sept.	Le Comte de Jaucourt par intérim.
Retour de Buonaparte.	
1815. mars.	Caulincourt, Duc de Vicence.
1815. Juin.	Bignon.
2e restauration.	
1815 Juillet.	Le Prince de Talleyrand
1815 Sept.	Le Duc de Richelieu.
1818 Dec.	Le Mis Dessolles.
1819. Nov.	Le Bon Pasquier.
1821. Dec.	Le Vicomte de Montmorency, Duc de Montmorency en 1822.
1821.	Le Comte de Villèle, chargé du Portefeuille
1822. Dec.	Le Vte de Chateaubriand.
1824 Juin.	Le Comte de Villèle, chargé du portefeuille.
1824 Août.	Le Baron de Damas.

Liste de M. M. les Premiers Secrétaires d'État (Ministres des Affaires Etrangères) en Espagne depuis le commencement du 18e Siècle.

organisation des départemens ministeriels par philippe V, en 1701.	
1701.	M. M. le Mis de Grimaldo.

1724. M.M. Le Mis de la Paz.

id. (Le Marquis de Grimaldo et le Mis de la Paz) Le partagent la 1ère Secrétairie d'état divisée en deux départemens.

1725. (Le Mis de la Paz et Le Duc de Ripperda) ... id.

1726. (Le Mis de la Paz et Le Mis de Grimaldo) ... id.

1726. Le Marquis de la Paz réunit les deux départemens de la 1ère Secrétairie d'état.

1734. de Patino, de la maison des Castellar est investi de tous les départemens ministériels.

1736. Le Marquis de la Quadra, 1er Secrétaire d'état.

1740. Le Mis de Villarias.

1746. Don José Carvajal, de la maisons des Ducs d'Abrantes.

1754. Le Duc d'Huescar.

id. Don Ricardo Wall.

1763. Le Marquis de Grimaldi.

1777. Le Comte de Florida-Blanca.

1792. Le Comte d'Aranda.

1792.	M.M. Le Duc d'Alcudia, Prince de la paix.
1798.	Don Saavedra.
id.	Don Mariano Urquijo.
1801 à 1808	Don Pedro Cevallos.
Gouvernement des Cortès à Séville et Cadix, et de Joseph Bonaparte à Madrid. de 1808 à 1814.	
Retour de Ferdinand VII.	
1814.	Le Duc de San Carlos
id.	Don Pedro Cevallos.
1816.	Lozano Torres, pendant 24 heures.
id.	Don Pedro Cevallos, reprend son poste
id.	Don José Pisarro.
1818.	Le Marquis de Casa irujo.
1819.	Don Manuel Salmon, par intérim.
id.	Le Duc de San Fernando.
1820. Avril.	Don Juan Jabat, Ministre de la marine, chargé par intérim du Portefeuille.
Gouvernement des Cortès.	
1820. Avril.	Don Evariste Pérès de Castro.
1821. mars.	Don Joaquin Anduaga 1er official major } chargés successivt et par intérim du portefeuille.
id.	Don Francisco de Paula Escudero, Ministre de la marine. }
1822.	Don Eusebio Bardaxi.

1822. Février.	Don	Ramon Lopez Pelegrin, Ministre d'Outremer, chargé par intérim du Portefeuille.
id.	Don	Francisco Martinez de la rosa.
id.	Don	Nicolas Gareli, Mre de la justice } chargés successivement et par intérim du portefeuille.
id.	Don	Santiago Usoz, 1er official major.
id. juillet	Don	Evariste San Miguel.
1823. février.	Don	Alvaro florez d'Estrada (n'exerce pas)
id.	Don	Evariste San Miguel.
id. mai.	Don	Evariste Peres de Castro. (n'exerce pas.)
id. id.	Don	Pando.
id.	Don	Lugando.
id.	Don	Vergas, nommé par la Junte d'Oyazzun, n'accepte pas.
id.	Don	Victor Saez nommé par la régence de Ma[drid]
id.	Mis.	le Mis de Casa Trujo.
1824.		Le Comte d'Ofalia.
id.	Don	Luis maria Salazar, Ministre de la mar[ine] chargé par intérim du portefeuille.
id.	Don	Francisco de Zea Bermudez.
1825.	M.	Le Duc de L'Infantado.
1826.	Don	Manuel Salmon par intérim.

Liste des traités, conventions, déclarations et actes politiques et commerciaux, passés entre les 2 pays depuis l'avènement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne.

1700 - 12. 8bre	Testament de Charles II.	qui appelle au trône d'Espagne Philippe Duc d'anjou, petit fils de Marie Thérèse, sa sœur ainée, à condition qu'il renonce à ses droits à la couronne de France.
1700. nov.	acceptation	par Louis XIV du testament de Charles II.
1700 Dec. ...	Lettres patentes...	de Louis XIV données à Versailles pour conserver à Philippe V le droit de succession à la couronne de France.
1701. 24 Fev. ...	Traité de Venise.	Alliance entre la France l'Espagne et Mantoue.
1701. 28 Juin ...	Traité de Lisbonne.	Alliance des deux cours avec le Portugal
1701. 27. Août	Convention de Madrid.	Philippe V assure pour 10 ans à la compagnie française de Guinée l'asiento ou l'introduction des noirs en Amérique.
1712. 14 mars ...	Convention d'Utrecht	pour l'évacuation de la Catalogne et la neutralité de l'Italie.

1712. 8 juillet Décret par le quel Philippe V annonce à la nation sa renonciation à la couronne de france en faveur des Ducs de Berry et d'Orléans.

1712. 5. 9bre. Ratification donnée par les Cortès à l'acte par le quel Philippe V renonce pour lui et ses descendans à la couronne de france et reconnaissance de droits de la maison de Savoie en cas d'extinction de la descendance de Philippe V.

1712. 7 9bre. Suspension d'armes pour 4 mois entre les 2 cours, l'angleterre et le Portugal.

1713. 15 mars. Enregistrement au Parlement de Paris de la renonciation de Philippe V et annullation des lettres patentes du mois de Décembre 1700. Enregistrement de la renonciation des Ducs de Berry et d'Orléans à la Couronne d'Espagne.

1720. 20 Janvier. Accession de Philippe V à la quadruple alliance entre la France, l'Angleterre, l'empereur, la Hollande. (Madrid.)

1720. 17. Fev. Ratification dela quadruple alliance par toutes les parties contractantes.

1721. 27 mars. Traité de Madrid. Alliance entre la France et l'Espagne.

1721. 13. juin.	Traité de Madrid.	Alliance définitive entre les deux cours et l'Angleterre.
1721. 27 Sept.	Acte de garantie	de Paris entre l'Angleterre et la France pour suppléer à l'insuffisance des renonciations réciproques de Philippe V et de Charles VI.
1726. 23 Mai.	Réglement pour	le Consulat de la Nation Française à Cadix (Versailles.)
1728.	Convention secrète	entre les 2 Cours, l'Angleterre et la Hollande touchant l'exécution des stipulations du Traité du 27 mai 1727, relatives à la succession de Parme et Toscane.
1729. 9 Nov.	Traité de Séville	Paix et alliance définitive entre les deux cours et l'Angleterre.
1733. 25. Oct.	Traité de l'Escurial	Alliance entre les deux cours et la Sardaigne.
1736. 21. Nov.	Acte d'adhésion	de Philippe V aux dispositions prises à Vienne entre la France et l'Empereur (L'Escurial.)
1739. 21. Avril.	Acte d'accession	de Philippe V à la paix de Vienne (Versailles.)
1740. 19 Fev.	Convention de Madrid	au sujet de la collation respective des ordres du St esprit et de la Toison d'or aux Princes des deux familles.

1743. 25. Oct.	Traité de Fontainebleau	Union et alliance perpetuelle e[ntre] les deux Couronnes.
1743. 21. Nov.	Article additionnel ...	au Traité de Fontainebleau, éten[d] les garanties stipulées entre les deux Cours, aux Infans D. Carlos et D. Philip[pe]
1745. 1. Mai.	Traité d'Aranjuez ..	Alliance entre les deux Cours, Na[ples] et Gênes.
1748. 31. mai.	Accession de l'Espagne	aux préliminaires signés le 30 avr[il] 1748, entre la France, l'Angleterre la hollande.
1748. 18 Oct.	Accession de l'Espagne	au Traité de paix d'Aix la Chape[lle]
1760. 9. Juin	Convention de Madrid	dispensant les princes des deux familles du serment prescrit po[ur] la reception des ordres du St Esprit de la Toison d'Or.
1761. 15. Aout.	Pacte de famille ..	Alliance perpetuelle offensive et défensive. (Paris.)
1761 - 15. Aout	Convention de Paris.	par la quelle l'Espagne s'engag[e] a déclarer la guerre à l'Angleterre
1762. 3. Nov.	Acte de cession de la	Louisiane de la part de la France à l'Espagne (Fontainebleau)
1762. 3. Nov.	Actes préliminaires de	paix entre les deux Cours et la Sardaigne ~~tou[chant] la reversion du Plais~~
* 1765. 29. Sept.	Convention de St Ildephonse	relative aux intérêts commerciaux.

* 1763	10 fevrier	traité de paix de Paris entre les deux cours & l'Angleterre.
1763	10 Juin	Convention de Versailles entre les deux cours & la Sardaigne pour la reversion de Plaisance

68. 2 janvier ~~68~~	convention de Madrid expliquant l'article 24 du pacte de famille relatif aux intérêts commerciaux	
769 – 13 mai.	Convention du Pardo.	au sujet des Consuls.
774. 27 Déc.	Convention de Versailles,	au sujet de la Contrebande.
777 – 13. Juin.	Traité d'Aranjuez	Limitation des frontières respectives dans l'île de St Domingue.
779. 12 avril.	Convention	L'Espagne s'engage à prendre part à la guerre contre l'Angleterre.
783 – 20 janvier	Articles Préliminaires	de paix entre les deux Cours et l'Angleterre, (Paris.)
783. 5 juillet.	Accession de la France	au traité conclu entre l'Espagne et le Portugal qui lui assure à Lisbonne le traitement de la Nation la plus favorisée.
1783. 3. Sept.	Traité de paix de	Paris entre les deux Cours et l'Angleterre.
1785. 27 Août.	Traité d'Elisondo	Limitation des frontières dans les Pyrénées.
1786. 24 Dec.	Convention de Madrid	Réglement de divers intérêts commerciaux.
795. 22. juillet	Traité de paix de Bâle	
796. 19 Août	Traité de St Ildephonse.	Alliance offensive et défensive.
800. 1er Oct.	Traité de St Ildephonse.	Cession de la Louisiane à la France.
801. 21 mars.	Traité de Madrid	échange du Duché de Parme contre la Toscane.
802. 27 mars.	Traité de paix d'Amiens	Entre la France, l'Espagne, la Hollande et l'Angleterre.
803. 30 Oct.	Convention de Subside	L'Espagne remplace par une

somme d'argent les secours qu'
s'est engagée à fournir.

1807. 27 Oct. Traité de Fontainebleau. Partage du Portugal entre les deux
1807. 27 Oct. Convention de Fontainebleau concernant l'invasion
Portugal.

1808. 5 mai. Traité de Bayonne ※) Le Prince des Asturies adhère à
1808, 10 mai - - - - - - - - - - - - - cession faite par son père.

1813. 8 Décembre. Traité de paix de Valençay non ratifié.

1814. 20 juillet. Traité d'accession de l'Espagne à la paix de Paris (

1815. 13. mars. Déclaration de Vienne faite par l'Autriche, l'Espagne
France, la Grande Bretagne, la
Prusse, la Russie, et la Suède co
Bonaparte.

1815. 20 mars. Déclaration de Vienne par les 8 mêmes puissance, relat
-ivement à l'organisation et à la
neutralité de la Suisse.

1815-29 mars. Traité de Vienne entre le 8 puissances et la Sardai
relativement à l'organisation de
Monarchie Sarde.

1815. 12. mai. Seconde déclaration de Vienne faite par les 8 puissan
relativement aux évènemens surv
en France.

1816. mai. Adhésion de l'Espagne à la Sainte Alliance.

1817. juin. Adhésion de l'Espagne à l'acte final du Congrès

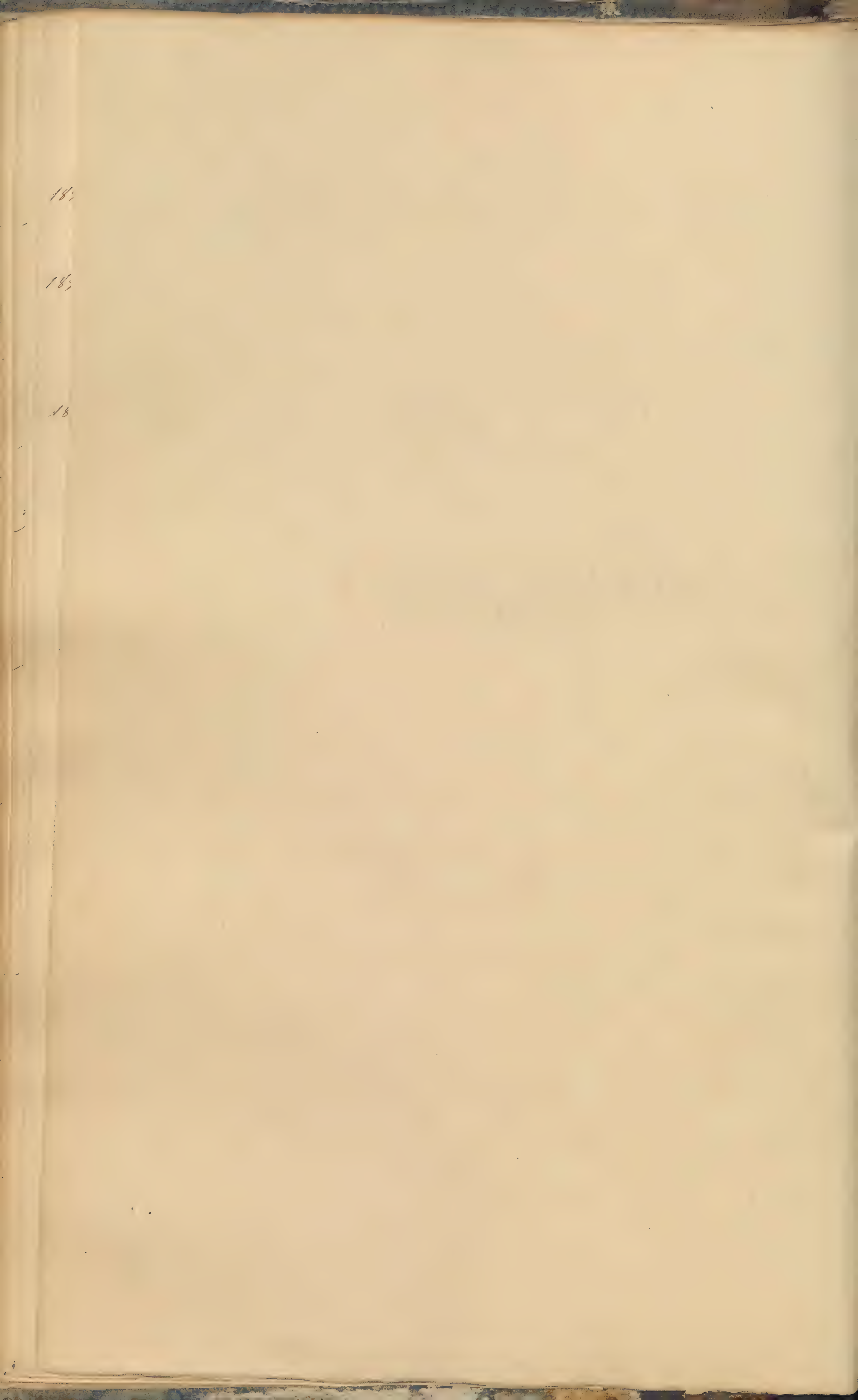
※ Charles IV cède a Napoléon tous ses droits à la couronne d'Espagne -

		de Vienne), à la réserve de 2 Articles.
17. 10. Juin.	Traité de Paris - -	entre l'Autriche, l'Espagne, la France, l'Angleterre, la Prusse et la Russie, établissant la reversibilité des Duchés de Parme et Plaisance à l'Infante Marie Louise.
1818. Janv.	Cédule Royale -	ordonnant la levée du sequestre mis en 1808. sur les propriétés françaises en Espagne.
1818. 28 mars.	Convention . .	qui assure à l'Espagne le paiement de 37 millions pour l'acquittement des réclamations élevées par ses sujets sur la France.
1822. 30 Avril.	Convention de	Paris concernant la liquidation et le paiement des créances des Français sur l'Espagne.
1823. 2 Avril.	Proclamation -	adressée par le Duc d'Angoulême aux Espagnols, leur annonçant que la délivrance du Roi est le seul but de son entrée en Espagne.
1824. 5 Janv.	Convention de Madrid.	réglement des prises maritimes.
1824. 29 Janv.	id.	pour le séjour de l'armée d'occupation, jusqu'au 1er Juillet 1824.

1824 – Fevrier	Convention de Madrid.	pour le service de la corresp[...] de l'armée.
1824. 30 Juin.	Id.	Pour la prolongation du séjour [...] troupes françaises en Espagne jusqu'au 1er Janvier 1825.
1824. 10 Dec.	Convention de l'Escurial	pour la prolongation indéfinie du séjour des troupes françaises en Espagne.

Première partie.

Relations politiques.



Première époque.

Etablissement d'un Prince de la maison de Bourbon sur le trône d'Espagne (1700 à 1714).

Testament et mort de Charles II. Louis XIV délibère dans son conseil s'il doit accepter pour son petit fils la monarchie d'Espagne et des Indes, ou démembrer cette Monarchie. (novembre 1700)

La mort du dernier des Princes de la branche ainée de la maison d'Autriche (1er nov. 1700) laissa à Louis XIV à choisir entre: donner au Dauphin et, par suite à la France les 2 Siciles, les ports de Toscane, le marquisat de Final le Guipuscoa et le Duché de Lorraine en s'en tenant au 2me traité de partage signé (13 mars 1700) avec l'Angleterre et la Hollande; ou bien, établir le second de ses petits fils sur le trône des Espagnes et

ses jrdes, en acceptant le testament d
Charles II.

Enfermer le premier bassin de la
Méditerranée dans le vaste développem
des côtes du Roussillon et de la Proven
de Final et de la Toscane, de Napl
de la Sicile et de la Sardaigne; réun
par l'acquisition des belles provinces
de la Lorraine et de Bar les provinces
encore disjointes de la France occident
fermer aux étrangers l'entrée de la
France et en même tems nous ouvrir
l'entrée de l'Espagne par l'acquisition
de Guipuscoa, abaisser à jamais une
nation rivale et ennemie et la
dominer par la terreur plutôt que de

chercher à en captiver la bienveillance par les faibles liens de la reconnaissance et par les émotions passagères du sang et de la parenté, tel était le vœu et l'opinion de ceux qui voulaient s'en tenir au traité de partage. L'accession de l'angleterre et de la hollande à ce traité leur faisait peu redouter l'opposition que l'Empereur y pourait apporter.

L'idée de la grandeur de sa maison, celle de l'influence que l'alliance intime de l'espagne qu'il se flattait de diriger devait lui donner en Europe et en amérique, dans les questions politiques, dans les affaires religieuses et dans les entreprises de commerce; le désir de répondre à la confiance d'une nation généreuse qui

rattachait à l'arrivée d'un Prince Français l'espoir d'échapper au démembrement dont elle était menacée, une répugnance honorable à accueillir cette confiance par la poursuite d'un acte de partage fondé uniquement sur les convenances, au l[...] d'accepter noblement un droit légitime, confirmait le testament de Charles II; [...] crainte de transporter ce droit aux maisons d'Autriche et de Savoie qui devaient en hériter en cas de refus de la France; – l'espoir d'éviter une guerre qui semblait inévitable, si l'on s'en tenait au traité de partage, l'Empereur ayant refusé d'y accéder, les Espagnols étant décidés à s'y opposer et les Anglais et les Hollandais regrettant déjà les avantages qu'il donnait

à la France... tels furent les motifs qui décidèrent Louis XIV et la presque totalité de ses ministres, quand on discuta devant lui cette question une des plus grandes qui aient jamais été présentées au conseil d'aucun Roi.

Louis XIV accepte le testament de Charles II.

Le 11 novembre, le monarque Français annonça à l'ambassadeur d'Espagne l'acceptation du testament de Charles II. Le 12 il en informa la junte de Madrid en exprimant l'espérance que les Espagnols n'oublieraient jamais „le sacrifice qu'il „faisait de ses propres intérêts au désir de „rétablir l'ancien lustre de leur monarchie.„ Le 16 il présenta aux hommages de sa cour le Roi d'Espagne et des Indes, le Souverain des Deux-Siciles, de la Sardaigne, du

Milanais et des Pays-bas. . . . .
jamais Louis XIV ne parut plus grand, (..)
c'était la veille du jour où sa fortune de(vait)
s'éclipser, où devait s'évanouir la longue (suite)
de ses prospérités.

Le 4 Décembre Louis reçut les adieu(x)
de son Petit-fils; il lui recommanda d'avo(ir)
toujours présent le sang dont il sortait et (la)
communauté d'intérêts qui devait unir
désormais deux nations gouvernées par une
seule et même famille.

Caractère des relations qui s'établissent entre la France et l'Espagne:- résistance des Espagnols à l'intervention que la France exerce

Aussitôt l'arrivée de Philippe à Madr(id)
commencèrent les prétentions de la France
à gouverner l'Espagne, la résistance des
Espagnols et toutes les intrigues intérieures,
les différends, les désordres de tous genres que
cette lutte devait occasionner.

dans les affaires intérieures du pays.

La maison d'Autriche léguait à celle de Bourbon l'Espagne dans un état vraiment déplorable: une confusion générale dans toutes les branches de l'administration; plus d'autorité qui gouvernât; plus de justice; plus de police; plus de liberté, plus de frein, partout l'anarchie et la licence, la faiblesse et la désorganisation; une population réduite à 7 millions d'habitans, le commerce des Indes abandonné aux Anglais et aux Hollandais; les revenus dévorés par des administrateurs nombreux, avides et nécessiteux, rendant à peine 10 millions de francs, au trésor Royal: 5 galères et 2 ou 3 gros vaisseaux armés pour le commerce des Indes, seuls restes de la Marine Espagnole: les places fortes tombant en ruine; l'armée

réduite à 20,000 hommes, sans solde, sans vêtemens, sans discipline, réduite souvent à mendier à la porte des couvens le pain de charité, dispersés sur toute la surface de l'europe et de l'amérique dans ces immenses possessions: les meilleures places des pays-bas confiées à la garde des troupes hollandaises, et les provinces placées en dehors de la péninsule se détachant se détachant par leur propre poids, comme les vastes rameaux d'un arbre qui n'avait plus la force de les soutenir.

Dans une pareille situation les Espagnols ne pouvaient espérer de prévenir le démembrement de leur monarchie qu'en en confiant la défense à un Monarque étranger qui fût assez puissant pour s'en charger; c'était la

considération qui avait décidé Charles II à choisir son successeurs dans une maison rivale et ennemie.

Louis XIV en acceptant le testament fait en faveur de son petit fils avait accepté franchement l'honorable et difficile tâche de défendre un pays réduit à cet excès de misère et de dénuement: il avait mis en mouvement ses escadres et ses armées pour le protéger à la fois dans les 2 mondes; mais il sentait que ses efforts seraient inutiles s'il ne remédiait au mal qui rongeait au cœur l'Espagne, et les instructions qu'il donna à son ambassadeur à Madrid se réduisirent à lui recommander de combattre de tous ses moyens la confusion que l'entière disparition de l'autorité sous les derniers

règnes avait introduite dans toutes les affair
Philippe V était entré dans ces vues avec une déférence respectueuse, et il avait adm l'ambassadeur du Roi son grand Père au sei de son conseil.

Les Espagnols voulaient bien être défendus par la France, mais ils ne voulaient pas en être gouvernés; ils se sentirent humiliés de voir des étrangers travailler avec zèle, mais avec hauteur et dédain et avec peu de connaissance du pays à relever la monarchie. De là de prétentions contraires et des rivalités qui précipitèrent rapidement les premiers ambassadeurs qui furent chargés de cette dangereuse mission

Après le Duc d'harcourt que sa

santé altérée par l'excès du travail força bientôt de quitter Madrid, le Comte de Marsin, le Cardinal d'Estrées, l'abbé d'Estrées, le Duc de Grammont parurent tour à tour sur ce théâtre glissant; ils s'y présentèrent tous les quatre avec le projet et la confiance de gouverner despotiquement l'Espagne; aucun d'eux ne put s'y maintenir une année, et ils furent successivement rappelés sur la demande de la cour d'Espagne.

Cinq ambassadeurs s'étaient ainsi succédés en 4 ans à Madrid quand M. Amelot de Gournay arrêta pour quelque tems cette suite de disgrâces et d'expériences malheureuses qui augmentaient le désordre auquel on voulait remédier.

d'une naissance moins relevée, il montra plus de considération pour la grandesse; au lieu de vouloir gouverner despotiquement un peuple indomptable, il s'accommoda au caractère de ce peuple, employa pour convain[cre] la douceur et la persuasion, et ne donna d[e] conseils que dans l'intérêt de la monarchie Espagnole. Par cette conduite plus prudent il se maintint 4 ans pendant lesquels il gouverna en effet l'Espagne et y fit d'utiles améliorations; mais il s'irrita à la fin des résistances qu'il rencontrait et introduit comm[e] ses prédécesseurs dans le conseil, il se trouva partager la responsabilité des événemens: l'orgueil national rejeta sur lui la faute des désastres de 1709, et il finit aussi par une disgrâce.

Louis ayant reconnu qu'il y avait plus d'inconvéniens que d'avantages à avoir à Madrid un représentant qui exerçât une influence apparente, y envoya successivement 3 agens sans leur donner le titre d'ambassadeur ni demander qu'ils eussent place au conseil de S. M. C. Malgré le caractère plus modeste du titre dont ils furent revêtus, la présomption française fit rapidement échouer MM de Blécourt, de Noailles et de Bonnac.

Une Ambassade fut rétablie en 1713 dans la personne du Mis de Brancas: l'année suivante cet Ambassadeur fut rappelé sur la demande de Philippe V.

La chûte rapide de tant de personnages la plupart distingués par leurs connaissances et leur esprit, indique suffisamment quelle fut dès le premier moment la délicatesse

et la difficulté de nos rapports avec l'Espagne
Cependant, tant que Louis XIV vécut, il
conserva dans la Péninsule une inspection
générale, et l'on peut même dire, une
principale direction dans les affaires de
politique et d'administration intérieure;
et au milieu de tant d'essais malheureux,
des fautes des agens divers de la cour de
Versailles et des intrigues des autres français
accourus à Madrid, l'activité de ces français
et leurs connaissances, l'utile intervention
d'Amelot et d'Orry, les talens des Ducs
de Berwick, d'Orléans et de Vendôme,
rétablirent plus d'ordre dans l'administrat[ion]
dans les finances et dans l'armée et
commencèrent à relever l'Espagne de
l'abaissement où l'avait laissé tomber
l'indolence des derniers souverains de la

maison d'Autriche.

Guerre de la succession (1702 à 1714).

Toutes les Puissances de l'Europe étaient restées dans l'étonnement et dans l'incertitude devant le dénouement imposant de la grande scène qui avait porté un petit-fils de Louis XIV sur le trône d'Espagne et l'Empereur seul avait refusé de reconnaître le nouveau Roi; mais il s'était concentré au fonds des cœurs un sentiment de crainte et de jalousie que la conduite imprudente de Louis XIV ne tarda pas à développer.

L'Empereur, privé d'argent et de vaisseaux paraissait peu redoutable au reste de l'Europe: les entraves que les discussions du Parlement mettaient à la marche politique de l'Angleterre, rassuraient les autres Puissances sur la crainte de la voir prendre une prééminence capable de

porter atteinte à la liberté de leur action;
il n'en était pas de même de la France,
elle disposait d'immenses ressources: l'action
de son gouvernement n'était gênée par
aucune entrave. les nouveaux liens qui
se formaient entre elle et l'Espagne
faisaient craindre à l'Europe de voir les
2 monarchies alliées exploiter exclusivement
toutes les richesses des Indes et réaliser
l'idée d'une Monarchie universelle à
l'aide des trésors qu'elles y puiseraient
et des forces que leur union allait leur
donner.

Ces craintes devinrent plus vives
quand on vit Louis XIV réserver
expressément à son petit fils, en
contravention au testament de Charles II
ses droits à la couronne de France;

(lettres patentes du xbre 1700); l'ascendant que ce Monarque exerça à Madrid dès le premier moment et les mesures qu'il prit pour maintenir l'intégrité de la Monarchie Espagnole dans les 2 mondes, achevèrent d'effrayer les esprits et formèrent la grande alliance qui fut signée en 1702 entre l'Empereur, l'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, l'Empire, la Prusse, le Portugal, la Suède et la Savoie.

Il s'en suivit une guerre de 13 ans qui mit la France à deux doigts de sa perte. Les Espagnols aidés des Français chassèrent de chez eux les Portugais, les Anglais et les Hollandais, comme ils devaient 100 ans plus tard avec le secours des Anglais et des Portugais chasser de la Péninsule les armées Françaises; les Impériaux furent

renfermés dans la Catalogne où le peuple s'était déclaré pour eux; mais partout, hors la Péninsule, les Espagnols furent malheureux, et leurs Provinces d'Italie et de Pays-bas furent conquises.. l'existence même de la Monarchie Française se trouvait compromise, quand la mort de l'Empereur Joseph (avril 1711) en réunissant sur la tête de son frère les prétentions des 2 branches de la maison d'Autriche, détacha l'Angleterre de la ligue: cette Puissance fidèle à son système de maintenir l'équilibre sur le Continent n'y voulait pas plus de la domination de l'Autriche que de celle de la France. La Reine Anne après avoir assuré la séparation des 2 branches de la maison de Bourbon par les renonciations réciproques qu'elles

firent, (novembre 1712) l'une sur la Couronne de France, et l'autre sur celle d'Espagne, se réconcilia avec la France et sa défection força toutes les autres Puissances à la paix.

Paix d'Utrecht. - l'Espagne y cède le Royaume des 2 siciles, la Sardaigne, le Milanais, les Pays Bas, Minorque et Gibraltar (1714). La France y est indemnisée de ses pertes.

Cette paix signée à Utrecht (1713) et à Radstadt (1714) coûta aux deux Monarchies alliées, mais surtout à celle d'Espagne, de pénibles sacrifices : on regarda ces sacrifices comme compensés par la force réciproque que leur union devait leur donner. (1)

---

(1) La Reine Anne avait une si haute idée de la force que l'union de la France et de l'Espagne sous une même famille de souverains, devait donner à ces Puissances, qu'elle proposa en 1712 à Philippe, s'il voulait céder la couronne d'Espagne au Duc de Savoie et revenir à celle de France dont il n'était plus séparé que par un enfant de 2 ans, de lui laisser, pour être

La France céda l'Acadie, mais elle conserva l'établissement important de la Louisiane que la condescendance de l'Espagne lui avait laissé former: elle perdit Kehl, le vieux Brisach et Fribourg Tournay, Menin, Furnes et Ypres, Fénestrelle, Exiles et Château Dauphin; mais elle acquit Landau, la Principauté d'Orange[1], et la vallée de Barcelonnette.

L'Espagne céda Minorque et Gibraltar à l'Angleterre; la Sicile au Duc de Savoie; elle consentit à ce que Naples, le Milanez, la Sardaigne, les Pays Bas passassent à l'Empereur, lorsque ce Prince consentirait lui-même à déposer le titre de Roi d'Espagne

---

ensuite incorporée à la France, tous les Etats du Duc de Savoie en Italie.

(1). La Principauté d'Orange avec ses dépendances, nous fut cédée par le Roi de Prusse pour prix de la haute Gueldre Espagnole

et à changer en une paix définitive l'armistice indéfini qu'il venait de signer.

Les cessions faites par l'Espagne diminuaient moins sa force réelle que sa grandeur en Europe; elle s'était trouvée plutôt affaiblie que fortifiée par ces possessions onéreuses, lointaines, isolées, qu'elle perdait en Italie et en Flandre.

La guerre de la succession laissa la Cour de Madrid débitrice envers celle de France d'une somme de 80,000,000.# notre position envers l'Espagne ne nous permit pas d'en réclamer le paiement d'une manière assez péremptoire pour l'obtenir; l'existence de cette dette ne nous servit qu'à des récriminations qui diminuèrent

dont S. M. C. autorisa Louis XIV à disposer en faveur de ce Prince: ainsi dans les arrangemens faits à cette époque, nous dûmes à l'Espagne la Louisiane et la Principauté d'Orange.

la reconnaissance et l'affection des Espagnols et le souvenir s'en effaça peu à peu. Il est juste aussi de faire observer que Louis XIV n'avait pas été sans assurer à ses sujets quelques compensations pour les sacrifices qu'il leur demandait pour conserver l'intégrité de la Monarchie Espagnole : il leur avait fait donner (1701) la fourniture des nègres aux Colonies Espagnoles et ouvrir les ports du Chili et du Pérou : et ils avaient trouvé de tels bénéfices à cette dernière concession que, d'après les calculs de M. Arnould, Président du bureau de la balance du commerce, les négocians de St Malo rapportèrent d'Amérique en 1709 pour 38 millions de livres de piastres et quadruples qu'ils versèrent dans les monnaies royales.

à la paix d'Utrecht, les anglais demandèrent que la fourniture des nègres (assiento de los negros) leur fût donnée pour 30 ans, et qu'on leur permît d'envoyer tous les ans un vaisseau chargé de marchandises à Portobello; Philippe V. retira alors aux Français l'assiento et la permission de commercer dans la mer du Sud, et accorda aux anglais leurs demandes dont l'exécution devint une source intarissable de querelles entre les 2 nations et finit par amener la guerre.

2me Epoque.

Alliance continentale: lutte contre l'Autriche.

1714–1748.

La mort de Louis XIV substitue des rapports hostiles à l'influence de la France en Espagne (Sept. 1715).

Lorsque les traités d'Utrecht et de Bade eurent fait cesser la guerre dans toute l'Europe, le souvenir encore récent des services rendus, et la supériorité de l'âge et du sang conservèrent à Louis XIV, malgré l[es] fréquentes difficultés que lui suscitait la roideur du caractère Castillan, une incontestable prépondérance en Espagne; mais Louis XIV mourut (1er septembre 17[15]) et cette utile et noble influence et tous l[es]

avantages que nous promettait l'amitié de l'Espagne disparurent incontinent.

Le trône de France était échu à un enfant de cinq ans ; une si grande infériorité d'âge ne permettait pas à Philippe V de conserver vis-à-vis du Roi son neveu un état de déférence qu'il lui avait semblé naturel de maintenir vis-à-vis de son ayeul : il en résultat dans les rapports et la situation respective de la France et de l'Espagne une de ces combinaisons contradictoires dont le retour est à prévoir entre des Etats réunis par ces sortes de liens : il s'y joignit bientôt des prétentions et des droits personnels à faire valoir entre Philippe V et le Régent.

Projets ambitieux d'Albéroni. — L'Espagne trouble toute l'Europe; union entre la France et l'Angleterre.

L'abbé, depuis Cardinal, Albéroni, commençait à prendre une grande influence dans les conseils de S. M. C. conçut l'idée de profiter de la supériorité qui passait à son maître pour lui procurer la Régence en France, et même en cas de mort de Louis XV, pour le porter sur le trône, au préjudice du Duc d'Orléans; il joignit à cette idée celle de renverser tous les arrangemens pris à Utrecht et de rendre à l'Espagne l'héritage entier de Charles II.

Pour parvenir à l'accomplissement de ces projets, il tourna les yeux vers l'Angleterre: il espéra par l'appas d'un traité de commerce attirer cette Puissance à une alliance intime et durable, et le ministre anglais à Madrid pressa

vivement sa Cour d'accepter cette alliance et de renverser ainsi en un moment tout l'ouvrage de Louis XIV.

La Cour de Londres profita des dispositions de l'Espagne pour conclure le traité de commerce qui lui était proposé; mais elle n'était ni en état ni en disposition de s'engager dans une guerre nouvelle; elle craignait les secours que la France pouvait fournir aux Jacobites; et elle préféra s'entendre avec le Régent qui se voyait personnellement attaqué par Philippe V.

L'intérêt particulier du Duc d'Orléans et de Georges 1er présenta ainsi à l'Europe le rare spectacle d'une alliance entre la France et l'Angleterre: l'humeur pacifique du Cardinal de Fleury et des Walpole conserva ensuite cette union. La France

n'appaisa la jalousie d'un peuple rival qu'en laissant dépérir sa marine: à ce pr[ix] elle jouit d'une paix de trente ans avec l'Angleterre. Elle en profita pour abaisse[r] la Puissance de l'Empereur et pour relever son influence en Italie.

Rapprochés par un intérêt commun, les cours de Paris et de Londres s'unirent à la Hollande pour assurer l'exécution du tra[ité] d'Utrecht et arrêter les projets ambitieu[x] d'Albéroni. (triple alliance 4 janvier 1717)

Albéroni n'abandonna pas pour cela ses plans, il en changea seulement les moyens d'exécution: il forma une allian[ce] avec la Porte pour combattre l'Autriche; il chercha dans le nord le secours qu'il avait espéré trouver de la part de l'Angleter[re]

il s'engagea à solder une expédition navale que le Roi Charles XII et le Czar Pierre 1er. combinèrent à sa sollicitation pour aller en Ecosse rétablir les Stuarts et pour renverser ensuite le Régent de France; et tandisque ses agens excitaient en Angleterre les Jacobites et en France tous les mécontens, l'Espagne que l'on croyait épuisée et hors d'état de rien entreprendre, mit inopinément 2 Escadres en mer; et rompant l'armistice avec l'Empereur et la paix avec la Savoie, attaqua et conquit la Sardaigne (août 1717) et la Sicile (juin 1718).

La France et l'Angleterre indignées de voir une seule Puissance troubler toute l'Europe s'unirent avec l'Empereur et la hollande pour forcer l'Espagne au repos et reglèrent de concert le partage définitif de l'Italie.

La Sicile fut attribuée à l'Empereur et
la Sardaigne donnée en compensation au
Duc de Savoie : la cour de Madrid reçut
en partage la reversion des Duchés de
Parme et de Toscane où les maisons régn
(les Farnèse et les Médicis) prêtes à s'étein
laissaient à la Reine d'Espagne des droits
qui furent reconnus et transmis à l'Infa
D. Carlos. (Quadruple alliance de Londres
2 août 1718).

La cour de Madrid fut invitée à
accéder à cet arrangement avec menace
d'y être contrainte par les armes : elle
refusa avec hauteur. Albéroni redoubla
ses intrigues à Paris et à Londres. L'ambassa
Marquis de Cellamare organisa avec le par
de l'ancienne Cour favorable aux prétentio
de Philippe V une conspiration dont

le but était d'enlever le Régent pour le transporter en Espagne : la conspiration fut découverte et la guerre déclarée (Xbre 1718). Philippe V ne s'en effraya pas : il envoya en Ecosse, une escadre que les vents dispersèrent et se mit lui-même à la tête d'une armée destinée à entrer en France, et à faire valoir ses droits à la Régence.

La France, l'Angleterre, la Hollande et l'Empereur font la guerre à l'Espagne. (1719)

Il ne restait plus aux Cours alliées que l'emploi des armes. L'Empereur envoya des renforts en Sicile et y reprit la supériorité ; une escadre Anglaise vint dévaster les côtes de Galice, et les Français conquirent le Guipuscoa et entrèrent en Catalogne à la vue de Philippe V qui espérait en vain que sa présence entraînerait la défection des troupes du Régent.

Philippe hors d'état de résister à tant

d'ennemis à la fois, renvoya son ministre qui les lui avait attirés; accéda à la quadruple alliance (26 janvier 1720) et signa (le 22 juin suivant) sa renonciation aux Provinces détachées de l'héritage de Charles II.

Paix, alliance et double mariage entre les Cours de France et d'Espagne. (mars 1721)

La réconciliation fut sincère entre Philippe V et le Régent: elle fut confirmée par un traité d'alliance (27 mars 1720) et par le double mariage projetté entre le Prince des Asturies et Mademoiselle de Montpensier et entre le Roi Louis XV âgé de 10 ans, et l'Infante sa cousine qui n'en avait que trois et qui fut aussitôt envoyée en France. Un traité de garantie signé par les 2 cours avec celle de Londres fortifia cette union (13 juin 1721) et S.M.C. promit à Philippe V de lui

restituer Gibraltar.

Philippe V en accédant à la quadruple alliance s'était réservé d'accommoder ses derniers différends avec l'Empereur et de signer une paix définitive dans un Congrès qui se réunit en effet à Cambray sous la médiation des 2 cours de France et d'Angleterre: mais ce Prince voyant que la négociation ne faisait aucun progrès, dépêcha Mr de Riperda à Vienne pour s'entendre directement avec S. M. I.

...pture des ...lations diplomatiques ...tre les deux ...rs. L'Europe se ...rtage entre ...alliance de ...ienne et celle de Hanovre (1725)

Les choses étaient en cet état quand Louis XV devenu majeur, pressé par le vœu de la nation de donner des héritiers au trône, et se conformant au conseil que lui en donna le Duc de Bourbon son premier ministre, renvoya à ses parens sous prétexte de sa grande jeunesse, l'Infante qui lui était fiancée (février 1725).

Cet affront remplit LL. MM. C.C. d'une
indignation que toute la nation Espagno
partagea; les relations diplomatiques
furent à l'instant interrompues. Phili
demanda que le Duc de Bourbon vînt
lui-même à Madrid lui faire des exc
il rejetta avec fierté la médiation de l
France au Congrès et offrit aux angl
de s'en remettre à la leur. Sur leur
refus, sacrifiant toutes ses prétentions
son ressentiment, il signa seul sa paix
avec l'Empereur, et s'unit le même jo
à lui par une alliance intime et
secrète (Paix et alliance de Vienne
30 avril 1725).

Le mystère qui environna cette
négociation et le caractère extraordin
d'une alliance formée inopinément
les deux Prétendans à la Couronne d
au sortir de si vives inimitiés
inquiéta toute l'Europe. Le

Duc de Bourbon, personnellement l'objet du ressentiment de S. M. C. ressera les liens formés par le Régent avec l'Angleterre, et cette puissance qui voyait son intérêt compromis par les avantages de commerce que l'Espagne accordait à l'Empereur, profita de ces dispositions de la France pour l'entrainer à une contre alliance, (hanovre 3 Septembre.) à la quelle se joignirent la hollande, la Suède et le Danemarck, tandisque la Russie et la Prusse se réunissaient à l'alliance de Vienne.

fluence de la cour de
ienne à Madrid. faiblesse
l'alliance hispano-
utrichienne par le
faut d'Argent

L'Europe était ainsi partagée entre deux grandes alliances: l'Espagne s'efforçait de suppléer à l'inégalité d'un partage dans le quel toutes les puissances commerçantes et riches étaient du même côté, et elle s'épuisait pour fournir des subsides à la cour de Vienne.

Les hostilités commencèrent entre l'Espagne et l'Angleterre: les flottes Anglaises couvrirent les mers; Philippe V assiégea Gibraltar (22 Fev. 1727.) et Louis XV

fit une levée de 60,000 hommes.

Une guerre générale menaçait d'embrâser le monde: l'active interv[illegible] du St Père mit tout en usage pour la prévenir: elle fut heureusement secon[dée] par la chute du Duc de Bourbon, p[ar] l'avènement du Cardinal de Fleury [aux] affaires, et par la mort de Catherine évenement qui privait l'Empereur d[e] de ses alliés; et les Plénipotentiaires de[s] les puissances se réunirent à Paris; ils signèrent des préliminaires qui arrêt[èrent] les hostilités (31 Mai 1727.)

Les relations Diplomatiques sont retablies entre la France et l'Espagne. (Mai 1727.)

Louis XV souffrait de l'éloignemen[t] où on l'avait tenu vis-à-vis du Ro[i] son Oncle, et ce sentiment avait contr[ibué] à la disgrâce du Duc de Bourbon; il saisit avec empressement l'occasion de [se] reconcilier avec Philippe V: il lui écriv[it] une lettre remplie de la joie qu'il éprouvait de voir cesser les differends qui les avaient desunis; la disgrâce d[u] Duc de Bourbon avait assouvi les ressentiments des Espagnols. Philippe V

répondit à son neveu en lui exprimant les sentimens les plus favorables : mais ce ne fut qu'après que le Comte de Rottembourg, dans une audience particulière eût demandé pardon à genoux à LL. MM. CC. des torts du précédent Ministère que les relations diplomatiques furent rétablies entre les 2. Cours.

Pendant ce tems l'intimité de nos rapports avec l'Angleterre se soutint ; elle avait été resserrée par l'avènement au Ministère de Sir Robert Walpole, et à la mort de Georges Ier, le Cardinal de Fleury ayant supplié son successeur de maintenir aux affaires Sir Robert, le principal lien de cette Union, le Monarque Anglais avait accueilli ce vœu.

Congrès de Soissons — Alliance entre les 2 Cours et l'Angleterre. (Nov. 1729.)

Un congrès s'était ouvert à Soissons pour y convertir en Traité définitif les articles préliminaires signés à Paris : la prétention de l'Espagne à faire recevoir immédiatement ses troupes

en Toscane, l'opposition qu'y mettait l'Empereur, les menées secrètes de ce Prince pour ravir aux enfans de Philippe la succession de Parme et l'épuisement que l'Espagne éprouva de la necessité de lui fournir des subsides firent concevoir à la France et à l'Angleterre l'espoir de détacher l'Espagne de l'Empereur; les 2 puiss. envoyèrent à cet effet à Madrid, l'un le Cte de Rottembourg, l'autre Sir Benjamin Keen. ces envoyés réussi dans leur mission, et ouvrant avec Philippe V des négociations secrètes, lui assurèrent par le traité de Sévi (9 Nov. 1739.) La reunion de Parme et le passage de ses troupes en Itali La France s'y prêta sans condition l'Angleterre en prit occasion de se faire assurer divers avantages de commerce.

L'Espagne abandonne l'alliance de Séville pour en former une nouvelle avec l'Empereur et l'Angleterre. L'Infant d. Carlos prend possession du Duché de Parme. (1731 – 1732.)

Les 2. Cours s'étaient engagées à contraindre l'Empereur par les armes s'il se refusait à l'admission des

troupes Espagnoles en Italie : cependant le Cardinal de Fleury hésitait à se lancer dans une guerre que toute sa politique tendait à éviter. Philippe V impatient d'assurer l'établissement de son fils et se regardant comme abandonné de la France, déclara de son propre arbitre, qu'il cessait d'être lié par l'Acte de Séville ; et qu'il prendrait tel arrangement qu'il jugerait convenable pour assurer ses droits. (28. Janvier 1731.)

Cette fluctuation de la politique de l'Europe était produite par 3 idées principales que poursuivaient l'Espagne, l'Empereur et l'Angleterre avec une passion qui leur faisait changer de langage et d'alliés sitôt qu'ils voyaient le moindre jour à la satisfaire : c'était pour l'Espagne la succession de Parme et Toscane : pour l'Empereur Charles VI la garantie de la pragmatique sanction de 1713 qui assurait à sa fille l'intégralité

de son héritage ; pour l'Angleterre les
intérêts de son commerce menacés
par l'Espagne et l'Empereur.

L'Angleterre ne se sentait contrariée en
rien par les prétentions de l'Espagne pas
plus que par celles de l'Empereur ; elle pro
de cette heureuse situation pour se rendre
la modératrice de l'Espagne.

Elle obtint de l'Empereur, en recon
la pragmatique, qu'il ferait cesser le
commerce que la compagnie d'Ostende fais
avec les indes Orientales et qu'il laisserait
entrer les Espagnols en Italie : 16 mars
et faisant valoir cette dernière concessio
auprès de S. M. C. elle la reconcilia ave
l'Empereur par le traité du 22 juillet 1
et en obtint pour elle-même la
confirmation des avantages de commer
accordés à Séville ; elle se chargea en
de transporter les troupes Espagnoles en
Italie.

Le Duc de Parme étant mort sur c
entrefaites, l'Infant D. Carlos prit posse
du Duché de Parme au mois de Septem

1731, et se fit reconnaître à Florence, prince héréditaire de la Toscane.

La France entraine l'Espagne et la Sardaigne dans une guerre contre l'Empereur. Alliance perpétuelle entre les deux Cours. (1733.)

Les prétentions de l'Espagne sur les duchés de Parme et de Toscane étant satisfaites, les desirs du commerce Anglais accomplis et la pragmatique sanction ayant été à cette époque garantie par l'Empire, toutes les causes de trouble qui agitaient l'Europe avaient disparu, et cette contrée paraissait devoir jouir d'un long repos.

Cependant la France se sentait mal à l'aise et humiliée ; elle s'était vue tour-à-tour abandonnée ou refusée par l'Espagne, par l'Angleterre et par l'empereur, et l'alliance des Cours de Vienne et de Londres livrait l'Europe à la disposition de ces puissances ; la modération du cardinal de Fleury lui était imputée à faiblesse par les français et par les étrangers : le clergé, les parlemens se soulevaient contre une autorité méprisée : la nation n'étant plus occupée au dehors depuis 20 ans remuait au dedans ; son orgueil était froissé ; ce n'était que par une guerre que le

Roi pouvait recouvrer l'estime de ses sujets et la force de se faire obéir.

Le Roi ayant agréé les vives représentations que lui fit à ce sujet M. de Chauvelin son Ministre des aff. Etrangères (Septembre 1732) il ne resta plus qu'à trouver des alliés et une cau de guerre honorable.

L'Ambition de la reine d'Espagne avait été plutôt excitée qu'appaisée; l'établissement donné à son fils en Ital elle voulait étendre cet établissement. Roi de Sardaigne était tourmenté du desir de s'emparer du Milanez; la France proposa aux cours de Madri et de Sardaigne une alliance qui devait satisfaire à la fois leurs projets, réprimer l'esprit de domination de l'Empereur et contenir l'avidité commerciale des Anglais.

La Reine d'Espagne répondit sa détour à la proposition d'alliance qu lui fit le Cte de Rottembourg „ le Ro „ est disposé à entrer dans toutes nos v

„ mais à quoi bon des engagemens écrits ?
„ quoique nous fassions ils seront connus
„ et éveilleront l'attention de nos ennemis.
„ En avons nous pris avec Louis XIV ? ...
„ mais avec vous ajouta-t-elle, il faudrait
„ faire comme ces enfans qui jouent à
„ se dire je t'aime un peu, beaucoup,
„ passionément, point du tout „ .. puis
reprenant sur un ton plus grave : „ la
„ volonté absolue que le Cardinal montre
„ d'éviter la guerre fait l'insolence de
„ l'Empereur et entretient l'avidité des
„ Anglais : nous l'avouerons elle nous ôte
„ à nous mêmes toute confiance. Vous
„ nous mettriez en avant et nous
„ abandonneriez ensuite : nous ne le
„ voulons pas. Faites la guerre à l'Empereur
„ et soyez surs qu'alors nous suivrons : Vous
„ en avez notre parole : fiez vous à nous ;
„ nos forces sont inférieures aux vôtres,
„ mais nous avons plus de décision."
Philippe V ajouta à ces assurances une
lettre dans la quelle il les répétait formellement
mais il fut impossible de lui faire faire

un pas de plus, et la France dut se résigner à traiter seule avec la cour de Turin. Le traité d'alliance signé entre les 2 cours (26 septembre 1733.) assura le Milanez à la Savoie, les Deux Siciles à l'Espagne, sans rien stipuler en faveur de la France.

La mort du roi de Pologne venait d'offrir à la France cette cause de guerre qu'elle cherchait : „ Autant vaut celle-là qu'une autre„ écrivait M. Chauvelin à l'Ambassadeur du Roi à Londres, et il mit en avant le beau-père de Louis XV Stanislas, déclarant qu'il ferait respecter par les armes la liberté de l'élection que menaçaient la Russie et l'Autriche. Stanislas fut élu ; les Russes entrèrent en Pologne et firent faire une nouvelle élection qui porta sur le trône Frédéric Auguste, fils du dernier Roi : une armée française passa aussitôt le Rhin, une autre entra en Italie. (Oct. 1733.)

La France était engagée dans la guerre et l'Espagne, encore libre, était

sollicitée par l'empereur et caressée par l'Angleterre qui lui proposa un traité d'amitié et de neutralité. S. M. Cqᵘᵉ essaya de profiter de cette favorable situation pour faire déclarer ses rénonciations au trône de France nulles et contraires aux lois fondamentales du royaume: Louis XV s'y refusa dans la crainte de soulever toute l'Europe, et alors l'Espagne ne se montra plus occupée que de faire honneur à ses promesses et de satisfaire son ambition.

Elle signa le 7 novembre un traité d'alliance avec la France qui y reproduisit l'acquisition des deux Siciles à l'Infant D. Carlos, et promit ses bons offices pour celle de Gibraltar: les deux cours partagèrent également les subsides à fournir, et déclarèrent cet acte un "pacte de famille éternel et irrévocable."

La guerre qui suivit fut heureuse: les Français eurent des succès sur

...cès des alliés. La France ...raite au nom et à l'insçu ...es deux autres. acquisition ... la Lorraine; et établissᵗ ...ur le trône des deux Siciles

de l'infant D. Carlos qui renonce à Parme et à la Toscane. (1738)

le Rhin, ils envahirent la Lorrai
et, réunis aux Sardes, ils s'emparèr
du Milanez, tandisque les Espag
vainqueurs à Bitonto, conquirent
Naples et la Sicile.

Les Anglais occupés de leurs affa
intérieures, avaient consenti à ne
pas intervenir dans cette guerre,
sous la condition de la neutralité
Pays-Bas: mais la nation commen
à s'inquiéter du succès des Françai
et des Espagnols, et 40000 Russes
s'avançaient du fond du Nord au
secours des Autrichiens. M. de Chau
jugea qu'il était urgent de s'assure
par la signature d'un traité les
rapides conquêtes que l'on avait
faites: Il n'en vit le moyen que
dans une négociation particulière
dégagée des entraves qu'y devaient
mettre les prétentions exorbitantes
de l'Espagne et de la Sardaigne;
il envoya à Vienne un agent qui
réussit audelà de toute espérance;

Signa, le 3 Octobre 1735 des préliminaires qui donnèrent:

A la France... la Lorraine et le Duché de Bar.

A l'infant D. Carlos, les royaumes de Naples et de Sicile, en échange de la Toscane assignée au Duc de Lorraine, et du Duché de Parme donné à l'Empereur.

A la Sardaigne... le Novarrois, le Tortonais et les fiefs de Langhes.

Depuis 150 ans l'Espagne n'avait pas signé un seul traité de paix que ce ne fut pour confirmer les pertes de la guerre, et après un siècle et demi de malheurs, elle abandonnait enfin sous une nouvelle dynastie cette marche rétrograde et, à la suite d'une guerre glorieuse, elle acquérait 2 puissans royaumes; mais le sentiment d'orgueil qu'elle porte en elle ne lui a jamais permis de reconnaître le moment de faire la paix, celui d'assurer ses avantages

ou d'arrêter ses désastres: non conten
des acquisitions que lui assuraient le
préliminaires, elle voulut conserver
encore les Duchés de Toscane et de
Parme au prix desquelles elle obtenait
les Deux Siciles; et elle ne vit dans
conduite de la France que l'injure
que lui faisait un allié qui avait
traité en son nom et à son insu.
Il fallut 3 ans pour vaincre cette
résistance de l'Espagne, qui pendant
tems faillit mille fois compromettre
les avantages obtenus. S. M. C. céda
enfin et le Traité définitif fut signé
à Vienne le 8 Novembre 1738; ce n
fut encore que 9 mois après que
Philippe V y accéda (21 Août 1739.)

Guerre maritime entre l'Espagne et l'Angleterre. La France après avoir essayé de prévenir cette guerre évite d'abord de s'y joindre à l'Espagne. (1739.)

Les hostilités avaient cessé depu
4 ans et l'accession de S. M. C. venai
de rendre définitive la paix conclue
à Vienne, lorsque des différends surv
en Amérique entre l'Espagne et
l'Angleterre vinrent allumer une
nouvelle guerre entre ces 2 puissances

Les Anglais avaient abusé dès le premier moment de la fourniture des Nègres et des privilèges de l'envoi d'un vaisseau à Porto-bello, pour faire avec tout le Continent Américain une contrebande effrenée; ils joignaient à ce commerce illicite des établissemens permanens dans la baie de Campêche et dans la Caroline; l'Espagne après l'avoir toléré pendant vingt ans avait résolu d'y mettre un terme, et bientôt l'Angleterre s'était inquiétée des soins que prenait le Ministre Patino pour relever la Marine Espagnole. Dans ces circonstances S. M. C. donna ordre à ses bâtimens de visiter sur toutes les côtes de ses domaines d'outre-mer les bâtimens Anglais: ces visites s'exercèrent jusqu'en pleine mer et avec une rigueur barbare; autant de bâtimens visités étaient autant de bâtimens confisqués. L'Angleterre contesta le droit de visite: une flotte

Anglaise fut armée.

Le Cardinal de Fleury effrayé à l'idée de voir se renouveller une gue qui pouvait entrainer la France elle-même, se hâta de s'interpose entre les 2 puissances: il parvint à leur faire signer la convention de Pardo, par la quelle l'Espagne consentait à payer une indemnité 2 millions (14 Janvier 1739.)

Mais la nation Anglaise éta irritée des violences exercées sur ses sujets; elle était fatiguée à son tou d'une paix de 35 ans et de l'humeu pacifique de ses Ministres (les Walpol Encouragée par l'éloignement que Cardinal de Fleury témoignait pou la guerre, elle voulait en profiter pour achever de détruire la mari de l'Espagne et plus tard pour pill ses colonies et s'en approprier les poin les plus importans. la perspective d'u riche butin se mêlait au récit des traitemens barbares dont quelques-

matelots Anglais avaient été l'objet en-
enflammait les passions de la multitude:
la nation rejeta la convention du
Pardo quoique ratifiée par le Roi et
approuvée par le parlement; elle força
le Roi à déclarer la guerre à l'Espagne
et 3 grandes expéditions partirent à la
fois pour attaquer l'Amérique Espagnole.

Philippe de son côté mit
beaucoup d'activité dans ses armemens;
pendant que ses escadres se préparaient,
des Corsaires nombreux se mirent
en mer, et à la faveur de la situation
avantageuse de la Péninsule, ils
arrêtèrent dans le courant d'une
seule année 400 Bâtimens Anglais
dont le chargement fut évalué
25,000,000 de francs. (Coxe.)

Malgré ces succès Philippe
sentait que sa marine était hors
d'état de lutter contre celle de
l'Angleterre; il réclama le secours
de la France: toutes ses instances
se perdaient dans l'humeur pacifique

du Cal de Fleury, quand arriva un événement qui entraina la France dans une guerre où elle trouva parmi ses ennemis les ennemis de l'Espagne; ce qui réunit encore une fois les forces des deux puissances.

La mort de l'Empereur Charles VI en entrainant la France dans une guerre contre l'Autriche et l'Angleterre unit les cours de Paris et de Madrid.

Guerre Générale en Europe. 1741.

La mort de l'Empereur Charles VI, arrivée le 9 Octobre 1740, parut offrir aux puissances rivales de l'Autriche une occasion favorable de détruire à jamais les craintes que cette puissance avait inspirées à l'Europe. Le vieux Cardinal était peu disposé à en profiter et des raisons d'équité se joignaient pour le retenir à des raisons politiques et à des calculs de prudence: il ne put résister à l'activité du Mal de Belle-île qui représentait à toutes les branches de la maison de Bourbon la nécessité de saisir pour abaisser une maison rivale une occasion qui ne se représenterait plus. L'Espagne voyait dans ce

même événement la possibilité d'établir un Infant en Italie, objet constant des vœux de la Reine, et elle se disposa de suite à faire valoir ses prétentions. Les deux cours avaient il est vrai garanti l'intégrité de la succession de Charles VI, mais il était facile d'éluder cette difficulté en ne paraissant qu'à titre d'alliées de l'électeur de Bavière.

Ce fut en effet le parti que l'on prit, et un traité d'alliance fut signé à Nymphenbourg entre la France, l'Espagne et la Bavière (18 mai 1741.)

L'Union que depuis 20 ans les Ministres des deux Cours étaient parvenus à maintenir entre la France et l'Angleterre, était devenue intolérable à la nation Anglaise: la marine française avait cessé de l'inquiéter, mais nos colonies commençaient à prendre un grand développement. Ce n'était plus que par des moyens forcés que S. Robert Walpole retenait encore la paix. Il devait payer pour cela

la moitié du parlement, comme on le voit dans une lettre qu'il écrit peu avant cette époque au Cardinal Fleury pour lui demander 3 millions à employer à cette destination; ce qu'il appelait de la part de la France, acheter la paix de première main. La chute de ce Ministre (Fer 1741.) laissa le torrent de l'opinion publique et de la haine nationale reprendre son cours et tout était redevenu à Londres hostile pour la France quand les querelles avec l'Espagne que nous assistions d'une manière indirecte, et l'intérêt que le peuple Anglais prit à Marie-Thérèse, amenèrent une rupture et rallumèrent la rivalité assoupie entre la France et l'Angleterre.

Le Cardinal au quel on avait arraché malgré lui son consentement à la guerre, ne put se résoudre à la faire franchement; il mesquina sur les hommes et sur l'argent: il laissa s'évanouir le premier zèle des alliés;

Il ne secourut pas les Espagnols en Italie; et lorsque l'Angleterre et la Hollande eurent pris cause pour Marie Thérèse et détaché la Sardaigne de la France qui fut aussi abandonnée par la Suisse, il ne nous resta d'alliance que celle de l'Espagne.

Alliance de 1743 entre es deux Cours. elles outiennent la guerre ontre toute l'Europe vec des succès divers. Idée d'une fédération Italienne.

Réduites l'une à l'autre les deux cours signèrent alors un nouveau Traité d'<u>Union</u> et d'<u>alliance perpétuelle</u> (Fontainebleau 27 Oct. 1743.). Elles s'y engagèrent à ne poser les armes que pour une paix générale, et à faire tous leurs efforts pour procurer à l'Infant D. Philippe les Duchés de Parme et de Milan. Naples et Gênes se joignirent accidentellement à cette alliance qui fut confirmée par le mariage du Dauphin avec une Infante.

La guerre changea alors d'objet: elle fut déclarée directement par la France à l'Empereur et à l'Angleterre (15 mars 1744.) et une armée Espagnole et

Française entra en Italie où les Espagnols seuls n'avaient pu se soutenir. Le Roi de France en perso[nne] entreprit la conquête des Pays-Ba[s].

Les succès des deux cours furent trè[s] balancés ; leurs armées ayant eu d'abord de brillans succès en Italie, M. d'Arge[nson] pensa à en assurer l'avantage en concluant avec la Sardaigne un trai[té] qui partageait le Milanez entre ce Prince et l'infant D. Philippe ; qui donnait de plus à l'infant Parme e[t] Plaisance, et qui en créant une fédé[ration] Italienne assurait à la fois l'indépen[dance] de l'Italie, l'expulsion des Autrichi[ens] et la renonciation de la France à tenter de nouvelles entreprises. l'Esp[agne] si facile à s'enivrer par le succès ref[usa] de ratifier le traité, et bientôt apr[ès] les armées alliées furent chassées d'[Italie] et les Autrichiens pénétrèrent en Provence. Les Français furent également chassés d'Allemagne apr[ès] de premiers avantages remportés, [...]

ils conquirent les Pays-Bas et s'y maintinrent : ils eurent aussi des succès aux Indes. Les Espagnols perdirent Portobello en Amérique, mais l'armée Anglaise fut détruite à l'attaque de Carthagène. La France avait préparé une descente en Angleterre en faveur du Prince Charles Edouard fils du prétendant : La flotte fut dispersée par les vents, comme le furent toutes celles qui furent destinées à agir en faveur de la maison de Stuart.

Louis XV poursuivait ses succès dans les Pays-Bas, mais ses victoires étaient stériles, tandisque les Anglais remportaient sur mer des avantages qui ruinaient pour longtems la marine de France et d'Espagne,[1] qu'ils achevaient de s'emparer du commerce du monde et y trouvaient des richesses qui leur

---

(1.) Un combat glorieux que les flottes française et Espagnole livrèrent devant Toulon (2 Fr.)

donnaient les moyens de solder tou
leurs alliés. L'Autriche, la hollande
l'Angleterre; la Sardaigne, opposaien
aux deux cours des forces supérieurs
35,000 Russes entraient en Allemag
pour prendre part à la guerre des
Pays-Bas. Dans cette situation Loui
XV fit des ouvertures de paix à
l'Angleterre (Août 1747.) l'Anglet
satisfaite d'avoir ruiné la marine
française les accepta, et un congr
s'ouvrit à Aix la Chapelle (Oct. 174

Négociation et paix d'Aix-la-Chapelle. Une nouvelle branche de la maison de Bourbon est établie dans le Duché de Parme. (18 Oct. 1748.)

Les Espagnols selon leur usage
portèrent aux conférence, des préte
bien peu en harmonie avec leu

1744) ne nous fut guères moins fata
qu'une défaite. La dispute pour le pr
de la gloire faillit brouiller les deux
nations; et les Espagnols pour ne pa
compromettre l'honneur acquis en c
occasion ne reparurent plus en mer.
flottes françaises restées seules vis-à-vi

situation : ils revendiquèrent Gibraltar et Minorque, Parme, Plaisance et Guastalle: mais en même tems ils ouvraient des pourparlers secrets avec l'Angleterre.

Louis XV voyait avec inquiétude le Ministère Britannique se disposer à profiter des prétentions élevées de l'Espagne pour animer la nation Anglaise et en obtenir des efforts qu'elle était très disposée à faire; il craignait aussi que l'Espagne ne conclut séparement: L'Angleterre de son côté était peu satisfaite de l'Autriche qui lui laissait porter le principal fardeau de la guerre; les cours de Londres et de Versailles pensèrent qu'il suffisait qu'elles se missent d'accord et qu'alors leurs alliés s'y mettraient forcément, et

---

des Anglais et des hollandais ne purent se soutenir.

le 30 Avril 1748, elles signèrent des préliminaires en y admettant la Holla[nde] et déclarant que ceux des alliés qui [n'y] adhéreraient pas perdraient les avan[tages] qui leur y étaient assurés, et qu'on concerterait de plus sur les moyen[s] de les y contraindre.

Cette stipulation força l'Autric[he,] l'Espagne, la Sardaigne, Gênes et Modène à accepter la paix, et le traité fut signé le 18 Octobre à Aix la chapelle.

La France ni l'Angleterre n[e] se réservaient rien de leurs conq[uêtes] mais Louis XV qui dut abandon[ner] le Prince Édouard et le faire sort[ir] de France rétablit du moins ses alliés, Gênes et Modène, dans toutes leurs possessions, et assur[a] à son beau-fils, l'Infant Don Philippe la possession des duch[és] de Parme Plaisance et Guastall[a].

L'Espagne conclut isolément plusieurs traités qui peuvent être regardés comme le complém[ent] de celui d'Aix-la-chapelle.

Si l'Autriche et la Sardaigne

furent mécontentes de la défection de l'Angleterre à Aix-la-Chapelle, l'Espagne le fut bien plus encore de celle de la France: au désavantage qu'elle croyait y trouver se joignait la confusion d'avoir été prévenue: elle était à la vérité la seule des puissances contractantes à laquelle le traité assurât une acquisition; mais outre que le nouveau Roi qui venait de succéder à Philippe V estimait beaucoup moins que son père ces sortes d'établissemens de famille, ce prince voyait avec un vif regret que la France eût confirmé à l'Angleterre la jouissance de l'assiento et du vaisseau de registre pendant les 4 années qui restaient à courir, pour faire les 30 ans stipulés à Utrecht. « Si j'eusse „ cédé sur ce point, écrivait „ Ferdinand VI à Louis XV, les Anglais

" eussent conclu avec moi, mai
" je n'ai pas voulu abandonne
" V. M. " La Majesté C. que ajou
que les privilèges accordés aux
Anglais étant une source de
contrebande et de gains pour eux
il eût été de l'avantage de la fra
et de celui de toutes les nations d
les contraindre à y renoncer.

Nous allons de suite indiq
les différents traités que
Ferdinand conclut peu de tem
après le traité d'Aix la chape
et qui en pourraient être
considérés comme le complém
ils sont également dirigés par
l'idée d'assurer son indépendan
vis-à-vis de la France et la
tranquillité de son règne.

1° Traité de limites et d'échange avec le Portugal en Amérique (13 janv. 1750.)

Poursuivant l'idée de dimin
le commerce frauduleux qui se
faisait en Amérique, Ferdinand
conclut en 1750 à l'insçu de la
France un traité avec le Portug

par le quel S. M. C. F. lui cédait la colonie du St Sacrement fondée en 1680 par les Portugais sur la rivière de la Plata, et devenue un simple entrepôt de contrebande : il céda en retour une portion des fameux établissemens des Jésuites de l'Uruguay.

Traité entre l'Espagne et l'Angleterre pour régler les affaires de commerce. (5 Oct. 1750.)

Ferdinand VI n'avait consenti à signer le traité d'Aix-la-Chapelle qu'en renvoyant à des négociations particulières entre lui et l'Angleterre, la conclusion définitive des arrangemens relatifs au commerce. Des conférences se tinrent à Madrid à ce sujet; elles amenèrent le traité du 5 Octobre 1750, par le quel l'Angleterre renonça à l'assiento et au vaisseau de registre, moyennant que ses marchandises ne paieraient en Espagne que ce qu'elles y payaient du de Charles II, avantage important, qu'elle dut à l'influence que sa légation commençait à prendre à Madrid.

Traité d'alliance entre l'Espagne, l'Autriche, la Sardaigne, les deux Siciles et Parme, pour assurer la tranquillité de l'Italie (14 Juin 1752.)

Le ressentiment que conservait Ferdinand

de notre défection le porta aussi à s'arranger directement avec l'Autriche pour assurer en Italie l'ordre de choses établi par le traité d'Aix-la-Chapelle : l'Angleterre favorisa et protégea un plan qui achevait de détacher l'Espagne de la France. Un traité d'alliance fut signé, le 14 Juin 1752, à Aranjuez avec l'Autriche et la Sardaigne. Les 3 états se garantissent mutuellement leurs possessions et stipulent la fourniture respective de 8,000 fantassins et 4,000 Cavaliers dans le cas où l'un d'eux serait attaqué : ils invitent les 2 Siciles et Parme d'adhérer à ce traité pour ce qui concerne seulement l'Italie. Les 2 Siciles et Parme qui

n'ont jamais pu se décider à adhérer au Pacte de famille et adhérèrent en effet au traité d'Aranjuez.

L'Alliance conclue à Aranj[uez] plaçait l'Italie sous l'influen[ce] immédiate de l'Autriche et de l'Espagne, à l'exclusion de la France qui avait fait tant de sacrifices pour établir dans la Péninsule les deux fils de Phil[ippe] V. Toutes les démarches que la Cour de Versailles avait faites [pour] prévenir ce traité avaient ét[é] inutiles; l'Angleterre espérait lui porter un coup plus se[nsible] encore en se faisant admettre elle même dans la nouvelle alliance. Mais M. Keene

trouva le Cabinet de Madrid, quelque favorable qu'il lui fût d'ailleurs, aussi peu disposé à se lier par de nouveaux engagemens envers l'Angleterre, qu'à reprendre, comme on le disait à Madrid, les liens de l'ancienne subordination envers la France

---

3e Époque

Alliance maritime : lutte contre l'Angleterre

1748 —— 1789.

---

ystème politique à la France par M. hoiseul s'appuie sur ance de l'Espagne doit nous aider à ndre la domination time de l'Angleterre. 6

La puissance de la maison d'Autriche étant abaissée et réduite dans de justes proportions par la perte des 2 Siciles et de Parme en Italie, de la Silésie et du C^té^ de Glatz en Allemagne, elle cessait

d'inspirer à la france les inquiét
et la jalousie qu'elle lui avait
longtems fait éprouver: et la
politique du Cabinet des Tuiler
se tournait naturellement à
assurer ses intérêts maritimes a
avoir assuré ses intérêts contine
son but devint d'arrêter le systè
d'envahissement et de dominatio
maritime que l'Angleterre sui
ouvertement depuis la fin du
dernier siècle, et que cette puiss
avait rapidement développé e
faveur des guerres continentale
dans les quelles nous nous ét
laissé engager.

Dans ce nouveau système,
l'alliance de l'Espagne ne n
était pas moins nécessaire:

de Choiseul regardait cette alliance
« comme un des points fondamentaux
« de son système politique ... comme
« la plus forte digue qu'elle pût
« opposer aux projets de ses ennemis »
(expressions employées dans les instructions
données en 1749 à M. de Vaulgrenant,
et en 1752 au Duc de Duras.)

L'Espagne n'envisageait pas sous
un jour aussi favorable son alliance
avec nous indépendamment du
ressentiment qu'elle conservait d'avoir
été abandonnée à Aix-la-Chapelle,
l'avènement de Ferdinand VI, arrivé
en 1746, avait changé la nature
de sa politique et étouffé les
principes d'attachement à la
France qui prévalaient encore sous
Philippe V.

Les dispositions interieures de Ferdinand VI et le système tracé à l'Espagne par M. de la Ensenada, assignent à la Cour de Madrid un rôle passif entre la France et l'Angleterre.

Ce n'est pas que Ferdinand VI n'[eût] au fond de son cœur un vague sentiment d'affection pour sa maison, mais il n'avait pas de volonté, et il était entièrement dominé par sa femme; cette princesse, Portugaise de naissance et habituée aux idées de subjection et d'attachement à l'Angleterre était fortifiée dans ces sentimens par les présens qu'elle recevait du mini[stre] Anglais qui prodiguait ses lucratifs bienfaits à tout ce qui exercait quel[que] influence sur L.L. M.M. C.C. Ferdin[and] n'était d'ailleurs que trop porté par son caractère à s'éloigner de toute combinaison politique, de toute alliance qui pouvait troubl[er] le repos apathique dans le quel il

avait placé son bonheur : époux privé d'enfans, il avait peu d'avenir dans l'esprit et peu de sentimens affectueux dans le cœur. L'établissement des princes de sa maison qui avait agité tout le règne de son prédécesseur lui était parfaitement indifférent et, après avoir concilié ses différends avec l'Angleterre et avec le Portugal, et s'être allié avec l'Autriche pour garantir la paix de l'Italie, il ne pensait plus qu'à rester tranquille, à économiser, et à faire quelques améliorations intérieures au moyen de la suspension du payement des intérêts des dettes de l'état.

Avec ce penchant du monarque s'accordaient les vues politiques de

son Ministre: et le M.is de la Ensenada dans un rapport qu'il lui présenta en 1751 trace ainsi le système qu'il convenait au Cabinet de Madrid d'adopter.

„ Par antipathie comme par „ intérêt les français et les Anglais „ seront toujours ennemis.„

„Il s'en suivra que les interv[alles] „ de paix seront très courts entre „ eux et que V. M. sera courtisée à „ la fois par ces 2 puissances: pa[r] „ la france qui desirera que V. M. „ unisse ses escadres avec les sien[nes] „ afin que par leur réunion les „ flottes alliées puissent avoir la „ supériorité sur celles d'Angleterre „ et par cette dernière qui verra „ dans les troupes de terre de V. M.

„ une force utile pour attaquer la
„ France du côté des Pyrennées, en
„ même tems que les Anglais et
„ leurs alliés la menaceront du côté
„ de la Flandre; ce qui lui ferait
„ perdre la supériorité qu'elle a
„ comme puissance militaire
„ en Europe. „

„ Ce cas arrivant, V. M. sera
„ l'arbitre de la paix ou de la
„ guerre: l'Angleterre se verra
„ forcée à acheter la neutralité
„ de V. M. par la restitution de
„ Gibraltar et la France par la
„ démolition de la forteresse de
„ Bellegarde bâtie à demi sur le
„ territoire Espagnol qu'elle domine,
„ et par la cession d'une partie de ses
„ privilèges sur le commerce de l'Espagne.

Tel est le système politique que le Mis de la Ensenada traçait à l'Espagne : il y joignait la nécessité de défendre en Italie les Princes Espagnols que Philippe y avait établis, mais en observant qu'il ne fallait pas que cet intérêt allât jusqu'à se laisser entraîner à une guerre ruineuse et qu'on pouvait même laisser ce soin à l'Autriche qui, toute occupée du desir de reprendre la Silésie n'avait aucun intérêt à entretenir à grands frais des troupes en Italie : enfin il insistait sur la nécessité de faire rendre à la couronne ce qui avait été usurpé sur elle en Amérique par plusieurs souverains.

Le maintien de la paix et la conservation d'une égale indépendance vis-à-vis de la France et de l'Angleterre était donc la base de ce système. Il s'en fallait de beaucoup qu'une telle attitude répondit à ce que Louis XV attendait du Roi son ~~neveu~~ cousin.

Les deux Ministres de Ferdinand VI la Ensenada et D. José Carvajal le maintinrent d'abord assez impartial entre les deux Cours de Paris et de Londres : ils étaient d'accord sur le fond du système, et dans son exécution le premier était plutôt favorable à la France, et le second l'était entièrement à l'Angleterre.

Mais lorsque la disgrâce du Mis de la Ensenada eut porté en 1754 à la tête des affaires D. Ricardo Wall, Irlandais d'origine et Ambassadeur à

Londres, tout l'équilibre fut rompu. Il se forma une véritable ligue entre le nouveau Ministre la Reine et le Ministre d'Angleterre Sir Benjamin Keene; cette ligue à la quelle se joignit d'abord l'ambassade d'Autriche, acheva de détruire à Madrid tout ce qui y restait de souvenirs et d'influence française, et M. Keene prenant une influence principale jusque dans l'administration intérieure du pays, parvint selon la maxime constante des Anglais à faire suspendre le cours des travaux que la Ensenada avait entrepris pour relever la marine; une partie des fonds qui y étaient destinés furent consacrés à l'armée de terre: on voyait se reproduire à Madrid ce même système qui causa la

La France attaquée inopinément par l'Angleterre a en vain recours à Ferdinand VI : flatté par les deux nations ce monarque resté dans une neutralité qu'il se figure le rendre l'arbitre de l'Europe.

ruine de la Hollande : selon que l'Angleterre ou la France reprenait de l'ascendant, on négligeait tour à tour la marine ou l'armée de terre.

Une fois que l'Angleterre eut ainsi assuré son empire à Madrid[1] et la neutralité de l'Espagne, elle marcha plus ouvertement à l'accomplissement de son système d'élever sa puissance sur les débris des flottes de toute l'Europe, et de dominer le monde par la prépondérance de sa marine.

Depuis l'avènement de Guillaume au trône, ce projet avait été suivi avec plus de suite, et l'Angleterre qui, sous

(1) Ferdinand VI donna lui même à S. B. Keene l'assurance de cette neutralité, lui disant que pour être bon Espagnol il fallait être bon Anglais et appuyant une maxime aussi extraordinaire dans sa bouche de la citation de ce proverbe : Con todos los reynos guerra y paz con la Inglaterra (dépêche de M. Keene) voilà où en était venu l'attachement

sous son prédécesseur s'était unie à la France pour abaisser la marine hollan[daise] avait tourné toute son attention, sous ce prince, à abattre de concert avec la hollande, la marine de la France, qui seule pouvait encore lui disputer l'empire des mers: alors la rivalité des deux nations, interrompue depuis deux siècles par les troubles intérieurs de l'Angleterre et par nos guerres avec l'Espagne et l'empire avait repris avec une vigueur nouvelle. Le Combat de la Hogue avait livré la supériorité à l'Angleterre, et dans la guerre de succession, la France n'avait plus combattu que par ses Corsaires. Un[ie] intimement dans cette guerre avec les Etats Généraux, l'Angleterre avait

---

du Roi d'Espagne pour sa maison et pour la France.

fait servir son alliance même à la ruine de la Marine Hollandaise ; en dirigeant habilement toute leur attention vers l'armée de terre, et se chargeant elle-même de la guerre maritime. Depuis long-tems l'indolence du dernier souverain de la maison d'Autriche regnant à Madrid avait laissé dépérir la marine Espagnole ; Venise avait perdu toute espèce de vigueur, et Gênes n'avait plus de marine. L'Angleterre était donc enfin en possession de cette préponderance objet constant de sa politique.

Cependant la France dont l'attention avait été longtems distraite des projets de l'Angleterre par ses intérêts d'Allemagne et d'Italie, satisfaite enfin de voir la maison

d'Autriche remplacée en Espagne par des Princes Français, dépouillée en Italie des deux Siciles, et de Parme et en Allemagne de la Silésie commençait à son tour à reporter vers la mer son attention, à comprendre de quel poids la puissance maritime, le commerce les richesses qu'il produit devaient être dans les destinées des nations, à regarder l'Angleterre comme l'ennemi principal vers le quel il convenait de diriger ses efforts. Le Ministère Britannique ne tarda pas à remarquer la révolution qui s'opérait dans le système du Cabinet des Thuileries. La France avait de grandes ressources financières, un commerce étendu, de riches colonies

Plus d'une fois déja on avait vu ce pays se relever par des mouvemens spontanés dont la vigueur avait effrayé le monde.. Le Cabinet Anglais résolut de profiter du moment où il se croyait assuré de l'inactivité de l'Espagne pour achever d'écraser la marine française avant qu'elle se fut remise en état de rentrer en lutte avec lui et pour enlever à la France avec ses colonies et son commerce, les élémens de sa puissance maritime.

La modération et la faiblesse que les premières insultes des Anglais trouvèrent dans le Gouvernement augmenta sans mesure leur audace; ils envahirent sur nous au Canada et aux Indes: enfin ils se saisirent

au sein de la paix de 300 bâtimen
de commerce et de 10,000 de nos
matelots. Notre marine était
à moitié détruite quand Louis X
se décida enfin à répondre à tan
d'attaques; il dirigea inopinémen
une expédition contre Mahon
que le Duc de Richelieu conquit
en peu de jours et la guerre fut
alors déclarée (Juin 1756) Louis XV
offrit à Ferdinand s'il voulait s'y
joindre de lui céder la forteresse d
Mahon.

Le refus que fit Ferdinand n'arrêta
pas le cours des premiers avantages de la
France, et l'Angleterre effrayée offrit à
son tour à l'Espagne la restitution
Gibraltar si elle voulait se réunir à
elle: mais une alliance qui eût pu

être utile, contenue dans de justes bornes, et que des passions individuelles détournèrent bientôt de son objet primitif vint changer la face des affaires en entrainant la France dans une guerre Continentale. Bientôt la guerre maritime, qui était la véritable guerre fut négligée; les hommes et l'Argent tout fut sacrifié à la guerre de terre qui ne se faisait qu'au profit de Marie-Thérèse; et l'Angleterre tombant alors avec tout le poids de sa puissance sur la marine française ainsi abandonnée de son propre Gouvernement, lui fit éprouver une suite de désastres dont rien n'annonçait devoir arrêter le déplorable cours.

Dans cette extrémité Louis XV tourna les yeux vers le Roi son parent.

Ferdinand recherché et flatté à la fois par la France et par l'Angleterre se considéra alors comme l'arbitre de l'Europe, et c'est encore le rôle que les historiens Espagnols lui prêtent en parlant de cette époque où l'Angleterre marchait rapidement à la destruction de la marine Espagnole, et peut-être à la conquête de l'Amérique, à travers la destruction de la marine française.

C'est ce que le Cabinet des Thuileries représentait vivement à l'indolent monarque; mais rien ne le trouvait tirer d'un système si bien d'accord avec son humeur et avec les disposit de son esprit, et agréable à la nation qui ne pouvait pardonner à Philippe V les dépenses où il l'avait entrainée pour soutenir les intérêts de famille.

La fougue militaire du duc de Duras venait sans cesse se briser contre l'expérience des hommes et des choses qui distinguait M. Keene. L'Ambassadeur s'imagina tout changer en découvrant à Ferdinand que son Ministre Wall était vendu à l'Angleterre, cette démarche n'eut de succès que de faire demander son propre rappel par la Cour de Madrid.

Le Mis d'Aubeterre vint ensuite il sentit la nécessité de plus de réserve. Son attitude plus modeste affaiblit la prévention nationale qui présentait toujours la France comme voulant dominer et humilier l'Espagne. Il essaya aussi des moyens d'argent qui réussissaient

si bien aux Anglais : le plus difficile n'était pas de faire accepter : la Reine elle-même reçut de la meilleure grâce un très beau meuble de bois précieux ; mais tout en restait là : nos affaires n'avançaient pas, et la compassion que l'on commençait à nous montrer n'amenait encore aucun résultat.

Louis XV essaya les derniers moyens en s'adressant directement au Roi son cousin : il écrivit 3 lettres : la première resta sans réponse : la seconde ne reçut qu'une réponse froide et insignifiante : à la lecture de la 3e qui peignait vivement les malheurs de la France et sollicitait un prêt de 35 millions de francs, le Roi pleura .... il ordonna des armem

La Reine laissa passer ce mouvement de sensibilité et Ferdinand répondit : » qu'il eût su gré à son cousin de lui » épargner la douloureuse peinture » de maux auxquels il ne pouvait » rien, et que pour l'emprunt il le » seconderait autant qu'il le pourrait ». Tout se réduisit à un prêt de 6,000,000# que la Compagnie Espagnole des Indes fit à celle de France.

La Reine mourut (27 Août 1758). Sa mort ranima nos espérances ; mais Ferdinand tomba alors dans une sombre langueur qui ne lui permettait de rien faire : cependant l'étendue des revers de la France rendait la marine Anglaise menaçante pour l'Espagne ; l'Angleterre insultait déja avec dédain cette puissance dont

elle appréciait la faiblesse et méprisait le repos; elle envahit même son territoire dans le Golfe Darien; les Ministres Espagn. dont la réserve et la circonspection de M. D'Aubeterre avait écarté les défiances commençaient à prendre sur eux de faire des armemens quand ferdinand mourut le 10 Août 1759.

Si la mémoire de ce prince est restée honorée en Espagne, on le doit surtout attribuer à ce qu'à aucune époque, la Cour de Madrid ne se montra plus indépendante de celle de Versailles. la nation ne prévoyait pas tous les maux que l'affaiblissement de notre marine devait entrainer [illegible]

elle, et elle se sentait flattée d'être soustraite à une dépendance insupportable à son orgueil. Le repos où il maintint l'Espagne ne fut pas sans quelques avantages : les finances et surtout la marine reçurent d'importantes améliorations, mais la nation Espagnole a besoin d'être tenue en haleine et de se sentir gouvernée ; elle avait repris de la vigueur sous Philippe V elle retomba sous Ferdinand dans un état de désordre et de faiblesse dont nous allons bientôt voir les tristes effets.

vènement de Charles III au trône d'Espagne. 1759.

Par la mort de Ferdinand VI la couronne passait à son frère le Roi de Naples. Ce prince prit le nom de Charles III. Son avènemen

au trône, prévu par le traité d'Aix-la-Chapelle devait donne la couronne de Naples à l'Infan Don Philippe Duc de Parme; Parm à l'Autriche et Plaisance à la Sardaigne. Charles par l'appui de la France parvint à assurer la couronne des Deux-Siciles à son troisième fils, Ferdinand et à conserver les Duchés de Parme et Plaisance à l'Infant D. Philippe (Traité avec l'Impératrice, 3 Octob Après cet accord qui laissait un couronne à sa maison, il s'embarqua pour l'Espagne.

Charles III s'était déja fait connaître avantageusement sur le trône des 2 Siciles; il avait de la fermeté dans le caractère, de

l'application, de l'activité, une âme droite, et une véritable affection pour le chef de sa maison. Malgré les intrigues de Wall qu'il garda d'abord pour ministre et malgré le crédit d'une Reine Portugaise (1) il ordonna à son arrivée de faire armer 40 vaisseaux de ligne et, d'après le caractère Espagnol, il ne parlait de rien moins que de faire immédiatement une descente en Angleterre : Louis XV songea à mettre à profit cette bonne volonté, il lui demanda un prêt de 20 millions, "faute desquels, ajoutait le Duc de "Choiseul, la monarchie française

Charles III avoit epousé une princesse de la maison de Saxe.

(1) La reine femme de Charles III annonçait devoir exercer de l'influence, mais elle mourut dès 1760 : elle s'entendait avec Wall que Charles avait gardé comme Ministre, peut être pour ne pas céder sur ce point à nos représentations, car il savait que Wall avait confié ses secrets aux Anglais.

" était au moment de périr" et l'eng
à offrir sa médiation: Charles
refusa le prêt mais accorda sa
médiation: la France ne désirait
pas l'entrainer plus loin; il
semblait alors au Duc de Choiseu
que la guerre ruinerait l'Espagn
sans nous sauver, (Lettre à l'Amb. d
Madrid.) mais il perdit bientôt de
vue cette sage idée pour lier à
la fois deux négociations: l'une
avec l'Espagne pour l'entrainer
à la guerre et l'autre avec
l'Angleterre pour en obtenir la
paix.

Il présentait d'un côté à
Charles III les dangers qu'il
courait lui même par les succ
des Anglais; il lui montrait

l'Angleterre ruinant l'Espagne par la contrebande, s'approchant déja de ses colonies; et rejetant avec dédain sa médiation; il opposait à ce tableau la perspective — flatteuse de la conquête du Portugal qui forçait l'Angleterre à rendre ses conquêtes et changeait la face des choses.

Il montrait en même tems à l'Angleterre l'Espagne prête à joindre ses flottes aux débris de nos escadres et à renouveller la guerre.

Cet aspect était peu propre à — intimider l'inflexible Pitt: il avait mieux mesuré que nous la faiblesse de l'Espagne, et loin de craindre ses attaques, il voulait aller au devant; il excitait encore

l'esprit de rapine déja si ardent du peuple Anglais, et il lui montrait la riche proie qu'éta le Mexique et le Perou; mais l'avènement de Georges III avait amené aux affaires un rival d Pitt, Lord Bute, qui faisait ress l'énormité des impôts et les charg que la guerre imposait, et Pitt consentit à la paix en même tems que Charles III consentit prendre part à la guerre.

Pacte de famille 15 aout 1761.

Le Duc de Choiseul, embarr de ce double succès se décida pour la guerre et espéra chan la fortune en signant le pa de famille (15 Août 1760.)

Le pacte de famille repos tout entier sur cette idée: ne

faire qu'une seule nation des deux nations Espagnole et française; cette idée était mise à exécution par l'adoption de deux principes: l'un politique qui rendait toutes les guerres offensives et défensives communes aux deux peuples; l'autre commercial qui assurait réciproquement le traitement national à la navigation, au commerce, aux sujets des deux états. (1)

Le même jour que fut signé le pacte de famille, Charles III signa une convention par laquelle il s'engageait à prendre part à la guerre contre l'Angleterre: aussitôt le Duc de Choiseul rompit les

---

(1) Le pacte de famille était destiné à unir dans une étroite alliance toutes les branches de la maison de Bourbon: mais le Roi des deux-siciles et le Duc de Parme refusèrent d'y accéder.

L'Espagne se joint à la France contre l'Angleterre. désastres des deux alliés. 1761-- 1762.

négociations ouvertes à Londres, en rejetant sur l'Angleterre le tort de la continuation de la guerre.

Si le pacte de famille eût précédé la guerre, la réunion des marines Espagnole et française eût pu en imposer à la marine Anglaise; l'Espagne en entrant en lice lorsque la marine française était hors de combat, ne pouvait faire qu'ajouter ses désastres aux nôtres. Le Duc de Choiseul dût le reconnaître de nouveau; cette conviction ne contribua pas moins que la défection de la Suède, l'épuisement de l'Impératrice, le desir de cette princesse de se retirer de la guerre, l'alliance de la Russie avec la Prusse, à le ramener, peu de tems après la conclusion de l'alliance

avec l'Espagne, au desir de faire la paix; mais il éprouva alors combien dans ces sortes de circonstances il est incommode d'avoir les Espagnols pour alliés.

Charles III avait envoyé ses troupes en Portugal, où elles avaient rencontré une nation encore plus avancée dans l'épuisement et l'anarchie que ne l'était l'Espagne au sortir du règne de Ferdinand; aussi malgré leurs lenteurs et leur indiscipline ces troupes avaient fait d'assez grands progrès, et Charles se flattait de l'idée de conquérir le Portugal.

Cependant les conférences s'étaient rouvertes à Paris: il n'y eût moyen d'y attirer Charles III qu'en lui persuadant que c'était le développement de ses forces qui forçait l'Angleterre à

desirer la paix;* ils étaient tombés d'accord sur les conditions avec ceux de France; la résistance des plénipo. Espagnols apporta un retard bien fatal: les Ministres Anglais eux-m. donnèrent avis qu'une expédition se préparait contre Cuba, et qu'après son succès ils devraient hausser le prétentions. Charles répondit qu'il desirait que Cuba fut attaquée, pour relever l'honneur des deux Couronnes. Les avis que l'on avait à Madrid sur l'état de cette île étaient faux. Il n'y avait aucun moyen de défense; Cuba fut attaquée et conquise sans résistance: les Ang

* Pitt avait quitté les affaires le 6 Octobre 1761; les nouveaux Ministres voulaient sincèrement la paix.

y firent un butin de 100 millions de francs, y prirent 14 vaisseaux de ligne et 14 frégates; ils s'emparèrent aussi des Philippines et pillèrent Manille.

Paix de Paris. Pertes des deux alliés. 10 fer 1763.

Charles reconnut enfin qu'on l'avait trompé sur l'état de ses possessions: il consentit à la paix, mais pour recouvrer Cuba il dut céder les Florides. Afin de le déterminer à ce sacrifice et de l'en dédommager à la fois, la France lui offrit à lui-même la Louisiane; il l'accepta après quelques hésitations et avec une juste admiration d'un procédé aussi généreux, aussi peu usité entre des alliés. Les préliminaires furent signés le 3 novembre 1762, et la paix conclue le 10 fevrier suivant.

l'Espagne dut céder formellement
aux Anglais le droit de couper
du bois sur la côte d'honduras:
elle leur abandonna les florides
mais cette perte était compensée
par l'acquisition de la Louisiane
Les pertes de la france furent plus
considérables. Depuis les traités qui
suivirent les journées désastreuses
de Pavie et de St Quentin, elle
n'avait jamais fait de tels
sacrifices: elle perdit l'Acadie, le
Canada×, les Grenadines et le Sénégal
mais en conservant St Domingue
et la Pêche de terre-Neuve, les
sources de sa prospérité n'étaient
pas taries, et les deux alliés, instruits
par le malheur, profitèrent du
moins de l'expérience qu'ils venaient

× le cap breton la Louisiane la Grenade

Efforts des deux Cours alliées pour relever leur marine, leur navigation marchande et leur commerce pendant les 16 années de paix qui suivent le traité de 1763.

1763 - 1779.

de faire et se préparèrent à une nouvelle lutte.

L'Union intime formée entre la France et l'Espagne dans la guerre de Sept ans avait été suivie de grands désastres; mais les deux alliés avaient reconnu qu'il ne fallait pas en attribuer la faute à cette union en elle-même, mais aux circonstances dans lesquelles elle avait été formée; ils ne pensèrent plus qu'à profiter de la force que leur promettait leur alliance, et l'on voit M. de Choiseul, qui venait d'essayer d'un nouveau système fédératif avec l'Autriche, établir

ainsi (dans un mémoire présenté au Roi en 1765.) les bases du système politique de la France :

"Alliance stable et fondamentale avec l'Espagne ; alliance précaire et surveillance envers l'Autriche, qui, si elle détruisait la Prusse, reporterait son ambition contre l'Italie et la France ; alliance d'honneur avec la Suède ; abandon du Danemarc subjugué par l'Angleterre ; influence à la Cour de Turin ; remplacemens des subsides permanens par des subsides temporaires donnés en Allemagne aux Princes qui nous serviront : inimitié éternelle de l'Angleterre qui aspire à la domination des mers et à la destruction du commerce de toutes les Nations....." Et "quant à l'Espagne en particulier, ajoute Mr. de Choiseul, "même dans la dernière guerre, ses "désastres qui ont diminué les nôtres, son "expédition en Portugal et l'expédition de

"Anglais contre la Havane qui a remplacé celle qu'ils
"comptaient faire contre St Domingue, nous ont été utiles.
"Que nous perdions cet Allié et personne n'aura plus
"de confiance en nous. Si l'Espagne faisait la guerre à
"l'Angleterre, il faudrait nous joindre à elle : je porte
"jusqu'à ce malheur mes idées des ménagemens nécessaires
"pour maintenir l'union entre les deux couronnes."

Les Cours de Versailles et de Madrid égalemen[t] pénétrées de la nécessité de se mettre en état de résister à l'Angleterre, travaillèrent avec activité, aussitôt que [la] paix fut conclue, à relever leur marine : celle de la France qui était alors réduite à 44. vaisseaux, bons et mauvais, et 10. frégates fut reportée en trois ans de tems (selon ce même mémoire au Roi de Mr de Choiseul,) à 63. vaisseaux de ligne et 31. frégates. Charles III. ne fit pas de moindres efforts ; sa mar[ine] était réduite à 37. vaisseaux de ligne et 30. frégates, dans l'espace de trois ans, il fit construire 18. vaiss[eaux] de ligne ; et, en 1778., l'Espagne avait 67. vaisseaux de ligne et 32. frégates ; et la France 80. vaisseaux

de ligne: (1.) on est étonné de la grandeur de tels résultats,

---

Pendant le cours du 18e Siècle, on regarda trois fois la marine Française comme entièrement détruite et hors d'état de se relever jamais; après la guerre de la succession, après celle de 1748., où il ne nous restait plus, dit Voltaire, qu'un seul vaisseau capable de tenir la mer, et dans celle de sept ans où le ministre Berryer fit livrer à des particuliers le peu de vaisseaux qui restaient et vendre les magasins de la marine, "par la raison", disait-il, "que n'ayant plus de vaisseaux nous n'avions plus besoin de munitions"; en voyant notre marine sortir de telles extrémités on conçoit l'espoir qu'elle puisse recouvrer encore son ancienne importance. La paix de 1814. nous a laissé 44. vaisseaux de ligne, 29. frégates et 3. corvettes: mais notre marine ne s'est pas relevée avec la même vigueur que dans ces tems dont la foiblesse est si décriée; et en 10. ans, elle n'acquit de plus, que 5. vaisseaux de ligne, 2. frégates et 7. corvettes. Il semblait que l'extrême

de la vigueur et des ressources qu'ils montrent dans la Fran

---

prépondérance de la marine Anglaise et la destruction de la marine espagnole nous eut ôté encore une fois jusqu'à l'idée de reprendre jamais notre rang de puissance maritime. Cependant l'existence des Etats-Unis et le rapprochement de la Russie de l'Europe nous offrent aujourd'hui des renforts égaux en nombre, supérieurs en vigueur à ceux que l'Espagne nous présentait en 1789; même dans son état de foiblesse actuelle, notre marine réunie à celle de ces deux Etats opposerait encore à l'Angleterre 110. vaisseaux de ligne et 80. frégates. On dira plus tard les secours que nous trouverions sous ce rapport de la part de l'Espagne elle-même: On se bornera ici à citer l'opinion que émettait alors Mr d'Ossun: que l'Espagne pouvait en déployant tous ses moyens armer 90. vaisseaux de guerre et 30. frégates, et la France 110. vaisseaux de guerre et 40. frégates, comme elle l'avait fait en 1692.

---

et surtout dans l'Espagne. Mr. de Choiseul et Charles III. mettaient à cet objet toute l'activité de leur esprit. "la marine, disait Mr. de Choiseul, opérera le salut du Royaume ou sa décadence." Cette idée le rattachait plus intimement à l'Espagne qui, seule, pouvait nous mettre en état d'opposer des forces égales à l'attaque de la marine anglaise; et il saisit avec empressemt. l'occasion de renforcer la puissance des deux Etats dans la méditerranée, en obtenant de la république de Gênes la cession de la Corse, île importante par sa position et convoitée par les anglais. (1768.)

Aux efforts que font les deux Puissances alliées pour rétablir leur marine militaire, se joignent à cette époque ceux qu'elles font pour ranimer leur marine marchande et leur commerce où elles trouvaient les élémens de leur puissance maritime, les matelots et l'argent. Mais ici la même harmonie ne règne pas également dans leurs mesures. Lorsque Charles III. s'efforce de restreindre la contrebande que les anglais font en Amérique, de réprimer leurs envahissemens sur la baie de

honduras, d'étendre le commerce régulier de l'Espagne avec ses possessions d'outremer en le livrant à la concurrence de tous ses sujets, Louis XV. le seconde de ses vœux et l'assiste de ses conseils; mais l'aspect des choses change entièrement quand Charles III. entreprend de détruire, de sa seule autorité, les privilèges assurés en Espagne au commerce étranger par des traités solemnels; alors les intérêts de la France et ceux de l'Angleterre deviennent communs, et les Légations de France et d'Angleterre essayent, de concert, par leurs vives mais inutiles réclamations d'arrêter l'aveugle persévérance de la Secrétairerie des Finances de Madrid à poursuivre ce qu'elle appelle être son intérêt, au mépris de ses engagemens les plus solemnels.

Discussions pour la limitation des frontières à St. Domingue et dans les Pyrénées.

A ces tristes discussions sur les affaires de commerce il faut ajouter celles qui s'élèvent alors entre les deux Etats pour la délimitation de leurs frontières dans les Pyrénées et à St. Domingue. La mauvaise foi, l'obstination, la violence que les

Espagnols apportent également dans ces questions et dans toutes celles, en général, qui demandent l'intervention d'un grand nombre d'agens, indiquent que l'ancienne inimitié contre nous n'est pas encore éteinte dans cette nation tenace et vindicative. Ce sont les Espagnols qui bravent, qui menacent, qui envahissent; le gouvernement français leur oppose la modération et la bonne foi: il s'est résigné aux inconvéniens de leur caractère; il le ménage dans ses écarts les plus extraordinaires pour ne pas compromettre de plus grands intérêts.

Quand Ferdinand le Catholique avait envahi une partie de la Navarre, l'état de guerre avait laissé sans habitans un terrain intermédiaire (les Aldudes) que Louis XIII. et Philippe III. étaient convenus, 100. ans plus tard, de laisser inoccupé: (1613.) les espagnols avaient rompu cet engagement et s'y étaient établis: les Français alors avaient suivi cet exemple, et il en était résulté des collisions fréquentes, des combats même et des excursions armées entre les habitans des deux

frontières. Charles III. et Louis XV. ouvrirent des négoci[ations]
pour faire cesser cette petite guerre: les prétentions de[s]
espagnols furent excessives; ils ne prétendaient à rien
moins qu'à toute la vallée; il fut longtems impossi[ble]
de rien régler, pas plus sur cette frontière que sur
celle de St. Dominique. (1.)

---

(1) Les frontières des Pyrénées, tracées généralement à l'avantage des Espagnols, attestent la supériorité qu'ils avaient anciennement sur nous. Les points contestés sont en allant de l'Ouest à l'Est: la navigation de la Bidassoa, le territoire des Aduldes et du val Carlos, la vallée d'Aran, le cours de la Reuss, celui de Lluvia, le partage de la Cerdagne. En 1825, M. de Boislecomte reçut l'ordre de profiter de la présence de nos troupes en Espagne pour faire procéder au réglement définitif des frontières: mais Mr. de Zea repoussa cette propositi[on] en alléguant qu'il serait impossible d'ôter de la tête des Espagnols que nous ne profitions de l'occupa[tion] militaire que pour usurper leur territoire.

Union et bonne intelligence entre les deux Cours pendant la paix de 1763. à 1779.
Déférences et ménagemens de la France.

Les difficultés que l'Espagne éleva dans ces trois questions forment un contraste singulier avec l'entente parfaite qui régna généralement entre les deux Cours sur les intérêts politiques; jamais union, jamais confiance ne fut plus entière: il semblait que les deux Rois eussent mis en commun leur gloire et leurs intérêts; ils se communiquaient dans des lettres intimes et confidentielles leurs idées et sur la politique extérieure et sur l'administration intérieure de leurs Etats; et Mr. de Choiseul se vantait de diriger plus sûrement le cabinet de Madrid que celui de Paris.

Louis XV. instruit des ménagemens que le caractère espagnol exigeait, avait soin d'écarter toute idée de supériorité dans ses rapports avec Charles III. et dans plusieurs affaires importantes dont on doit parler maintenant, dans celles du Duc de Parme, des deux conclaves et de l'expulsion des Jésuites, il se laissa guider par S. M. C. et

soumit la conduite de son ambassadeur à Rome à celle de l'Ambassadeur d'Espagne.

On va voir de quelle utilité cette intime union a été aux deux Rois dans leurs rapports avec les Puissances étrangères, pendant la paix de 1763. à 1779.

Les 2. Cours obtiennent du Roi de Sardaigne son désistement à la reversion immédiate de Plaisance. 1763.

Charles III. avait obtenu de l'Impératrice qu'elle renonçât à faire valoir ses droits de reversion sur le Duché de Parme (1659.). Il fallait obtenir la même renonciation de la part du Roi de Sardaigne pour le Duché de Plaisance: la convention du 10. Juin 1763. borna le cas de reversion à l'extinction de la postérité mâle de l'Infant D. Philippe. Les Deux Cours payèrent cette concession par une somme de 8,200,000.tt à partager de moitié.

Les anglais s'emparent des îles Malouines. La France appuye l'Espagne et parvient à prévenir une guerre. 1764. à 1771.

La vaste étendue des possessions de S. M. C., dans les 4. parties du monde, l'exposait

à des querelles fréquentes que le pacte de famille devait nous rendre communes ; c'en était un des inconvéniens ; nous nous donnions quelquefois l'inutile satisfaction de le représenter aux espagnols ; ils répondaient en nous représentant les intérêts compliqués et par conséquent les sujets fréquents de dispute que nous donnait à nous-mêmes notre position centrale en Europe : et il est juste de faire observer que cette situation est restée la même de notre côté tandis que celle de l'Espagne s'est beaucoup simplifiée par la perte de ses colonies : quoiqu'il en soit, les intérêts de ces colonies menacèrent alors d'entraîner la France dans une nouvelle guerre.

Les Anglais désiraient, depuis longtems, un point de relâche où leurs bâtimens qui naviguaient dans la mer du Sud pussent se reposer. Les îles Malouines ou Falkland leur offraient cet avantage ; ils n'hésitèrent pas à s'en emparer (1764.), sous prétexte que les Espagnols n'y avaient d'établissement que dans une seule ; l'Espagne réclama : Lord Buckingham répondit fièrement : " La France et

"l'Espagne sont maîtresses du continent; l'Angleterre est
"maîtresse des mers." Charles invoqua notre appui.

A peine au sortir d'une guerre désastreuse
nous étions peu en état de prêter à l'Espagne une
assistance bien efficace: elle était elle-même bien peu
à même de soutenir une guerre: c'est ce que nous
représentâmes à S. M. C. en lui accordant toutefois
l'appui qu'elle demandait. Elle n'en poursuivit
pas moins ses réclamations. Charles III. envoya
reconnaître les îles Falkland; et le bâtiment qu'il
chargea de cette mission les trouvant occupées fut
à Buenos-Ayres et en revint avec des forces qui
chassèrent les anglais (1770).

Toute l'Angleterre se souleva à cette nouvelle
Charles III. se laissait peu intimider; il représentait
que l'Angleterre était embarassée de ses querelles
avec ses colonies: il s'appuyait de l'aveu que
Lord North avait fait dans l'ivresse qu'elle n'était
pas en état de faire la guerre.... Louis XV.
était alors absorbé par ses querelles avec ses
parlemens; ses finances étaient dans un état

bien plus mauvais que celui des finances de S. M. C.; il cédait involontairement au besoin de repos qui se faisait sentir à lui après les agitations d'un long Règne. Loin d'être disposé à soutenir le coup hardi que Charles III. avait fait, le soupçon qu'il eut que son ministre avait encouragé secrètement le Monarque Espagnol contribua puissamment à la disgrâce du Duc de Choiseul. (24. Décembre 1770) Charles convaincu par cette mesure qu'il n'avait aucun secours à attendre de la France, se décida à remettre les îles Falkland à S. M. B.que sans préjuger des droits existans, et sous l'engagem.t verbal que "les Anglais ayant obtenu cette première satisfaction les restitueraient plus tard à l'Espagne" (1771. Cet engagement n'ayant pas été consigné par écrit, l'Angleterre le regarda comme non existant, et conserva les îles Falkland qu'elle occupe encore aujourd'hui.

appui que la France prête à l'Espagne dans ses démêlés avec le Portugal 1765-1777.

L'union qui existait entre les deux Etats eut des résultats plus efficaces dans les querelles de l'Espagne avec le Portugal, en Amérique.

Appui que la France prête à l'Espagne dans ses démêlés avec le Portugal. (1765. 1777.)

L'Espagne avait dû confirmer aux Portugais, en 1681. et 1713. la possession de la Colonie du St Sacrement fondée par eux sur la rivière de la Plata; elle l'avait recouvrée en 1750, mais rétrocédée en 1761.; et après l'avoir conquise l'année suivante, elle s'était engagée, à la paix de 1763., de la restituer au Portugal.

Lorsqu'il s'agit d'en faire la remise, la Cour de Lisbonne réclama impérieusement quelques îles voisines qu'elle prétendait en dépendre. Charles consulta Louis sur la réponse qu'il devait faire; Louis XV. lui conseilla de ne rien céder de ses droits en l'assurant qu'il le soutiendrait, s'il en était besoin, contre le Portugal et même contre l'Angleterre. Charles garda donc les îles contestées et le Portugal se désista de ses réclamations. (1766.)

Deux ans après, le Duc de Choiseul, qui avait été frappé de l'idée du mal que les vaisseaux anglais pouvaient faire des ports de Portugal, au commerce de la France et de l'Espagne profita de l'inquiétude que l'établissement des anglais dans les Falkland donnait à la Cour de

Lisbonne et du contraste qu'offrait le désintéressement de la France envers l'Espagne avec les onéreuses réclamations de l'Angleterre envers le Portugal au sujet des secours fournis dans la dernière guerre. En relevant ces circonstances, il essaya d'entraîner le Portugal dans l'alliance des deux monarchies; il ne demandait à la Cour de Lisbonne que de fermer ses ports, en tems de guerre, à toutes les Puissances belligérantes. Mr. d'Oeiras n'osa s'allier aux ennemis naturels de l'Angleterre, quelque pesant que lui parut d'ailleurs le joug britannique.

Les querelles entre l'Espagne et le Portugal se renouvelèrent en 1775 et toujours pour leurs possessions d'Amérique. La France soutint hautement l'Espagne, tandis que l'Angleterre embarrassée de ses querelles avec ses colonies donna tort au Portugal et le pressa de céder; cependant le Mis. de Pombal n'en attaqua pas moins les espagnols, persuadé que l'Angleterre ne pourrait jamais sérieusement l'abandonner; il n'en fut pas ainsi: l'Angleterre abandonna en effet le Portugal, et

Charles qui s'était conduit dans cette affaire avec autant de dignité que de modération contraignit le Portugal à plier.

Le Portugal cède à l'Espagne la colonie du St. Sacrement, Annobon et Fernando-Po. (1777-1778)

Le traité de St. Ildefonse (1er Octobre 1777) rendit à l'Espagne la colonie du St. Sacrement et S. M. C. ne restitua au Brésil l'île de Ste. Catherine que sous la condition de n'y recevoir, en tems de paix ni de guerre, aucun bâtiment de guerre ou de commerce appartenant à une nation étrangère. Par cette double stipulation l'Espagne détruisit deux des plus grandes facilités qu'eussent les anglais pour faire la contrebande avec ses colonies.

L'année suivante un traité d'amitié de garantie et de commerce ajouta à ces cessions celle des îles Annobon et Fernando-del-Pô, en Afrique, échangées contre des terrains assez étendus sur les rives de l'Uraguai (traité du Pardo, 1er Mars 1778).

Union étroite qui s'établit entre l'Espagne et le Portugal.

La France tout en voyant avec plaisir la supériorité qu'elle même avait contribué à procurer à l'Espagne dans cette affaire, lui reprocha d'avoir

conclu ce dernier traité sans lui en faire part; elle n'en profita pas moins de la liberté d'y accéder que S. M. C. s'était crue forcée de lui réserver ce qui la fit participer à Lisbonne aux privilèges des nations les plus favorisées, (15 juillet 1783.) La France espérait que l'union qui s'établissait entre les Cours de Lisbonne et de Madrid soustrairait la première à la domination absolue de l'Angleterre: Charles III. expliqua ainsi à son conseil l'objet de cette intimité:

"Le traité que j'ai conclu avec le Portugal et
" les bons rapports où je me maintiens à son égard
" empêcheront, en tems de guerre, ce pays de devenir
" le réceptacle des forbans qui désolaient notre
" commerce.... En attendant que le Portugal
" s'incorpore à l'Espagne par droit de succession,
" nous devons multiplier les mariages entre les
" deux maisons: ces mariages augmentent nos
" droits à la succession, fortifient l'amitié entre
" les deux familles royales, et empêchent que les
" Princesses Portugaises ne portent des droits dans

"une autre maison que la nôtre." Ce que Charles III. ajoute peut trouver aussi une utile application dans nos rapports avec l'Espagne: "les condescendances que l'on "a pour une Puissance plus foibles n'entraînent pas "les inconvéniens, les sujétions et les dangers attachés "à celles que l'on a pour une grande Puissance; et "nous pouvons bien souffrir les petites ébulitions de "l'orgueil portugais."

Les Espagnols se plaignent de la France à l'occasion de leurs différends avec Alger. (1775.)

Si la nouvelle intimité qui s'établissait entre l'Espagne et le Portugal inspirait quelque ombrage à la Cour de Versailles, S. M. C. de son côté croyait avoir eu un sujet de se plaindre de la France dans une circonstance qui l'intéressait vivement.

Charles III. résolu d'extirper dans sa racine le mal que les Algériens fesaient à ses sujets, prépara contre eux, en 1775., une puissante expédition pour s'emparer de leur ville et s'y établir: il ne croyait pas que le gouvernement Français eut ou crut avoir intérêt à la destruction

d'Alger; il lui fit un mystère de son projet; mais il ne réussit pas à le cacher aux anglais; et ceux-ci se hâtèrent d'envoyer à Alger des officiers et de l'artillerie. L'expédition échoua, et Charles fit à la France un grief de ce que plusieurs négocians de Marseille, par suite de contrats particuliers, avaient fait passer du blé à Alger: ces reproches n'avaient pas de fondement. L'Espagne cependant n'écouta pas nos explications et reçut avec la plus parfaite indifférence nos avis et nos offres de service pour la réconciliation avec les Algériens; et lorsque, plus tard, elle accepta notre médiation envers la Porte et les Algériens, elle ne tarda pas à nous accuser de mettre nous-mêmes des obstacles à la réconciliation, pour conserver à nos bâtimens les profits qu'ils fesaient en se chargeant des transports de marchandises de l'un à l'autre Royaume, tandis que les bâtimens espagnols étaient retenus dans leurs ports, par la crainte des Corsaires.

L'alliance de la France et de l'Espagne dispose 2. fois de la chaire de S.t Pierre; fait supprimer

les Jésuites et lever l'excomunication lancée contre le Duc de Parme.

(1768 - 1774.)

Un des principaux avantages que l'union des deux couronnes leur procurait mutuellement était la force qu'elles se prêtaient l'une à l'autre dans leurs relations avec le St. Siége: jamais cet avantage ne parut avec plus d'éclat qu'à l'époque que nous examinons et dans laquelle l'union de la France et de l'Espagne leur procura à Rome une influence assez prédominante pour qu'on les voye disposer 2. fois de la Chaire de St. Pierre, faire révoquer une excommunication lancée contre un Prince de la Maison de Bourbon; et décider la Cour de Rome à prononcer l'abolition d'un ordre religieux qu'elle regardait comme l'un de ses plus fermes soutiens.

Les 4. Cours de la Maison de Bourbon avaient aboli les Jésuites, chacune dans leurs Etats: (La France 1762.) (Espagne 1767.) (Naples 1767.) (Parme 1767.) Il ne nous appartient pas d'examiner les motifs qui, en cette circonstance ont dirigé les Cours de Versailles et de Madrid notre objet est seulement de chercher à apprécier

sous un nouvel aspect l'utilité et la force de leur alliance en examinant l'appui qu'elles se sont prêté à cette époque, dans leurs relations avec le S.t Siège.

Le Pape Clément XIII. ou plutôt le Cardinal Torregiani, Secrétaire d'Etat, qui, sous son nom, gouvernait impérieusement l'Etat de l'Eglise, s'était senti vivement blessé par la conduite de la Maison de Bourbon envers les Jésuites; il attendait une occasion de manifester son mécontentement, quand le Duc de Parme défendit dans ses Etats le recours aux tribunaux ecclésiastiques Romains et la publication des bulles du Pape sans son autorisation. Clément XIII. frappa aussitôt d'excommunication ce Prince et tous ceux de ses sujets qui obéiraient aux dispositions qu'il venait de prendre (30. J.er 1768.).

Louis XV. indigné d'un tel affront fait à un Prince de sa maison, invita les Rois d'Espagne et de Naples à s'entendre avec lui sur les moyens d'en obtenir satisfaction. Les 2. Rois s'y prêtèrent, et Charles III. donna le plan de

conduite.

D'après ce plan, le Duc de Parme demanda au S.t Père la révocation de ses censures, et ce Prince ne l'ayant pas obtenue, les Rois de France et de Naples firent saisir incontinent, l'un Avignon, l'autre Ponte Corvo et Benevente.

Les envoyés des 4. Cours se présentèrent alors séparément devant le S.t Père et lui demandèrent outre la levée de l'excomunication, un intermédiaire autre que le Cardinal Torregiani pour traiter avec lui, et la suppression de l'Ordre des Jésuites qu'on supposait également avoir dirigé sa conduite en cette circonstance, et contre lesquels chacun des Ambassadeurs fesait valoir les griefs qui avaient décidé sa Cour à leur expulsion. Clément XIII. mourut sur ces entrefaites. (2. février 1769.)

Les Ambassades de France et d'Espagne s'entendirent alors pour porter sur la Chaire de S.t Pierre un Pape qui ne tînt ni aux Jésuites ni aux prétentions de souveraineté temporelle

que Clément XIII. venait de faire revivre: Elles disposaient au Conclave de 18. voix sur 46.

L'Espagne proposa le Cardinal Ganganelli: la France accepta. Les deux ambassades lui exprimèrent le désir qu'il s'engagea à révoquer l'excommunication lancée contre le Duc de Parme et de détruire les Jésuites; il répondit que "ces deux mesures étaient "conformes à sa conviction." En conséquence, porté par les couronnes, il fut élu Pape, et prit le nom de Clément XIV. (19. Mai).

Clément XIV. montra aux deux Couronnes par les déférences les plus empressées, les sentimens de reconnaissance qu'il leur conservait; mais il hésitait à se porter à la destruction des Jésuites: il disait reconnaître la nécessité de cette mesure, mais vouloir affoiblir peu à peu cette Société avant de la dissoudre. Il se montrait rempli des plus vives terreurs et se croyait exposé aux plus grands dangers personnels s'il prononçait enfin une pareille détermination. L'Ambassadeur d'Espagne,

C.te de Florida Blanca qui dirigeait les 2. autres pressait vivement. Sa fermeté décida enfin le Pape; la bulle de suppression fut rédigée, envoyée au Roi d'Espagne, puis aux autres Souverains Catholiques pour recevoir leur aveu et enfin signée le 21. Juillet 1773.

La même année, le Pape leva l'excommunicat[ion] lancée contre l'Infant de Parme, en envoyant un Chapelet béni à sa femme. Aussitôt que les Rois de France et de Naples en reçurent la nouvelle, Avignon, Pontécorvo et Benevente furent restitué[s] au S.t Siège.

Clément XIV. mourut l'année suivante (Septembre 1774.) L'élection qui suivit fut encore emportée par les Couronnes et dirigée par l'Espagne. L'Autriche s'unit aux cours de la Maison de Bourbon pour avoir un Pape qui ne rétablit p[as] les Jésuites. M.r de Bernis, après avoir sondé su[r] cet objet les intentions du Cardinal Braschi, le présenta au C.te de Florida Blanca qui agréa ce choix: et le Cardinal fut élu Pape sous le nom de Pie VI.

Le nouveau Pape ne tarda pas en effet à manifester son intention de ne jamais rétablir la Société des Jésuites; il la fit connaître publiquement par un bref qu'il adressa aux évêques de Silésie; et il supprima dans les Eglises de Rome la lecture annuelle de la bulle in cœnâ Domini qui rappelle celles des prétentions de la Cour de Rome qui portaient le plus d'ombrage à la juridiction temporelle des Rois.

[Ch]arles III. s'arroge le [pro]tectorat des Saints-Lieux [qu]i avait appartenu [jus]qu'alors aux Rois de [Fr]ance (1772.)

6) Tout en suivant ainsi de concert avec la France les affaires où il lui semblait que l'intérêt des deux Etats s'accordait, Charles III. dont l'activité prenait de nouvelles forces avec l'âge, tandis que Louis XV. s'affaiblissait graduellement, se montrait plus disposé à envahir qu'à céder lorsque son intérêt était en contact avec celui du Roi son cousin; on en vit une preuve dans ce qu'il fit alors pour la Terre-Sainte.

De tems immémorial, les établissemens des religieux franciscains de Terre-Sainte et la garde des Saints-Lieux étaient sous la protection des Rois

de France; ils étaient administrés par un Conseil composé de sept membres; 2. italiens, 2. espagnols, 2. français et un allemand.

En 1772, Charles, de sa propre autorité, se déclara le seul protecteur et arbitre de l'œuvre des Saints Lieux: et par la nouvelle administration qu'il introduisit par la diminution du nombre des religieux Français et par l'ascendant que prirent sous sa protection les religieux espagnols, le conseil s'est trouvé réduit à 6. membres dont 3. espagnols; les armes de France ont été enlevées des couvents qu'elles décoraient et l'on a supprimé les prières solennelles que les religieux fesaient, depuis 6. siècles, pour la prospérité du Roi et de la France!

Tel est encore aujourd'hui l'état des Saints Lieux; et un désordre extrême s'y est introduit dans la gestion des fonds par suite de ces changements. Louis XV. qui laissait alors se consommer le partage de la Pologne, n'éleva aucune réclamation; et celles que nous avons fait entendre depuis, et encore cette année même n'ont pu changer un état de

choses auquel 50. ans d'existence donnent déjà une certaine autorité.

uerre d'Amérique. rance y entraîne pagne. (1779.)

Louis XV. était mort le 10. mai 1774; depuis qu'il avait renvoyé le Duc de Choiseul (1770.) il n'avait plus paru avoir d'autre idée que d'oublier dans une tranquillité profonde les peines et les fatigues d'un long règne: la politique de l'État avait participé à la langueur de son chef.

Louis XVI. montait sur le trône à l'âge de 20. ans: il y apportait beaucoup d'amour du bien et d'éloignement pour le vice; de l'application aux affaires et une extrême méfiance de lui-même: il avait trouvé les cabinets de Paris et de Madrid très occupés des affaires avec Rome, et avait aussitôt écrit à Charles III. qu'il lui abandonnait toute la conduite de la négociation, et qu'il serait heureux de s'en rapporter à son expérience. Charles III. s'était de suite flatté de diriger le jeune Prince et de faire participer l'Espagne à l'avantage que la supériorité d'âge lui donnait sur le Roi de France, son neveu.

C'était moins cependant à l'expérience de son oncle qu'à celle des ministres qu'il avait choisis que le jeune Roi comptait déférer; il avait mis à la tête des Affaires Étrangères un homme déjà connu par des succès diplomatiques, laborieux, vigilant et mesuré, ami de son pays, doué d'un esprit juste, d'une âme honnête et d'un caractère conciliant, un peu timide dans sa marche, profondément versé dans l'étude des hommes et dans la connaissance des intérêts des divers États mais n'ayant pas encore éprouvé la puissance des forces morales qui commençaient à presser les gouvernements et qui l'entraînaient peut-être lui-même sans qu'il s'en apperçut. Nous recueillerons quelques unes des idées de ce Ministre le plus éclairé que la France ait eu depuis Richelieu, en consultant à cet

effet les mémoires qu'il remettait, de tems en-tems, au Roi pour bien définir le but vers lequel il se dirigeait, et pour établir un parfait accord entre toutes les branches de sa politique.

A son avènement aux Affaires, notre politique et nos alliances étaient incertaines et ébranlées sur tout le continent. La Suède nécessiteuse, la Turquie foible et tremblante, les Princes d'Allemagne effrayés de l'activité de Joseph II, ne nous offraient qu'un fardeau que l'honneur nous commandait de supporter encore, des dépenses à faire et des alliés à défendre. Les Cours impériales portaient de tous côtés les atteintes de leur active ambition. la Prusse s'y joignait pour partager le butin; Naples nous abandonnait pour l'Autriche; la Hollande revenait à

nous quand elle n'avait plus la force de se défendre par elle-même; l'Autriche était un allié de nom, et un rival de fait; l'Espagne seule nous était restée fidèle et nous offrait des secours efficaces et sincères. Ce fut avec elle que Mr de Vergennes résolut de concerter ses plans dont il expose ainsi l'idée dans son mémoire de 1774.

"L'Angleterre est en querelle avec
" ses colonies, mais il n'est pas sans
" exemple que le cri de guerre contre la
" France ait été le signal de la réunion
" des partis qui divisaient l'Angleterre....
" Si quelque chose la retient et lui en
" impose c'est la représentation de la
" France et de l'Espagne réunies....
" il faut donc, en relevant notre marine
" nous mettre en état de remplir et de

" faire respecter le pacte de famille : l'engagem.t
" que cet acte impose aux deux alliés de
" se défendre réciproquement, tout onéreux
" qu'il paraît, est peut-être encore plus
" avantageux à la France qu'il ne l'est
" à l'Espagne."

Le Cabinet de Versailles tourna donc toute son attention vers les discussions qui s'étaient élevées entre l'Angleterre et les colonies de l'Amérique du Nord : il ne pensa cependant pas d'abord à se joindre aux insurgents et il en fit même assurer la Cour de Londres ; mais il désira entretenir la lutte de manière à épuiser l'Angleterre, et fut peu sévère à empêcher le transport de munitions, le passage même d'officiers aux États-Unis.

Cependant l'Angleterre fesait d'immenses

préparatifs, et en même tems elle commença
à parler de se réconcilier avec les insurgens.
Ses insultes habituelles, ses provocations, ses
empiétemens dans les colonies et sur mer,
cause de guerre toujours ouverte qu'elle
nous laisse, devenaient plus fréquents :
elle bloquait nos ports et saisissait nos
bâtimens sous prétexte de les empêcher de
porter des secours aux Américains. Le
rapprochement de ces circonstances fit penser au
Conseil du Roi que le projet du ministère anglais
était ou d'accabler les insurgens par un
dernier effort, ou de se réconcilier avec eux;
mais, dans l'un et l'autre cas, de détourner
l'attention de la nation d'un objet pénible en
l'entraînant à une guerre contre la France;
il lui sembla qu'il ne s'agissait que de
prévenir ou d'être prévenu; c'est ce que Mr de
Montmorin eut ordre de représenter à Charles III.

Ce Monarque jugeait les choses d'un
autre œil; il n'était pas sans

craintes sur les projets de l'Angleterre ; mais l'idée de sanctionner et de faire triompher l'insurrection d'une Colonie en Amérique lui inspirait une répugnance qui s'expliquera assez, si l'on fait attention à cette opinion que Mr Turgot énonçait alors même : Je crois fermement qu'une fois l'indépendance des Colonies anglaises reconnue, les métropoles seront forcées d'abandonner tout empire sur leurs Colonies." (mémoire au Roi, avril 1776) on peut croire que de pareilles idées avaient pénétré aussi dans le conseil du Roi d'Espagne. quant à la réaction morale qu'une guerre d'indépendance en Amérique devait exercer sur l'Europe, personne n'y pensait, ni en France, ni en Espagne.

Pendant que les Cours de France et d'Espagne hésitaient ainsi à contracter une union formelle avec les Colonies Anglaises le Ministère de S. M. Britannique se préparait à envoyer en Amérique des Commissaires pacificateurs avec d'amples pouvoirs et de fortes sommes d'argent pour satisfaire ou séduire les principaux chefs des insurgens. Lorsque Mr de Vergennes en fut instruit, il vit la France au moment d'être attaquée par les forces réunies de la Colonie et de la métropole; il désespérait de vaincre les lenteurs et les répugnances de l'Espagne; il se décida à agir seul et conclut séparément avec les Etats-unis un traité d'amitié et de commerce qui consacrait le principe que le pavillon couvre

la marchandise (6 février 1778). Le même jour fut signé un traité d'alliance éventuelle pour le cas où l'Angleterre, en haine du traité de commerce, ferait la guerre à la France : les 2 parties s'y engageaient à ne pas mettre bas les armes avant que l'indépendance des Etats-unis ne fût reconnue.

Une fois ces engagements formés, Louis XVI dédaigna de les tenir secrets, et il fit communiquer à l'Angleterre le traité de commerce en lui faisant observer qu'il n'y avait recherché aucun avantage exclusif, et qu'il ne s'était réservé que le traitement qui serait accordé aux nations les plus favorisées. Le ministère Anglais répondit par un message de S. M. B.

au Parlement: "qu'elle a donné ordre à son
"ambassadeur de quitter Paris par suite d'un
"provocation subversive du droit des gens,
"et injurieuse aux droits de chaque pouvo
"Souverain en Europe." (Mars 1778); la
guerre commença immédiatement.

Charles III se flattait encore de l'idé
de diriger son jeune neveu quand il appri
la décision prise sans sa participation
les deux traités conclus avec les États-un
et la guerre avec l'Angleterre; il en
éprouva une vive indignation et se
regarda comme dégagé des liens du pa
de famille. ce fut dans ce sens que son
ministre s'exprima.

Les Anglais profitèrent de cette disposition
d'esprit pour offrir la médiation à l'Espagn
l'Espagne l'accepta, d'autant plus flatte

de l'idée de se voir courtisée par l'angleterre que l'Angleterre était habituellement plus hautaine à son égard: puis, elle s'apperçut que le Cabinet Britannique ne voulait que gagner du tems; elle revint alors à écouter les instances de la France; mais elle profita de ce que la France était déjà engagée pour lui dicter des conditions et ne pas lui donner son appui gratuitement, et comme la conséquence d'une obligation contractée d'avance. Charles III ne consentit à se joindre à nous que moyennant une convention secrète qui lui garantissait Gibraltar, les 2 Florides, Minorque et d'autres avantages, et lui laissait la liberté de ne traiter avec les Américains que quand il le jugerait convenable.

La France de son côté se fit assurer l'acquisition du Sénégal, de St Domingue, de Terre neuve, et quelques avantages de commerce. (convention secrète du 12 août 1779)

Difficultés de concerter et suivre une action militaire entre les deux États. Leur union assure la supériorité de leur marine, leurs conquêtes.

La guerre qui suivit cette convention laissa voir d'incroyables difficultés dans la tâche de concerter avec l'Espagne soit les plans de campagne, soit la marche et les mouvemens des troupes de terre et de mer.

On était revenu du système des escadres combinées; et la nécessité d'attendre les vaisseaux Espagnols nous faisait participer à tous les inconvéniens de leur pésanteur et de la lenteur de ceux qui les montaient. Nous reprochions aux Espagnols le

délabrement de leurs flottes, leurs vues intéressées, leur obstination à suivre leurs idées: ils accusaient notre vivacité, l'indiscipline de nos marins, l'encombrement de monde qui chargeait nos vaisseaux, et l'idée que nous montrions de leur infériorité; ils blâmaient des choix de faveur dans nos armées, nous ne pourions supporter la vieillesse de leur amiral Cordova. Il y avait certainement plus de lumières à Paris, et cependant Charles voulait donner les plans de campagne, et le moment d'agir s'écoulait pendant que les Courriers allaient de Paris à Madrid et de Madrid à Paris, et avant qu'on n'eût arrêté aucun projet.

Mr de Vergennes présentant la

lutte des 2 marines contre celle de l'anglete
comme une cause commune à toutes les
nations qui avaient intérêt à empêcher
l'asservissement des mers, avait mis en
avant, comme conforme au droit nature
le principe que le pavillon couvre la
marchandise, (réglement de 1778) et éta
parvenu à réunir les Puissances maritime
du Nord dans une neutralité armée pour
faire respecter ce principe: ce fut en
vain qu'il remontra au ministère Espagn
combien un tel système était favorable
au commerce des 2 nations. La passion d
reprendre Gibraltar et le dessein de
l'affamer le fit rejeter de l'Espagne, et
la violation qu'elle en fit contribua
avec l'or et les intrigues des anglais à
St Pétersbourg à paralyser la belle

conception du ministère Français.

Charles avait fait stipuler dans la Convention secrète qu'on ferait une descente en Angleterre, ce qu'il regardait comme le seul moyen de préserver ses vastes possessions; et quand cette expédition eût échoué par la difficulté de réunir les 2 escadres, il ne vit plus que l'espoir de recouvrer Gibraltar; il dépensa 60 millions pour cet objet, et tint, pendant 2 ans 40 vaisseaux de ligne occupés à un blocus sans cesse bravé par les Anglais, et qui laissait nos côtes sans défense. Cependant la jonction de nos flottes à celle de l'Espagne, nous permettait d'opposer 120 bâtimens de ligne aux 100 vaisseaux qu'avait réunis l'Angleterre, et au moyen de cette supériorité de

forces, nous fîmes d'utiles conquêtes. Les Espagnols s'emparèrent avec notre secours de Minorque, des Florides, et des îles Bahama; St Vincent, Tabago, la Grenade, la Dominique, St Christophe, Montserrat, Nevis cédèrent à la valeur de nos troupes de débarquement: l'armée de Cornwallis fut détruite par nos efforts combinés avec ceux des Américains (11 octobre 1781) et l'indépendance des Etats-unis fut décidée par cette victoire. aux Indes Mr de Suffren victorieux sauvait les possessions de la hollande à laquelle l'angleterre venait de déclarer la guerre; et notre marine balançait aux Antilles les efforts de la marine anglaise. Les anglais de leur côté avaient conquis Ste Lucie, Gorée et Pondichery; ils avaient excité au Pérou

un soulèvement; et profitant de la faveur qu'ils trouvaient à Lisbonne sous le voile de la neutralité, ils désolaient de ce point, le commerce des 2 nations alliées.

Au milieu de ces chances variées, l'orgueil Espagnol se laissa encore une fois séduire par l'idée de se rendre arbitre de la paix: S. M. C. accueillit avec distinction (en 1780) un émissaire Anglais qui ne voulait que désunir les 2 Etats, et eut encore une fois l'humiliation de reconnaître qu'elle était jouée par l'Angleterre.

Paix de Versailles (1783) La France acquiert le Sénégal et Tabago. L'Espagne

Cependant les malheurs de la guerre et l'épuisement des finances avaient engagé Lord North à faire de premières ouvertures de paix, quand

Minorque et il fut renversé par ces mêmes circonstances.

les Florides. (20 mai 1782) MM. Fox et Shelburne ses

Indépendance des Etats-unis.

successeurs donnèrent suite à son projet, et envoyèrent successivement à Paris MM. Oswald, de Grenville et Fitz herbert.

La France et l'Espagne éprouvaient un épuisement plus grand encore; l'angleterre avait, il est vrai, dépensé 2 ½ milliards tandisque la France n'en avait dépensé que la moitié; mais en Angleterre les fonds étaient faits pour une nouvelle campagne; les vaisseaux Espagnols tombaient de vétusté; la marine Française était découragée par la défaite récente de Mr de Grasse aux Antilles, (12 avril) celle d'angleterre reprenait la supériorité et était pleine d'assurance et d'ardeur: enfin Mr de Vergennes

remarquait que les efforts des alliés
„allaient toujours diminuant et ceux de
„l'Angleterre toujours croissant: que la
„victoire en dernière analyse devait
„rester à celui qui serait le plus tard
„épuisé, et que le crédit de l'Angleterre
„était supérieur à nos ressources matérielles,
„il en conclut que cette Puissance devait
„être abattue en plusieurs reprises, et que
„la paix nous était devenue nécessaire„.

Cette opinion n'était pas celle de
Charles III. il était alors tout absorbé
par l'idée de conquérir Gibraltar et
n'envoyait à Paris que des prétentions
du genre de celles qu'il eût pu élever
à la suite de cette conquête: toute la
négociation se trouvait arrêtée par
l'obstination de celle des 3 Puissances

qui était certainement le moins en état de continuer la guerre.

Enfin Gibraltar fut ravitaillé, les batteries flottantes furent détruites, et la flotte Espagnole éprouva un échec... Les prétentions de Charles III diminuèrent alors, mais elles restaient encore tellement élevées que Louis XVI ne voyait de perspective que de renoncer à la paix ou de la payer par des cessions qu'il ferait lui-même à l'Espagne; quand, par un de ces mouvemens subits et extraordinaires auxquels il faut toujours s'attendre quand on traite avec des Espagnols, le comte d'Aranda prit sur lui, malgré les ordres précis de son maître de céder Gibraltar, à condition qu'il recevrait les Florides qui rendaient

à l'Espagne l'Empire du golfe du Mexique & Minorque dont la perte chassait les Anglais de la méditerranée.

L'orgueil qui fait le fond de tout Espagnol fit trouver à Charles et à son peuple que de tels avantages n'étaient pas suffisans pour compenser l'abandon du stérile rocher de Gibraltar et de son port sans fond et sans abri; car la possession de Gibraltar était devenue une affaire d'honneur entre les deux nations.

Charles écrivit à Louis XVI pour essayer de revenir sur l'engagement contracté par son Ambassadeur: Louis XVI lui en remontra l'impossibilité; le Monarque Espagnol se contenta donc de l'acquisition des Florides et de Minorque; il confirma aux Anglais le lucratif privilège de couper le bois de

Campêche, et n'exigea pas la destruction des établissemens qu'ils avaient malgré les traités, formés sur la baie d'Honduras.

La France acquit le Sénégal et Tabago et la liberté de fortifier Dunkerque, de même que les îles de St Pierre et de Miquelon: Elle assura par un meilleur emplacement un peu plus de tranquillité à ses pêcheries de Terre neuve, mais y resta dans une situation encore bien précaire et n'obtint aux Indes que d'insignifiantes concessions: la pêche de terre-neuve et les Indes étaient pour les Anglais les 2 objets principaux comme les élémens les plus féconds de la Marine et du commerce des Puissances Européennes.

Les préliminaires furent signés le

20 janvier 1783.

Dès le 24 septembre 1782, l'Angleterre avait reconnu l'indépendance des Etats-unis. L'existence au delà des mers de ce nouvel Etat qui, dans la guerre de 1759 avait fourni comme Colonie à l'Angleterre 25,000 miliciens et 75,000 matelots, nous montrait dans l'avenir un allié puissant dont la Marine devait un jour assister la nôtre contre la prépondérance de la Marine Anglaise. L'Espagne était moins frappée de ce résultat que du danger dont l'existence des Etats-unis menaçait ses colonies; mais Charles III aimait à s'en remettre à la multitude et à l'indépendance individuelle des Provinces qui composaient leur union pour en assurer la faiblesse.

La paix définitive arrêtée sur ces bases par 3 traités que l'angleterre conclut avec chacune des trois Puissances, fut signée à Versailles le 3 septembre 1783.

Projet d'une alliance entre les Puissances de l'ouest pour arrêter l'ambition des Puissances de l'est: il ne peut se réaliser: l'union de la France et de l'Espagne se maintient.

Après la conclusion de la paix de Versailles on put croire quelques instans que le système politique de la France allait changer. Les Puissances de l'est avaient profité des querelles maritimes et des guerres de celles de l'occident pour substituer à l'ancien système d'équilibre fondé sur la conservation des Etats secondaires un nouveau système d'équilibre fondé sur le partage de ces Etats entr'elles. Si ce système avait maintenu entre les cours de Vienne, de Berlin et de St Pétersbourg une égale proportion de forces, relativement les unes aux autres, il

n'avait pas eu le même effet à l'égard des Puissances maritimes : celles-ci s'inquiétaient à juste titre de l'accroissement que l'Autriche, la Prusse et la Russie avaient trouvé au partage de la Pologne, des desseins qu'elles montraient encore sur les restes de ce malheureux pays, et de ceux que les 2 cours Impériales manifestaient à l'égard de la Porte. Plusieurs membres du conseil des Rois de France et d'Angleterre pensaient qu'une union entre les 2 cours pourrait seule arrêter ces envahissemens ; et S.M.B. elle-même, quand elle signa la paix de 1783 : "Je ne veux plus de "guerre avec la France, dit-elle à "Mr de Rayneval ; nous avons vu un "partage de la Pologne ; il n'en faut pas

„un second„

Cette nouvelle combinaison eut changé la nature de nos rapports avec l'Espagne sans en détruire l'utilité. Mr de Vergennes pensait déjà aux moyens de déterminer S. M. C. à envoyer une armée en Italie dans le cas où une guerre fut devenue indispensable pour arrêter l'ambition des 2 cours impériales.

Cependant ce ministre ne tarda pas à reconnaître la vérité de ce que Mr de Choiseul avait avancé 30 ans auparavant „qu'une union entre les 2 cours de Paris et „de Londres serait aussi utile à leur grandeur „mutuelle et au repos de l'Europe, si elle „pouvait se réaliser de bonne foi qu'elle „était chimérique et impraticable„ et il se convainquit: qu'il ne dépendait pas même

„des deux gouvernemens de l'opérer, et que
„la jalousie de la nation anglaise contre
„nous était encore si active qu'elle croyait
„servir ses intérêts en précipitant sa ruine
„pour nous y entraîner." En effet l'Angleterre
reprit avec ardeur ses armemens maritimes,
et tout annonça qu'elle n'attendait
qu'une occasion pour venger sur la
France la paix désavantageuse qu'elle
avait été forcée de conclure.

Le Cabinet des Tuileries dut donc donner
son attention la plus immédiate au danger
le plus pressant : il travailla à relever sa
Marine, engagea l'Espagne à porter aussi
vers la mer ses principales dépenses,
resserra son union avec cette Puissance
et se tint prêt à repousser toute agression
de la part de l'Angleterre, se contentant

d'une intervention purement amicale pour maintenir en Europe l'existence et l'équilibre des pouvoirs existans et pour modérer l'ambition des cours de Vienne et de St Pétersbourg.

Mr de Vergennes soutint avec succès ce système; mais sa mort arrivée en 1787 laissa se perdre entre les faibles mains de MM. de Montmorin et de Brienne la considération et le crédit que ce ministre avait rendus à la France, et bientôt après la politique comme tout le reste, passa à l'assemblée nationale et fut de même emportée dans le tourbillon des passions révolutionnaires.

Quant à la situation et à la politique de l'Espagne pendant cet espace de tems, on la trouve clairement définie dans

les instructions données (le 23 mars 1788) au Duc de la Vauguyon.

„ La base essentielle du système politique „ du Cabinet de St James, y est-il dit, est „ de détruire, ou du moins, d'altérer la „ communauté des vues et d'intérêts qui „ existe entre les Cours de Madrid et de „ Versailles; la politique du Roi doit avoir „ le but opposé ... la Cour de Madrid ne „ connait que trop l'importance dont son „ alliance est pour nous ... la grandeur „ et la Puissance de la France lui inspirent „ une jalousie que rien ne peut affaiblir; „ elle a secrètement beaucoup de propension „ à relâcher les nœuds qui l'unissent à „ nous, et à en abuser à notre détriment, „ et elle ménage la Cour de Londres „ pour nous retenir par la crainte qu'elle

„ ne nous abandonne pour l'Angleterre ...
„ Mr de Florida Blanca en particulier est
„ persuadé que l'alliance est beaucoup plus
„ utile à la France qu'à l'Espagne ; de là
„ des manques de procédés, des réticences,
„ des contradictions que le seul désir de
„ maintenir la bonne harmonie peut nous
„ engager à supporter. „

Cette disposition de l'Espagne se manifesta avec une extrême évidence dans les différentes affaires politiques qui se présentèrent entre la paix de 1783 et la guerre de la Révolution.

Charles III traite isolément avec la Porte et les Barbaresques.

Charles III persuadé que nous n'avions nulle propension à favoriser sa réconciliation avec la Porte, avait conclu très secrètement avec le Divan un traité de paix et d'amitié (1782)

La Découverte que Mr de St Priest, Ambassadeur du Roi à Constantinople fit de cette négociation mystérieuse, humilia beaucoup le monarque Espagnol. Ce n'était guère au reste pour lui qu'une affaire d'amour-propre; de son côté la Porte était bien aise d'intéresser à sa cause les Puissances riveraines de la Méditerranée qui voyaient avec inquiétude la Russie se disposer à s'y établir.

La signature de ce traité ne rétablit pas la bonne intelligence avec les Barbaresques, comme S. M. C. l'avait espéré: voyant qu'elle avait trop présumé du crédit de la Porte, Charles fit bombarder 2 fois Alger, (en 1784 et 1785). Ces deux opérations

échouèrent ; l'orgueil Espagnol en rejeta la faute sur les Anglais, les hollandais et les Français qu'il accusa d'avoir assisté les Algériens. « L'injustice de ces soupçons « dit Mr de Vergennes, mit au jour les « préventions de l'Espagne, mais au fond « nous n'avions pas d'intérêt de promouvoir « un rapprochement entre l'Espagne et « Alger. » Charles n'avait pris en considération que notre intérêt et il n'avait pas douté que nos intentions n'y fussent conformes : il nous jugeait en cela trop défavorablement ; et il fit seul sa paix qu'il dut payer 14 millions de réaux : elle fut signée en 1786. Une réconciliation aussi chèrement achetée n'était pas propre à détourner la Cour de Madrid de son projet de préparer par tous les moyens possibles

la ruine de ces corsaires si funestes à son commerce : Elle y travailla en s'attachant la population juive d'Alger, en répandant l'idée qu'il était impossible de se fier à la foi des Barbaresques, en annonçant qu'elle serait toujours prête à se joindre à toute Puissance qui voudrait sérieusement les détruire.

Cet objet lui paraissait d'une telle importance qu'elle y voyait presque une compensation à la ruine de l'Empire Ottoman dont la chute eût entraîné celle des Etats Barbaresques.

Les deux cours se concertent pour prévenir la chute de l'Empire Ottoman ou pour en partager les dépouilles.

Les projets des 2 Cours Impériales contre la Turquie occupaient alors toute l'Europe ; depuis la paix de Kaynardgi, (1774) Catherine II dévoilait par degré l'étendue des vues ambitieuses

qu'elle avait formée de ce côté, et l'Empereur, au lieu d'essayer de l'arrêter, témoignait qu'il se bornerait à maintenir l'équilibre en faisant lui-même des acquisitions égales à celles que la Russie s'adjugerait. La France avait arrêté l'accomplissement de ce concert ambitieux en obtenant que la Porte cédât à la Russie les avantages de commerce qu'elle en réclamait, (1779) et qu'elle lui abandonnât la Crimée et le Cuban: (1784) mais cette grande concession semblait n'avoir fait qu'irriter le désir de conquête de Catherine et que faire naître dans Joseph II des regrets qui provoquaient des arrangements plus avantageux à l'Autriche. La France et l'Espagne avaient un égal intérêt à s'opposer à la ruine de la Turquie; Charles —

proposa au Roi son neveu d'exercer une médiation armée, et il fit équiper une escadre à Cadix: mais la politique de la France avait repris après la mort de Mr de Vergennes une extrême timidité, et le cardinal de Loménie ne fit aucune réponse à cette proposition.

Cependant les inquiétudes que l'on avait de ce côté s'appaisèrent peu à peu, et en 1787, l'Empereur, occupé des troubles des Pays Bas, et Catherine II de remédier au désordre de ses finances et aux malheurs d'une famine presque universelle dans ses Etats, avaient ajourné leurs projets ambitieux; quand l'Angleterre inquiète de voir la Russie se rapprocher de la France à laquelle elle venait d'accorder un traité de commerce

avantageuse; et la Prusse irritée que Catherine eût abandonné son alliance pour celle de l'Autriche, pensèrent que le moment était venu d'abaisser à la fois la Russie et l'Autriche et de compromettre la France avec la Russie et avec la Porte à la fois; ces deux Puissances décidèrent les Turcs à attaquer eux-mêmes tandis qu'elles excitaient les Suédois et les Polonais contre la Russie.

Charles vivement effrayé des conséquences que devait amener la guerre ne pouvait se rassurer par les discours du Duc de Larauguyon qui lui représentait que la chute de l'Empire ottoman était indifférente en elle-même et que tout l'art consistait à en partager les dépouilles en s'unissant

à ses ennemis, et il agissait avec activité auprès de la Prusse et de l'Angleterre pour arrêter les desseins ambitieux des deux Cours Impériales.

L'Angleterre jugea ce moment favorable pour accomplir le projet qu'elle poursuivait à l'égard de l'Espagne, et elle proposa à S. M. C. d'abandonner l'alliance française, pour former avec elle et la Prusse une nouvelle alliance; elle présenta en même tems à la cour de Madrid un appat dont elle croyait l'influence irrésistible; elle lui fit entrevoir la cession de Gibraltar comme prix de son alliance. Le Comte de Florida Blanca refusa en répondant froidement: „que l'Espagne „n'attachait pas autant d'importance à „la possession de Gibraltar que l'Angleterre

„ se l'imaginait, que cette place n'avait
„ aucune influence sur la méditerranée
„ et qu'elle ne pourait même protéger une
„ escadre" (mai 1788)

Cependant Charles, envisageant la possibilité de la destruction de l'Empire Ottoman, se rapprocha de la France pour régler de concert la disposition à faire de ses débris: l'Espagne était d'avis de s'emparer pour elle même de la côte d'Afrique afin d'empêcher qu'une autre Puissance ne s'y établit, et ne ruinât ensuite son commerce dans cette mer étroite; elle voulait partager les Provinces Turques entre des Princes secondaires des maisons de Bourbon et d'Autriche, de manière que la Russie et l'Empereur n'en eussent que la moindre part possible. — La France

admettait ce partage des Provinces Turques en petites Principautés qu'elle laissait à des Princes des maisons de Bourbon, d'Autriche ou de Russie; elle voulait contrebalancer la Puissance que les 2 cours impériales y trouvaient en acquerrant elle-même, soit les Pays-Bas soit l'Egypte et les îles de l'archipel: elle insistait surtout sur la nécessité d'éviter que l'Angleterre ne fît de nouvelles acquisitions dans la Méditerranée.

La France suit les affaires de Hollande sans l'Espagne qui essaye de lui inspirer plus d'énergie.

Le sentiment d'un commun intérêt plutôt encore que l'attachement à l'alliance qui les unissait, établit de même une entente intime entre les deux cabinets au sujet des affaires de Hollande.

Lors du différend relatif à l'ouverture

de l'Escaut, la France désira que l'Espagne s'abstînt d'y prendre une part directe, dans la crainte que son intervention n'entraînât celle de l'Angleterre qui n'avait, sans cela, aucun intérêt de soutenir les vues ambitieuses de l'empereur. La conclusion de ce différend fut suivie d'un traité d'alliance défensive entre la France et la Hollande. (10 nov. 1785). Ce traité avait pour but de réunir par une alliance constante les marines Française, hollandaise et Espagnole contre les envahissemens de la marine Anglaise. L'Espagne fut invitée à y accéder: Charles III refusa, pensant qu'en s'abstenant d'y donner son adhésion, il en retirerait également les avantages et qu'il

resterait libre d'entrer ou de ne pas entrer dans les différends qui en pourraient résulter avec l'Angleterre; l'Angleterre en effet s'allarma de cette alliance: elle chercha et réussit à la rompre, en faisant prévaloir le parti du stathouder sur celui des Patriotes. Les troupes Prussiennes entrèrent à cet effet en Hollande (sept. 1787) tandisque la France retenue par l'attitude menaçante de l'Angleterre, n'osait se décider à soutenir les Patriotes: ceux-ci furent défaits et une alliance conclue entre la Hollande l'Angleterre et la Prusse (15 janvr 1788) replaça la Hollande sous l'influence de l'Angleterre, et détruisit l'heureuse combinaison réalisée en 1785 par Mr de Vergennes.

Charles III indigné de voir la

France laisser périr à ses yeux les patriotes qu'elle avait flattés de son secours lui avait conseillé d'en tirer vengeance; dédaignant noblement de considérer s'il n'en résulterait pas une guerre dans laquelle il serait lui-même entraîné. Le Cardinal de Loménie n'avait osé suivre ces conseils vigoureux; mais il avait espéré arrêter l'esprit turbulent qui dominait la triple alliance, en nouant lui-même une contre-ligue avec la Russie, l'Autriche et l'Espagne, et il fit d'abord proposer à Catherine II d'accéder au traité de 1756. Cette négociation réussit à St Pétersbourg; mais quand le Cardinal en apprit le succès, il s'était déjà laissé intimider par les préparatifs des Anglais et des Prussiens et était convenu avec eux d'un désarmement

général, et il ne retira de cette négociation que d'avoir mécontenté la Russie et surtout l'Espagne qui avait ignoré le projet de cette nouvelle alliance à laquelle on avait résolu de l'entrainer.

Système politique de l'Espagne tracé par Charles III. mort de ce Prince (1788)

L'Espagne à cette époque gouvernée par un Roi respecté de toute l'Europe avait repris plus de force et de considération qu'elle n'en avait eu depuis plusieurs siècles: sa médiation avait appaisé le différend survenu entre la France et le Portugal à l'occasion de la construction d'un fort par les Portugais sur la côte de Cabinde, et de la destruction de ce fort par les Français. (1785) C'était aussi à sa médiation unie à celle de la France que la Suède prête à expier chèrement l'imprudence de l'attaque que l'Angleterre et la Prusse l'avaient poussé à faire

contre la Russie, avait dû son salut: le Cabinet de Madrid intervenait dans toutes les grandes questions politiques qui se traitaient en Europe: les principes qu'il y suivait étaient généralement conformes à ceux que soutenait la France: Charles III en traça lui même l'exposé à son Conseil. sa politique tendait à cette époque et d'après l'avis de ce Prince, devait tendre à l'avenir à maintenir la paix générale, l'Espagne „ ayant beaucoup à conserver et ne reconnaissant „ dans le monde entier que les acquisitions „ qui pussent lui être utiles: Gibraltar, le „ Portugal, la Jamaïque, et la baie d'Honduras;

„ A resserrer ses liens de parenté et d'amitié „ avec la Cour de Lisbonne;

„ A arrêter en Italie les projets de „ l'Autriche qui, par l'Italie veut dominer „ la Méditerranée;

„ à protéger la Suisse contre l'ambition
„ des cours prépondérantes ;

„ A augmenter sa marine comme la seule
„ garantie qu'elle eût contre la mauvaise
„ volonté et l'avidité des Anglais ; à restreindre
„ leur commerce dans la Péninsule et à
„ arrêter leurs envahissements en Amérique.

„ A obtenir des Hollandais le libre
„ passage du Cap de Bonne espérance pour
„ communiquer avec les Philippines et à
„ diminuer leur commerce d'épiceries.

„ A animer la glorieuse opposition de la
„ Prusse contre l'Autriche.

„ A altérer la bonne intelligence entre
„ la Czarine et l'Empereur, de manière à ce que
„ la Czarine s'opposât aux vues de l'Empereur
„ sur la Bavière, et l'Empereur aux vues de
„ la Czarine sur la Turquie et que l'indépendance
„ des petits Princes d'Allemagne fût respecté,

„sans que l'Espagne eût besoin de se mêler de
„leurs querelles;

„À empêcher le démembrement de la
„Turquie, et à veiller au partage des dépouilles
„si on ne pouvait y réussir;

„À empêcher la Russie de former une
„alliance, soit avec l'Angleterre, soit avec
„l'Autriche; à maintenir la Suède dans le
„système d'alliance de la France; à rattacher
„plus fortement les Cours de St Pétersbourg,
„de Vienne, de Copenhague, de Stockolm,
„de Berlin, de Lisbonne, de Naples et
„la Hollande au système de neutralité
„maritime; non qu'elle en espérât beaucoup
„d'efficacité, mais comme un principe
„d'inimitié contre l'Angleterre qu'il
„était utile d'entretenir."

Quant à la conduite à tenir envers la
France, les principes que Charles III

recommande à ses successeurs d'observer à l'égard de cette Puissance, peignant trop bien l'esprit qui a constamment dirigé et qui dirige encore la cour de Madrid pour qu'on puisse se dispenser de les indiquer avec un peu plus d'extension.

„ Il est indispensable pour notre
„ tranquillité intérieure et extérieure, dit
„ d'abord Charles III, de nous maintenir en
„ bonne intelligence avec la France ; nulle
„ Puissance ne peut mieux nous défendre ;
„ nulle ne peut nous faire autant de
„ mal.„

„ Mais ensuite toute la sagacité et la
„ circonspection Espagnole doit être employée
„ à nous protéger contre la triple tendance
„ que la politique de cette Puissance
„ conserve.

„ 1° à exploiter nos ressources, à

„ s'enrichir et à augmenter son commerce
„ aux dépens du nôtre.

„ 2° A nous affaiblir pour mieux nous
„ tenir dans sa dépendance et nous assujetir
„ au joug qu'elle désire et affecte de nous
„ imposer.

„ Quant au 1er point, nous éluderons
„ l'exécution des traités de commerce et lui
„ refuserons tout avantage commercial sous
„ le prétexte amical que nous devrions les
„ rendre commun à l'angleterre.

„ 2° l'esprit d'orgueil et de domination
„ de la France se montre dans toute sa
„ conduite ; elle nous invite à nous concerter
„ sur toutes choses, à tenir en tout le même
„ langage ; elle veut intervenir dans toutes
„ nos affaires et nous refuse la connaissance
„ des siennes ; nous lui répondrons : que
„ l'amitié ne peut se conserver que dans

„ une indépendance absolue et qu'elle fuit
„ la subjection et le despotisme : qu'il est
„ nuisible à la confiance même d'entrer
„ dans tant de détails : qu'il est mieux
„ que chaque cour soigne ses affaires :
„ qu'il nous suffit de nous entendre sur
„ les objets spéciaux qui doivent amener
„ un résultat d'un intérêt commun . . .
„ Il faut que la France sache bien
„ qu'avant de nous laisser entraîner dans ses
„ guerres, nous consulterons avec beaucoup
„ de réflexion nos intérêts et notre convenance :
„ le pacte de famille est un simple traité
„ d'alliance qui laisse à chacun la
„ liberté de reconnaître le casus fœderis et
„ belli „.

3° La France ne veut pas notre
„ ruine, mais notre affaiblissement pour
„ nous forcer à recourir à elle . . . pour

„ combattre cette tendance ; nous diminuerons
„ les grandes richesses qu'elle tire de son
„ commerce avec nous et qui l'enorgueillissent
„ outre mesure ; nous empêcherons qu'elle
„ n'abatte l'Angleterre ou l'autriche et
„ nous lui laisserons la crainte que nous
„ puissions nous rapprocher de ces Puissances

Quelques mois après avoir signé ce plan de conduite qu'il avait fait dresser par le comte de Florida Blanca qui, depuis 15 ans, dirigeait sa politique et était le confident de toutes ses pensées, après l'avoir lu à son conseil et légué à ses successeurs : comme contenant „ des principes qui devenaient devenir des „ maximes perpétuelles d'État pour le „ cabinet Espagnol" Charles III mourut le 14 Décembre 1788.

4e Époque.

Révolution & restauration dans les 2 Royaumes.

(1789 - à - 1827.)

intervention exercée par Charles IV dans les affaires de France pendant la révolution. Son alliance avec l'Angleterre. Guerre contre la France. Sacrifices & pertes de l'Espagne.

1789 à 1795.

Charles IV à son avènement au trône trouva l'Europe partagée en 2 alliances opposées; celle des deux Cours impériales qui poursuivaient la guerre contre la Turquie et s'abandonnaient à l'idée de la destruction et du partage de l'empire Ottoman, et celle de l'Angleterre, de la Prusse et de la Hollande plus ambitieuses encore et qui espéraient profiter de la guerre qu'elle avait suscitée aux deux Cours Impériales,

pour diminuer à son profit leur puissance: entre ces deux alliances, toutes deux également avides de conquêtes, Charles espéra d'abord que l'union de la France et de l'Espagne suffirait pour prévenir les nouveaux bouleversemens dont l'Europe était menacée; mais il reconnut bientôt qu'il devait peu compter sur l'énergie de la cour de Versailles, et il laissa entrevoir le desir de se rendre lui-même médiateur entre les deux Cours Impériales et la Porte: l'Angleterre pénétra ce desir et toujours empressée à saisir les occasions de se rapprocher de l'Espagne, elle invita S. M. C.que à s'unir à elle en qualité de

lo médiateur; mais Charles qui suspectait la sincérité de ses insinuations s'y refusa (juillet 1789)

Ce prince commençait à peine à s'occuper des moyens de prévenir la chute de l'Empire Ottoman, que toute son attention fut attirée par les premiers symptômes de la révolution française, et par la juste sollicitude que lui inspirait la contagion de nos principes révolutionnaires, et les dangers auxquels Louis XVI était exposé.

La conduite que l'Espagne tint à cette époque (de 1789 à 1793.) présente avec la conduite que tint plus tard la France (de 1820 à 1825) des points de comparaison qu'il peut être intéressant de

rapprochées.

1789. Les journées des 5 et 6 Octobre 1789 produisirent à Madrid de vives inquiétudes : mais, bientôt après, le décret de l'assemblée nationale qui déclara les Bourbons d'Espagne habiles à succéder au trône de France, y causa une joie générale, tant dans la famille Royale que dans la nation : cette mesure suspendit la réalisation d'un nouveau plan de succession déja présenté aux Cortès, et qui en déclarant pour chaque degré, les filles aptes à succéder à défaut de mâles, conformément à la coutume d'Espagne, menaçait de faire sortir de la maison de Bourbon l'héritage de

Philippe V. (1.)

Cette joie ne fut pas de longue durée; les progrès effrayans de notre révolution engagèrent Charles IV à prendre de nouvelles mesures de préservation et à faire sortir de Madrid tous les étrangers qui n'auraient pas de motifs déterminés d'y résider (21 Decembre.)

---

(1) Dans le cas où le Prince des Asturies et son frère fussent morts sans postérité, la couronne eût passé à la Princesse du Brésil leur sœur qui eût réuni sur sa tête les deux couronnes d'Espagne et de Portugal: Cette princesse aujourd'hui reine Douairière de Portugal n'a jamais perdu de vue une perspective aussi brillante. En 1810 Elle fit intervenir S.A.R. l'I. auprès de la Régence de Séville pour réclamer la mise en vigueur de la loi de Charles IV: La Junte reconnut en effet cet acte et l'annonça au Gouvernement Portugais le 10 Janvier 1810 en sorte qu'en 1816 ~~[illegible]~~ les Ministres Cevallos ~~et Pizarro~~ prétendaient que le Roi ayant validé seulement les actes des Cortès et non ceux de la Junte de Séville, la loi Salique introduite en Espagne par Philippe V était et restait supprimée: cette opinion conforme aux mœurs nationales, est celle d'un grand nombre d'Espagnols: les Ambassadeurs de France & de Naples ont en vain sollicité une loi positive à ce sujet en 1816.

1790. L'attention portée toute entière de ce côté fut un instant détournée par un événement qui pensa rallumer une guerre générale.

La Cour de Madrid déjà inquiétée par les établissemens de Botany-Bay qui menaçaient les Philippines, tourmentée des désordres aux quels donnait lieu la coupe des bois de Campêche par les Anglais, les vit avec une inquiétude plus vive préparer un établissement permanent au Nord du Mexique à Nootka, au 50e dégré de latitude. — Elle donna ordre à un officier Mexicain de s'y porter, d'arrêter les bâtimens étrangers qu'il y rencontrerait, & de repousser l'expédition Anglaise quand elle se présenterait: l'exécution de ces ordres provoqua en

l'Angleterre des réclamations suivies de préparatifs menaçans. Le secours de la France fut invoqué par l'Espagne. L'assemblée nationale considéra d'un côté que l'Espagne s'était généreusement engagée dans deux guerres pour nous secourir; & de l'autre que si nous laissions détruire sa marine, la nôtre le serait bientôt après (1) & elle déclara (12 Août 1790) qu'elle regardait la France comme obligée de secourir l'Espagne, et décréta que 45 vaisseaux seraient mis immédiatement en mer.

---

(1) En 1790 la marine Anglaise comptait 160 vaisseaux de ligne; celle de l'Espagne 80 & celle de la France 80. En sorte que la réunion des deux marines Espagnole & française était nécessaire pour résister à celle de l'Angleterre.

La vue de cette flotte engagea l'Angleterre à transiger & à se prêter à un accommodement dans le quel chacun rabattit une partie de ses prétentions (28 Octobre 1790.)

Cet arrangement n'était pas encore conclu que le Duc de la Vauguyon, accusé d'agir dans un sens opposé à la révolution, & de travailler à amener entre les deux états une guerre que l'on regardait la France comme hors d'état de soutenir, fut rappelé malgré les instances de Charles IV (Juin 1790.) ce Monarque refusa de recevoir ses lettres de récréance.

1791. A la nouvelle de l'arrestation du Roi à Varennes & de la suspention de son autorité royale, M. de Floridablanca

Blanca déclara au chargé d'affaires de France qu'il ne pouvait plus reconnaître son titre officiel, & Charles IV écrivit directement à la Convention, en la conjurant de réfléchir sur les suites de mesures précipitées, & de respecter l'immunité du Roi & de sa famille (1er juillet.) En même tems, effrayé de la marche de la révolution, des progrès que ses principes faisaient en Espagne, jusque dans son armée et des symptômes alarmans qui s'étaient manifestés à Barcelonne, à Valence, en Galice & en Arragon, ce monarque invita tous les souverains de l'Europe à se garantir mutuellement la sureté de leurs états.

L'accession à la convention de

Pilnitz fut une suite de cette démarche (Septembre). M. de Florida-Blanca y joignit un projet de contre révolution qui portait: " que son maître ne reconnaitrait pas la constitution lors même que Louis XVI l'adopterait: que les puissances devaient sommer la Convention de laisser le Roi se retirer dans une ville-frontière: que si cette assemblée s'y refusait, les puissances retireraient leurs légations et laisseraient entrer l'armée des émigrés aux ordres du Roi de Suède, pour rétablir l'ancien régime." conséquent à ce système Charles IV prohiba dans ses états l'introduction des papiers français: il accueillit avec distinction le Duc d'Havré comme envoyé des Princes: il lui remit une assez forte somme

d'argent : Il refusa de répondre à la lettre que Louis XVI lui écrivit pour lui notifier l'acceptation de la Constitution, en en donnant pour raison qu'il ne pouvait répondre à la lettre d'un Roi qui ne jouissait pas de sa liberté : il se plaignit en outre que la Convention eût changé la nature du pacte de famille, en le rendant purement défensif.

Les États Unis voyant l'Espagne engagée dans ces difficultés, et la France hors d'état de l'assister, en profitèrent pour réclamer avec menace la libre navigation du Mississipi : il ne resta à l'Espagne, privée de l'appui de la France, qu'à céder ; & elle se résigna à cette concession, (Janvier 1792.) quelque

convaincue qu'elle gît du danger dont elle était pour la sureté de ses possessions du Golfe du Mexique, Que l'invasion de la langue Anglaise compromettait chaque jour davantage l'Espagne souffrait donc elle-même de l'impuissance d'agir où nous jetaient nos troubles intérieurs.

M. de Florida-Blanca ne pouvait retenir l'expression de ce sentiment, et il disait au Chargé d'Affaires de France: « C'est l'Angleterre qui suscite « chez vous tous ces désordres: elle « vient de faire soulever nos colonies « et contemple avec joie l'anarchie « qui vous dévore. »

Le Comte de Florida-Blanca ayant été renversé au mois de février, il fut remplacé par le Cte d'Aranda.

Ce dernier était moins prononcé contre la constitution française & plus porté à user de ménagemens envers la révolution ; et l'opinion commença à prévaloir dans le conseil de S. M. C. qu'en abandonnant la révolution française à elle-même, elle se détruirait par ses propres excès.

D'après cette opinion, le Roi reçut les lettres de recréance du Duc de Lavauguyon : il reconnut sous titre officiel le chargé d'affaires de France : (30 Avril.) il leva la prohibition qui excluait du Royaume nos papiers publics : il éluda de répondre aux instances que les Cours coalisées et surtout celles de St Petersbourg et de Stockholm faisaient pour le décider à se déclarer contre la France ;

il fut même jusqu'à donner ordre aux émigrés de sortir d'Espagne: mais de trop puissantes considérations contrariaient ce nouveau système pour qu'il s'y livrât franchement; et en même tems qu'il donnait ces marques de déférence à la légation française, il faisait secrètement passer un million aux princes, malgré la pénurie de son trésor, & il ne répondait que d'une manière évasive à une Note de la France qui en lui annonçant qu'elle venait de déclarer la guerre à l'Autriche, le pressait de prononcer s'il voulait être allié, ennemi ou neutre.

La déchéance de Louis XVI sembla devoir décider la question: le caractère public du Chargé d'affaires de

France fut suspendu : une escadre fut armée : 5 millions envoyés aux émigrés ; mais la défaite des Prussiens en Champagne, la prise de Chambéry, et le rassemblement d'une armée à Bayonne retinrent encore l'Espagne.

De son côté la Convention prit une attitude plus menaçante : elle prescrivit au Chargé d'affaires de hausser son langage „ Comme il „ convient à l'Envoyé d'un peuple „ en armes,„ et le Chargé d'affaires récapitulant dans une seule note tous les griefs de la France, l'assistance donnée aux émigrés et les mauvais traitemens faits aux français, demanda impérieusement l'éloignement des troupes réunies sur la frontière & la reconnaissance du nouveau gouvernement.

Le Comte d'Aranda satisfit à plusieurs des griefs énoncés dans cette note; mais il refusa l'éloignement des troupes & ajouta qu'il fallait d'abord que la France organisât sa constitution, et qu'on traiterait ensuite avec elle: que l'Espagne attendrait pour reconnaître le Gouvernement nouveau établi à Paris qu'il fut reconnu par les autres Cours.

Le desir que M. le Comte d'Aranda avait d'éviter la guerre le fit accuser de vouloir faire une révolution en Espagne: il fut remplacé par le favori Godoy, Duc d'Alcudia; celui-ci redoutant les chances aux quelles une guerre expose ordinairement le sort de

ceux qui dirigent la conduite des états, trompa l'attente de la Cour, & donna d'abord aux affaires une apparence plus pacifique: il promit l'éloignement des troupes et déclara la neutralité de l'Espagne. Le Roi mêla à l'envoi de ces résolutions de pressantes instances en faveur de Louis XVI: son Chargé d'affaires à Paris sollicita la permission que ce Prince put se retirer à l'Etranger; il ajoutait:
» qu'une pacification générale & une
» alliance plus intime avec l'Espagne
» serait le prix de cette concession; si
» au contraire, disait la note remise
» par M. Ocariz, on exerçait un acte
» de violence contre Louis XVI, l'Espagne
» penserait qu'il existe des hommes
» plus puissans que la nation & le

» gouvernement, et elle ne pourrait
» plus se fier aux traités qui la lient
» à la France. » En même tems
Charles IV déclara devant toute sa
Cour qu'il lui serait impossible
d'entretenir jamais des rapports
d'amitié avec une nation qui aurait
fait mourir son cousin; et l'Espagne
augmenta ses préparatifs de guerre.

La nouvelle de la mort de
Louis XVI répandit à Madrid un
sentiment général d'horreur &
d'indignation, & mit fin à tous les
calculs et à tous les ménagemens
de la politique, pour ne plus laisser
à penser qu'aux moyens de
venger un tel attentat. Toute
explication, tout entretien fut refusé
au Chargé d'affaires de France:

celui-ci demanda et reçut ses passeports et partit sans prendre congé (le 23 février). Un embargo général fut mis sur les bâtimens français; les sujets de la République reçurent ordre de quitter Madrid dans deux jours, & l'Espagne dans vingt: la haine publique les poursuivit à leur départ; exposés à tous les effets d'un trop juste ressentiment ils se virent dépouillés de leurs biens qui furent mis en vente au profit du trésor. La Convention décréta la guerre à l'Espagne; (7 Mars.) l'Espagne y répondit (27 mars) par une contre déclaration: elle conclut (le 23 mai) un traité définitif avec l'Angleterre, & un corps portugais vint renforcer l'armée de Catalogne.

Les Espagnols firent leurs derniers préparatifs avec une célérité que l'on n'attendait pas d'eux; ils envahirent à la fois une partie du Roussillon et du pays Basque, et leur flotte se joignit à celle des Anglais que Toulon, soulevé pour la cause royale, appelait dans son port.

La Cour de Madrid ne tarda pas à éprouver combien la France était pour elle un ennemi redoutable, & l'Angleterre un allié dangereux. Charles combattait pour venger Louis XVI & rétablir son fils sur le trône; Georges III combattait pour détruire la marine française & accomplir son plan de prépondérance maritime & commerciale: une

union sincère était impossible entre deux alliés qui tendaient à des buts aussi différents.

Charles fit réclamer à Londres au nom de Louis XVII la garde des vaisseaux français que l'escadre combinée avait trouvés à Toulon, & celle de l'île de Corse qui avait aussi appelé les Anglais. Les Anglais s'approprièrent les vaisseaux français, brulèrent ceux qu'ils ne purent emmener, incendièrent les établissemens de Toulon, & prirent possession de l'île de Corse au nom de George III. Bien plus, un vaisseau Espagnol chargé de 15 millions de piastres ayant été repris par eux sur les Français qui l'avaient capturé, sourds aux

réclamations de leur allié, ils se l'approprièrent également.

Pendant ce tems les français avaient repris la supériorité dans les Pyrenées; malgré la vigueur que les troupes de S. M. C. montrèrent encore dans cette guerre; l'armée de l'Est avait recouvré Bellegarde et toutes leurs conquêtes, battu le Duc de la Union dans la Montagne noire, emporté Figuières et Roses, & elle s'avançait dans la Catalogne, tandisque celle de l'ouest après avoir conquis le Guipuscoa & vittoria se disposait à marcher vers la Capitale.

Charles avait reconnu d'une part les projets de l'Angleterre dangereux à lui-même presqu'autant qu'à la France, & de l'autre il ne

voyait aucun obstacle capable d'empêcher les français de parvenir jusqu'à lui: il fit sonder les intentions du Gouvernement républicain par le Ministre des États-Unis, et les trouva plus modérés qu'il n'avait osé l'espérer: bientôt même il en reçut directement des propositions de paix: une double négociation s'ouvrit aussitôt dans les Pyrenées & en Suisse.

Le desir de tourner toutes ses forces contre l'Autriche & l'Italie, et la difficulté de combattre à la fois au Midi, à l'Est et au Nord avait decidé le Gouvernement français à la paix; ce même motif lui inspira une modération qui fit réussir la négociation de Bâle,

avant même que l'Angleterre eût été informée du désir qu'avait l'Espagne de mettre fin à la guerre.

Par le traité du 22 juillet 1795, la France rendit à l'Espagne toutes ses conquêtes, au seul prix de la cession de la partie Espagnole de St Domingue. L'effroi que l'on éprouvait fit recevoir en Espagne la nouvelle de ce traité avec une joie extraordinaire, & il valut au favori le titre de Prince de la paix.

Tel fut le <u>triste succès</u> de l'intervention tantôt cachée & timide, tantôt déclarée & menaçante que l'Espagne exerça envers la France révolutionnée. Pour apprécier avec justesse les efforts que firent alors les Espagnols, on doit peut être moins juger ces efforts

par leurs résultats que par les sacrifices qu'ils entrainèrent: outre la perte de la moitié de l'île de St Domingue, ces sacrifices furent grands; & les documens qui existent dans les Archives de l'Ambassade, portent que le déficit annuel de l'Espagne s'en éleva de 18 à 50 millions, ce qui représenterait une dépense totale de plus de 600 millions de francs. Ce résultat ne doit pas étonner si l'on songe que l'Espagne équipa une flotte considérable qu'elle eut constamment deux armées engagées pendant 3 campagnes, & qu'elle dut plusieurs années avant la guerre, entretenir ces armées sur la frontière.

Le traité de Bâle rétablissait

nouvelle alliance entre la France & l'Espagne.

Domination exercée par le Gouvernement Français sur l'Espagne depuis la paix de Bâle jusqu'à l'abdication des deux Rois catholiques

1795 à 1808

simplement la paix entre la France & l'Espagne; mais les relations qui existaient depuis un siècle entre les deux pays devaient elles se renouveler, maintenant que le nœud qui les avait formés était rompu? l'intérêt commun de combattre l'Angleterre devait-il prévaloir? ou bien l'horreur qu'inspiraient les crimes commis en France & la crainte de la contagion des principes professés à Paris était-elle plus puissante & allait-elle engager le gouvernement Espagnol à rendre aussi rares que possible ses relations avec le Gouvernement républicain?

Dans le premier moment, l'Espagne parut dominée entièrement

par ses ressentimens contre l'angleterre et par la crainte de la france, & ce fut M. Yriarte qui, après avoir signé la paix à Bâle, parla le premier d'une alliance entre les deux nations. (instructions pour M. le Cen Canclaux.) Le Comité de salut=public saisit avec empressement cette ouverture et indiquât aussitôt les bâses d'un traité d'alliance & celles d'un traité de commerce; mais le négociateur Espagnol effrayé de voir que la conséquence immédiate qu'y attachait le Gouvernement Français était que son pays dût entrer en guerre avec l'Angleterre se refroidit & il se retira peu-à-peu.

Le directoire exécutif qui s'établit

en france sur ces entrefaites (Sept. 1795.) reprit avec ardeur l'idée émise par M. d'Yriarte. Il représenta au Prince de la paix que depuis que Pitt gouvernait la Grande Bretagne, ce Ministre cherchait à lui procurer des dédommagemens pour la perte de ses colonies, & que c'était le Mexique qui devait devenir l'objet de compensation, que si S. M. C. laissait échapper ce moment elle ne trouverait pas également la France disposée à entrer en guerre pour la soutenir, quand l'Angleterre, après avoir fait sa paix avec nous, attaquerait alors l'Espagne.

Cette dernière considération avait décidé l'alliance de 1761; elle décida encore celle de 1796; l'union des deux

Etats fut jurée de nouveau : Le Gouvernement français ne fit, selon son expression que substituer un pacte de nation à un pacte de famille. Il adopta les bases de l'acte célèbre conclu par M.r de Choiseul, en usant toutefois de l'avantage de sa situation pour les rendre plus avantageuses à la France : Le traité d'alliance offensive & défensive fut signé à S.t Ildephonse le 19 Août 1796.

Les rapports officiels furent donc rétablis les mêmes, mais, dans la réalité la situation des deux pays & l'esprit de ces rapports étaient bien changés.

Aussi longtems que la France & l'Espagne avaient obéi à des Princes sortis du même sang, un sentiment

d'honneur et de convenance supérieur à tous les ressentimens, avait constamment éloigné de l'Espagne l'idée que jamais la France put penser sérieusement à dépouiller un prince du sang de ses rois: la force de cette situation nous avait contraints à renoncer à l'avantage que Nous donnait la supériorité de notre puissance pour ne chercher à maintenir à Madrid notre influence & à n'y soutenir nos demandes que par le secours moins efficace des bons procédés et de la reconnaissance. Il n'en était plus de même: rien ne garantissait à Charles IV que les menaces de la France ne dussent pas être suivies d'une entière & promte exécution; & ce sentiment courbant enfin l'orgueil

Espagnol, l'histoire des 12 années qui se sont écoulées du traité de Bâle aux évènemens de Bayonne, ne présente de la part de l'Espagne qu'une suite de sacrifices, de déférences, de subsides payés, de secours fournis à la France: & si même sous l'influence de cette situation les traités de commerce ne sont pas encore complètement exécutés, on remet du moins en vigueur plusieurs des stipulations que le défaut d'observance faisait regarder comme abandonnés. Il suffira d'indiquer les principaux évènemens de cette époque pour juger de la nature de cette nouvelle alliance, & de ce qu'elle a couté à l'Espagne.

Par le traité de St Ildephonse

(19 Août 1796.) les deux puissances contractantes s'étaient engagées réciproquement à fournir en cas de guerre à la puissance requérante, 15 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 18,000 fantassins & 6,000 chevaux. sans s'arrêter à cette stipulation quelque avantageuse qu'elle nous fût déja, toutes les forces de S. M. C. furent mises immédiatement à notre disposition, & une flotte Espagnole de 24 vaisseaux de ligne se dirigea sur Toulon: l'Amiral Jarvis, hors d'état de résister, dut lever le blocus de ce port & même retirer les troupes Anglaises de la Corse & de l'île d'Elbe, & abandonner la méditerranée tandisque le Ministère Britannique hésitant à demander au Parlement

de nouveaux subsides pour combattre cet ennemi nouveau, ouvrit des négociations avec la France & envoya à Paris Lord Malmesbury. (Juin à Octobre 1797.)

Ce premier succès de l'alliance qui venait d'être renouvelée entre les deux nations fut bientôt après compensé par la défaite de la flotte Espagnole au Cap St Vincent (Août 1797.) & par la conquête de la Trinité. La Marine Anglaise avait déjà acquis une telle supériorité sur celle de toutes les nations, qu'après avoir vaincu humilié celle de l'Espagne, elle détruisit à peu près celle de la hollande au Combat de Campredain, (1797.) & celle de la France à celui d'Aboukir (1er Août 1798.)

Les stipulations insérées dans le traité d'Alliance, quelques favorables qu'elles fussent à la France, n'étaient pas le seul avantage que le Directoire attendait de l'Espagne ; à peine ce traité était-il signé qu'il pressa le Prince de la Paix de lui céder la Louisiane. Le projet remis par M. de Talleyrand à l'Amiral Gravina (1798) indique en outre trois concessions que la France espérait aussi pouvoir plus tard obtenir de l'Espagne ; savoir : un établissement aux Philippines, La coupe du bois de Campêche, & un port sur le golfe de Gascogne.

Pour déterminer S. M. C. à nous céder la Louisiane, l'Ambassadeur devait lui représenter „combien il était important pour elle même que

cette province devint entre les mains de la république, une forte digue opposée aux envahissemens des Anglais & des américains, qui, réunis par l'Ambition & la cupidité, s'avançaient à l'envi les uns du Nord au Midi, les autres de l'Est à l'Ouest, empiétant rapidement sur les Colonies Espagnoles: que nous céder la Louisiane était le seul moyen qu'elle eût de conserver le Mexique. »

L'Ambassadeur était autorisé à présenter à S. M. C. « la conquête du Portugal comme une acquisition qui seule pouvait indemniser l'Espagne de toutes les pertes qu'elle a faites depuis deux Siècles, & la faire sortir du rang de puissance secondaire

pour l'élever à celui que la nature lui a assigné & que la France est disposée à lui faire obtenir il devait au contraire lui faire sentir que tout ménagement & tout parti intermédiaire seraient inutiles envers un pays qui est par le fait seul de sa position, la propriété de l'Angleterre, & qui sous quelque gouvernement que ce soit, restera toujours à sa disposition " Les instructions de L'Amiral Truguet s'expriment ainsi sur cet important objet.

" Si une haine invétérée n'existait
" pas entre les Portugais et les Espagnols,
" si les deux peuples n'étaient pas
" également indolens par caractère
" & imbus des mêmes préjugés, il

„ serait peut être dangereux pour
„ la france de se prêter à leur union:
„ mais les hommes qui ont une
„ parfaite connaissance des deux
„ nations sont persuadés que, même
„ réunis, les deux peuples ne seraient
„ jamais redoutables à la république
„ qui, par la facilité de pénétrer
„ dans la Péninsule, aura toujours
„ assez de forces et de moyens pour
„ conserver la supériorité; et l'Espagne
„ sait d'ailleurs très bien que sans
„ notre secours elle ne peut conquérir
„ le Portugal, encore moins le conserver.

„ Pour prix de cette conquête nous
„ ne demandons à S. M. C. aucune
„ acquisition nouvelle en Europe; la
„ paix qui nous procure pour limite
„ le Rhin & les Alpes ne nous laisse

" plus rien à desirer sur ce contin[ent]
" mais le Gouvernement français [doit]
" songer à se procurer des possessions
" coloniales capables d'alimenter [une]
" telle métropole : & outre la Louisian[e]
" et la Floride, il nous faudrait les
" deux rives de la rivière des Amazon[es]
" sans la libre navigation de la-
" quelle, la Guyane n'aura jamais
" l'importance que nous avons tant
" d'intérêt à lui donner. (1.) "

L'Idée de réunir le Portugal à l'Espagne a été renouvelée en 1810 par Bonaparte qui alors prenait en compensation et comme indemnité des frais de la guerre les provin[ces] au nord de l'Ebre ; c'est-à-dire la Catalogne, l'Aragon, la Navarre et la Biscaye ; à peuprès deux millions d'habitans pour quatre que l'Espagne acquérait. Ce projet est consigné dans un rapport du Duc de Bassano (1810). Quant au traité de partage du Portugal en trois petites principaut[és] faits en 1807, il est probable que Bonaparte n'eût jamais l'idée de s'y tenir.

Sans arrêter définitivement ce plan, la Cour de Madrid consentit à la cession de la Louisiane par le traité secret du 1er Octobre 1800 : ce traité fut confirmé par celui du 21 mars 1801 qui donna une indemnité au Duc de Parme, la Toscane, avec le titre de Roi d'Etrurie.

Aussitôt que l'Angleterre avait appris l'alliance formée entre la France & l'Espagne, elle avait bien prévu qu'elle aurait prochainement à défendre le Portugal, elle s'était engagée à lui fournir un subside de 5 millions qu'elle porta ensuite à 8, et y avait envoyé 10,000 hommes de troupes ; mais lorsque les Anglais eurent soutenu pendant 4 ans un état de choses aussi dispendieux,

S. M. C. déclara la guerre au Portugal (27 février 1801.) & lui opposa une telle supériorité de forces que le corps auxiliaire fran qui s'était joint à ses troupes, n'eu qu'à rester immobile dans ses positions, tandisque les Espagno faisaient des conquêtes qui ne furent arrêtées que par la paix. Cette tra valut Olivença à l'Espagne, & à la France une partie de la Guya & 25 millions & le portugal s'enga à fermer ses ports aux Anglais. (Traité de 6 Juin & 29 Septembre 1801)

Malgré les avantages que la France avait retirés de l'allian de l'Espagne, elle n'en eut pas pour elle plus de ménagemens à la paix: elle négocia seule à Londres

& signa le 1er Octobre 1801 des préliminaires par lesquels elle obtenait des Anglais la restitution de leurs conquêtes, moyennant l'abandon de la Trinité & de Ceylan; et en conservant toutefois à l'Espagne la possession d'Olivença. Quelques mécontentes que fussent l'Espagne & la Hollande de cette stipulation, elles durent y accéder, à la paix générale qui fut signée à Amiens le 27 Mars 1802.

Il est à remarquer que dans le traité d'Amiens la France & l'Angleterre n'ont pas renouvelé ceux d'Utrecht: la France parceque ces traités lui interdisaient de recevoir aucune cession territoriale

de la part de l'Espagne en Amériq
et l'Angleterre parcequ'ils
consacraient le principe que
le pavillon couvre la
marchandise.

La guerre se renouvela en
1803 entre la France &
l'Angleterre. l'Espagne justemt
mécontente de la manière dont
la France l'avait sacrifiée à
Amiens, hésitait à y prendre
part: Bonaparte réunit une ar
à Bayonne & Charles IV conten
à remplacer le secours d'homm
& de vaisseaux qu'il s'était
engagé à fournir par un subsi
annuel de 80 millions de franc
mais l'Angleterre en voyant
S. M. C. ainsi dominée par la

crainte de la france ne pouvait accepter une neutralité qui n'offrait aucune sureté & elle traita de suite l'Espagne en ennemie. (1804.)

Les deux nations alliées étaient appliquées pendant la courte durée de la paix qui venait de finir à réparer leurs escadres & à les mettre en état de se présenter de nouveau devant celles de l'Angleterre : les esperances qu'elles commençaient à concevoir furent détruites au Combat de Trafalgar, livré le 21 Octobre 1805 : les Anglais regardèrent l'issue de ce combat comme couronnant les efforts qu'ils faisaient depuis deux siècles pour s'emparer de l'empire de la mer ; Bonaparte en effet leur abandonna alors ce

élement pour ne plus s'occupe
que des affaires du Continent
depuis cette funeste journée o
n'a plus vu en mer une escad
Espagnole qui fut digne de
nom. La perte d'une marine
qui nous était aussi précieu
a fait disparaître, du moins
momentanément, un des princip
avantages que nous trouvions da
l'alliance de l'Espagne.

L'année suivante, Bonaparte,
non content des subsides qu'il tira
de S. M. C. lui demanda encore
16,000 hommes qu'il envoya en
Danemarck.

L'époque de l'alliance de la Fran
républicaine avec l'Espagne est
la seule époque où elle en ait ta

tous les secours, tout l'appui, toutes les richesses qu'elle pourrait en espérer ; la seule où elle ait véritablement dirigé cette Puissance ; comme un allié docile et soumis ; où elle l'ait dominé comme l'Angleterre domine le Portugal et les autres Etats secondaires qui sont entraînés dans le cercle de sa politique : mais cette situation nous imposait la loi d'être heureux ; car de profonds ressentimens s'accumulaient dans le cœur des Espagnols, trop fiers pour se résigner à une pareille condition ; et le premier revers de notre part devait les faire éclater.

Ce danger se montra tout à coup à Bonaparte lorsqu'à peine sorti d'une guerre sanglante avec l'Autriche, engagé dans une nouvelle guerre contre la

Prusse et la Russie, il apprit avec un extrême étonnement que le Prince de la Paix venait de faire une proclamation (6 octobre 1806) dans laquelle il appelait les Espagnols aux armes contre un ennemi qu'il ne nommait pas. Bonaparte ne se dissimula pas quel était cet ennemi contre lequel tant de préparatifs étaient dirigés: il dissipa les projets de l'Espagne en triomphant à Iéna, mais il sentit de quelle importance il était pour lui d'assurer sa frontière vers les Pyrénées: l'établissement sur le trône d'Espagne d'un Prince sur lequel il pût compter, lui parut indispensable, et l'expulsion de la famille régnante fut arrêtée dès ce moment. Il prélud a à l'accomplissement de ce projet en envoyant toutes les

forces Espagnoles vers le Portugal que Charles IV encore tremblant de l'imprudence que son favori avait commise, n'osa refuser de conquérir, en joignant ses troupes au corps d'armée de Junot (octobre 1807)

guerre de l'indépendance. Ferdinand VII en remontant sur le trône, s'engage envers l'Angleterre à ne plus renouveler le pacte de famille (1808 à 1814)

Il serait superflu de rappeler ici les détestables machinations par le moyen desquelles les projets de Bonaparte furent accomplis à Bayonne, par la double abdication de Charles IV et de Ferdinand VII. Les efforts héroïques de la nation Espagnole, soulevée tout entière pour défendre sa religion son Roi et sa patrie; les succès intéressés des Anglais, attentifs, jusqu'au sein de l'alliance la plus intime, à affaiblir l'Espagne: le courage, les succès, les désastres, et enfin l'expulsion totale de l'armée Française.

L'Espagne sortit d'une lutte de

[d]ans plus glorieuse et plus forte dans l'opinion qu'elle ne l'avait été depuis longtems, mais plus faible en effet par les déplorables divisions dont cette guerre lui avait laissé le principe.

Ferdinand VII rentra en Espagne le 22 mai 1814; peu de jours avant que la famille de nos Rois nous fût aussi rendue. Les Anglais avaient pourvu à ce que cette heureuse coïncidence qui faisait si vivement ressortir la solidarité des intérêts des deux branches de la maison de Bourbon, ne ramenât pas entr'elles l'intimité des rapports établis par le pacte de famille: ils avaient exigé de Ferdinand VII pour prix du secours qu'ils lui avaient fourni, la promesse de ne jamais renouveler cet acte. L'engagement en

fut signé le 28 août dans un article secret suplémentaire du traité du 5 juillet 1814.

Isolement de l'Espagne au Congrès de Vienne par suite de l'alliance conclue entre la France l'Angleterre et l'Autriche.

Après la destruction de l'Empire Français, l'Europe agitée depuis 25 ans par de cruelles révolutions et des catastrophes fatales à tant d'Etats et à tant de trônes, cherchait à se rasseoir sur des bases qui offrissent quelque stabilité. Dans leur organisation nouvelle, les Puissances s'observaient les unes les autres, examinant quels intérêts s'étaient élevés entr'elles pour les rapprocher ou pour les disjoindre; et le renouvellement des anciennes alliances comme la formation de combinaisons nouvelles, étaient également mis en question.

L'Angleterre avait contribué plus qu'aucune autre Puissance à relever à l'occident de l'Europe les trônes abattus

par la révolution Française : effrayée du développement que prenaient les Etats de l'Orient, elle avait d'abord pensé à se mettre à la tête des souverains qu'elle avait rétablis pour balancer la puissance de la Russie qui se montrait alors comme sa rivale la plus redoutable.

Elle avait trouvé une entière docilité à ses vues dans le Portugal et dans la hollande qu'elle regardait comme des satellites nécessaires et dévoués et Louis XVIII avait reconnu avec franchise les obligations qu'il lui avait ; mais il n'en était pas de même du Monarque Espagnol.

Ferdinand avait jugé et répétait ouvertement qu'il devait sa couronne à la valeur de ses sujets ; que si

l'Angleterre s'y était réunie, c'est qu'elle y trouvait l'avantage particulier de sa politique, qu'elle s'en était d'ailleurs fait payer le prix; et qu'en s'engageant à ne pas renouveler le pacte de famille, il avait achevé de s'acquitter envers elle. Dans les lettres qu'il écrivit au Prince Régent, il ne fit pas même mention des secours qu'il avait reçus de lui; il se montra au contraire très blessé des conseils que l'Ambassadeur Anglais osa lui donner d'octroyer à ses peuples une constitution: il prit des mesures directement préjudiciables au commerce de la Grande Bretagne et repoussa toutes les démarches qu'elle fit pour l'engager à abolir la traite des noirs.

Le rétablissement de la famille de nos Rois sur le trône de France,

la gloire acquise par les Espagnols, le bon accueil que 80,000 prisonniers rentrés maintenant en Espagne, avaient reçu en France, l'humiliation même où nous étions, disposaient au contraire le Cabinet de Madrid à se rapprocher de nous avec plus de confiance. Le Duc de San Carlos qui le dirigeait était dans les idées de l'alliance française et Mr de Salvador souscrivit généreusement un traité qui rétablissait l'état de choses existant en 1792 sans demander aucune indemnité quelconque de tous les maux que l'Espagne avait soufferts d'une guerre aussi cruelle et aussi injuste. Enfin les prétentions que Ferdinand VII se disposait à faire valoir au prochain congrès lui paraissaient de nature à être agréables à la

France ; il comptait sur son secours pour les appuyer, et un article secret du traité du 20 juillet lui promettait les bons offices de cette Puissance en faveur de l'Infant de Parme dont il se proposait de soutenir les droits.

Le Cabinet des Tuileries était alors entraîné par d'autres combinaisons.

La France avait succombé sous l'attaque de toute l'Europe réunie ; les efforts même qu'il avait fallu faire pour l'abattre lui conservaient un aspect imposant au milieu de ses ruines ; le retour de la famille de ses Rois la réconciliait avec l'Europe ; les restes mutilés de ses armées inspiraient encore le respect ; et ayant réglé tous ses intérêts dans les différens traités signés à Paris, ne portant au Congrès aucune vue

personnelle, elle n'y avait aucune alliance obligée, et par conséquent elle y conservait une indépendance d'action qui laissait à chaque Puissance l'espoir de se la rendre favorable et qui la faisait rechercher de toutes.

Le langage qu'elle avait adopté à Vienne avait été digne et imposant, et avait élevé encore sa situation; "faire "prévaloir le droit sur la force, arrêter les "idées de convenance introduites pendant "l'absence des Bourbons, ne plus reconnaître "le seul droit de conquête;" tel avait été le langage qu'y avait fait entendre le Prince de Talleyrand, et qu'il avait ordonné à tous les Ambassadeurs du Roi, de tenir dans les Cours de l'Europe.

Au milieu de Souverains et de

ministres réunis pour se partager tant de dépouilles, ce langage était admiré, mais il n'était pas suffisant pour arrêter la vive impulsion de passions aussi actives; et le Prince de Talleyrand jugea qu'il était nécessaire de le soutenir par une alliance qui présentât des forces capables d'en imposer à toutes les prétentions.

L'Angleterre et l'Autriche s'étaient fait assurer, dès le traité de Paris, les lots qui devaient leur revenir: toutes deux invariables dans leur politique, avaient réalisé des projets suivis avec persévérance au milieu des chances les plus diverses; intéressées également à contenir la France, elles croyaient y avoir suffisamment pourvu par la cession

de la haute Italie à l'Autriche, la réunion de Gênes au Piémont, (1) celle des Pays-Bas à la Hollande, et l'acquisition par l'Angleterre de l'Isle de France et du cap de bonne Espérance. Assurées désormais que ce Royaume ne leur serait plus redoutable de longtems, elles pouvaient pour la première fois contracter avec lui une alliance sincère: enfin elles n'avaient

(1) Dès la négociation de la paix d'aix-la-Chapelle en 1748, on voit les ministres anglais émettre l'idée de réunir la République de Gênes à la Sardaigne; idée que Pitt énonça plus formellement en 1805: et généralement l'idée principale qui domina le Congrès fut d'élever tout autour de la France des digues capables de la retenir dans ses frontières, tandis que le Congrès dominé par cette passion laissait l'Allemagne ouverte aux envahissemens de la Russie.

plus qu'à conserver ce qu'elles s'étaient antérieurement assuré; ensorte que le système conservateur adopté par la France dans ces circonstances, ne pouvait trouver d'application que contre la Prusse et la Russie: ce fut pour arrêter les prétentions de ces Puissances que la France s'unit par un traité formel avec l'Autriche et l'Angleterre.

L'objet de ce travail n'est pas de juger cette alliance, mais de montrer en quoi elle a influé sur les rapports de l'Espagne et de la France.

Mr de Labrador avait quatre objets principaux à faire valoir au Congrès: le rétablissement du Roi de Sicile à Naples; celui de l'Infant D. Louis en Toscane ou du moins à Parme; la

conservation d'Olivença, et la liberté de continuer la traite des noirs.

Il trouva la France très ardente à réclamer le rétablissement de S. M. S. sur le trône de Naples et empressée de recueillir ce premier fruit de son alliance avec l'Autriche en préparant une expédition contre Murat que la Cour de Vienne consentit à abandonner.

Mais pour les autres questions, Mr de Labrador ne reçut pas de la France l'appui qu'il en avait espéré. Les liens nouveaux qu'elle avait contractés la gênaient également pour faire valoir chacune d'elles: la première blessait l'Autriche, les deux autres l'Angleterre, et Louis XVIII s'était engagé par le traité du 30 mai 1814 d'unir ses efforts à ceux de S. M. B.

pour procurer l'abolition générale de la traite.

La France sacrifia facilement l'Espagne aux grands intérêts qui venaient de l'entrainer dans sa nouvelle alliance, et aux principes qu'elle se faisait honneur de défendre : elle employait tous ses moyens à soutenir le Roi de Saxe parcequ'elle y voyait la conservation d'un principe, et elle évitait, en se rapprochant de l'Espagne, de se donner des intérêts personnels ou des vues ambitieuses à défendre. Mr de Labrador privé de son appui fut condamné à restituer Olivença au Portugal, à accepter au nom de l'Infant D. Louis la petite Principauté de Lucques en indemnité de la Toscane, et il dut souscrire à la réprobation générale

prononcée par le congrès contre le principe de la traite des noirs: mais ce qui blessa le plus profondément le fier Espagnol, c'est que les questions les plus importantes et l'organisation générale de l'Europe se décidèrent dans un comité de cinq puissances dont l'Espagne fut exclue. Aussi la présence de ce Ministre au Congrès ne fut elle qu'une protestation continuelle qu'il soutint avec toute la roideur de son caractère.

Délaissé par la France, en opposition avec l'Autriche et avec l'Angleterre, repoussé dans toutes ses prétentions, le Ministre Espagnol se refusa avec une inflexible ténacité à signer l'acte final du Congrès; il en énonça les motifs par sa note du 5 juin 1815: il y allègue le refus qui a été fait d'admettre ses prétentions

il s'étonne que des Puissances quelconques aient pu s'occuper de la possession d'Olivença qui ne regarde que l'Espagne, et s'élève surtout contre ce droit que 8 Puissances se sont arrogé, de disposer des Etats et des trônes; il termine en protestant que quand même un système aussi contraire à l'indépendance des souverains serait adopté de tout le reste de l'Europe, il ne le serait jamais au delà des Pyrénées.

L'Espagne se retira du Congrès en reprochant à la France la générosité dont elle avait usé à son égard au sortir d'une guerre de Vandales, comme disait Mr de Cevallos, et en reprochant à toute l'Europe son ingratitude envers une Puissance qui, par des exploits dont la mémoire ne périra jamais, avait

brisé le joug qui pesait sur le continent: restée étrangère à la nouvelle organisation de l'Europe, refusant de reconnaître les titres que créait le Congrès et la nouvelle division d'États qu'il formait, elle se renferma dans une politique chagrine et jalouse et dans un isolement plein d'orgueil et de fiel.

Rupture entre la France et l'Espagne.

On a indiqué les principes politiques qui ont divisé les 2 États au moment où l'on s'attendait à voir se renouer les nœuds qui les avaient si longtems unis. Ces causes ont été secondées par des motifs qui touchent plus directement aux individus, et qui souvent, surtout en Espagne, prévalent sur les intérêts de la politique.

Le Chargé d'affaires —

Les Rois de France et d'Espagne remontés sur leurs trônes s'étaient

L'Espagne est
envoyé de Paris.
L'Ambassadeur
de France
demande et
reçoit ses
passeports pour
quitter l'Espagne.

empressés de rétablir entre eux les relations diplomatiques, et des chargés d'affaires s'étaient rendus à Madrid et à Paris, en attendant l'arrivée des Ambassadeurs. Mr de Casa florez, l'envoyé Espagnol, avant même de s'être fait reconnaître comme chargé d'affaires, ayant appris qu'un Espagnol rebelle à son Roi, le fameux Espoz y Mina était à Paris: il le fit arrêter de sa seule autorité: (19 8bre 1814). le gouvernement François justement blessé de cet oubli de toutes les convenances, signifia à Mr de Casa florez qu'il pouvait repartir pour Madrid et aller rendre compte de sa conduite à son gouvernement.

~~Le Roi d'Espagne vit dans l'intimation faite à Mr de Casa florez~~

~~qu'il pourrait repartir pour Madrid, et aller rendre compte de sa conduite à son Gouvernement.~~

Le Roi d'Espagne vit dans l'intimation faite à Mr de Casa flores un affront fait à sa personne; il se sentit à la fois blessé dans sa dignité et dans ses ressentimens contre les libéraux: il insista avec force pour obtenir une réparation, et tout retentit du bruit de ses plaintes.

Après d'inutiles efforts pour appaiser ce différend, le Roi Louis XVIII pensa couper court à tout en faisant partir le premier son Ambassadeur qui arriva à Madrid le 14 xbre. Ferdinand l'accueillit froidement; il lui parla de son honneur offensé, ne répondit aux explications du Duc de Laval

que par ce mot : " et Mina," il déclara de nouveau que son Ambassadeur ne partirait pas, que Mr. de Casa flores n'eût été reçu de S. M. T. C.

Tout fut inutile pour vaincre l'inflexibilité du Monarque Espagnol; et ce fut en vain que Mr de Laval fit valoir les liens du sang et le fâcheux effet que cette désunion si prompte de la famille de Bourbon allait causer en Europe : Ferdinand VII persista à retenir en Espagne son Ambassadeur. Le Duc de Laval ne pouvait plus rester à Madrid avec convenance; il demanda ses passeports; ils lui furent envoyés sans délai... déjà il est au moment de partir; ses préparatifs sont achevés, ses équipages même sont attelés, quand on apprend la nouvelle du débarquement de

le Bonaparte. Tout change aussitôt: „maintenant, dit Mr de Cevallos, je ne suis plus Espagnol, je suis Français," et Ferdinand donne ordre à son Ambassadeur de partir pour Paris.

De plus froids calculs ne tardèrent pas à prévaloir sur la générosité de ce premier mouvement. Mr de Labrador avait refusé à Vienne d'accéder à l'alliance conclue le 25 mars contre Bonaparte, alléguant que la dignité de l'Espagne ne lui permettait pas d'accéder à un traité où elle n'était pas partie principale: mais on ne s'en prépara pas moins à Madrid à soutenir la guerre; 3 armées furent réunies sur la frontière, une 4e se forma en Andalousie; et puis quand ces préparatifs eurent été faits avec

débarquement de Bonaparte réconcilie les 2 cours. l'Espagne arme. Refuse d'agir.

beaucoup de célérité, l'Espagne craignant d'attirer sur elle le premier effort de la guerre, ne fit pas un pas de plus. Ce fut en vain que les Royalistes Français du midi l'appetèrent, que MM. les Ducs d'Angoulême et de Bourbon parurent eux mêmes à Madrid, que Madame pressa de Bordeaux la marche des troupes, que tous les alliés adressèrent à l'Espagne la même prière, que l'Angleterre s'engagea à lui fournir un subside (12 livres sterling par homme) une fois qu'elle aurait franchi les Pyrénées, et lui offrit de déposer 15,000 Portugais à Bordeaux.

les armées Espagnoles restèrent immobiles jusqu'au moment de la chûte de Bonaparte à Watterloo; mais alors, le Cabinet de Madrid apprenant

S. M. C. sur la nouvelle que les alliés vont démembrer la France fait –

occuper nos provinces méridionales. les projets de partage formés contre la France, et voyant les Autrichiens s'avancer vers les Pyrénées, il voulut aussi, si la France devait être partagée, prendre part à ses dépouilles; il donna ordre à ses trois armées de franchir les Pyrénées, et se flatta de l'idée d'étendre ses frontières jusqu'à la Garonne (aout 1815)

De tels projets ne convenaient à aucun des alliés, et l'Angleterre retira sa promesse d'un subside... la France, de son côté, s'inquiéta de cette invasion inattendue: Le Duc de Laval fit de vains efforts pour l'arrêter: ses prières furent inutiles, et il fallut que le Duc d'Angoulême se mît à la tête des soldats qui venaient d'être si cruellement décimés à Watterloo. Déjà le Prince se disposait à agir par la force quand l'Autriche en

consentant à faire rétrograder ses troupes jusqu'au Rhône, donna aux Espagnols un motif de retraite plus honorable. (sept)

Les liens politiques formés à Vienne étant rompus, la France s'occupe uniquement de réparer ses désastres sans former d'alliance avec aucune Puissance, quoique s'entendant plus habituellement avec la Russie.

La paix générale fut de nouveau rétablie par le traité du 20 novembre: l'invasion de Bonaparte avait décidé au Congrès les questions qui menaçaient l'Europe d'une nouvelle guerre; et la courte campagne de Watterloo avait brisé l'alliance que l'Autriche et l'Angleterre avaient formée avec la cour des Tuileries: cette alliance s'était montrée impuissante pour amortir l'ancienne inimitié des deux rivales de la France, et la magnanimité de l'Empereur Alexandre contre lequel nous l'avions formée avait été la seule garantie qui nous avait

préservé d'un démembrement qui devait nous enlever nos plus belles provinces du Nord et de l'Est.

Une pareille épreuve était bien propre à dissuader la France de renouer ses liens politiques avec l'Angleterre et l'Autriche ; occupée par 150,000 soldats étrangers, accablée d'onéreuses contributions, poursuivie de réclamations pécuniaires plus onéreuses encore, elle rejeta toute combinaison politique, pour ne travailler qu'à appaiser la jalousie et les craintes encore subsistantes de l'Europe, à faire honneur à ses engagemens, à en adoucir la rigueur, à se délivrer de la présence des armées étrangères. Dans ce système, elle avait besoin de la bonne volonté de tout le

même : elle ne forma de liens particuliers avec personne. Reconnaissante de l'appui généreux qu'elle avait reçu de l'Empereur Alexandre, elle évita de lui proposer des projets d'alliance qui eussent inquiété ce caractère extraordinaire, autant qu'inspiré de jalousie à l'Angleterre; elle s'entendait plus habituellement avec lui, parceque, dans les discussions qui se présentaient, l'intérêt des 2 Etats se trouvait ordinairement d'accord, mais elle ménageait avec soin l'Angleterre, et l'Angleterre dont l'intérêt demande l'affaiblissement et la compression, mais non la perte de la France, se prêta aussi avec bienveillance à lui aider à s'acquitter de ses charges pécuniaires.

L'Espagne, au sortir du Congrès avait adopté une politique isolée et indépendante; écartée des combinaisons générales des grandes Puissances, elle essaya de former entre les États secondaires une ligue maritime dont le but eût été de réprimer les pirateries des Algériens: elle signa à cet effet un traité avec la Hollande; (traité d'Alcala août 1816) et invita la Sardaigne, Naples, le Portugal, la France à y accéder, tandisque la Hollande adressait une semblable invitation à la Russie, au Danemarck et à la Suède.

On fut étonné, après les pertes que toutes les flottes de l'Europe avaient éprouvées, de voir reproduire sans l'Angleterre une grande combinaison maritime; on le fut encore plus que l'idée en vint de l'Espagne. Cette combinaison ne réussit pas; l'Angleterre craignait qu'elle ne devînt le principe d'un système contraire à sa domination sur les mers, et la France avait alors intérêt à la ménager; elle était d'ailleurs alors engagée elle même dans d'autres combinaisons dirigées dans le même but que

l'Espagne indiquait à l'Europe.

Le Roi d'Espagne voyant la France hors d'état de le soutenir s'attache à la Russie. Influence prédominante de Mr de Tatischeff à Madrid. La France et la Russie agissent de concert pour soutenir l'Espagne.

Cependant l'Espagne commençait à s'inquiéter de l'isolement politique auquel elle était livrée, et à reconnaître que sans l'appui d'une grande Puissance, ses intérêts seraient constamment sacrifiés. La France, dans l'état où elle était, ne pouvait lui offrir cet appui, et S. M. C. ne nous pardonnait pas l'abandon où nous l'avions laissée au Congrès. Tous ses intérêts lui paraissaient opposés à ceux de l'Angleterre; et ses réclamations en Italie, à ceux de l'Autriche: elle

tourna les yeux vers la Russie.

Dès le tems de Louis XVI et de Charles III, le Comte d'Aranda disait à Mr de Vergennes que l'alliance la plus naturelle qui pût s'établir en Europe, était celle de la France et de l'Espagne avec la Russie. L'Empereur Alexandre avait accueilli avec bienveillance à Vienne les réclamations de Mr de Labrador; il exerçait dans la politique de l'Europe une influence qu'il était jaloux d'étendre sur tous les pays comme dans toutes les questions. Son ministre Capo d'Istria lui présentait ses intérêts les plus précieux comme concordant avec ceux des

3 branches de la maison de Bourbon
opinion que l'ambassadeur Russe
avait soin de répandre à Madrid.
L'éloignement même de la Russie écartait
les craintes que l'esprit de domination de
la France avait autrefois inspirées
aux Espagnols, et leur montrait
plus de désintéressement et moins de
sujétion dans l'appui qu'on leur
offrait. La nature du gouvernement
établi à Saint Pétersbourg inspirait
plus de confiance et provoquait une
certaine sympathie dans un Prince
dont le soin principal était de
conserver la plénitude de son autorité,
et d'éloigner de ses sujets les
institutions établies en France et

en Angleterre: enfin, et peut-être plusque tout cela; l'Empereur Alexandre avait a Madrid un ambassadeur adroit, insinuant, flatteur, né pour l'intrigue; et qui, dans ses liaisons avec les gens subalternes du service du palais, s'était de suite emparé du ressort le plus puissant pour agir sur l'esprit de S. M. C.: il était entré dans toutes les passions politiques du Souverain; il ne l'importunait en invoquant sa clémence ni pour les Afrancisados, comme le Duc de Laval, ni pour les libéraux, comme Lord Wellesley; mais il insistait pour que le Roi exerçât sans limites, toutes les branches du pouvoir le plus absolu, entrait dans ses ressentimens, approuvait ses vengeances, et lui répétait fréquemment qu'il pouvait et qu'il devait reconquérir

par les armes les colonies révoltées.

Il se forma donc une étroite intimité entre l'Espagne et la Russie, et le premier gage que Ferdinand en donna fut d'adhérer le 15 mai 1816 à la Sainte Alliance idée de prédilection de l'Empereur Alexandre.

Le crédit que prit alors à Madrid Mr de Tatischeff était propre à humilier l'ambassade de France, mais du moins ces liens nouveaux ne portèrent l'Espagne à contrarier aucun de nos intérêts ; on put même croire que les combinaisons d'une alliance des cours de Madrid et des Tuileries, avec la Russie s'était réalisée, quand on vit dans toutes les questions politiques qui s'élevèrent alors ; celles d'Olivença, de d'arme, des Florides, de Montevideo, la France et

la Russie soutenir avec chaleur les intérêts de la cour de Madrid, tandis que l'Angleterre et l'Autriche appuyaient ordinairement des prétentions contraires: ce n'était cependant pas le résultat d'une alliance combinée et écrite, mais le balancement et le classement naturel des intérêts qui reproduisait cette combinaison dans chacune de ces questions.

La France se rapprocha donc de l'Espagne après la seconde paix de Paris: elle s'empressa de terminer les contestations pécuniaires qui existaient entre les deux nations. Mr. de Labrador étonnait les commissaires des alliés eux-mêmes, par l'exagération de ses prétentions: il voulait que la France tint compte au Roi son maître des 60 millions qu'elle avait reçus des

Etats-unis pour prix de la Louisiane, puisqu'elle n'avait pas fait restituer à l'Infant D. Louis, la Toscane qui avait été pour l'Espagne l'équivalent de la cession de la Louisiane : malgré ces prétentions exhorbitantes, malgré les mouvemens d'irritation de M.r Pizarro et ce qu'il disait à l'Angleterre et à la Sardaigne sur la nécessité de laisser la France sous le poids d'une dette immense et d'une armée d'occupation (mars 1818) malgré ses refus obstinés d'accomplir les traités de commerce, la France admit généreusement l'Espagne à jouir du bénéfice du traité du 20 novembre 1815, et elle lui remit l'inscription d'une rente de 1,850,000.f, au capital de 37,000,000.f (convention du 28 mars 1818).

De concert avec la Russie, la France entreprit de faire cesser les différends qui retenaient encore S. M. C. éloignée des autres souverains. Les instances des deux cours déterminèrent Ferdinand VII à accéder enfin à l'acte du Congrès de Vienne (7 juin 1817) et l'influence de Mr de Tatischeff le décida à signer avec l'autriche l'arrangement définitif qui assure à l'infant D. Louis la reversion des Duchés de Parme et Plaisance après le décès de l'Archiduchesse Marie-Louise (10 juin 1817) ce fut à cette même influence que l'Ambassadeur d'Angleterre dut la conclusion d'une convention par laquelle, moyennant une somme de 400,000 # S. M. C. s'engagea à supprimer la traite au nord

de la ligne, immédiatement et au sud de la ligne ; à compter du 1er janvier 1820 (convention du 27 septembre 1817).
Les négociations que S. M. C. suivait avec le St Siège obtinrent aussi à cette époque le résultat qu'elle en attendait, et le Pape l'autorisa par une bulle à prélever, pendant 6 ans, une somme de 92,000,000 réaux sur le clergé de ses états. (Mai 1817)

Après avoir ainsi terminé les différends que l'Espagne avait à poursuivre, les cours de St Pétersbourg et de Paris essayèrent de la faire admettre au conseil des grandes Puissances qui discutait alors toutes les affaires de l'Europe. L'Espagne leur semblait digne d'y entrer par sa puissance et par les efforts qu'elle avait

faite pour la cause générale, et elles regardaient que ce serait une voix qui y appuierait ordinairement les leurs: mais ce fut précisément ce motif qui engagea les 3 autres Cours à s'opposer à l'admission de celle de Madrid. On se servit du prétexte que l'inflexibilité de son humeur, sa longue obstination à refuser de concourir aux arrangemens pris à Vienne, ses prétentions exhorbitantes à l'égard de ses colonies, la rendaient peu propre à se prêter à des délibérations toutes d'amitié, de confiance, de condescendance réciproque; et le congrès d'Aix la Chapelle rejeta la demande qu'elle lui en avait adressée. L'Espagne se sentit profondément humiliée d'un refus qui la confondait

avec les Puissances secondaires de l'Europe, et n'en montra que plus de roideur et de fierté dans les discussions qu'elle avait alors en Amérique et qui faillirent rallumer la guerre.

Les Colonies espagnoles s'étaient armées d'abord pour la défense de la métropole lorsque les armées françaises envahissaient la Péninsule; mais les Provinces de Buenos-Ayres, de Carracas de la nouvelle Grenade et du Chili après avoir fait l'expérience d'une existence plus libre, refusaient de se replacer de nouveau sous l'obéissance de leur ancienne métropole; celle-ci employait tous ses moyens à les y contraindre, et repoussait également les propositions que lui faisaient l'angleterre et la France pour rétablir la paix dans ces vastes contrées; il suffit d'indiquer

ici cet objet que l'on traitera plus tard séparément, après avoir rendu compte des autres querelles de l'Espagne en Amérique et des malheurs de sa révolution.

Les Etats-unis réclamaient de l'Espagne différentes créances, lorsque, inquiétés par les Séminoles, habitans des florides, ils les poursuivirent d'abord sur le territoire espagnol et s'emparèrent ensuite de tout le pays sous prétexte que les Espagnols excitaient contre eux les Indiens, (1818) ou du moins qu'ils étaient incapables de les contenir, comme ils s'y étaient engagés: l'Espagne protesta et elle réclama la médiation de la France; après avoir rejeté celle

que le cabinet anglais lui offrait.
Notre médiation ayant été également agréée par les Etats-unis, Mr Hyde de Neuville parvint à appaiser le différend en obtenant du négociateur Espagnol qu'il consentît à céder la Floride aux Américains, et de ceux-ci qu'ils se désistassent des réclamations pécuniaires qu'ils faisaient valoir contre l'Espagne. (traité du 2 février 1819).

Cet arrangement semblait avantageux aux deux parties, et les Américains, à ce prix, consentaient à différer la reconnaissance des colonies insurgées. S. M. C. refusa de ratifier le traité: la menace même d'une guerre qui pourait lui ravir sans retour ses

colonies, ne surmonta pas la répugnance qu'elle avait à prononcer la cession d'aucune portion des vastes domaines qu'elle avait reçus de ses ayeux, et le traité ne fut ratifié que lorsque la Révolution eût enlevé à Ferdinand VII l'exercice de son autorité.

Ferdinand montra plus de passion encore dans un démêlé qu'il avait alors avec le Portugal. Les rapports entre les deux familles Royales avaient d'abord été très intimes, et, d'après le système développé par Charles III, Ferdinand, quoique pressé par Mr de Tatischeff d'épouser la grande Duchesse Catherine, et par le Prince de Scylla d'épouser une des filles du Duc de Calabre, était décidé, non seulement à épouser une Infante Portugaise, mais à demander

à la fois les deux sœurs pour lui et pour son frère puiné : ce double mariage n'était pas encore conclu, quand l'on apprit à Madrid que la cour de Rio Janeiro avait profité de l'insurrection de la Province de la Plata pour s'emparer de Montevideo. (1817).

L'impuissance où était l'Espagne d'arrêter de ce côté l'insurrection qui menaçait le Brésil, avait servi de prétexte à cette usurpation ; l'Espagne avait réclamé avec hauteur, ne menaçant de rien moins que d'envahir le Portugal : une conférence se réunit à Paris pour concilier les deux Puissances ; mais l'Espagne, après avoir invoqué elle-même la médiation des alliés, se refusa à rien entendre avant que Montevideo ne fût évacué ; le Portugal, de son côté, réclamait la remise d'Olivença que le Congrès de

Vienne avait déclaré lui appartenir. Le M. C. s'irrita de cette prétention comme d'une insulte, et elle fatiguait toute l'Europe par les efforts qu'il fallait faire pour empêcher qu'elle ne rallumât une nouvelle guerre. « Toutes les affaires diplomatiques „en Europe marchent dans un sens pacifique „et régulier, écrivait Lord Castlereagh au mois de novembre 1819; „l'Espagne seule „nous suscite des embarras toujours croissans „qui pourraient altérer le système d'union. Tandisque toutes les Puissances n'aspiraient qu'au repos et à relever leur administration intérieure après de si longues agitations, l'Espagne plus épuisée qu'aucun autre, semblait ne respirer que la guerre: elle sacrifiait toutes ses ressources à l'armement d'une grande expédition qui devait lui reconquérir à la fois

Buenos-Ayres et Montevideo; et lorsqu'elle y eût dépensé 100 millions de francs; lorsqu'elle eût répandu dans toutes ses provinces un désordre et un mécontentement général par les privations que souffraient toutes les parties du service public sacrifiées à ce seul objet; lorsqu'avec un aveugle acharnement, elle eût réuni autour de Cadix tout ce qui lui restait de troupes pour les envoyer au devant d'une destruction sans gloire dans des climats dévorans, un cri de révolte s'éleva du milieu de ses soldats, il fut répété par les provinces, et bientôt la Péninsule fut livrée à son tour aux désordres et aux malheurs qu'entraine une Révolution, et dont la France commençait à peine à se relever.

a révolution opérée en Espagne
nge la nature de ses relations
c les Puissances étrangères qui ne
cupent plus que des moyens d'en
venir les dangers.

La révolution opérée en Espagne au commencem.t de 1820, changea la nature des relations de la Cour de Madrid avec les Puissances de l'Europe et avec la France en particulier. Les intérêts politiques que chaque Puissance avait à suivre avec cette Cour disparurent entièrement; l'Europe vit dans la révolution qui s'établissait au delà des Pyrénées, un événement qui menaçait l'ordre social tout entier; et la question de savoir comment on devait en arrêter l'influence, devint la seule question politique que les conseils des Souverains agitèrent encore à l'égard de l'Espagne; la politique isolée de cette puissance l'avait déjà éloignée des combinaisons générales suivies en Europe; sa révolution l'en sépara entièrement.

ention exercée par la France:
nd d'abord à modifier la
tion des Cortès à l'aide d'un
ment intérieur et en s'entendant
parti modéré: puis à intimider
utionnaires en prenant une
plus menaçante, et secondant
te des royalistes.
de Vérone)

La France surtout, à peine sortie d'une révolution et gouvernée par la même

famille de Souverains, fut vivement frappé à l'idée du danger auquel Ferdinand VII. se trouv[ait] exposé, et du pernicieux effet que le triomphe de l'insurrection armée dans la péninsule devait avoir pour tous les trônes. Cependant les égarem[ens] du pouvoir absolu en Espagne avaient été si déplorables, le résultat en était si funeste, qu'au l[ieu] de penser aussitôt au moyen de renverser violem[ment] cet oeuvre de révolte, le gouvernement Français se détermina à envoyer à Madrid une mission spéciale pour diriger S. M. C. dans les voies constitutionnelles, et lui conseiller d'accepter la nouvelle forme de gouvernement qui lui était imposée en travaillant à éliminer avec le secours de ses meilleurs sujets, les principes les plus dangere[ux] que contenait le code anarchique des Cortès. Le C[te] de La Tour du Pin fut désigné pour remplir cette mission.

Toutes les Puissances avaient vu avec un[e] égale inquiétude le triomphe de la révolte militair[e] de l'île de Léon; mais la diversité de leur

position et celles de leurs intérêts, leur fit juger d'une manière différente les mesures que cet événement devait provoquer de leur part. — L'Angleterre attentive surtout à prévenir tout ce qui pourrait nous rendre quelque influence en Espagne, se travailla de suite à empêcher le voyage projeté de Mr. de La Tour du Pin; elle y réussit en le dénonçant aux Cortès et le présentant sous des couleurs hostiles: la proposition que fit la Russie de se concerter sur la conduite à tenir envers l'Espagne (Avril,) fut également rejetée par l'Angleterre à laquelle se joignirent l'Autriche et la Prusse; ces puissances repoussaient toute idée d'une intervention collective, et même toute idée quelconque d'une intervention, et Lord Castelreagh déclarait qu'une intervention, quelle qu'elle fut, exercée dans les affaires d'Espagne ne pourrait être que dangereuse et répréhensible. La proposition que la France y substitua de se borner à adresser aux Légations accréditées à Madrid des instructions communes qui leur

prescrivissent un accord de langage propre à en imposer aux Cortès, et à garantir la vie du Roi et la sûreté des Etats voisins, fut pareillement repoussé (Juillet); alors S. M. T. C. résolut de ne plus prendre conseil que d'elle-même et des circonstances, et de borner ses soins à conserver la liberté de son action vis à vis de puissances qui refusaient à la fois de s'entendre avec elle et de la laisser agir pour repousser un danger qu'elle regardait comme commun à tous les trônes. Elle donna ordre à son ministre à Madrid de déclarer aux Cortès que la Légation de France resterait étrangère à la politique intérieure du pays à moins que la sûreté de la famille Royale ne vint à être compromise.

Un Congrès s'étant réuni à Laybach (Novemb. 1820. Mai 1821.) la France y écarta entièrement la discussion des affaires d'Espagne; Elle s'y conserva toute la liberté de son action et résista aux sollicitations que lui fit la Russie de prendre, envers les Cortès de Madrid, un rôle

plus actif. Outre les motifs déjà indiqués, le gouvernemt. Français reculait devant l'idée d'une entreprise dont le succès lui laisserait le soin et la responsabilité d'une organisation nouvelle dans un pays qui présentait tant d'élémens de désordre; enfin il ne se croyait pas assez sûr de l'armée pour la lancer dans une guerre dirigée contre des principes. Cette opinion qui s'était établie dans toute l'Europe, donna aux Cortès la hardiesse de demander à la France d'un ton menaçant, des explications sur sa conduite envers Naples, et inspira aux révolutionnaires des deux pays entre lesquels s'établissait une intime entente, le désir de voir commencer une guerre dont l'issue devait être à leurs yeux l'expulsion de la famille régnante, en France comme en Espagne.

Lorsque la révolution de Naples fut comprimée, l'assurance des Cortès en fut sensiblement ébranlée: Elles commencèrent alors à redouter cette guerre qu'elles avaient désirée, et elles se contentèrent de réclamer de la France des garanties

pour leur propre sureté, et des explications sur le rassemblement de troupes qui venait de s'opérer sur la frontière. Il leur fut répondu que personne ne songeait à les attaquer; et que le rassemblement de nos troupes dans le Roussillon avait pour unique objet de préserver la France de l'épidémie qui venait de se manifester en Catalogne, et le Ministère de M. de Richelieu continua à travailler à préserver la France de la contagion physique et morale dont l'Espagne la menaçait, et la légation du Roi à Madrid, à seconder par son langage les efforts que faisait le parti modéré pour retenir ou pour réprimer l'élan révolutionnaire.

A la fin de 1821. le Duc de Richelieu fut renversé; la conduite mesurée qu'il avait tenue dans les affaires de Naples, fut le prétexte qui réunit contre lui les deux oppositions, sous l'effort desquelles il succomba; les uns trouvant qu'il avait été trop loin dans ces affaires et les autres pas assez loin, tous s'accordaient à le blâmer.

On crut que la nouvelle administration

allait adresser aux Cortès un langage menaçant; mais M.r de Villèle ne tarda pas à apprécier les motifs qui avaient dirigé la conduite de M.r de Richelieu envers l'Espagne; et le Ministère plus modéré de Martinez de la Rosa ayant alors succédé à Madrid aux premiers Ministères formés par les Cortès (février 1822) le gouvernement français conçut plus d'espoir de parvenir à opérer une contre-révolution en s'entendant avec les espagnols modérés, et même avec une partie du Ministère pour modifier la constitution et la remplacer par des institutions qui fussent en harmonie avec celles qui régissaient la France.

La journée du 7 Juillet fit échouer ce plan; le parti royaliste et le parti constitutionnel modéré y avaient réuni leurs efforts pour renverser le code des Cortès; mais, au moment même du combat le Roi, qui se croyait déjà sûr de la victoire, témoigna hautement que le seul prix qu'il en attendît était le rétablissement du pouvoir absolu, et il laissa de suite voir des projets de

vengeance qui effrayerent le parti modéré: ce parti se retira et agit aussitôt contre les gardes dont il venait de favoriser l'insurrection; ceux-ci qui ne s'attendaient pas même qu'ils auraient à combattre, furent déconcertés et facilement défaits. Les vainqueurs usèrent d'abord avec modération de leurs avantages; mais les membres du parti constitutionnel persuadés dorénavant qu'en travaillant à détruire le code de Cadix ils ne feraient que travailler à rétablir le pouvoir absolu et que le rétablissement de ce pouvoir serait l'arrêt immédiat de leur proscription, cessèrent d'offrir à la France les élémens e d'aucune combinaison.

Contraints d'agir avec les révolutionnaires, ils en furent bientôt débordés et le Ministère de Martinès de la Rosa fut remplacé par celui de San Miguel. La révolution n'étant pas descendue dans le peuple, n'avait pas pris jusqu'alors ce caractère sanguinaire qu'elle avait eu en France; elle commença à s'en

rapprocher: les Sociétés révolutionnaires faisaient d'effrayans progrès; le pouvoir passa à un comité composé de 2. communeros et de 2. Ministres: on commença à entendre agiter les propositions les plus violentes: la guerre à la France: le projet de la révolutionner: la mise en jugement des infans; le remplacement de la Dynastie regnante par la Reine de Portugal ou par un prince autrichien qui n'eut pas les mêmes injures à venger: on exaltait surtout les passions contre la maison royale regnante en France que l'on séparait de la nation, et on réunissait les révolutionnaires français sur la frontière. Des efforts plus glorieux furent faits en même tems; et les corps royalistes qui s'étaient formés en Navarre et en Catalogne furent détruits ou chassés d'Espagne.

Les opinions qui s'étaient prononcées en France contre la révolution d'Espagne, et qui voulaient la guerre, ne faisaient pas moins de progrès dans un sens opposé, et

les nouveaux ministres qu'elles avaient portés au pouvoir n'avaient pas la même force pour les contenir: poussé par ces opinions et ayant acquis la conviction qu'il n'y avait plus que la crainte qui put contenir les révolutionnaires espagnols, le gouvernement français prit une attitude plus décidée, changea le cordon sanitaire en armée d'observation, (Septembre 1822.) laissa passer des secours plus nombreux aux insurgés royalistes... il se flattait encore de pouvoir éviter la guerre, et espérait par un langage menaçant & par une grande démonstration de forces, décider les Cortès à renoncer à leur constitution, ou donner à l'insurrection royaliste assez de consistance pour détruire la révolution.

Depuis l'établissement de la Constitution à Madrid, le Roi Ferdinand avait plusieurs fois invoqué secrètement le secours de son oncle: le plan que le cabinet des Thuileries avait adopté & qui tendait à remplacer en Espagne par un gouvernement tempéré le gouvernement révolutionnaire

était loin de lui convenir: il avait espéré trouver un secours qui répondît mieux à ses idées, en s'adressant à la fois à la Russie, à l'Autriche et à la France: il avait chargé le Roi de Naples de le faire en son nom. (Mars 1822.)

L'Empereur Alexandre avait saisi avidement l'occasion de reproduire l'idée de cette intervention directe qu'il ne cessait de conseiller: la France avait témoigné la crainte de perdre Ferdinand VII. en voulant le sauver: l'Autriche avait feint de reconnaître la nécessité de l'intervention, mais elle avait exposé qu'il était impossible de l'exercer avec des troupes aussi peu sûres que l'étaient les troupes françaises. L'Empereur Alexandre au lieu de reculer devant cette difficulté et d'abandonner son idée, comme l'espérait le Prince de Metternich, avait conclu de la réponse du Cabinet de Vienne qu'il fallait employer ses propres soldats à délivrer le Roi Ferdinand.

Une pareille proposition avait effrayé

l'Autriche ! Mr. de Metternich avait fortement excité la France à refuser de livrer le passage de son territoire à une armée étrangère, et en même tems il avait tiré parti des événemens du 7. Juillet qu'il attribuait au parti royaliste français pour persuader l'Empereur Alexandre de renoncer à une idée que l'on ne pouvait accomplir que par des hommes avec lesquels il était impossible de rien combiner.

Le Cabinet de Vienne voyait avec inquiétude approcher le moment fixé à Laybach pour une nouvelle réunion des Souverains. Le but indiqué à cette réunion était de juger de l'efficacité que les mesures prises en Italie avaient eu pour détruire l'esprit révolutionnaire; mais dans les circonstances où se trouvait l'Europe, il était facile de prévoir que l'on s'y occuperait avant tout de l'état de l'Espagne et du système de conduite à adopter envers la révolution.

Ce fut en effet la première question que l'on posa aussitôt que l'on fut réuni à Vienne, et

lorsqu'ensuite on se transporta à Vérone.

La Russie se présenta au Congrès en parlant de la nécessité de détruire par les armes la révolution espagnole.

L'Angleterre, l'Autriche et la Prusse se montrèrent très opposées à toute idée d'intervention armée et parvinrent à modérer l'ardeur de la Russie. La France pressée de s'expliquer sur ses intentions, annonça " qu'elle ne voulait pas la guerre, mais qu'elle la regardait comme possible, peut être même comme probable, par la marche que prenait en Espagne la révolution; Elle réclamait, dans cette hypothèse, l'assistance des trois Cours du Nord." Cette assistance lui fut assurée par le protocole du 19. Novembre.

Les Cours de Vienne, de Berlin et de St. Petersbourg ayant alors résolu de retirer leurs légations de Madrid, Mr. de Montmorency leur fit espérer que le Roi son maître consentirait à ce que la sienne quittât en même tems l'Espagne, et il fut convenu que les 4. légations

donneraient simultanément communication aux Cortès d'instructions que l'on rédigea de concert et dans lesquelles on leur ordonnait de quitter Madrid si la nation espagnole ne renonçait immédiatem.t à un Code dont l'existence était incompatible avec le repos de l'Europe.

C'était à ce parti moyen que s'était arrêté le congrès. Chacun y trouvait des espérances favorables à ses désirs; mais, l'opinion dominante à Vérone était que la guerre était évitée; l'espoir s'y joignait que la démarche collective faite par les 4. Légations suffirait pour abattre la révolution.

Assurée du secours des trois Cours du Nord, la France craignit de se laisser entraîner par elles dans une action commune qu'elle ne fut plus maîtresse de diriger. Le Roi, pour recouvrer toute l'indépendance de son action, désavoua la promesse purement personnelle que M.r de Montmorency avait donnée à Vérone relativem.t au rappel des légations; mais en même tems S. M. repoussa les offres de médiation de

l'Angleterre qui faisait les derniers efforts pour la séparer entièrement des alliés, et elle adressa au Cte de Lagarde des instructions non moins énergiques que celles qui avaient été concertées à Vérone; mais qui lui laissaient une attitude et une action indépendante de celle des Alliés.

Le Cte de Lagarde communiqua à Mr de San Miguel ses instructions le 4 Janvier, et les Ministres des 3. cours du Nord donnèrent le 6. lecture au Ministre espagnol de celles qu'ils avaient reçues de Vérone: la réponse des députés des Cortès fut unanime: "que l'Espagne n'obéirait "jamais à la sommation que des étrangers "lui faisaient de changer sa constitution."

Les Ministres des trois Cours partirent sur cette réponse; (15. Jer) celui de France resta; il tenait dans sa main la paix ou la guerre: il attendit que l'idée du danger et l'effet de plus mûres réflexions portassent les espagnols à lui faire quelque ouverture: Sir William A'court qui, de son côté, avait choisi

ce moment pour se présenter comme médiateur, mit en œuvre tous ses moyens pour engager les Cortès à lui demander son appui; tout ce qu'il put obtenir fut une note de Mr. de San Miguel qui en le remerciant de ses bons offices et de sa bonne volonté, lui disait que puisque l'Angleterre et la France elle-même désiraient que la paix ne fut pas interrompue, il devait leur faire savoir que le seul moyen qui restât de la conserver, était que la France dissolvît son armée d'observation qui entretenait en Espagne le trouble et la guerre civile.

Les dispositions des Cortès rendant inutile la prolongation du séjour du Ministre de France à Madrid, le Cte. de Lagarde demanda ses passeports le 26. Janvier.

Influence de l'Angleterre en Espagne. Appui que les Cortès reçoivent de cette Puissance, et ses efforts pour prévenir la guerre.

La révolution introduite dans la péninsule avait ainsi rompu les rapports qui existaient entre la France et l'Espagne; les relations de famille qui unissaient les deux Cours avaient montré

la France d'abord comme suspecte, bientôt comme décidément hostile à ceux qui opprimaient à Madrid le pouvoir de Ferdinand VII.; à mesure que cette situation s'était développé, l'influence de l'Angleterre avait grandi en Espagne, et cette puissance s'était de plus en plus montrée aux chefs de la révolution comme le seul appui qu'ils eussent en Europe.

Invariable dans son système de mettre à profit toutes les circonstances pour faire valoir ses intérêts matériels, l'Angleterre profita de cette situation pour faire renforcer en Espagne les lois contre la traite, pour décider les Cortès à reconnaître l'indépendance des colonies, pour empêcher entre l'Espagne et le Portugal un traité qui pourait les compromettre eux-mêmes en attirant les armes Françaises dans ce dernier pays, et pour assurer par une convention spéciale, les réclamations pécuniaires que ses sujets avaient à faire valoir: à ce prix, elle faisait espérer à l'Espagne qu'elle pouvait

encore la préserver de la guerre: sa protection et son alliance avait à Madrid quelque chose de menaçant qui contrastait avec le caractère qu'avait eu l'alliance Française, et qui lui prêtait en effet plus d'efficacité et de force.

Le Cabinet de Londres faisait les derniers efforts pour prolonger un état de choses qui lui était aussi favorable: les insinuations indirectes, les conseils, les menaces publiques, rien n'était épargné pour retenir la France et lui laisser craindre que l'Angleterre ne se joignît à l'Espagne si la guerre éclatait. Les Cours de Vienne et de Berlin agissaient dans le même sens par des moyens différents; la Russie même, déjà très ébranlée à Vérone, avait fini par se ranger au même avis: les préventions réveillées par l'Autriche dans l'esprit de l'Empereur Alexandre lui faisaient craindre maintenant une action qu'il avait tant désirée et dans laquelle il ne voyait plus que des dangers trop provoqués par notre foiblesse et par la ~~[illegible]~~ disposition d'esprit de nos

troupes.

L'influence étrangère réunissait ainsi tous ses moyens à empêcher la guerre; mais l'impulsion était donnée en France; la continuation d'une paix hostile présentait désormais plus de périls que toutes les chances de la guerre: et le mouvement royaliste eut emporté le gouvernement, si le gouvernem. ne se fut pas mis à la tête pour le diriger: l'ordre fut donné d'entrer en Espagne.

A cette nouvelle, Mr. Canning et Lord Liverpool exhalèrent dans de funestes pronostics et des vœux hostiles les ressentimens que leur inspirait l'inutilité de leurs efforts: ils invoquèrent la destruction de l'armée Française, mais ils n'osèrent aller plus loin, et se virent forcés d'abandonner l'Espagne après toutes les espérances qu'ils lui avaient données, et les menaces sans dignité qu'ils avaient fait entendre: la guerre, pour une pareille cause, effrayait à Londres toutes les existences aristocratiques et, au moment de cette grande décision, ceux-mêmes qui l'avaient

combattue sentaient que la conservation de l'Ordre social était attachée au succès de nos armes : ce sentiment absorbait les jalousies et les intérêts secondaires des autres Cours, et elles nous secondaient franchement de leurs vœux.

La France renverse la révolution Espagnole par une expédition militaire qui lui rend à elle-même, son existence politique en Europe.

Le Prince généralissime passa la Bidassoa le 1.er Avril; en peu de jours, l'armée se répandit sur toute la surface de l'Espagne : le Prince se porta lui-même sur Madrid, tandis qu'une colonne se dirigeait sur la Galice, une autre sur le pays de Valence, qu'une troisième entrait en Catalogne et une quatrième en Navarre.

Les événemens glorieux de cette campagne sont trop présens à la mémoire de tout le monde pour qu'il soit besoin d'en rappeler ici le souvenir. Partout la terreur que la révolution avait inspiré contint la population jusqu'au moment où la vue des étendards français annonçait que ce joug était brisé; mais partout, à ce signal, les populations se soulevèrent, partout les français furent accueillis comme des libérateurs, et ils

n'eurent qu'à contenir dans les habitans un élan où trop de sentimens de haine et de vengeance se mêlaient aux sentimens de fidélité au Souverain, d'amour pour la religion et de reconnaissance pour nos secours. Occupés d'une main à combattre, de l'autre à protéger les jours de ceux qu'ils venaient de vaincre, ils justifièrent ce bel éloge d'une bouche que l'on pouvait alors regarder comme ennemie, " jamais armée ne fit moins
" de mal, jamais armée n'en empêcha
" d'avantage". (Discours de M. Canning au Parlem.)

Les Cortès avaient emmené le Roi à Cadix: le Duc d'Angoulème pénétra rapidement jusqu'à cette place dont il emporta de vive force le premier boulevard, à la journée du Trocadero.

Le premier Octobre Ferdinand VII. fut délivré et rendu à la plénitude de son autorité sans conditions comme sans restrictions aucunes; et la France qui avait été retenue depuis ses derniers désastres sous l'humiliante surveillance de l'Europe, assurée désormais de la fidélité

de ses soldats, de l'étendue de ses ressources et de l'énergie de son gouvernement, reprit avec un juste orgueil son rang parmi les puissances, et son importance dans les Conseils de la grande Alliance.

La destruction de la révolution en Espagne fut regardée par toutes les Puissances comme la consolidation de l'ordre légal en Europe, mais des nuances différentes se montrèrent dans le langage de chacune d'elles. Aucun gouvernem.t n'applaudit plus vivement à la nouvelle défaite éprouvée par la révolution que ceux d'Italie, qui avaient déclaré au Congrès de Vérone, qu'ils ne pouvaient plus se soutenir si le code des Cortès se maintenait à Madrid. L'Angleterre apprécia moins cet avantage; mais elle nous témoigna plus d'estime et de considération: la Prusse s'en réjouit franchem.t et sans restriction: l'Autriche qui désirait le succès de nos armes, mais qui le voulait le moins complet possible et qui nous avait

entravée à chaque pas par ses propositions et par les soupçons continuels dont elle nous rendait l'objet ne put cacher sa jalousie. La Russie n'avait pas les mêmes raisons de redouter l'influence que reprenait la France; elle applaudit à nos succès et l'Empereur Alexandre qui n'y voyait que le triomphe de ses propres idées, s'en exprima avec toute l'exaltation de son caractère: " C'est aujourd'hui à la France à " diriger l'Europe, dit-il au Cte de la Ferronnays; " je serai le premier à donner l'exemple et " à marcher à sa suite."

Caractère que prennent à Madrid les relations de l'Ambassade de France toute occupée de seconder la réorganisation intérieure du pays.

Pendant que l'armée Française poursuivait en Espagne la marche brillante que le Prince généralissime lui avait tracée, qu'elle effaçait les souvenirs de la guerre de 1808. et relevait la gloire du nom Français sur cette terre où il avait éprouvé de sanglantes humiliations, de nouvelles relations se formaient avec l'Espagne, et l'on voyait s'ouvrir une politique d'un genre

extraordinaire et inconnu entre les peuples : ce ne sont plus des secours d'hommes et d'argent, des alliances, des cessions de territoire que nous allons demander à l'Espagne ; tous nos efforts vont se concentrer à la sauver de ses propres fureurs, à prévenir, à faire révoquer des décrets de proscription ; c'est à ce prix que nous mettrons nos troupes, notre argent, notre appui, tous les secours que nous lui prodiguerons et ces secours paraîtront aux Espagnols trop chèrement achetés, quand nous réclamerons pour unique compensation de sa part, le droit de réclamer contre l'adoption de mesures qui nous paraîtraient de nature à compromettre un ordre de choses relevé par nous, qui ne se maintient que par l'appui de nos soldats et qui laisse peser sur nous une inévitable responsabilité.

Cette situation de l'Ambassade du Roi à Madrid ayant occupé depuis 4. ans et occupant encore en ce moment les plus sérieuses méditations du conseil de S. M., on rendra compte avec

plus de détails des circonstances les plus propres à la faire apprécier et à fournir quelques indications sur la marche que l'on peut tracer au représentant que le Roi se dispose à envoyer à Madrid et à éclairer la nouvelle ambassade par l'expérience des fautes et des succès de celles qui l'ont précédée.

Création d'une Junte provisoire (avril) puis d'une Régence (25. Mai) Ces deux corps se mettent successivement en opposition avec la France qui s'efforce d'arrêter le mouvement réactionnaire royaliste.

A son entrée en Espagne, le Prince généralissime avait organisé une Junte provisoire du gouvernement d'Espagne et des Indes : (6. Avril) il l'avait composée des hommes qui inspiraient le plus de confiance aux royalistes (Eguia, Calderon, Erro, Eroles,) dans l'espoir qu'ils seraient plus puissans à contenir la fermentation que l'on voyait s'annoncer parmi le peuple. A peine réunie, cette Junte s'était montrée animée elle même des passions populaires qu'on la chargeait de comprimer ; elle s'était mise en

opposition avec le Prince et avait annulé indistinctement tous les actes faits en Espagne depuis l'acceptation de la constitution. (1.).

La même idée qui avait présidé à la formation de la Junte dirigea encore celle de la Régence qui fut créée par le Prince, sur la présentation des deux conseils suprêmes, lors de l'entrée des Français à Madrid. La direction des Affaires fut

---

(1.) La Junte, la Régence et le Roi classèrent parmi ces actes les emprunts contractés par les Cortès; et quoique l'ambassade s'abstint d'en jamais faire mention, les légations de Russie et d'Autriche en ayant parlé, on se forma l'idée qu'à plus forte raison, la France désaprouvait cette mesure, et la regardait comme une banqueroute qui empêcherait l'Espagne de trouver de nouveaux emprunts. On se persuada que nous voulions forcer S. M. C. à sanctionner l'œuvre de la révolte; et ce

confiée, en l'absence du Roi, au Duc del Infantado, au Duc de Montémar, à l'Évêque d'Osma, au Baron d'Eroles, à Mr. Calderon, et cette Régence s'adjoignit pour Ministres des hommes de même opinion. Les résultats furent les mêmes, les passions les plus violentes se déchaînèrent librement sur l'Espagne.

Les classes supérieures et les classes moyennes avaient généralement partagé les idées constitutionnelles, les prolétaires furent armés sous le nom de volontaires royalistes: les propriétés furent mises sous la sauvegarde de ceux qui ne possédaient rien; des adresses furieuses, des chants sanguinaires, des députations, toutes les formes révolutionnaires furent adoptées par les royalistes: bientôt les emprisonnemens se multiplièrent sans nombre; à la fin de

---

soupçon devint une des causes les plus influentes de la méfiance qu'on nous montra.

Juin, plus de 20,000. personnes étaient jetées en prison. L'armée française s'indignait de partager ces fureurs; les injustices et les excès qu'elle voyait, la portait à croire que tous les proscrits étaient innocens: le Prince craignit de voir détruire par les royalistes eux-mêmes, la monarchie qu'il relevait; et ayant reconnu l'impossibilité de les arrêter par le moyen de la Régence qui ne le voulait, ni ne le pouvait, il rendit un décret qui défendait d'emprisonner personne sans l'aveu des généraux Français, et fit relâcher ceux que la haine du peuple avait entassés dans les cachots (Décret d'Andujar le 8. Août).

La destruction des Constitutionnels était autant pour les royalistes la suite d'un calcul et l'effet de la crainte, que

l'impulsion du désir de se venger : incapables de pardonner, ils n'attendaient non plus pas de pardon et ne voyaient de salut que dans la destruction de leurs ennemis; (1.) ils s'irritèrent contre

---

(1.) Ces idées et ces passions étaient partagées par les chefs du parti exalté, autant peuple dans leurs idées que les gens des dernières classes, et qui même y joignaient des préjugés plus tenaces encore contre les Français: le Président du Conseil de Castille, Villela, me disait qu'il fallait en revenir à la sagesse des anciens tems, et banir d'Espagne 3. millions de libéraux, dont l'existence était aussi incompatible avec la tranquillité du pays que l'avait été celle des 2 millions de Juifs et de Maures que l'on avait chassés. Saez partageait cette opinion. Un autre ecclésiastique non moins distingué par son rang, répondait à l'objection que l'on y opposait que l'Espagne en resterait dépeuplée: "eh bien, nous demeurerons un petit nombre, unis en Dieu. (quedaremos

les Français protecteurs de ceux dont ils attendaient leur ruine. Une adresse de l'armée royaliste de Navarre traita le Prince généralissime d'usurpateur, et la Régence de Madrid dont l'esprit et les décrets excitaient plus vivement encore la réaction, protesta et réclama l'appui des alliés.

Le Marquis de Talaru, nommé ambassadeur de France, était arrivé à Madrid le 1er Juillet: il avait été bientôt suivi des Ministres d'Autriche, de Prusse et de Russie, M.M. le Cte Brunetti, de Royer et le Comte Bulgary, Chargé d'Affaires.

poquitos unitos in Dios) Le Duc del Infantado ne voulait voir dans la noblesse que des traitres ou des imbéciles. Que dire des opinions de tous ces Chefs Royalistes sortis des dernières Classes du peuple de leur haine contre toutes les supériorités sociales, de leur indomptable résistance à toute discipline, et à tout système régulier, Longa, Sempere, Locho, St Juan, Bessière, Capapé, Merino, le Trappiste? Il y avait certes parmi les exaltés des gens dont les lumières égalaient les belles qualités et le dévouement, mais ils n'exerçaient aucune influence dans leur parti qui les rangeait bientôt parmi les modérés et qui adoptait pour guide et interprète de ses opinions un journal de Madrid le Restaurador, où on lisait entre autres choses: "l'Opinion est bonne dans cette ville; on y a tué 20. constitutionnels et chassé "les autres." Si l'on ajoute à cela que le Roi ne voulait pas entendre parler des royalistes de la Régence d'Urgel, parcequ'ils avaient eu l'idée de rétablir les anciennes Cortès, on concevra qu'après les deux premiers essais de la Junte et de la Régence, l'Ambassade de France ait renoncé à l'espoir de faire de la modération avec des gens exaltés, et adopté l'opinion que dans la fermentation du premier moment on devait se borner à seconder les efforts du parti modéré, et à résister aux passions des exaltés.

Efforts des Alliés pour se ménager une influence principale en Espagne tout en y secondant la France. Création de 2 Conférences, l'une à Paris, l'autre à Madrid.

La Russie seule, comme on l'a vu, avait désiré la guerre à Vérone, l'Autriche et la Prusse s'y étaient montrées contraires; l'Angleterre avait été jusqu'à faire craindre qu'elle ne prît la défense des Cortès si l'armée française entrait en Espagne: cependant à peine le succès s'était-il annoncé, que les trois premières puissances avaient pensé à en recueillir les fruits; elles avaient accrédité le bruit que la France n'avait été que l'exécutrice des décisions de l'Europe; elles avaient fait servir nos sacrifices à augmenter leur influence, et avaient espéré diriger notre action par l'établissement à Paris, d'une conférence qui en avait elle même formé une seconde à Madrid entre les Ministres de l'alliance. (Protocole du 21 Juin) L'Autriche avait même cherché à se ménager une influence plus particulière en Espagne, en essayant d'y faire donner la Régence au Roi de Naples qu'elle dirigeait absolument.

Pendant que le Prince poursuivait sa marche vers Cadix, la conférence de Madrid s'était réunie 9 fois (du 13 Juillet au 14 Septembre); après avoir inutilement cherché à s'affranchir de la tutèle de la conférence de Paris, avec

Marche isolée de l'Angleterre. Elle soigne ses intérêts particuliers, et se tient à l'écart pour tout le reste.

laquelle elle était aussitôt entré en rivalité, elle avait réuni ses efforts à maîtriser l'action de la France à Madrid, en adoptant une marche collective dans laquelle l'Ambassadeur de cette Puissance se trouvait seul contre trois : elle accueillit la protestation des Régens tout en s'accordant à blâmer l'esprit de vengeance qui les animait.

Le départ de Mr de Talaru pour Cadix dépouilla sur ces entrefaites la conférence d'une importance qu'elle ne tenait que de lui (15 Septe

L'Angleterre suivait une marche différente de celle des autres puissances : son ministre avait accompagné les Cortès à Séville : il ne s'en était séparé que lorsque cette assemblée avait déclaré le Roi privé de l'usage de ses facultés morales, et avait suspendu l'autorité de S. M. Retiré depuis à Gibraltar, Sir William A'court avait encore offert sa médiation : mais aussitôt qu'il apprit la délivrance du Roi, il accourut lui faire confirmer le traité qu'il avait arraché aux Cortès pour le paiement de la dette Anglaise (18 Octobre)

Une fois qu'il eut ainsi mis en sûreté les intérêts particuliers de ses compatriotes,

Sir William regarda toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Espagne, comme ne pouvant que compromettre son pays, et lui attirer à la fois la haine du parti qu'il combattrait, et les reproches de celui qu'il soutiendrait et dont il ne pourrait satisfaire les passions: il se borna donc à protéger le commerce Anglais, et à presser le Roi de reconnaître l'indépendance des Colonies; il se tint à l'écart pour tout le reste, contemplant sans trop de peine les embarras que nous donnait l'Espagne, et autant par politique que par répugnance personnelle, s'abstenant de toute relation avec le parti révolutionnaire. Pendant ce tems le Gouverneur de Gibraltar y accueillait les révolutionnaires Espagnols, et M. Canning détournait l'attention des Anglais des affaires de la Péninsule, et cherchait à se créer des compensations, en préludant à la reconnaissance des Colonies Espagnoles.

P. Le Roi après sa Délivrance adopte de suite le système de rigueur suivi par la Junte et la Régence.

La première mesure que Ferdinand VII prit après sa délivrance fit craindre à la France de voir ce Monarque seconder les dangereuses influences qu'elle avait combattues pendant sa captivité: le décret

de Xerès éloigna pour toujours de Madrid et des résidences royales, tous ceux qui avaient exercé des places de quelque importance sous les Cortès, et même les officiers de la milice volontaire : c'était dans le Roi un acte de vengeance, et dans ceux qui l'entouraient, le désir d'éloigner des concurrens : le même jour S. M. confirma tous les actes de la Junte et de la Régence.

Arrivée du Général Pozzo di Borgo : Il renverse le Ministère et le remplace par des hommes plus modérés

Parmi les puissances de l'alliance, la Russie était le plus en situation de balancer l'influence de la France. L'opinion avait prévalu que c'était elle qui nous avait forcé à la Guerre : tout ce qui venait de ce pays du Nord parlait vivement à l'imagination des Espagnols, et le grand nom de l'Empereur Alexandre était grandi encore par l'effet des distances, et par l'exaltation du moment.

L'ambassadeur Russe à Paris vint faire valoir ces idées : il arriva à Madrid le même jour que M.r de Talaru revenait de Séville (1.er Novembre).

Ce qui importait au Général Pozzo di Borgo était de signaler son passage par un acte éclatant, de montrer aux Espagnols son maître comme dirigeant l'alliance et la France, et aussi d'arrêter le mouvement réactionnaire qui menaçait de compromettre

l'issue d'une entreprise qu'il avait fortement encouragée: il crut obtenir tout cela en changeant le ministère, et y travailla immédiatement, sans se laisser arrêter par l'hésitation que montrait Mr. de Talaru à agir dans le même sens, ni même par les représentations du Chargé d'affaires de Russie qui lui répétait avec instance que le chef de ce ministère d. Victor Saez, s'était rangé sous l'influence de la Russie pour se soustraire à celle de la france.

Le Roi revint à Madrid le 14 Novembre. L'Ambassadeur de Russie s'empressa de voir S. M. C; il lui parla d'abord d'institutions à établir. Au sombre accueil qui accueillit cette insinuation, le général Pozzo di Borgo vit qu'il ne faisait que blesser ferdinand, et détruire le principe même sur lequel reposait l'influence de la Russie; il répara la fâcheuse impression qu'il avait produite en parlant de nouveau de reconquérir l'Amérique: c'était la seule passion Espagnole que la Russie se fut réservée de ménager en combattant toutes les autres. En quittant le Roi, l'Ambassadeur Russe se tourna vers Ugarte, ce favori dont M. Tatischeff avait fait la fortune: ce fut par son moyen qu'il remplaça le Ministère par une administration

plus modéré que formèrent MM de Casa irujo, heredia, Cruz, Ballesteros, Salazar. (2 Xbre)

Le Marquis de Talaru s'entend avec le nouveau Ministère, et obtient par son moyen quelques mesures d'ordre et quelques actes de Clémence.

L'Ambassadeur de france se sentit humilié d'une conduite qui reléguait au second rang la france avec toutes ses victoires; puis, lorsqu'il eut reconnu dans le nouveau ministère des sentimens conformes à ceux qu'il s'efforçait de faire prévaloir, il préféra travailler par lui que de prendre la responsabilité de le renverser pour en établir un nouveau.

Sous cette administration plus modérée dont le corps diplomatique soutenait le courage, on vit d'abord ralentir le cours des arrestations arbitraires; les décrets de Xerès et de Séville furent modifiés: M de Talaru y avait déjà obtenu quelques exceptions individuelles, entre autres en faveur du vainqueur de Baylen, Castaños, que les français ne pouvaient souffrir de voir persécuter.

Diverses parties du service public furent régularisées; une caisse d'amortissement fut créée; plusieurs régiments s'organisèrent sous des officiers français: le sort des officiers qui avaient servi les Cortès fut réglé avec assez de douceur et d'impartialité; on leur conserva une partie de leur solde (16 Mars)

Une ordonnance du Ministre de la guerre fut rendue pour régulariser le Service des Volontaires royalistes et en faire sortir beaucoup de prolétaires (24 Mars). Une note de Mr de Talaru obtint l'abandon d'un projet de décret qui eût fait sortir de Madrid plus de 20,000 personnes (12 Mai). Enfin, comme le disait le Cte Bulgary, l'Espagne présentait l'aspect d'un pays que gouvernait une autorité absolue tempérée par le corps diplomatique.

Le principal intérêt qui avait été recommandé de Paris à Mr de Talaru, était l'obtention d'une amnistie : cet acte paraissait au Gouvernement français aussi nécessaire à la France pour justifier l'action qu'elle exerçait en Espagne, qu'à l'Espagne, pour assurer son repos. Au moment de son départ, le Général Pozzo di Borgo avait essayé d'emporter l'amnistie et il n'y avait pas réussi : Mr de Talaru entreprit de l'obtenir de concert avec l'alliance, et il n'y réussit pas davantage, malgré l'appui que lui prêta le Cte d'Ofalia, devenu Ministre des Affaires Etrangères par la mort de Mr de Casa irujo. Il crut pouvoir reprocher au Chargé d'Affaires de Russie d'avoir travaillé pour s'y opposer.

La France règle par la menace et avec autorité ses intérêts particuliers avec l'Espagne.

Les intérêts particuliers que nous avions à régler avec l'Espagne furent emportés plus

facilement : mais cependant plutôt par la menace de notre part que par l'effet d'un sentiment de reconnaissance à notre égard. La France avait généreusement défendu la course sur les bâtimens Espagnols : quelques prises pourtant avaient été faites de part et d'autre. Le Ministère français pressé par la nécessité de soumettre ses comptes aux Chambres, exigea un traité de compensation sans fournir les documents à l'appui (Convention du 7 Janvier). Cette même nécessité fit commettre une semblable irrégularité dans une affaire plus grave, et le remboursement des avances et fournitures que nous avions faites à l'Espagne fut arbitrairement fixé à 34 millions par la convention du 29 Janvier. (1) Le Roi ne consentit à donner sa signature qu'en cédant à la menace qui lui fut faite de retirer les gardes du corps qu'il désirait conserver près de sa personne. Nos troupes occupaient encore l'Espagne : leur présence était nécessaire à la sûreté de la Péninsule ; la menace de les rappeler arracha à S. M. C. le décret qui accorda la liberté de commerce à toutes ses Colonies d'outremer (9 février). Les avantages

(1) Plus tard lorsque les comptes eurent été réglés, Mr de Boislecomte reçut ordre d'annoncer au gouvernement Espagnol que leur apuration définitive ne laissait à sa charge que 32 millions au lieu de 34.

de ce décret étaient aussi grands pour l'Espagne que pour la France, mais la passion qui s'attachait à retenir jusqu'à l'ombre d'un empire que l'on sentait s'échapper chaque jour, ne put être vaincue que par l'effet d'une passion plus puissante, par la peur d'une nouvelle révolution.

Ce ne fut qu'après ces concessions que fut signé le premier traité d'occupation militaire (9 février). Ce traité limita la durée de l'occupation au 1.er Juillet, terme qui fut prorogé jusqu'au 1.er Janvier 1825 par la convention du 30 Juin.

Le Roi d'Espagne se venge en usant de plus de sévérité envers ses sujets.

S. M. C. se sentait humiliée du besoin qu'elle avait de nous, et blessée du ton impérieux dont nous avions exigé les concessions qu'elle venait de nous faire. Le Roi, son oncle, et le Prince auquel elle devait sa délivrance, tout en se montrant empressés de respecter son autorité, lui avaient franchement énoncé l'opinion qu'en s'entourant du concours de ses sujets les plus éclairés, comme Louis XVIII l'avait fait en France, loin de diminuer cette autorité, elle l'asseoirait sur des bases plus solides! (Lettre du Prince 17 Août, et du Roi 30 Octobre). Ferdinand avait vu dans ce qui n'était qu'un conseil donné par l'intérêt le plus pur, un dessein prémédité de détruire

en Espagne le pouvoir absolu, et la méfiance qu'il en conservait lui montrait sans cesse ce projet dans tout ce que la France lui conseillait[1]: aussi, loin de suivre les conseils de clémence que nous lui donnions, il avait ajouté aux rigueurs du décret de Xerès, l'emprisonnement des anciennes municipalités de Madrid, la suppression de 14 Conseillers de Castille sur 18, la destitution d'une foule d'employés, l'établissement de Commissions militaires exécutives et permanentes pour les délits politiques, le rappel de son Ambassadeur, le Duc de San Carlos, qui s'était rendu agréable à la Cour de Paris, et l'envoi subit d'un Ambassadeur d'opinions plus exagérées, le Marquis de Revilla Gigedo, sans faire part préalablement de ce choix au Roi son Oncle, comme il est d'usage entre les 2 Cours.

(I) L'idée de modifier en Espagne le pouvoir absolu avait été d'abord généralement adoptée par tous les Souverains; à l'ouverture du Congrès de Vérone, les Empereurs d'Autriche et de Russie et le Roi de Prusse la professaient comme l'Angleterre et la France, et voilà ce qu'on lit à ce sujet dans un mémoire secret que le Prince de Metternich remit à Vérone aux Cabinets de Prusse et de Russie: "Ce n'est pas qu'il faille songer à rétablir ce qui existait avant la révolution, c'est à dire un gouvernement qui dépasse les bornes de l'absurde, et qui entre dans des voies qui ne peuvent conduire qu'à la perdition; il est prouvé que l'Espagne et le Portugal veulent des institutions". Les instructions données en 1823 par l'Empereur Alexandre au Général Pozzo, recommandent l'établissement en Espagne d'un ordre de choses également éloigné des 2 extrêmes, et de ce que la révolution a créé et de ce qu'elle a détruit". Ce ne fut qu'en voyant l'exaltation royaliste en Espagne, la supériorité des lumières du parti opposé, et surtout l'invincible résistance de Ferdinand VII à se dessaisir d'aucune partie de son pouvoir, que l'opinion prévalut qu'établir une Constitution dans ce pays ne serait que reproduire la lutte que l'on venait de terminer et la renouveler en ayant contre soi le Roi, le Clergé et la majorité de la nation. En parlant au reste d'institutions, les puissances avaient moins pensé à des chambres françaises qu'au rétablissement des anciennes Cortès; cette idée était celle de la Régence royaliste d'Urgel qui la communiqua au Congrès de Vérone.

La faiblesse que ces dispositions de S. M. C. donnaient à l'Ambassade de France, était encore accrue par les divisions de cette ambassade avec le Général en chef des troupes françaises restées en Espagne.

Divisions entre l'Ambassadeur et le Général en chef: Le Cte de Bourmont est remplacé par le Gal Digeon.

Le Cte de Bourmont voulait que l'on agît avec, et par, le parti exalté: il avait lié des relations intimes avec ses chefs, et se montrait contraire à l'amnistie, lorsque tout à coup l'évacuation de Madrid par l'armée française qui se porta à Aranjuez, en abandonnant la capitale aux Volontaires Royalistes, vint répandre un effroi général: le Roi y vit le dessein d'opérer un soulèvement Royaliste pour le forcer à renvoyer ses Ministres, et il demanda le rappel du Général Bourmont qui lui fut immédiatement accordé (Mars) Mr de Bourmont fut remplacé par le Gal Vte Digeon, qui s'abstint scrupuleusement de toute ingérence quelconque dans les affaires politiques.

Le Marquis de Talaru obtient un acte d'indulto.

Le Marquis de Talaru, plus libre de son action, reprit ses démarches pour l'amnistie; mais il les reprit seul et sans le concours gênant et peu sûr de l'alliance: il n'y trouva pas le Roi plus disposé; non que S. M. C. fut personnellement très éloignée de pardonner,

mais parce qu'elle craignait l'effet qu'un Acte de cette nature produirait parmi le parti Royaliste. Mr. de Talaru s'adressa à Ugarte : il lui fit savoir qu'il avait ordre de le dénoncer au Roi comme l'auteur des malheurs de l'Espagne ; et en même tems il annonça que les troupes partiraient immédiatement, si l'amnistie n'était signée ce double moyen réussit : l'Acte d'indulto fut signé le 1.er Mai.

L'Amnistie arrachée par la force est violée et éludée dans son exécution, et augmente la violence du Système réactionnaire.

Lorsque l'on reçut à Paris la nouvelle de la signature de l'amnistie, on s'imagina qu'une ère nouvelle de clémence et de justice allait s'ouvrir pour l'Espagne ; l'Espagne vit au contraire reprendre alors une fureur nouvelle de réactions et de vengeances dont elle conservera longtems le souvenir.

Le décret d'amnistie arraché violemment à S. M. C. par une puissance étrangère renouvela tous ses ressentimens contre ceux qui l'avaient offensé, et que la protection des étrangers semblait vouloir dérober à sa justice (1) Ce même décret donna plus

---

(1) Une circonstance malheureuse augmenta beaucoup le ressentiment de S. M. C. l'Amnistie signée avait été remise à l'Ambassadeur du Roi qui s'était empressé

de nationalité au parti opposé. Les mois qui suivent ne présentent plus que le spectacle des violations de tous genres faites à l'amnistie; tantôt par des interprétations que justifie une rédaction obscure et vague; tantôt par des décrets dont les effets sont artificieusement déguisés; tantôt par des ordres secrets dont on n'apprend l'existence que par la vue de leur exécution: quelquefois les autorités locales ajournent indéfiniment la publication du décret Royal dans les provinces; d'autres fois, elles ne le considèrent que comme un ordre d'emprisonner et de poursuivre les individus compris dans ses nombreuses exceptions, et n'y voient qu'un argument nouveau pour violer les capitulations militaires conclues avec les Généraux français. (1) Une lutte

---

de la transmettre à sa cour. Arrivée à Paris elle fut aussitôt livrée aux feuilles publiques, et comme elle ne fut publiée à Madrid que 20 jours après la signature, nos journaux la firent connaître en Espagne en même temps que le décret Royal. Les réflexions qui s'y trouvaient jointes dans le journal des Débats sur la part que nous avions eue à la faire donner, ajoutèrent à l'effet de cette fâcheuse coïncidence.

---

(1) Ces capitulations ont été pour nous un double sujet de reproche en Espagne: les Royalistes nous reprochent leur conclusion, qui arrêtait l'exercice de l'Autorité Royale sur ses sujets coupables; les Libéraux nous reprochent leur non exécution: L'Ambassadeur après de vains efforts pour obtenir qu'elles fussent respectées, fut réduit à se contenter de l'Article de l'Amnistie qui dit que tous les capitulés auront la liberté de sortir d'Espagne, et que ceux qui ne le feront pas seront censés s'en remettre à la clémence du Roi

fatale est engagée : le Roi a accepté le combat, et chaque nouvelle mesure de rigueur qu'il parvient à faire exécuter lui est représentée comme une revanche glorieuse prise sur les étrangers, comme un acte d'indépendance que réclamait l'honneur national et la dignité de sa couronne.

A peine l'amnistie rendue, Mr de Calarue dut se mettre en réclamations contre les nombreuses infractions que l'on y faisait : ces infractions devinrent l'objet habituel du travail et des démarches du corps diplomatique à Madrid. En même temps l'irritation des royalistes produisit sur toute la surface de l'Espagne de déplorables excès ; ils formaient de tous côtés des associations secrètes, qui, sous le nom de l'Ancre, de l'Ange exterminateur, de la Conception très pure, de l'Ombre d'Elio, de la Junte apostolique, travaillaient avec ardeur à animer les esprits contre les constitutionnels et contre les troupes françaises. Un des chefs de Guérillas royalistes, Capapé, ennuyé de la lenteur

de ces combinaisons, courut en Aragon se mettre à la tête d'un soulèvement qu'il avait préparé: (Mai) il fut arrêté les armes à la main; mais de sa prison il parvint à ébranler et à renverser 2 des Ministres du Roi. Les préventions répandues contre les français firent à Madrid, d'une querelle de cabaret, une affaire sanglante entre des soldats français et les chasseurs de Quesada. Le secrétaire d'Etat, Cte d'Ofalia, devenu suspect par son accord avec l'ambassadeur de France, fut accusé d'avoir contribué à l'amnistie, et de partager les sentiments du Corps diplomatique à Lisbonne, qui venait d'approuver la convocation des Cortès, objet constant de l'effroi du Roi d'Espagne: il fut congédié brusquement et envoyé en exil. (10 Juillet).

Des décrets rigoureux accompagnèrent ces mesures: Un décret royal déclare que les individus amnistiés ne seront admis au bienfait de l'indulto qu'autant qu'ils viendront le demander aux moment. Un autre, place sous la surveillance des

autorités locales et à la disposition du Roi, tous les Sous officiers et soldats qui ont servi sous le régime de la Constitution. (13 Juin.)

Un décret sur les francs maçons, Communeros et Anilleros, condamne à mort tous ceux qui auraient adhéré à l'une de ces Sociétés à une époque quelconque, et qui ne viendraient pas se dénoncer eux mêmes avant un mois, c'était condamner à mort 2 à 300,000 individus (1.er Août)

Tandis que la lenteur des tribunaux ordinaires laisse languir dans les prisons de Madrid une foule de détenus, les Commissions militaires condamnent avec une déplorable activité et sur de simples soupçons, (d'après les termes mêmes employés dans leurs arrêts) au fouet, au Carcan, à la mort; et les Juntes de purification scrutent en secret la conduite de tous ceux qui ont servi sous la Constitution, et les déclarent, presque en masse, inhabiles à exercer aucun emploi.

Les révolutionnaires réfugiés à Gibraltar profitent de ces circonstances pour opérer 3 débarquemens en Andalousie. Un corps de troupes français les assiège dans Tarifa

Les révolutionnaires Espagnols avaient trouvé un asyle à Gibraltar; ils jugèrent à l'agitation produite par cette marche du

Gouvernement, que le moment était venu de tenter une nouvelle révolution : ils débarquèrent sur 3 points de la Côte d'Andalousie ; repoussés à Marbella et à Almeria, ils s'emparèrent de Tarifa : ils eussent pu étendre au loin leurs progrès, si le corps d'occupation de Cadix, n'eût détaché à la hâte quelques régiments qui les bloquèrent dans Tarifa.

…part de Mr de Talaru : il laisse …de Boislecomte chargé d'affaires

C'est dans ces tristes circonstances que le Marquis de Talaru quitta Madrid, (11 Août) regrettant le peu de succès de ses efforts, que la société de cette capitale n'en a pas moins su apprécier, et dont elle conserve un souvenir également honorable et pour elle et pour celui qui en est l'objet : il laissa la conduite de l'Ambassade à Mr de Boislecomte.

…Alliés essayent de s'emparer de la …ection des Affaires. Reprise des …érences. Efforts combinés des 4 …ations pour arrêter le mouvement réactionnaire.

Aussitôt que les Cours alliées virent l'Ambassade de France remise à un simple chargé d'affaires, elles reprirent le projet de dominer et de diriger son action par une double conférence.

Les Ministres de Russie, d'Autriche et de Prusse, proposèrent de suite à Mr de Boislecomte de reprendre les conférences

interrompues depuis quelques mois : il accepta, d'après les Ordres qu'il en avait ; mais à la première réunion il déclara qu'il ne consentirait pas à ce qu'on mît en discussion rien qui concernât l'armée d'occupation ou la dette de la France ; deux grands moyens d'action dont il voulait se réserver l'entière disposition. Il se refusa également à présenter aucune note collective où son opinion eut été couverte et dominée par celle des 3 autres : après ces préliminaires, les 4 Légations commencèrent dans un parfait accord des démarches pour arrêter les réactions qui désolaient l'Espagne.

Tarifa avait été emporté ; ce nouvel effort de la révolution avait été encore comprimé par les troupes françaises, mais la terreur que les Royalistes avaient ressentie donnait à la réaction un nouveau degré d'activité. De tous côtés on voyait paraître des adresses dont on jugera la tendance par une seule phrase de celle de Cordoue : la municipalité de cette ville y disait au Roi, que " pour prix du sang que la Nation " avait versé pour lui, elle lui demandait

„ le sang des révolutionnaires." De tous côtés on emprisonnait les libéraux et l'on s'occupait de l'exécution des décrets de proscription qui venaient d'être rendus. (I.) Un décret nouveau fit descendre la nécessité de se faire purifier du grade de Capitaine général à la qualité de simple sous-officier. Peu après, le Ministre de la guerre, Cruz, fut renversé; son crime était d'avoir voulu introduire la réforme dans l'organisation des volontaires royalistes: les Volontaires avaient refusé de se laisser réformer; ils renversèrent celui qui en avait rendu le décret, et Cruz fut remplacé par l'Inspecteur général de ces mêmes volontaires, Aymerich, qui leur sacrifia l'armée: le Surintendant de police Arjona fut le même jour (26 Août) remplacé par D. Mariano Rufino Gonsalès, dont la première proclamation annonça aux employés de la police "que la modération „ leur serait imputée à crime."

(I) Reste à remarquer que dans l'exécution de ces décrets on vit plutôt savourer le plaisir de tenir ses ennemis sous ses pieds que celui de se livrer à leur destruction: On tenait surtout à les emprisonner, les uns pour éloigner ses concurrens des emplois, les autres pour en tirer quelque argent, qui était souvent le seul revenu d'employés que la misère publique laissait sans appointemens. Au reste les décrets de proscription ne s'exécutaient pas avec beaucoup plus de fidélité que les décrets d'indulte et de grace; tout dépendait à peu près des Autorités locales.

Le chargé d'affaires profita de l'heureuse issue de l'expédition de Tarifa pour faire directem[ent] au Roi des représentations sur un ordre secret qui enjoignait de ne purifier aucun de ceux qui avaient servi dans les armées constitutionnelles. S. M. C. comprit le danger qu'il y avait à aliéner ainsi sans retour 10,000 officiers et 20,000 sous-officiers : cet ordre n'eut pas de suites. Le chargé d'affaires renouvela aussi auprès du Roi la demande que Mr de Talaru avait faite en faveur des afrancesados pour obtenir que, du moins, les droits civils leur fussent rendus : la crainte de se donner de nouveaux concurrens aux emplois plus qu'aucun autre sentiment fit échouer cette démarche que l'alliance soutint par des notes formelles. Les quatre légations réclamèrent avec plus de bonheur contre l'exécution du décret relatif aux sociétés secrètes, et contre celui de la graduation des crimes, qui établissait pour tous les délits politiques quelconques, 9 classes distinctes, dont 7 entraînaient la peine de mort. L'exécution du premier de ces décrets fut ajournée indéfiniment. Par ménagement pour l'opinion royaliste, les ordres pour modifier

Ce second décret furent adressés secrètement aux employés chargés de leur exécution. Les efforts des légations furent secondés par la découverte que l'on fit d'une correspondance occulte, établie entre le parti de la Reine Charlotte Joachima à Lisbonne, et le parti des Infantes à Madrid, et par l'arrestation du Colonel Pinto un des Agens de la Reine. Le Roi exila à cette occasion plusieurs des principaux Royalistes; il allait ainsi, balancé entre la crainte de deux partis opposés, et ramené tour à tour envers l'un et envers l'autre, à l'indulgence ou à la sévérité, selon les inquiétudes qu'ils lui inspiraient alternativement.

…ort de Louis XVIII. Envoi …n Ambassadeur à Paris.

Les rapports entre la France &

l'Espagne étaient loin d'avoir le degré d'intimité que l'on eût dû attendre d'un état de choses qui avait remis à la loyauté française la garde des plus fortes places du Royaume. Les premières relations du Chargé d'Affaires avec M. de Zéa, appelé au Ministère en remplacement de M. d'Ofalia, avaient été purement officielles des deux côtés: La France avait refusé de recevoir M. de Revillagigedo comme Ambassadeur, & depuis ce moment S. M. C. persistait à ne pas nommer d'autre Ambassadeur. La mort du Roi Louis XVIII arrivée dans ces circonstances fit cesser cet état de choses: à la première nouvelle que Ferdinand VII en reçut, il envoya chez M. de Boislecomte M. de Zéa, qui lui déclara avec noblesse " que dans une si grande

douleur S. M. C était incapable d'écouter des considérations d'amour propre &a qu'Elle allait envoyer immédiatement un Ambassadeur à Paris. (18 Sept.)

Ferdinand VII avait mis dans le successeur de Louis XVIII une confiance toute personnelle : il lui attribuait la décision de la guerre qui l'avait délivré et se sentait disposé à plus de confiance.

Cette circonstance contribua avec l'heureuse issue de la négociation qui s'ouvrit alors à Madrid, à arrêter l'élan réactionnaire qui depuis ce tems a perdu la violence qu'il avait alors.

La négociation qui s'établit pour la prolongation de l'occupation militaire provoque une crise qui donne la supériorité au parti modéré

D'après la convention du 30 juin les troupes françaises devaient évacuer l'Espagne le 1er Janvier. M. de Boislecomte reçut l'ordre de s'informer si S. M. C. désirait les conserver

plus longtems, et en même tems s'assure
le paiement de la dette, pour la quelle la
France consentait à recevoir des inscrip
sur le grand livre Espagnol. S. M. C. ay
demandé avec empressement la conservati
de nos troupes, la négociation commenç
pour en regler les conditions.

Le Ministère Espagnol espéra se
rendre maître de la négociation en l'établis
au sein d'une conférence dans la quelle la
Russie l'Autriche et la Prusse seconderaient
ses efforts, et après que la conférence de
Paris eut rangé parmi les objets dont
l'alliance devait s'occuper, la prolongation
du séjour des troupes françaises à Madrid,
M. de Zéa invita tous les Ministres à
venir traiter cette question; & les ministres
des trois Cours prièrent M. de Boislecomte
de se réunir à eux.

Le Chargé d'affaires refusa de se rendre aux instances de Ministres parmi lesquels le Cte Brunetti prétendait que la france n'occupait l'Espagne que du consentement de l'alliance et ne pouvait l'évacuer ou y rester que de son aveu." tandisque M. d'Oubril „ne voyait dans notre dette que 11 millions qui fussent bien prouvés." Il repoussa l'idée d'établir la négociation dans le sein de la conférence, et laissa à M. de Zéa le choix entre une négociation séparée ou le départ immédiat des troupes.

Forcé de renoncer à son premier plan, M. de Zéa accepta une négociation séparée, et une fois que cette négociation fut ouverte, il fit les efforts les plus francs pour qu'elle devint l'occasion et le gage d'une union plus intime entre les deux

cours. Malgré l'opposition de ses collègues non seulement il renouvela la reconnaissance de notre dette qui fut établie à 60 millions de francs, mais il accepta le mode de paiement proposé par la France ; & S.M.C. „s'engagea à ne contracter aucun emprunt, à ne faire aucune grande opération de finance que la première partie n'en fut employée à s'acquitter envers la France „ (note du 12 Décembre). On ne pouvait rien exiger de plus de l'Espagne, qui se mettait ainsi dans l'alternative, ou de ne pas faire d'emprunt dont elle avait alors un pressant besoin ou de payer à la France ce qu'elle lui devait : fidèle à cet engagement, M. de Zéa comprit en effet la dette de la France dans la négociation des deux emprunts qu'il négocia plus tard sans pouvoir les réaliser.

(1) Par suite de ce traité la dette de l'Espagne envers

L'instance que M. de Boislecomte avait mise à assurer la reconnaissance et le paiement de la dette, son refus de procéder à la conclusion du traité avant que ces objets ne fussent réglés et la résistance que le parti exalté y apportait avaient jeté M. de Zéa dans une crise qu'il savait être inévitable, mais qu'il eût désiré ajourner : cette crise prononça sa rupture avec le parti exalté, et lui donna au moment où il se croyait lui-même prêt à

---

nous est aujourd'hui de 80,000,000 fr. mais comme il y a sur cette somme 32 millions d'avances, la restauration et l'occupation militaire n'ont couté à l'Espagne jusqu'à ce jour que 48,000,000 tandis que la France y a dépensé 270,000,000 fr. Que l'on compare cette conduite avec celle de l'Autriche à Naples où la restauration n'a rien couté à l'Autriche, et a couté à la puissance délivrée 300,000,000 fr. aussi le Ministre d'Autriche à St Pétersbourg, le Bon de Lebzeltern disait-il, que la générosité de la France était une perfidie envers l'Autriche qui en devenait plus odieuse en Italie.

succomber, un ascendant sur ses collègues qu'il conserva jusqu'au moment de sa chute.

De ce moment toutes les difficultés s'applanirent : les diverses concessions que M. de Boislecomte demanda pour renforcer en Espagne la situation de l'armée, et pour prévenir les conflits d'autorité qui se présentaient continuellement entre nos généraux et l'administration Espagnole, furent accordés avec facilité.

S. M. C. s'engagea à faire sortir toutes ses troupes des places occupées par les Français et à remettre à nos autorités la garde des magasins qui s'y trouvaient : à la suite de cette concession nouvelle le traité fut signé le 10 Décembre.

Ce Traité établit l'occupation telle

qu'elle existe aujourd'hui: il réduit à 22,800 hommes le nombre de troupes restant en Espagne il leur remet les deux points les plus menacés par la révolution, Cadix & Barcelonne; et tient ouverte pour la France, par l'occupation de Figuières, Jaca Pampelune et St Sebastien, l'entrée de la Catalogne, de l'Aragon, de la Navarre & de la Biscaye; il fixe à 900,000 par mois la somme qui reste à la charge de l'Espagne, comme différence du pied de guerre au pied de paix: c'était 400,000f par 1000 hommes; l'occupation des alliés avait couté à la France 600,000f et celle des Autrichiens coutait encore à S. M. Sicilienne 1,000,000 par mille hommes.

Le Roi, satisfait des concessions

de S. M. C. chargea M. de Boislecomte de lui offrir, pour son service personnel 2 régimens Suisses, et consentit en outre à ajourner jusqu'au mois d'Août, l'évacuation de la Galice et celle de la Biscaye, sans qu'il en coûtât rien de plus à l'Espagne.

La Légation de France adopte un nouveau système d'invention dont le but est le rétablissement de l'autorité royale. Elle s'abstient de tout conseil officiel, évite de rechercher aucune influence apparente dans les affaires intérieures du Pays.

Pendant le cours de cette négociation la légation de France s'était scrupuleusement abstenue de toute intervention dans les affaires intérieures du pays: l'intimité qui s'établit à la suite entre elle et le 1er Secrétaire d'Etat lui permit de suivre, de concert avec M. de Zéa un système nouveau pour cet important objet.

L'autorité royale après avoir abaissé dénaturé ou abattu en Espagne les institutions, les corps et même les

conseils qui lui servaient à la fois de frein et de soutien, devenue elle-même alternativement le jouet des caprices d'un favori, l'instrument des intrigues de la Camarilla, et la proie du parti constitutionnel et du parti exalté, se trouvait avoir disparu de fait, lorsque tant de voix célébraient son triomphe. Cependant dans la nouvelle situation de l'Espagne, protectrice et garante de toutes les existences, ce n'était que par son rétablissement que l'on pouvait ramener l'obéissance, l'ordre légal, la tranquillité; mais la nation avait entièrement perdu l'habitude d'obéir, avec celle de se sentir gouvernée; et le parti victorieux par nos armes était peu disposé à se dessaisir d'un pouvoir qu'il regardait comme son partage acquis

et légitime. (1)

En encourageant le Roi à relever son autorité abattue, il fallait donc lui présenter une force dévouée, qui fut

---

L'incertitude et le manque que laissait dans toutes choses l'absence d'une force gouvernante était sentie même des dernières classes du peuple. Un chevrier des montagnes de Guadarama me disait en me montrant les plaines de Castille : "Nous avons un beau pays, mais il y manque un gouvernement". (pero falta el gobierno) - "obedesco pero no cumplo" "j'obéis mais je n'accomplis pas" était une devise adoptée par la presque généralité des employés. M. de Salaru se plaignant un jour au Ministre de la justice que chaque autorité s'arrogeait à son gré le droit de mettre en prison qui elle voulait. "que faire répondit Calomarde, c'est une coutume "très ancienne en Espagne" (es costumbre muy antiguo en Espana) - Quésada avait reçu et repoussé la proposition des principaux Chefs de Guérillas Royalistes de se mettre à leur tête pour gouverner par la force le Roi et l'Espagne. - toute l'autorité du Roi ne pouvait suffire à faire quitter à Locho un habit de Lieutenant-général chargé de ses épaulettes et de ses décorations dont il avait dépouillé un général Constitutionnel. J'en ferais bien davantage si j'étais libre, répondit une fois S. M. C. à des félicitations qu'on lui adressait sur quelques mesures de

également prête à le soutenir contre tous les partis, et sur la quelle il put s'appuyer avec confiance, en attendant que la nation apprît à reconnaître sa voix: on lui montra ce secours dans la présence des troupes françaises, et toutes les communications de l'Ambassade se dirigèrent à inspirer à S. M. C. de la confiance dans leur assistance, ainsi que dans les intentions du Roi son Oncle et de son Gouvernement.

La légation cessa entièrement des conseils officiels qui ne faisaient qu'irriter S. M. en même tems qu'ils l'avilissaient aux yeux de ses sujets; soigneuse d'éviter de se montrer avide d'aucune

---

clémence qu'Elle avait prises. On l'avait vue plusieurs fois faire des actes de clémence, en recommandant de n'en point parler de peur du parti exalté: telle était en Espagne l'autorité Royale.

espèce d'influence, Elle se bornait à des conversations amicales avec le 1er Secrétaire d'État, renvoyait au Roi seul le mérite de sa clémence, et rappelait fréquemment à S. M. C. la volonté du Roi son Oncle de ne mettre aucune entrave à l'exercice de son autorité et de la seconder de toute sa puissance dans les efforts qu'elle tenterait pour dominer l'anarchie qui l'entourait.

L'efficacité de ce système se montra bientôt dans ses résultats.

Le Roi d'Espagne revient à une marche plus indépendante des partis - mesures d'ordre - système de modération.

Lorsque l'on eut cessé de lui parler de clémence, Ferdinand VII fut le premier à faire part au Roi, son Oncle de son désir „ de laisser un libre cours à la clémence innée dans son cœur „ il leva l'anathème qui pesait sur tous les militaires de l'ancienne armée, en les admettant d'abord à être employés

employés en Amérique, puis en défendant à la police de s'en occuper, en leur faisant payer leurs traitemens arriérés, en les admettant enfin dans les corps savans du génie et de l'Artillerie : il retira aux volontaires Royalistes des privilèges qui leur assuraient une indépendance dont ils abusaient, il les plaça sous l'autorité du Ministre de la guerre ; il donna ses soins principaux à l'organisation des milices Provinciales, force dévouée et conservatrice, en ce que ces milices se recrutent parmi les cultivateurs, comme les volontaires parmi les ouvriers des villes et la domesticité ; il ordonna que les Juntes de purification feraient désormais connaître à ceux dont elles examineraient la conduite, les charges qui existaient entre eux. 6 à 7000 moines s'étaient sécularisés par suite de l'autorisation

donnée par le St Père pendant la révolution ; repoussés maintenant de leurs Couvens, rejetés par les Evêques, ils n'avaient plus d'existence, S. M. C. ordonna qu'ils seraient traités comme prêtres séculiers. Plusieurs grands d'Espagne dont le Roi avait eu personnellement à se plaindre, furent rappelés de l'exil. L'ancien ministre de la guerre Cruz, victime de lâches calomnies, et sacrifié à la vengeance des Volontaires Royalistes, ayant prouvé son innocence devant un conseil de guerre, fut élevé au grade de Lieutenant-Général en réparation des longues souffrances qu'on lui avait fait essuyer. Les attributions de la police dont les rigueurs faisaient regretter l'inquisition qu'elle avait remplacée, furent restreintes, et plusieurs supprimées,

telles que celles qui avaient pour objet l'espionnage intérieur des maisons: la délation jusques-là si fortement encouragée, fut punie quand elle se trouva dénuée de preuves. Le Roi fit éprouver aussi sa clémence à ceux du parti exalté qui s'étaient compromis par des fautes antérieures: les conspirateurs de la Manche furent relâchés, ceux de Valence entendus et justifiés, le père Cyrille obtint la permission de revenir à Madrid. En même tems le Roi fit sentir sa justice à des employés coupables de malversation, malgré la couleur de leurs opinions; il prononça plusieurs fois dans sa cour la volonté d'être obéi, et des ordres royaux restés depuis longtems sans effet, reçurent leur exécution lorsque les avis partis de la capitale, annoncèrent aux diverses autorités cette nouvelle disposition d'esprit

de S. M. C.

Ce système si nouveau pour l'Espagne produisit à Madrid un effet extraordinaire; on ne pouvait se persuader que le Roi l'eût en effet adopté et on n'en jouissait qu'avec défiance et comme s'il devait nécessairement préluder à de nouvelles réactions. M. de Zéa avait d'abord espéré pouvoir changer le système sans changer les hommes: au milieu de la crise produite par la dernière négociation avec la France, son maître avait mis à sa disposition le renvoi de ses collègues; il l'avait refusé, espérant les ramener et assurer mieux le triomphe de la modération en y employant des hommes exagérés: ce calcul avait été trompé. La présence des employés qui s'étaient le plus distingués par

leur zèle réactionnaire, autorisait tous les soupçons sur la sincérité des intentions de S. M. & ils lui surprenaient encore de tems en tems des decrets empreints de l'ancien esprit.

Chute du favori Ugarte et de plusieurs des chefs du parti réactionnaire. Une marche plus régulière absorbe l'action de la camarilla.

Celui qui parmi eux paraissait le plus redoutable et comme le soutien de tous les autres, était le fameux Ugarte: obscur favori de Ferdinand VII, introduit dans le palais par la légation Russe il avait secondé les projets de M. Tatischeff, et créé l'influence décriée de la Camarilla. M. de Talaru s'en était servi pour obtenir l'amnistie; mais Ugarte n'avait pas hésité à témoigner sa répugnance à s'employer à de pareilles mesures, ni à avouer à l'Ambassadeur lui même que s'il conseillait au Roi des choses raisonnables, il perdrait bientôt son existence: cette existence

elle-même était un désordre dans l'état, et c'était envain que le Ministre de Russie s'efforçait depuis 6 mois de la faire concourir à un système d'ordre & de clémence. M. de Zéa, comme la plupart de ses prédecesseurs, devait à Ugarte son élévation au ministère; mais d'un caractère trop élevé pour obéir aux ordres que le favori était accoutumé à donner aux ministres de S. M. C. il avait bientôt trouvé en lui son plus dangereux adversaire et déja Ugarte s'occupait de son remplacement. La légation de France après s'être convaincue de la nécessité d'écarter enfin une influence si fatale à l'Espagne trouva l'occasion d'en faciliter les moyens à M. de Zéa, et cet homme qui se vantait d'avoir fait

et défait 44 ministres, tomba lui même à son tour (18 mars.) Avec lui disparurent ces influences secrètes du Bas service du Palais, et l'administration prit une marche plus régulière.

La chute d'Ugarte fut bientôt suivie de celle du surintendant de la police, Gonsalès dont les proclamations rappelaient le style des plus fougueux révolutionnaires français; de celle du Ministre de la guerre Aymerich, et de plusieurs autres qui furent remplacés par des hommes qui avaient donné des gages à la Royauté, mais qui ne partageaient pas l'exagération de leurs prédécesseurs et qui étaient décidés à faire respecter l'autorité Royale (Juin.) On commença alors à croire en Espagne à la stabilité du nouveau système, et grand nombre d'employés qui n'avaient

suivi les passions contraires que comme moyens de fortune, suivirent plus volontiers quoique la plupart par le même principe, le mouvement nouveau que M. de Zea imprimait à l'administration.

Les principaux obstacles qui s'opposaient à la marche régulière de l'administration se trouvant écartés, M. de Zéa entreprit de mettre plus d'ordre et d'ensemble dans le travail des divers départemens en organisant le conseil des Ministres: chacun d'eux s'était jusques-là facilement soustrait à l'obligation de soumettre sa marche aux combinaisons d'un système général, en portant séparément au Roi, des projets ignorés de ses collègues; il

il en était constamment résulté un desaccord qui avait d'autant plus contribué à entretenir l'anarchie que l'on voulait combattre, qu'il était dans le caractère du Roi de redouter un Ministère homogène et de craindre d'en être trompé ou dominé : aussi, S. M. avait elle eu constamment le soin de réunir dans la même administration, des hommes d'opinions contraires : elle sembla faire violence à ce penchant en autorisant l'organisation régulière du conseil des Ministres et en ordonnant que toutes les mesures d'administration y seraient débattues sous la présidence du 1er Secretaire d'Etat, et que la discussion en serait consignée dans un Protocole qui assurerait leur

concordance et leur exécution.

A la même époque une commission de 4 évêques fut formée pour s'entendre avec le conseil des Ministres sur les Affaires du Clergé et sur les Sociétés secrètes : mais le parti exalté effrayé de l'union qui en devait résulter entre le Clergé & le Gouvernement parvint à la faire promptement dissoudre.

Difficultés suscitées par les généraux français restés en Espagne.

Parmi les nombreuses difficultés qu'il avait fallu vaincre pour arriver à imprimer à l'administration en Espagne un esprit aussi contraire à celui qu'elle avait d'abord montré, on doit signaler celles qui furent suscitées par les Généraux français.

Après la signature de la Convention du 10 Décembre & la réduction de l'occupation Militaire à 25,000 hommes

le Général en chef et son État major étaient rentrés en france, et l'on avait laissé les garnisons françaises dans les places occupées sous les ordres des divers généraux : ceux-ci n'avaient aucun rapport entr'eux ; ils correspondaient directement avec l'Ambassade du Roi ; et plus indépendans dans leur conduite, ils étaient plus portés à céder aux impressions diverses qui se produisaient successivement en eux. Un sentiment d'honneur leur faisait généralement voir avec douleur l'abandon des Capitulations qu'ils avaient conclues avec les Constitutionnels ; un sentiment d'honneur leur faisait condamner les excès des Royalistes et l'idée que le drapeau français

servit à couvrir tant de désordres les remplissait d'indignation : ces sentimens portèrent le Général commandant à Barcelonne à s'attribuer la connaissance des accusations pour délits politiques afin de juger si elles étaient contraires à l'amnistie. En même tems, fatigué des délais et de la mauvaise foi des employés Espagnols, ce même général fit mettre en liberté 11 bâtimens français qu'ils avaient arrêtés sous prétexte de contrebande, & le général commandant en Andalousie fit occuper différentes villes autour de Cadix & réparer quelques fortifications sans en prévenir le Gouvernement Espagnol.

Le Système suivi de concert par M. de Zéa et par la légation

du Roi s'appuyait principalement sur la confiance que Ferdinand VII mettait dans l'armée française que S. M. C. s'accoutumait à regarder comme un secours dévoué et prêt à soutenir son autorité contre toutes les résistances : le parti exalté s'empara avec avidité des imprudences commises par nos généraux, pour attaquer dans sa base un système qui contrariait tous ses penchans. L'Angleterre jalouse de nous voir établis en Espagne s'y joignit, en prétendant que nous voulions garder Cadix, & les alliés accueillirent les plaintes du Ministère Espagnol qui en appela à eux, comme s'étant rendus garans de la promesse

insérée dans le Protocole du 31 der
dernier, que nous ne voulions pas
nous ingérer dans les affaires
intérieures de l'Espagne. (Fer 1825)

La légation de France forcée par
la clameur qui s'élevait de tous
parts dût prier son Gouvernement
de désavouer le Gal Commandt à
Barcelonne; mais elle repoussa
l'intervention des alliés, & répondit
aux soupçons élevés relativement
à Cadix, en offrant au Roi
d'Espagne d'évacuer immédiatement
cette place: en même tems elle
s'éleva avec force contre les
inculpations continuelles dont
la France était l'objet, contre
l'aveuglement du parti exalté
qui se rendait sans s'en appercevoir

l'instrument des révolutionnaires en provoquant la mésintelligence entre les troupes françaises & les Espagnols; & nommément contre la conduite des autorités Espagnoles à Cadix & à Barcelonne qui, sous prétexte de Royalisme & de zèle national rendaient impossible le service des troupes françaises, compromettaient leur sureté, & provoquaient sans cesse l'irritation de leurs Commandans. S. M. C. rassurée par la franchise de ce langage fit sentir son indignation à ceux qui avaient cherché à la brouiller avec la france, et peu après, elle destitua les Intendans de finances de Catalogne & de Cadix et l'intendant de police de Barcelonne, dont nos généraux avaient eu le plus à se plaindre.

appui que la france prête à l'Espagne dans ses relations avec les puissances étrangères./.

Les relations politiques de l'Espagne étaient alors très-peu nombreuses, la france y soutenait avec zèle S. M. C. Elle joignit son intervention à la sienne auprès de l'Angleterre et de l'Empereur de Maroc pour faire éloigner les révolutionnaires qui, réfugiés à Gibraltar & à Tanger, menaçaient delà, le pays de nouvelles invasions. Elle la préserva d'une attaque des Algeriens en faisant dire au Dey, qu'elle ne verrait pas avec tranquillité ses Corsaires venir enlever les bâtimens Espagnols au milieu de nos Escadres: on indiquera dans un article séparé les services qu'elle lui rendit relativement à l'Amérique.

Concessions & avantages divers que S. M. C. accorde à la france. — concert intime entre les deux Cours./.

De son côté S. M. C. se montrait plus disposée à accueillir les diverses réclamations que nous lui adressions

pour nos intérêts particuliers, et les sacrifices que nous avions faits n'étaient pas entièrement privés de compensation.

On a parlé des mesures prises relativement à la dette française & de celles qui amélioraient la situation de l'armée d'occupation, et qui furent suivies de nombreuses recommandations faites aux employés Espagnols de reconnaître par leurs égards pour l'armée française, les bienfaits que l'Espagne en avait reçus.

L'occupation militaire est sans doute une charge pour nous sous le rapport financier mais combien cet inconvénient n'est-il pas compensé par l'avantage de tenir entre nos mains les plus fortes places de l'Espagne, et surtout Cadix, au milieu de l'incertitude des tems actuels et des fluctuations de la politique de toutes les puissances.

On a dit aussi que l'Espagne avait ouvert

des colonies au commerce de toutes les nations par une faveur particulière elle avait reçu des Agens français à Cuba, mais ces Agens dépouillés d'attributions officielles, ne pouvaient y protéger notre commerce. Sur la réclamation de la légation le Roi d'Espagne autorisa l'établissement de Consuls français à Cuba à Portorico & aux Philippines, tandisque cette faveur était refusée aux Anglais, aux États-Unis, aux hollandais, & à toutes les autres nations. (Mai.)

M. de Boislecomte s'était plaint à diverses reprises des déprédations que les corsaires patentés de Cuba exerçaient sur le commerce français & il avait représenté au 1er Secrétaire d'État tous les différends que l'existence de ces Corsaires pouvait susciter à l'espagne, non seulement avec la france, mais avec toutes les nations qui naviguaient dans la mer des Antilles — La Course en

14e Cahier.

mer fut entièrement supprimé par S. M. C. (6. Mai).

On donna enfin quelque attention à nos réclamations relatives à l'inexécution des traités de commerce. les Français furent déclarés de nouveau n'être justiciables que de l'autorité militaire. (Janvier 1825.): une lettre ministerielle recommanda de ne plus les comprendre dans les tirages des milices, ce qui était devenu un abus assez fréquent (Fer.): on les délivra de l'humiliante nécessité de prouver leur pureté de sang (Juin.) L'important privilège qui fait la sûreté des maisons de nos négocians et qui n'en autorise la visite de la part des Douaniers qu'en présence de nos consuls, fut renouvelé, et l'injonction fut faite aux autorités de Finances de se conformer purement et simplement à la lettre des traités de commerce (Juillet).

Le commerce Français trouva d'autres avantages dans l'avis qui, à trois reprises différentes, lui fut donné, plusieurs semaines avant que les étrangers n'en eussent connaissance, de

l'intention où était le gouvernement espagnol de permettre, à des époques déterminées, l'importation de blé dans la Péninsule (Avril, Mai, Juillet).

Enfin, de toutes les faveurs que le Roi de France demanda à cette époque pour ses sujets, des décorations, la grandesse même, aucune ne fut refusée.

Efforts de Mr. de Zéa pour relever l'autorité royale. Résistance du parti exalté. Révolte de Bessières.

L'autorité royale en se raffermissant avait établi le calme dans toute la Péninsule. Le Royaume avait été rendu au régime régulier et légal des tribunaux ordinaires, par la suppression des commissions militaires qui, depuis deux ans, y exerçaient leur effrayante juridiction (Août). La sévérité du général d'Espagne placé à la tête de l'Infanterie de la Garde-Royale, rétablissait la discipline dans cette partie de l'armée qui en avait entièrement été privée jusqu'alors; le général Quesada, après avoir réduit à l'obéissance les volontaires royalistes de Grenade, combattait avec avantage l'esprit d'insubordination de ces corps à Séville et à Cordoue. Une fois que

le peuple avait reconnu dans le Roi la volonté de se faire obéir, et senti l'impression de la main qui tenait les rênes de l'Etat, il avait cédé à un mouvement qu'il ne connaissait plus depuis longtems. Les valés consolidés étaient remontés de 23. à 28. et les valés non consolidés de 3. à 15. Cette hausse attestait la renaissance du crédit et celle de la confiance publique.

Les Puissances de l'Europe commençaient aussi à reprendre de la confiance dans la marche de l'Espagne; les chefs des Légations de France, de Russie, d'Autriche et de Prusse, furent chargés par leur Cour d'en donner connaissance à S. M. Catholique; et quoique le système d'ordre et de régularité adopté par M. de Zea contrariât les habitudes de Ferdinand VII, il paraissait s'y attacher par les résultats qu'il en obtenait journellement; il acquérait plus de confiance en lui-même; il n'était pas non plus sans voir avec quelque satisfaction, l'opinion de toutes les Cours de

l'Europe, et celle même d'un grand nombre de ses sujets, juger plus favorablement son caractère et son esprit, et recevait avec plaisir communication des nombreuses dépêches dans lesquelles le gouvernem[ent] du Roi manifestait au Chargé d'Affaires l'espérance qu'il recouvrait; mais il ne pouvait encore vaincre ses inquiétudes sur l'effet que le système nouveau produirait dans le parti exalté.

Le raffermissement de l'autorité royale faisait disparaître les importances individuelles, et les existences de parti qui s'étaient formées parmi les royalistes: un système de clémence ramenait chaque jour des concurrens nouveaux aux emplois. Les chefs de Guerillas ne pouvaient s'accoutumer à une obéissance qu'ils n'avaient jamais connue: les volontaires royalistes voyaient la royauté compromise dans l'abolition des privilèges qu'ils avaient usurpés dans le premier désordre de la restauration; ils se regardaient comme opprimés

du moment qu'ils n'opprimaient plus eux-mêmes; la police éclairait de près les relations des Sociétés royalistes.... Au milieu de ces intérêts blessés, un chef royaliste se leva tout à coup: Bessières appela aux armes les volontaires royalistes et l'armée, pour venir délivrer le Roi des Ministres qui l'opprimaient.... ce soulèvement fut comprimé avec une promptitude et une rigueur qui l'empêchèrent de prendre le développement qu'on lui avait préparé: Bessières, pris les armes à la main, à la tête des révoltés, encourut la peine décrétée contre les rebelles.

L'effroi que cette entreprise audacieuse avait causé à S. M. C. et les vastes ramifications qu'Elle découvrit, l'affermirent d'abord dans le système qu'Elle avait embrassé! Elle repoussa les nouveaux efforts qu'on fit pour obtenir d'Elle le rétablissement de l'inquisition auquel Elle

Établissem. de la Junte royale consultative.

était personnellement très opposée. Elle retira aux corps militaires le privilège révolutionnaire de lui présenter des adresses sur les événemens politiques. Elle approuva l'établissement d'une Junte royale consultative (15.e Sept.re) qui se réunit sous la présidence du général Castaños, pour donner son opinion sur toutes les lois et les mesures quelconques de haute administration et de politique proposées par les Ministres. Des personnes de tous les états y furent admises; on y réserva même six places pour autant de grands propriétaires des provinces. M.r de Zéa avait préféré une Junte au rétablissem.t du Conseil d'État, parceque l'élévation du titre de Conseiller d'État, supérieur en Espagne à celui de Ministre, eut forcé d'en écarter les personnes dont le concours y pouvait être le plus utile.

Le parti exalté vit dans cette création une Chambre déguisée; mais elle ne tarda

pas à justifier par l'esprit qu'elle montra, la confiance qu'elle inspirait à la nation; et elle venait d'accueillir avec faveur la proposition de supprimer les Juntes de purification qui tourmentaient toutes les existences, quand la chûte de celui qui l'avait crée entraîna sa dissolution.

[...]oi fatigué des attaques du [...]ti exalté, sacrifie son [...]torité à son repos et renvoye [...]n ministre.

La conspiration de Bessières avait de vastes ramifications; la procédure qui s'instruisait en découvrait de plus en plus l'étendue; M.r de Zéa la tenait secrète; il craignait de compromettre des noms qu'il était nécessaire de maintenir exempts de tous soupçons, et voulait éviter de réveiller plus vivement les passions. Une trentaine de personnes les plus compromises furent exilées: toutes comptaient dans le parti exalté; il y avait parmi elles plusieurs ecclésiastiques; les exaltés et le Clergé les présentèrent comme des victimes, et se regardèrent comme directement attaqués; un grand nombre

d'individus craignit que la suite des recherches ne les compromît à leur tour, et un effort général fut dirigé contre Mr. de Zéa.

En essayant de bannir de l'administration les abus qui s'y étaient introduits, en combattant toute faveur individuelle, toute mesure d'exception, dans un pays accoutumé depuis longtems à vivre de ce genre de mesures, ce Ministre avait froissé une foule d'intérêts; il s'était aliéné une grande partie du Clergé en soutenant avec toute l'inflexibilité du caractère espagnol, la prérogative royale en matière ecclésiastique. Plus occupé des choses que des hommes, et après avoir longtems vécu éloigné de l'Espagne, il avait peu de relations dans le pays. D'un autre côté, l'inutilité des efforts qu'il avait fait pour obtenir des puissances étrangères quelques avances ou la garantie d'un emprunt, et le peu de succès de plusieurs demandes qu'il avait adressées à la France montrait à Ferdinand VII. que son Ministre avait trop présumé de l'appui des Alliés. Cependant

l'estime du Roi soutint M. de Zéa contre la violence de cette première attaque; mais lorsque S. M. C. se vit au milieu de son palais, entourée de tristesse et d'un morne silence qui n'était interrompu que par de violentes réclamations et par de funestes prophéties, elle s'effraya de l'idée des excès auxquels se pouvait se porter un parti dont la révolte récente de Bessières lui avait si vivement retracé l'audace et le caractère; elle sentit la résistance se lasser dans son cœur, et elle sacrifia à son repos son Ministre et son autorité à la fois; elle prononça la destitution de M. de Zéa, puis le fit venir, l'assura de toute sa satisfaction: "cela a été forcé, " ajouta-t-elle; mais pourquoi te haïssent-ils " tant!"

M. C. remplace M. de Zéa par Duc del Infantado dont le caractère est propre à tempérer l'élan du parti exalté.

Le Roi, en cédant à l'impulsion du parti exalté, avait songé à en modérer la portée: ce fut à cette idée que l'on dut la nomination

du Duc del Infantado, un des plus ardents adversaires de M. de Zéa; le seul Grand d'Espagne qui se fut créé une existence dans le parti exalté, mais dont l'esprit ennemi de toute action était propre à paralyser l'effet de l'avantage remporté par a parti, en même tems que sa haute naissance et son caractère élevé présentait à l'Europe un intermédiaire honorable.

Le Duc del Infantado promet de soutenir le système de modération. Ses protestations de dévouement à la France.

La chute de M. de Zéa produisit en Espagne une vive sensation; il semblait que tous les principes de désordre dont il avait comprimé le développement allaient se reproduire avec une rigueur nouvelle; mais il parut bientôt que le système qu'il avait établi, les personnes qu'il avait placées autour du trône et dont le Roi n'était nullement décidé à se séparer; les idées que S. M. C. avait reçues et professées publiquement, le caractère même de celui qui était appelé à la tête des affaires, offraient des garanties

contre un aussi déplorable retour; et le parti exalté reconnut que les efforts qu'il ferait dans ce sens n'auraient d'effet que de réveiller contre lui les défiances du Roi; et qu'après les doctrines professées depuis un an, la nation n'était plus disposée à voir reproduire les décrets et les proscriptions qui avaient suivi la publication de l'Acte d'indult.

Ce fut à confirmer cet état de choses que la Légation du Roi dirigea aussitôt sa conduite.

L'approbation que le corps diplomatique donnait au système de M. de Zea était connue; parmi les Ministres qui paraissaient s'y être plus intimement unis, on citait celui de Russie et le Chargé-d'Affaires de France; et peut être même le séjour assidu de Mr d'Oubril dans les résidences royales, lorsque aucun intérêt direct ne l'y appelait, en annonçant le désir et lui donnant l'apparence d'intervenir dans l'administration intérieure

du pays, avait elle choqué la Nation et hâté la chûte de celui qu'il voulait soutenir; le langage qu'il avait tenu au Roi sur cet événement avait déplu à S. M. C., encore plus offensé son nouveau Ministre, et achevé de faire disparaître les derniers restes de l'influence russe.

Le duc de l'Infantado craignait de trouver dans le Chargé d'Affaires de France une semblable opposition; il se rendit chez lui avec empressement, et fut étonné d'entendre M. de Bois-le-comte lui dire, "qu'il ne lui appartenait en rien de gêner S. M. C. dans le choix de ses Ministres; qu'il n'avait ni prévention ni attachement individuel contre ou pour les personnes, mais qu'il était accoutumé à les juger par leurs actes." Le Duc s'empressa d'assurer le Chargé-d'Affaires qu'il lui donnerait des faits qui montreraient à la France qu'elle n'aurait pas à regretter le changement qui venait de s'opérer, et il l'assura, dans les termes les plus positifs, de

son dévouement à un pays qui avait rendu tant de services à l'Espagne: le Duc del Infantado s'empressa de confirmer ces témoignages en faisant de suite expédier plusieurs réclamations arriérées de la Légation, en adoptant dans sa conversation un langage plein de modération, et en s'occupant de suite de faire adopter des mesures propres à confirmer les améliorations introduites dans l'administration par son prédécesseur.

[A]rrivée du M.[is] de Moustier [n]ouvel Ambassadeur. Il se [tie]nt d'abord dans une attitude [d']observation.

M.r le M.[is] de Moustier nommé Amb.[r] du Roi, arriva sur ces entrefaites (1 Novembre.); il trouva le Duc del Infantado rempli des intentions les plus favorables pour la France et pour le Système d'ordre et de clémence qu'elle avait toujours conseillé: il n'eut qu'à applaudir à ces dispositions et craignit de les compromettre en paraissant exercer dans les affaires intérieures du pays une intervention pour laquelle l'Espagne paraissait avoir une invincible

répugnance, et se tint d'abord dans une attitude purement d'observation.

Séparation de 3. partis dans le gouvernem.t L'Ambas.r s'entend avec le Duc del Infantado. Stagnation des Affaires par suite du balancem.t des partis.

La nouvelle situation des choses ne tarda pas à se développer; trois partis ou influences principales se partagèrent la direction des Affaires. Le Duc del Infantado prêtait l'autorité d'un grand nom et l'exercice des fonctions de premier Secrétaire aux combinaisons formées par la Nonciature et par le Vicaire général des Franciscains, le père Cyrille Alameda. Il parlait de générosité, de clémence, de mesures politiques et d'administration.

Le Ministre de Grâce et justice, Calomarde, se mettait moins en évidence; il s'appuyait sur ce qu'on appele le parti de l'Infant: sans s'occuper de combinaisons générales, il agissait par des intrigues subalternes dans le sens de la réaction.

Enfin le Roi en sacrifiant son Ministre Zéa au parti exalté, non seulement avait

refusé d'ajouter à ce sacrifice celui du Surintendant de Police Recacho qui était devenu odieux au Clergé; mais toujours attentif à se prémunir contre les envahissements du parti auquel il abandonnait le pouvoir, il avait fait de M. Recacho l'homme de sa confiance, et ce Ministre venait chaque nuit travailler avec S. M. C.

Ces trois partis se paralysaient mutuellem.; chacun assez fort pour empêcher les autres d'agir, ne l'était pas assez pour agir lui-même, et il en résultait une stagnation complète de toutes choses; la confiance était fortement altérée; un emprunt se négociait à Bordeaux; les prêteurs se retirèrent; la Russie et la France rétractèrent le consentem. tardif qu'elles venaient de donner à la demande d'un secours pécuniaire, adressée par M. de Zéa. On avait flatté le Roi de l'espoir que le Clergé viendrait, par un don volontaire, au secours de la nouvelle

administration; il fut d'autant plus impossible d'en tirer aucun sacrifice, que plusieurs de ses membres les plus distingués, voyaient avec inquiétude le changement qui s'était opéré.

Quelque répugnance que les espagnols affectassent pour l'intervention des étrangers, et quelques protestations que la nouvelle administration eut faites à ce sujet, tout le monde comprit le poids que l'Ambassade de France donnerait à ceux avec lesquels elle se concerterait. Le parti naturel pour elle était celui du premier Secrétaire d'État. Mr. de Moustier ne tarda pas à prendre sur le Duc del Infantado un grand ascendant, et il s'entendit d'une manière intime avec la Nonciature et le père Cyrille, en déguisant son action pour ne pas blesser la susceptibilité espagnole.

Cette combinaison ramenait la première idée que l'on avait eue, à l'entrée de l'armée Française, d'établir un système de modération par des gens qui eussent la

confiance du parti exalté. Le Duc del Infantado s'y prêtait franchement : il avait rompu avec plusieurs intrigants accrédités dans le parti exalté et qu'il sentait impossible à admettre dans un système régulier : il se séparait chaque jour des hommes frappés lors de l'affaire de Bessières, et dont il avait alors vivement pris la défense. Le père Cyrille y mettait son honneur ; il employait toutes les ressources d'un esprit ingénieux et fécond à montrer que le parti auquel il appartenait n'était dénué ni de générosité ni de saines vues en politique et en administration ; et le Nonce le soutenait de son autorité sur le Clergé. Mais le langage que le Duc del Infantado et le Chef des Franciscains avaient tenu jusqu'alors, ne leur laissait plus la même force pour faire prévaloir des idées contraires à celles qu'ils avaient si longtems professées ; chaque passion qu'ils abandonnaient était une force qui passait

à leurs adversaires, et toute leur influence se retirait d'eux, alors qu'ils étaient disposés à l'employer dans le sens de la France et de la modération.

Le Ministre de grâce et justice, Calomarde, profitait de cette situation; il soutenait ceux que le Duc voulait éloigner ou destituer; il rassemblait autour de lui toutes les ambitions trompées, toutes les passions déçues; il laissait son collègue prendre un vol élevé: sa force à lui était l'obscurité, le silence, la flatterie secrète, la persévérance dans les mêmes idées; et surtout la patience et l'indifférence absolue avec laquelle il recevait tous les désagrémens que l'on jettait imprudemment sur lui sans l'abattre; il les regardait comme des satisfactions données à l'envie, et des sacrifices propres à appaiser la fortune jalouse; et combattait son rival par une opposition d'autant plus redoutable qu'elle était moins aperçue, et qu'elle filtrait pour ainsi dire à travers les résistances.

Le parti exalté et le Clergé s'étaient

partagé entre les deux Ministres, mais il était facile de juger auquel des deux l'avantage devait rester. Le Roi aimait à les balancer l'un par l'autre, et conservant soigneusement dans M. Recacho un surveillant contre tous les exaltés, il faisait consister le grand art de régner, à ne donner à aucun des trois d'avantages complets et décisifs.

La stagnation de toutes choses et la nature incomplète des mesures adoptées caractérisaient cette époque.

Il importait à la gloire de la France que M. de Zéa dont S. M. C. avait encouragé la conduite ne fut pas livré à ses ennemis. L'Ambassadeur en parla au Duc del Infantado qui s'employa généreusement en sa faveur et lui fit donner une mission à l'Etranger : c'était beaucoup si l'on songe que ses prédécesseurs n'avaient quitté le Ministère que pour l'exil ou la prison.

Etablissem. du Conseil d'Etat.

L'idée principale que le Duc del Infantado

avait apportée aux affaires, était la création d'un Conseil d'État: le Roi en agréa l'idée, mais il n'en laissa pas la formation à son Ministre; et, pendant deux mois que dura ce travail, les influences opposées qui y concoururent en rendirent l'organisation incomplète, et y balancèrent assez les opinions pour qu'on ne put en attendre, et qu'il n'en sortit en effet, aucun résultat. (29 Décembre).

L'autorité royale, relevée sous M. de Zéa, se retire et s'affoiblit de nouveau.

Au milieu de la stagnation complète des affaires, la tranquillité régnait en Espagne; on n'entendait pas parler de proscriptions nouvelles, lorsqu'une tentative révolutionnaire des frères Bazan à Alicante, promptement comprimée et punie avec vigueur, fut suivie de l'adoption de nouvelles mesures contre les maçons. Cependant, un mal plus général se préparait: rien n'était plus contenu par le pouvoir royal: de nouveaux élémens de désordre se formaient de tous côtés; l'Ambass. représentait, à la fin d'Avril, le calme qui régnait en Espagne comme celui qui précède les

orager.

L'Ambassadeur cherchait en vain à réveiller l'inactivité du Duc del Infantado: le Duc, intimidé devant le Roi, l'invitait à parler lui-même à S. M. M.r de Moustier avait fini par revenir à cet expédient, et avait par là réveillé dans le Roi les sentimens pénibles qu'il éprouvait contre les conseils qui lui étaient officiellement donnés par la France, le père Cyrille qui voyait ainsi les choses s'empirer et qui désespérait de rien réaliser, en vint à presser la France de faire sentir sa prépondérance à l'Espagne, et de prendre un ton impérieux à son égard: il fallait, remarque le M.is de Moustier, que le sentiment du danger où était son pays fut bien profond pour faire tenir ce langage à un Moine Espagnol.

Le symptôme qui effrayait les esprits était un relâchement général de tous les ressorts de l'administration. La diminution progressive des revenus publics venait d'étendre jusque sur la Garde Royale un arriéré de solde qui

faisait douter de la fidélité du Soldat ; on entendait de nouveau parler de l'influence de la Camarilla. Les volontaires royalistes avaient regardé la chûte de Mr. de Zéa comme la renaissance de leur indépendance, et ils se livraient à mille désordres : c'était la seule force armée en qui la partie exaltée du Ministère avait placé sa confiance ; l'armée, la garde même lui étaient devenues suspectes, et elle encourageait par tous les moyens le développement de cette institution, et ne se croyait sure de sa domination que quand elle lui aurait livré l'Espagne ; on leur envoyait des chefs dévoués aux idées réactionnaires ; ils furent soustraits de nouveau à l'autorité du Ministre de la Guerre, et reçurent une administration à part, dirigée par un Inspecteur général. Le Duc del Infantado et plus encore le père Cyrille et la Nonciature, étaient trop éclairés pour ne pas éprouver quelque inquiétude de voir armer 300,000. hommes qui n'obéissaient qu'au

mouvement de leur exaltation, et ne présentaient dans leur existence sociale aucune garantie; mais ils avaient, en d'autres tems, trop soutenu cette institution, pour être en état de la combattre; le Roi, personnellement, en était très effrayé, mais il osait encore moins s'y opposer.

...tions entre les partis politiques ...ant en Espagne et en ...tugal.

Telle était la situation de l'Espagne quand un courrier venu de Paris annonça la disposition que l'Empereur D. Pedre avait faite de la succession du Roi son père. Il conservait pour lui le Brésil, donnait le Portugal à sa fille ainée, sous la condition qu'elle épouserait son cousin, et que le Portugal accepterait une Charte qu'il lui envoyait d'au delà des mers. (29. Juin). Pour bien apprécier l'effet que dut produire cette nouvelle, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut.

La révolte de l'île de Léon avait été suivie de près de celle d'Oporto, et le même coup qui avait renversé en Espagne la révolution, l'avait aussi abattue en Portugal.

A la suite du mouvement excité à Lisbonne par l'Infant don Miguel, au mois d'Avril 1824., il avait été question d'établir une constitution en Portugal : cette idée avait effrayé S. M. C. ; elle avait fait parvenir de vives représentations à S. M. T. F., et n'avait été rassurée que par la notification officielle que lui avait faite le C.te de Porto Santo : " que S. M. T. F. ayant égard à ses représentations ajournait indéfiniment la " convocation des Cortès. (28. Août 1824)".

Des rapports très intimes continuèrent entre les partis politiques existant dans les deux Etats : les mouvemens de l'Infant D. Miguel avaient eu des ramifications à Tolède et à Oviedo ; et la découverte que l'on fit alors d'une partie de la correspondance des deux partis en Portugal et en Espagne, fit exiler ou arrêter à la fois par S. M. C.

25. royalistes et 60. libéraux!

La correspondance des Infantes et de la Reine Joachime avait plus d'une fois inquiété le Roi, et S. M. n'était pas moins tourmentée des intrigues royalistes nouées entre les deux pays, que du projet d'établir une constitution à Lisbonne.

Les préventions contre les anglais faisaient regarder ce projet comme conçu ou favorisé par eux pour bouleverser l'Espagne: il faut avouer que leur langage favorisait ce soupçon. En partant pour Lisbonne, S. William A'Court disait à Mr. de Boislecomte: "la Majesté "royale a été trop avilie par ses manques "de foi: le Roi de Portugal a promis les Cortès; "il faut qu'il les convoque le plus promptemt. "possible (Septre. 1824.)." On regardait aussi l'assentiment donné à cette mesure par l'Ambassadeur de France à Lisbonne; comme

un indice que le gouvernement français voulait établir des Cortès en Espagne. Les instructions adressées par Mr de Zéa au Duc de Villa hermosa étaient basées sur la même idée; et le Ministre Espagnol allait jusqu'à y avancer que les deux pays étaient tellement solidaires sous ce rapport que S. M. T. F. n'avait pas le droit de convoquer des Cortès en Portugal, puisque S. M. C. lui avait annoncé qu'Elle était résolue à n'en pas convoquer en Espagne. (14. Février 1825.)

Quand un nouvel Ambassadeur de Portugal était arrivé à Madrid, (Avril 1825.) il avait reçu des Infantes Portugaises les outrages les plus signalés et les plus publics; le parti portugais avait ameuté le peuple contre lui en répandant le bruit de son attachement à la constitution. Cependant le Cte de Subserra avait renouvelé

officiellement à S. M. C. (Avril) la déclaration faite par son prédécesseur " qu'il ne serait
" fait par S. M. T. F. aucune innovation à la
" forme du gouvernement qui put donner des
" inquiétudes à l'Espagne. "

Dans l'Affaire de Bessières des sommes d'argent avaient été fournies de Portugal, et des relations étroites formées pour seconder ce mouvement.

Enfin lorsque l'on avait appris à Madrid que le Roi de Portugal, en mourant, avait donné la Régence à l'Infante Isabelle, les Infantes, ses sœurs, avaient pressé le Roi d'Espagne de soutenir les Droits de la Reine mère et les leurs, et S. M. C. avait refusé de reconnaître la Régente (Mars).

Si l'on se rappelle ces antécédens, on jugera de la sensation que dut produire dans l'Espagne, disposée comme on vient de le

représenter, la nouvelle de l'établissement d'une constitution à Lisbonne.

Frayeur et irritation que cause en Espagne l'établissem.t d'une Constitution à Lisbonne.

Le premier mouvement du parti royal fut de prendre les armes " pour détruire ces " institutions funestes qui se montraient de " nouveau sur la péninsule, qu'elles envahiraient " immanquablement toute entière, si on les " laissait se consolider à Lisbonne : " beaucoup même voulaient que l'on profitât de ces circonstances pour s'emparer du Portugal, objet de prédilection de l'ambition Castillane, les plus modérés demandaient que du moins l'on se mit en défense. " Nous regardons l'établiss " d'une junte à Lisbonne comme équivalent " à une révolution, disait le Duc de l' " Infantado au Ministre de Hollande, et " il est tout simple que nous pourvoyons " aux moyens de garder la maison. "

Le premier mouvement du Roi avait été également la crainte de voir l'Espagne envahie par le système constitutionnel.

L'apparition d'une Charte à Lisbonne, remettait en question, dans toute la péninsule, la lutte qui y avait —

Fr
en
Co

été décidée en faveur du pouvoir absolu:
Ferdinand, pouvait supporter avec résignation
la perte totale de son pouvoir, mais tant
que ce pouvoir lui était laissé, il voulait
le conserver dans toute son intégrité. à
ce sentiment s'en était mêlé un autre qui
n'avait pas moins d'empire sur lui: "ce que
" je crains surtout disait S. M.té au ministre
" d'Autriche, c'est l'exaspération des
" soi disant Royalistes dont je ne sais
" déjà plus comment réprimer les prétentions;
" j'espère que les Puissances interviendront
" pour me préserver de ce double danger."

Efforts des Puissances pour prévenir une guerre entre l'Espagne et le Portugal:

Les Puissances de l'Europe ne tardèrent pas en effet, comme S. M. C. s'y attendait, à intervenir entre elle et le Portugal, mais ce fut dans un sens bien contraire à ce qu'elle avait espéré.

L'Europe entière et la France plus

particulièrement, avaient été vivement frappées du danger dont l'établissement d'une Charte à Lisbonne devait être pour le pouvoir Royal à Madrid, et des passions que cette circonstance allait réveiller dans toute la Péninsule; mais d'un côté, d'après les maximes établies à Troppau, à Laybach et à Vérone, la constitution octroyée librement par l'Empereur D. Pedro et acceptée par la nation Portugaise, avait paru légitime aux souverains, et de l'autre, cette constitution avait été donnée sous les auspices de l'Angleterre, sa conservation était placée sous la sauvegarde de l'honneur Britannique. L'intervention hostile de la France et de l'Espagne pourrait entraîner une guerre que l'on n'était pas disposé à soutenir; celle de l'Espagne toute seule

devait amener l'occupation du Portugal par l'Angleterre. En laissant au contraire la Charte à elle même, il était probable qu'elle serait renversée par l'opinion publique, dans un pays où la population repoussait encore ces sortes d'institutions, et que le danger que l'on en redoutait pour l'Espagne se détruisait par lui même.

La France, sous la condition que l'Angleterre ferait tous ses efforts à contenir en Portugal le développement des principes révolutionnaires, et à empêcher que l'Espagne ne souffrît des institutions qui s'établissaient si près d'elle, promit, donc de son côté, de s'efforcer de retenir l'Espagne, et de l'empêcher de se livrer à une action hostile contre le Portugal;

et toute l'alliance soutint cette action de la France : la Russie le fit avec beaucoup d'energie ; l'Autriche qui montra d'abord de l'hésitation, et donna à ses conseils un caractère moins franc et moins prononcé, s'y joignit cependant aussi, et décida même l'infant D. Miguel, qui était à Vienne, à prêter serment à la Charte Portugaise. La Charte appelait l'infant à la Régence pour la prochaine année, et ce moment devait décider de la conservation ou de l'abandon des dispositions prises par D. Pèdre à l'égard du Portugal.

Les Portugais réfugiés en Espagne y organisent une attaque contre la Régente. Le Roi donne des ordres pour les désarmer. Ces ordres ne sont pas exécutés et les réfugiés proclament

Cependant, des passions aussi violentes que celles des Espagnols n'étaient pas de nature à être contenues par de simples conseils : la crainte de l'occupation du Portugal par les

D. Miguel est rentré en Portugal.

et Anglais, la perspective de la destruction probable de la Constitution Portugaise laissée à elle-même, la promesse du secours de la France s'ils étaient injustement attaqués, l'assurance d'en être abandonnés s'ils attaquaient les premiers, toutes ces considérations furent impuissantes : Ferdinand VII lui-même ne se sentit bientôt plus le maître de dominer un mouvement national dont la violence l'effrayait ; il avait réclamé du Roi de France la conservation de ses troupes dont le parti exalté demandait au contraire l'éloignement ; et on avait été étonné, au milieu de cette agitation, de lui voir tout-à-coup émettre l'idée de donner une amnistie générale ; mais il avait laissé prendre aux exaltés un ascendant qui ne

laissait plus en son pouvoir d'accomplir une pareille Révolution: leurs remontrances, appuyées par l'Infant et même par l'Ambassade de France qui trouvait le moment mal choisi, la lui firent abandonner. La faible autorité renforcée un moment sous Mr de Zéa s'était trop relâchée depuis, pour en imposer aux passions, et malgré les ordres officiels qu'il donna, il n'y eut sortes de secours et d'encouragemens que le parti opposé à la Régente Portugaise ne reçût de l'Espagne. Partagée entre ces craintes opposées, tantôt S. M. C. paraissait lutter contre les efforts des exaltés, tantôt elle semblait les seconder; et au milieu de cette incertitude, ceux-ci poursuivaient l'exécution de leurs projets.

La résistance que le nouvel ordre de choses rencontrait en Portugal acquit donc plus de consistance; l'armée surtout s'y montrait très opposée: mais les régimens isolés étant trop faibles pour résister, ils commencèrent à passer en Espagne pour y combiner une attaque générale (août).

La faveur que les réfugiés Portugais trouvèrent en Espagne inquiéta toutes les Puissances en leur faisant voir le danger imminent d'une guerre: elles réunirent leurs efforts à obtenir le désarmement de ces réfugiés et leur éloignement de la frontière.

Au milieu de cette agitation, le Duc del Infantado était devenu également suspect aux Royalistes et à Ferdinand VII: aux premiers par son opposition aux mesures réactionnaires et son manque d'énergie; au second par ses liaisons avec

avec l'Ambassade de France. On l'accusa d'avoir concerté avec l'Ambassadeur une lettre du Roi à S. M. C. qui contenait des conseils toujours si désagréables à Ferdinand et dont la remise avait été accompagnée par Mr de Moustier de la présentation d'une note verbale sur les améliorations qu'il convenait d'opérer dans l'Administration intérieure du Royaume. De son côté, le Duc était rebuté de l'inutilité de ses efforts; il avait offert plusieurs fois sa démission; le Roi l'accepta le 17 août: Calomarde devint alors seul et premier ministre; Mr Salmon que l'on mit aux affaires étrangères ne devait, comme les autres ministres, que suivre ses volontés et la direction qu'il lui donnerait.

Ce changement était peu propre à

seconder les efforts des Puissances: c'était le parti des Infantes qui parvenait au pouvoir à la place de celui du Clergé, et Mr de Villaréal envoyé par la Régente ne put obtenir d'être reçu officiellement à Madrid.

Cependant le Roi, toujours dominé par la crainte d'être entraîné par un parti, céda alors aux instances des légations; Mr de Salmon annonça à l'Ambassadeur de France que S. M. C. avait donné les ordres pour remettre au Portugal les armes des réfugiés, et les éloigner de la frontière. (6 octobre) Il ajoutait que S. M. C., en donnant cette preuve de déférence à ses alliés espérait qu'ils veilleraient à empêcher que les aberrations de D. Pèdre ne compromissent la sûreté de la Péninsule.

Un mois après, l'Ambassadeur s'apperçut que les ordres donnés n'avaient reçu aucune exécution : il obtint encore de les faire renouveler (12 novembre) mais lorsqu'il annonçait ce succès à sa cour il apprit que les Réfugiés, après avoir prêté serment à D. Miguel, étaient entrés en Portugal, secondés par les autorités chargées de leur désarmement, et abondamment pourvus par ces autorités de tout ce qui était nécessaire au succès de leur entreprise.

S. M. T. C. rappelle son Ambassadeur. le Cte de Beaurepaire est chargé de la conduite de la Légation.

A cette nouvelle, le marquis de Moustier s'était rendu chez S. M. C. (22 novembre) il lui avait fait sentir que le doute qui planait sur elle ne pourait être détruit que par la punition des fonctionnaires publics qui avaient refusé d'exécuter ses ordres; et lui avait représenté tout ce qui s'était passé comme le résultat d'une intrigue conduite par son ministre Calomarde et par l'Infante

de S.t Cyra. Le Roi s'était senti blessé d'une désignation aussi positive; cependant, il avait montré de l'indignation contre ceux qui l'avaient trompé, et avaient renouvellé ses ordres pour repousser les Réfugiés s'ils se présentaient de nouveau.

La nouvelle de l'entrée des réfugiés en Portugal avait aussi produit à Paris une vive sensation: on en avait promptement jugé les conséquences. La France qui avait pour ainsi dire répondu de l'Espagne à l'Europe, se trouvait compromise. Elle l'était d'autant plus que la coïncidence regrettable de plusieurs circonstances avait fait croire aux espagnols qu'obligée par égard pour les Anglais à respecter la constitution de D. Pèdre, elle verrait avec plaisir les efforts que l'on ferait pour l'abattre, et le corps diplomatique

à Paris comme à Madrid avait fait connaître au gouvernement du Roi qu'il révoquait en doute la sincérité de son Ambassadeur lui-même. Cette opinion et l'assurance encore récente que S. M. C. avait reçue de ne pas être abandonnée de la France, si elle était injustement attaquée, (2 nov.) avait encouragé sa résistance et influé sur sa conduite. Il fallait par un acte éclatant repousser les soupçons qui s'étaient élevés et convaincre S. M. C. qu'en suivant une telle conduite, elle n'avait aucun secours à attendre du Roi son oncle : c'est ce qui détermina le rappel de l'Ambassadeur. Mr le Marquis de Moustier quitta l'Espagne (8 décembre), et Mr le Comte de Beaurepaire prit la conduite de la Légation du Roi.

Envoi de troupes Anglaises en Portugal. L'Angleterre tempère et retient le nouveau gouvernement et cherche à affaiblir l'influence française dans la Péninsule.

Le départ de l'Ambassadeur de France laissait à Madrid le premier rôle au Ministre d'Angleterre. L'Angleterre avait rempli fidèlement à l'égard du Portugal l'espèce de partage tacite qui s'était établi entre elle et nous pour contenir réciproquement les deux peuples de la Péninsule. Sir William à Court, son Ambassadeur à Lisbonne, avait empêché la Régente, attaquée par le parti Royaliste, d'accepter l'appui que les Révolutionnaires lui offraient. Il avait fait repousser de Portugal les proscrits Espagnols qui y étaient de suite accourus pour y exercer envers l'Espagne la même action que les réfugiés Portugais exerçaient des frontières d'Espagne envers le Portugal; il avait dissuadé l'Infante de ces

dangereuses représailles, et lui avait fait tolérer avec patience les attaques directes et continuelles que l'Espagne dirigeait contre elle : mais aussitôt que M. Canning avait appris l'invasion des réfugiés, il avait accueilli la demande que l'Infante Isabelle lui avait adressée ; et représentant cette invasion comme une agression de l'Espagne contre le Portugal, il avait envoyé 8,000 hommes de troupes anglaises à Lisbonne.

L'Angleterre ne voulait pas la guerre plus que nous ; peut-être même la craignait-elle davantage, et l'occupation de Cadix par nos troupes la confirmait puissamment dans ses dispositions pacifiques ; elle travaillait donc de bonne foi à prévenir une rupture ; mais de même qu'en tendant à un but semblable

dans la question d'Orient, elle n'avait en même tems rien négligé de ce qui pouvait abaisser la Russie; de même on voyait de tems en tems reparaître dans son action le désir d'humilier la France et d'affaiblir sa position dans la Péninsule. Mr Canning avide avant tout de la faveur populaire, savait qu'elle était en Angleterre attachée surtout à un succès de ce genre.

L'occupation de l'Espagne par les troupes Françaises était pour lui une humiliation constante et le sujet d'un continuel regret, depuis les vains efforts qu'il avait faits pour la prévenir: il avait saisi avec empressement l'occasion d'occuper le Portugal et d'opposer ainsi dans la Péninsule un contre poids

à la présence des troupes Françaises, et pour obtenir ce résultat, il s'était engagé dans un système d'intervention intérieure que la politique anglaise avait jusques là si fortement repoussé et qui devait être pour elle une cause de haine et de discrédit, et la source d'embarras semblables à ceux que la France éprouvait à Madrid. Mr Canning avait aussi essayé d'exciter la Cour de Madrid à plus d'indépendance envers nous, et saisissant l'occasion de quelques mesures plus modérées que S. M. C. avait prises après le départ de Mr de Moustier, il avait envoyé à Mr Lamb une dépêche (le 1er) dont il devait donner et donna lecture à Mr e Almon, et dans la quelle il félicitait S. M. C. d'avoir pris ces mesures dans sa propre conviction (from a voluntary sense of right) et non

à la suite d'importunités et de demandes étrangères. (continued importunity and foreign demands) Enfin, poursuivant toujours cette faveur populaire sur laquelle il avait élevé sa fortune, Mr Canning avait effrayé le monde par l'image vive et animée des désastres auxquels l'angleterre était maîtresse de le livrer, en saisissant en main et mettant en action les élément de destruction et de troubles que tant de révolutions y avaient laissés. Cette idée funeste avait fait frémir les souverains de l'europe sur leurs trônes, et les passions révolutionnaires et anarchiques que les peuples portaient dans leur sein en avaient tréssailli.

Mr Lamb à Madrid passait subitement des flatteries prodiguées à l'Espagne aux menaces les plus

vives: il se représentait à chaque instant comme au moment de quitter Madrid, et de commencer la guerre si l'Espagne ne donnait pas une entière satisfaction au Portugal; et lorsque le moment d'accomplir ses menaces arrivait, il restait et recommençait de nouvelles démarches

S. M. C. C. rappelle la brigade suisse qu'elle l'avait laissée à Ferdinand VII.

Le départ de l'Ambassadeur Français n'avait pas suffi pour détruire les illusions de l'Espagne; elle ne pouvait se persuader que nous ~~se~~ pussions assez nous écarter de notre politique naturelle comme disait l'archevêque de Tolède, pour la livrer à l'Angleterre. Malgré les nouveaux ordres du Roi, elle continuait à laisser rentrer en Portugal tous les corps que le sort des armes ramenait journellement sur le territoire

Espagnol, et elle réunissait une armée sur la frontière ; cette armée ainsi que le faisait observer Mr Lamb était une arme à deux tranchans, et elle pouvait également servir à faire respecter le territoire national ou à seconder l'expédition des Réfugiés. on en craignait encore un autre danger, et le souvenir de l'Isle de Léon se présentait à tous les esprits à la vue d'une nouvelle réunion de troupes dont l'esprit était douteux et la solde arriérée. Dans cette position critique, le Roi jugea nécessaire de prononcer plus fortement encore ses intentions par une nouvelle démarche : il rappela de Madrid la brigade Suisse qu'il y avait laissée pour le service personnel de S. M. C., et lui fit renouveler

l'assurance qu'il l'abandonnerait à tous les malheurs qui pourraient s'en suivre, si sa conduite envers le Portugal lui attirait une guerre de la part de l'Angleterre.

La M. C. inquiète du mouvement dans lequel l'entraine le parti exalté prend des mesures pour l'arrêter.

Cette nouvelle démarche de la France fit à Madrid beaucoup de sensation; elle y inspira un profond ressentiment contre les Français; mais elle fit sentir au Roi la nécessité d'éviter à tout prix une guerre dont l'issue, quelle qu'elle fût, ne lui présentait que des catastrophes. Seul livré à l'Angleterre et au Portugal, il ne pouvait se flatter du succès, mais le succès même eût fait naître des dangers qu'il ne redoutait pas moins, et il mesurait avec effroi le nouveau degré d'exaltation que le parti qui, déjà, méconnaissait ses ordres, y devait puiser. Le développement que ce parti avait pris l'inquiétait sérieusement

ses chefs les plus ardens commençaient à se désigner eux-mêmes par l'épithète de Royalistes de l'Infant, en opposition aux modérés qu'ils appelaient royalistes du Roi; et cette distinction lui présentait des dangers; d'anciennes préventions contre ceux qui tendaient à se rattacher plus intimement à la personne de son frère et aux Infantes Portugaises, grossissaient chaque jour à ses yeux.

Les réfugiés Portugais rentrés en Espagne sont désarmés et éloignés de la frontière.

Le mauvais succès de l'expédition des réfugiés Portugais ajouta un nouveau poids à ces considérations; ils n'avaient pu résister à l'attaque plus disciplinée des troupes de la Régente, et surtout à l'assurance que la présence des troupes Anglaises avait rendue à leurs adversaires; et après avoir assez rapidement envahi les Provinces de Tras-os-montes et d'entre Duero y Minho et une partie du Beira

ils avaient été contraints de se rejeter en Espagne.

Le Roi Ferdinand se décida à empêcher le retour d'une nouvelle invasion, et ayant chargé cette fois des hommes qui lui étaient personnellement plus dévoués, d'exécuter ses ordres, ces réfugiés, débris de l'expédition Portugaise, furent en effet désarmés en Espagne; (mais) leurs armes furent remises aux autorités Portugaises; leurs chefs reçurent des passeports pour sortir du Royaume, et ils furent eux-mêmes établis dans l'intérieur du pays et loin des frontières du Portugal.

attitude fière et menaçante de l'Espagne : S.M.C. écarte entièrement le corps diplomatique

Quelque prononcée que fût cette démarche, elle ne rassurait pas encore l'Europe : l'armée Espagnole était toujours sur la frontière, et le gouvernement

et rappelle son ambassadeur.

de S. M. C. tenait un langage hostile à la Régente et à la constitution de D. Pèdre. Plus les mesures que Ferdinand prenait étaient conformes aux voeux des cours étrangères et aux conseils qu'elles lui avaient donnés, plus il affectait d'indépendance à leur égard: il s'était entièrement délivré des importunités du corps diplomatique en lui ôtant tout moyen de communication avec lui. MM. d'Ofalia et de Zéa recevaient tous les jours les ministres étrangers. Le Duc de l'Infantado avait fixé 3 jours de réception par semaine; Mr Salmon avait réduit ces jours d'audience à 2 puis à un seul, dans lequel tous les ministres Etrangers venaient lui exposer confusément et avec précipitation ce qu'ils avaient à lui dire: encore parlaient-ils à quelqu'un

qui ne travaillait pas directement avec le Roi, et que S. M. laissait à Madrid, tandisque elle était renfermée dans ses résidences de campagne avec son ministre Calomarde. Le crédit de ce dernier avait été relevé par la demande peu réfléchie que l'on avait faite de sa destitution; il avait eu le talent de se rattacher au Roi sans rompre entièrement avec le parti des Infants; et l'exercice non contesté du pouvoir lui avait rendu une modération qu'il sentait nécessaire pour se préserver des soupçons de son maître: "à présent „ disait-il qu'on cesse de nous importuner „ de conseils, nous faisons ce qui est „ raisonnable". Le Roi s'applaudissait de tenir ainsi à l'écart le corps diplomatique dont les conseils l'avaient tant de fois importuné et qui, dans le danger,

venait de se livrer à l'Angleterre. La nation éprouvait un sentiment de satisfaction intérieure et de fierté en considérant l'importance qu'elle avait recouvrée, et on voyait toute l'Europe les yeux tournés vers la Péninsule, attendre avec anxiété les mouvemens qu'allaient faire les troupes de S. M. C. „nous avons „placé le maître sur un bon pied, disait „Calomarde; on nous respecte maintenant, „et l'on ne se moque plus de nous.“

Il manquait encore quelque chose à cette situation: la France avait rappelé son ambassadeur; elle ne parlait pas d'en renvoyer un autre, et S. M. C. avait encore le sien à Paris. Un traité que le D. ue de Villahermosa conclut avec les anglais pour le réglement définitif de leur dette et que S. M. C. dut désavouer, lui fournit

une occasion d'égaliser l'état des choses: le Duc de Villa hermosa fut rappelé et la Cour d'Espagne annonça qu'elle ne s'occuperait de le remplacer que lorsque S. M. T. C. aurait elle même fait connaître au Roi, son neveu, le nom de l'ambassadeur qu'elle comptait envoyer à Madrid.

Séparation des colonies espagnoles de la métropole, préparée par les mesures que prend Charles III pour en développer la prospérité, elle est décidée par l'invasion de la Péninsule en 1808. Les Etats unis reconnaissent les nouvelles Républiques; la France traite avec elles.

La rapidité avec laquelle se sont précipités les événemens depuis le commencement de ce siècle et la complication que le mélange de la politique morale ou de la lutte intérieure des partis à la politique des intérêts naturels est venu y ajouter, ne permettait pas de suivre au milieu de circonstances si diverses la révolution qui s'est opérée dans la nature de la Puissance espagnole par l'insurrection et l'affranchissement définitif des colonies d'Amérique: c'est ce qui nous a engagé à présenter séparément le développement graduel de cette importante révolution, la part que chaque Puissance y a prise, et les modifications qui en sont successivement résultées ou qui peuvent en résulter,

à l'avenir dans nos relations avec l'espagne.

D'après l'ancienne organisation des possessions espagnoles d'outre-mer toute relation quelconque leur était interdite avec les étrangers; le commerce ne se faisait que par un seul port d'espagne, d'abord séville, puis cadix, d'où partaient tous les 2 ou 3 ans, à des époques périodiques des bâtimens chargés de marchandises; ces marchandises et celles qui venaient d'amérique payaient à la Douane des droits considérables. La culture d'un grand nombre de plantes tels que la vigne et l'olivier, y était défendue pour en réserver la fourniture à la métropole. Ces vastes régions étaient administrées par des hommes envoyés de la péninsule qui y

revenaient ensuite dépenser la fortune qu'ils avaient acquise; et l'on peut dire avec justice que l'Amérique était plutôt exploitée que gouvernée par l'Espagne.

Charles III comprit qu'en retenant cette portion de ses États sous un Régime qui y comprimait tous les genres de productions et le développement de toutes les facultés, il arrêtait le cours des incalculables richesses qu'elle pouvait produire et verser ensuite dans la Péninsule. Il améliora l'administration et le sort des naturels du pays; il autorisa le libre commerce de la plupart des Ports d'Espagne avec 24 ports du Continent Américain, et le dégagea de toutes les entraves que ses prédécesseurs y avaient mises (1778).

Les résultats de ces innovations ne

tardèrent pas à se manifester : ils répondirent largement aux vues du Monarque. En 1778, la valeur totale de ce commerce n'était que de 37,467,000# elle monta en 10 ans à 276,352,000# et celle des droits prélevés sur ce commerce s'éleva dans le même espace de tems de 1,690,000 à 13,864,000 francs.

Mais ce que Charles III n'avait pas également calculé, ce qui était cependant une inévitable conséquence des mesures qu'il prenait, et, ce qui est la plus forte condamnation du système colonial adopté par les peuples modernes, c'est que tout ce qu'il faisait en faveur de la prospérité de ses colonies, il le faisait, sans le savoir, en faveur de leur émancipation. Les idées les facultés, l'état social des habitans se relevèrent en même tems

que le commerce et l'industrie; et avec les moyens et la capacité de se gouverner par eux-mêmes, ils commencèrent à en concevoir la possibilité et à en éprouver le désir.

A cette cause fondamentale de l'émancipation des colonies, il faut en joindre quelques autres qui agirent dans le même sens, mais que l'on doit regarder comme secondaires; ce sont: les menées des Anglais pour répandre dans les colonies l'esprit d'insurrection (1) les

(1) L'opinion du cabinet de Madrid attribua généralement aux Anglais la révolte sanglante des Indiens et de leur chef Condorcanqui au Pérou en 1780.

— Le 7 avril 1797, le ministre anglais, lord Dundas, recommandait au Gouverneur de la Trinité "d'entretenir sur le continent „voisin l'esprit d'insurrection et de faire

idées du philosophisme français, et plus tard les principes de notre révolution; l'exemple de l'insurrection des colonies Anglo-américaines; la gloire que les habitans de la Plata acquirent en repoussant seuls et sans le secours de la métropole, les 2 expéditions anglaises de 1805 et 1807, et qui leur inspira une plus haute idée d'eux-mêmes.

Malgré l'action de ces circonstances réunies et le développement graduel des facultés et de la prospérité des habitans, ils étaient bien éloignés d'avoir le désir ni les moyens de se séparer de l'Espagne, quand arrivèrent les événemens de Bayonne (1808)

A la première nouvelle que

„ connaître à ceux qui le propagent qu'ils ne „ seront pas abandonnés par l'Angleterre.

l'Amérique en reçut, un cri général de fidélité à Ferdinand VII retentit de tous les rivages: les uns coururent aux armes pour repousser toute agression qui pourrait se présenter; les autres firent passer des sommes considérables à la métropole pour la soutenir dans sa lutte contre les Français.

La nature du caractère espagnol fortement empreinte des 2 côtés de l'océan, donna le même aspect et le même esprit à la défense qui s'organisait en faveur de Ferdinand dans l'un comme dans l'autre hémisphère. En Amérique comme en Espagne, l'insurrection fut toute populaire; elle s'organisa d'elle même: les Vice-Rois, les gouverneurs furent changés ou remplacés par des juntes,

les villes principales d'amérique eurent les leurs, comme la Galice, Séville et l'Andalousie. Toutes ces autorités nouvelles gouvernèrent au nom de Ferdinand, mais elles refusèrent généralement de reconnaître les autorités qui s'étaient constituées en son absence dans la Péninsule.

Cet exercice du pouvoir que l'on acquérait tout-à-coup au sortir d'une extrême servitude, ces emplois aux quels on prenait part, cette liberté de commerce qui s'ouvrait de tous côtés, offraient des séductions bien puissantes aux Américains, et leur firent bientôt envisager avec quelqu'inquiétude le moment où ils devraient rentrer sous l'empire du régime colonial. La Junte de Cadix le sentait, et pour combattre ce sentiment elle se hâta de proclamer

„ qu'il n'y avait plus de colonies, et que
„ les Provinces qui avaient porté ce nom,
„ feraient désormais partie intégrante de
„ la Monarchie espagnole, et nommeraient
„ des Députés aux cortès générales de la
„ Nation„ En même tems elle avait recours
à l'intervention de l'Angleterre, son
alliée, pour faire reconnaître son autorité
en Amérique et réduire à l'obéissance
la Province de Caraccas qui, emportée
par l'élan qui l'avait soulevée, venait de
proclamer son indépendance de l'Espagne
(5 juillet 1811).

L'Angleterre était bien plus occupée
alors d'étendre son commerce avec les
anciennes possessions espagnoles, qu'à
concilier leurs querelles avec la Régence
de Séville: elle avait déjà reçu des
envoyés de Caraccas: elle accepta la

médiation qui lui était offerte, et en profita pour se faire reconnaître à la fois par les autorités Américaines et par les autorités Espagnoles, le droit de commercer avec l'Amérique : son intervention n'avait eu que ce résultat quand Ferdinand remonta sur le trône (1814)

Les principales colonies Espagnoles, le Pérou, le Mexique et Guatemala s'empressèrent de reconnaître l'autorité du Roi, et le Chili fut, cette même année, ramené à l'obéissance par les troupes du Pérou : mais Buenos-ayres refusa de recevoir les ordres de Madrid, et Caraccas persista à soutenir son indépendance.

Dans cette situation des choses toute l'inflexibilité du caractère Espagnol

se montra dans la conduite de Ferdinand VII. il refusa de reconnaître aucune des modifications qui avaient été faites à l'ancien système, et ne pensa qu'à reconquérir par les armes Caraccas et Buenos-ayres.

Ce fut alors que l'Europe rendue à la paix après de longues agitations commença à s'occuper des démêlés de l'Espagne avec ses colonies: la France en particulier y prenait un vif intérêt; plus avancée dans l'expérience de l'esprit et des nécessités des tems actuels, elle prévit les résultats de la conduite qu'adoptait Ferdinand, et s'efforça de l'amener à d'autres idées: elle lui conseilla de céder à un mouvement qu'il ne pourrait comprimer et de substituer à l'ancien système qui ne pourait plus exister, une alliance

perpétuelle, des liens de commerce et d'amitié avec ces provinces, qu'il érigerait en Royaumes indépendans sous des Princes de la famille Royale.

Un pareil conseil n'était pas de nature à être goûté par Ferdinand VII. Voyant qu'il ne pouvait rien obtenir de la médiation intéressée de l'Angleterre, et que cette Puissance le pressait de négocier sur la base de l'indépendance, il invoqua la médiation collective des cinq grandes Cours; puis, il se rebuta de voir qu'il ne pouvait non plus faire prévaloir parmi les cours continentales le caractère absolu de ses idées; et lorsque Mr de Richelieu voulut faire porter au congrès d'Aix la Chapelle la question des colonies Espagnoles, la cour de Madrid demanda i

préalablement que l'angleterre et la France s'expliquassent sur les moyens qu'elles emploieraient pour ramener les insurgés à l'obéissance; cette demande fit échouer le projet du ministre Français; et l'Espagne ne mettant plus aucune confiance dans l'intervention des Puissances étrangères, ne pensa plus qu'à redoubler d'efforts pour reconquérir ses Colonies: elle y épuisa ses dernières ressources; et tandisqu'elle se livrait aux combinaisons de ces expéditions lointaines, les Corsaires Colombiens insultaient impunément ses côtes et détruisaient son commerce.

Ferdinand était malheureusement encouragé dans ces idées par les conseils que l'ambassadeur Russe lui donnait; mr de Tatischeff lui

présentait une expédition en Amérique comme devant avoir un succès infaillible et comme l'Espagne manquait de bâtimens de transport et que la France refusait de lui en vendre, l'Empereur Alexandre lui céda lui-même, moyennant 400,000 l.st. 8 vaisseaux de ligne et 3 frégates.

La France escortait les convois de l'Espagne; elle fournissait ses vaisseaux de vivres et d'argent, faisait des prêts à ses intendans à Caraccas; mais elle lui conseillait en même tems de s'arranger à l'amiable avec ses colonies, et tous nos services n'étaient rien aux yeux de cette Puissance tant que nous ne partagions pas ses ressentimens, et que nous ne joignions pas nos escadres aux siennes. Le Cabinet de

Madrid disait qu'il ne pouvait admettre ni même comprendre qu'il pût exister une neutralité entre une Puissance amie et un prétendu état qui n'était reconnu de personne et regardait la modération de nos conseils (1) comme un [illegible] coupable de la cause des Bourbons et de celle de la légitimité. Le Gouvernement Anglais restait comme nous, neutre nominativement, mais il conservait sous ce voile une tendance opposée.

(1) On indiquera ici les conseils donnés à l'Espagne par Mr de Richelieu en 1818: "Envoyer l'Infant De Lucques „ ou l'Infant de Francisco régner à „ Buenos-Ayres; ramener Venezuela „ presque reconquis et maintenir le „ Pérou et le Mexique, encore tranquilles, „ par une grande liberté de commerce

après avoir vu l'offre de sa médiation rejetée, il semblait empressé de voir le succès définitif d'une insurrection dont il craignait que les Etats-unis ne profitassent pour envahir le Mexique ; il laissait passer aux insurgés des secours de toute nature, et plus de 8,000 anglais furent servir

„et par l'admission des naturels à tous „les emplois. Si l'espagne ne prend ce „parti, les Etats-unis, puis le Brésil, puis „l'Angleterre reconnaîtront l'indépendance „de ses colonies, et des Républiques „s'établiront dans tout le nouveau monde. „Le tems que l'espagne invoque est „son plus mortel ennemi ; si elle diffère „encore, tout est perdu sans retour.„ L'Angleterre et le Brésil témoignèrent approuver l'idée de la France d'envoyer un Infant régner à Buenos-ayres.

sous leurs drapeaux.

Au milieu de ces tendances contraires la Plata avait proclamé son indépendance, (9 juillet 1816) le Chili avait été soulevé de nouveau par une armée que San Martin y avait amenée de Buenos-ayres, et il s'était declaré Etat libre et indépendant (1er Jer 1818) Les deux Capitaineries générales de Caracas et de la nouvelle Grenade s'étaient réunies sous le nom de République de Colombie (17 Xbre 1819) mais la guerre n'y avait pas cessé. La fortune de Morillo y balançait encore celle de Bolivar; et l'expédition si longtems preparée contre Buenos-ayres était prête à mettre à la voile, quand la révolte de cette expédition vint entrainer l'Espagne dans de nouveaux

malheurs, et décider l'émancipation de l'Amérique. (1er Jer 1820).

L'Espagne toute occupée de ses troubles intérieurs n'était plus désormais en état d'envoyer aucune expédition en Amérique, mais le renouvellement de la constitution de 1812 rendait aux Colonies une condition égale avec la métropole: on espéra que cette grande concession leur suffirait, et on les pressa d'envoyer leurs députés à Madrid.

Le principe de la souveraineté du peuple que l'on proclamait à Madrid était peu propre à calmer les idées d'insurrection qui s'étaient introduites dans les colonies: les députés Mexicains qui siégèrent aux Cortès y professèrent les doctrines les plus

démagogiques ; et les discussions publiques qu'ils élevèrent sur le sort des Colonies, devinrent bientôt de dangereuses — provocations à la séparation de la métropole.

Le parti de l'indépendance acquit donc plus de force en Amérique : les Royalistes furent entièrement chassés de la nouvelle Grenade, de Venezuela, du Chili, de Buenos-ayres. les troupes du Chili allèrent à leur tour forcer le Pérou à suivre un mouvement auquel il était peu disposé à se livrer, et l'indépendance y fut proclamée par leur général San Martin, le 28 juillet 1821. à peu près dans le même tems le Mexique qui était resté jusques là fidèle à la métropole, proclama aussi son indépendance ; (24

août 1821) mais telle était encore la force des affections et des liens qui l'attachaient à l'Espagne, qu'il demanda un prince du sang Royal pour occuper le trône de Montezuma qu'il venait de relever.

Cette combinaison était celle que la France pressait depuis longtems l'Espagne d'adopter; elle se brisa contre la répugnance de la famille Royale: un sentiment de jalousie se mêlait dans le cœur du Roi aux idées d'honneur, aux scrupules même de religion qui le dissuadaient de consentir à signer le démembrement de la monarchie qu'il avait reçue de son père: il rejeta la prière des mexicains, et le nouveau monde fut perdu pour l'Espagne, et livré à l'empire de doctrines républicaines qui devaient bientôt renverser le trône

qu'Iturbide occupa sur le refus de S. M. C. (8 avril 1823). et de là, menacer l'Europe d'une funeste réaction.

Au moment de la chute d'Iturbide la Capitainerie générale de Guatemala qui avait jusqu'alors suivi le sort du Mexique, s'en détacha pour former un Etat séparé. (1er juillet 1823).

Les hommes de la Révolution dans lesquels la roideur du caractère Espagnol se trouvait mitigée par l'étude, par la fréquentation des étrangers, par la connaissance des idées Européennes, ne montraient pas la même inflexibilité dans cette question que la famille Royale et le parti Royaliste: les Cortès envoyèrent au Mexique et à Buénos-Ayres des députés offrir l'indépendance, moyennant une somme

d'argent et des avantages de commerce: le traité fut conclu le 4 juillet 1823; mais au moment où il fut signé, l'existence des Cortès était près de finir et le Roi reprenait le pouvoir sans avoir en rien modifié ses idées relativement à l'Amérique.

Le rétablissement de Ferdinand VII opéré par le secours de l'armée française, fit craindre à l'Angleterre que la France ne se fît payer par des cessions en Amérique des dépenses qu'elle avait faites en Europe, ou qu'elle n'aidât S.M. à reconquérir ses colonies. La France, de son côté, craignit que l'Angleterre ne précipitât la reconnaissance des nouvelles Républiques; et pour la retenir, elle engagea l'Espagne à réclamer la médiation des grandes Puissances; l'Espagne le fit en effet

(26 Décembre 1823) mais l'Angleterre refusa une délibération collective, et déclara que le jour où la Sainte alliance s'assemblerait avec l'Espagne pour délibérer sur le sort des Amériques, elle prononcerait elle même la reconnaissance: en même tems, elle proposa à l'Espagne une entente avec la France et les Etats-unis plus particulièrement intéressée dans cette question; et l'Espagne ayant refusé de traiter sur la base de l'indépendance, l'Angleterre déclara qu'elle avait épuisé les seules possibilités de négociation qui existassent, et qu'elle se regardait désormais comme libre de prendre à l'égard de l'Amérique tel parti qu'elle jugerait à propos. (avril 1824) Les conseils de la France dictés par un sincère intérêt ne purent prévaloir sur l'orgueil

Espagnol et sur les conseils que donnait la Russie, soit d'après une funeste conviction, ou peut-être d'après des calculs plus intéressés: c'était en vain que la légation de France, disait à Madrid que l'Espagne devait regarder ses Colonies comme perdues, et chercher à en tirer le meilleur parti possible, soit pour les conserver aux Infants, soit pour en obtenir des indemnités et des avantages de commerce qui relevassent ses finances, S.M.C. se regardait toujours comme au moment de reconquérir l'Amérique, et elle y épuisait le peu d'argent et de forces qui lui restaient: tout ce que l'on en put obtenir fut de renoncer à l'idée de former une nouvelle expédition contre Buénos Ayres ou contre le Mexique, et de se borner à mettre en sûreté l'Isle de

Cuba, et à y réunir des forces qui se tiendraient prêtes à profiter des chances que les troubles des États nouveaux pourraient leur offrir: ce fut le plan de Mr de Zéa; c'est celui que l'Espagne suit encore.

Les résultats de cette inflexible espérance furent tels que toute l'Europe le prévoyait: les Colonies furent perdues sans aucune compensation; les côtes de la Péninsule continuèrent à être ravagées; les dernières forces de l'Espagne en Amérique furent détruites le 9 Décembre 1824 dans la bataille d'Ayacucho, et les Espagnols furent chassés du Continent Américain, 322 ans après que Christophe Colomb y avait arboré pour la première fois leur étendard.

Aussi longtems que la chance des

armes avait paru incertaine entre l'Espagne et ses colonies, aucune nation n'avait ouvert de relations officielles avec les provinces qui proclamaient successivement leur indépendance : mais cette indépendance s'affermissait chaque jour, et l'Espagne n'ayant plus de probabilité de reconquérir l'Amérique, et cependant annonçant à chaque revers nouveau que jamais elle ne reconnaîtrait les nouveaux États, il était peu probable que les gouvernemens de l'europe consentissent à priver sans aucun terme, leurs sujets, de relations avantageuses avec d'aussi riches et d'aussi vastes contrées, pour appuyer une prétention qui perdait chaque jour de sa force par la suite des événemens de la guerre.

La population des États-unis avait

secondé de ses vœux le mouvement qui entraînait le nouveau monde dans la carrière dont elle lui avait ouvert l'entrée, et le sénat américain regardait ces républiques nouvelles comme une vaste famille qu'il était appelé à diriger; il fut le premier à reconnaître leur indépendance. (mars 1822.)

La décision que le Congrès de Washington venait de proclamer inspira aux anglais la crainte qu'il n'eût voulu que prendre les devants pour établir à leur préjudice des relations qu'il eût été difficile de détruire plus tard; ils se hâtèrent d'ouvrir leurs ports au pavillon mexicain et ils envoyèrent des agens commerciaux dans les nouvelles Républiques dont ils soutenaient les premiers établissemens par de riches emprunts: ces emprunts les

intéressaient à la conservation du nouvel ordre de choses, en même tems qu'ils établissaient leur influence.

Lord Wellington fit part au congrès de Vérone des relations que son gouvernement formait en Amérique (1822) Bientôt après, pour distraire la nation de l'humiliation qu'elle éprouvait de voir l'Espagne occupée par les troupes Françaises, le ministère Anglais résolut de prononcer la reconnaissance politique des anciennes colonies Espagnoles; la résolution en fut annoncée au ministère de S. M. C. (10 Jer 1825). Une communication pareille avait décidé la guerre de 1778 entre la France et l'Angleterre. Mr de Zéa alors chef du ministère Espagnol s'adressa à la Légation de France et à celles des trois Puissances de la Ste alliance

pour leur demander leurs conseils et l'assistance de leur Cour afin de s'opposer à une démarche qu'il présentait comme contraire aux traités et attentatoire au droit public de l'Europe.

Les légations alliées pensèrent que la démarche annoncée par l'Angleterre ne pouvait plus être évitée, et qu'il était plus noble et plus digne de s'abstenir de toute menace du moment où l'on n'était pas en état de la soutenir par la guerre; d'après cette opinion, le Ministre Espagnol se borna à réserver les droits de son maître par une protestation.

Les bons offices de la France et de la Russie parvinrent encore à retenir quelque tems la Hollande et la Suède qui se disposaient à suivre l'exemple

de l'Angleterre : mais enfin les relations de notre commerce qui se développaient chaque jour en Amérique et qui réclamaient une protection légale dont les Anglais et les Etats-unis étaient seuls en possession, et d'un autre côté, l'obstination de l'Espagne toujours persistant à rejeter indéfiniment tout accomodement avec les colonies, décidèrent le gouvernement du Roi à envoyer aussi des agens commerciaux dans le nouveau monde. (1825) De justes égards pour un pays que nos troupes occupaient, empêchèrent encore le Baron de Damas de signer un traité politique avec le ministre des affaires étrangères du Mexique qui vint en 1827 à Paris ; mais il remplaça cet acte par un échange de déclarations qui assurèrent au commerce français les mêmes avantages dont les

Anglais et les États-unis étaient en possession depuis plusieurs années. (avril 1827).

Quelques Considérations sur les changemens que la perte des possessions du continent Américain apporte dans la Puissance militaire, maritime, financière et commerciale de l'Espagne, et dans sa situation vis-à-vis de la France.

Ce serait ici le lieu d'assigner la nature et l'étendue des changemens que la séparation des Colonies Espagnoles doit apporter dans toutes les branches de la Puissance de l'Espagne, dans son administration intérieure et dans la marche de sa politique, mais pour le faire avec un certain degré de justesse, il faudrait des connaissances qui manquent à celui qui rédige ce travail, et l'on se contentera d'exposer quelques considérations sur cet important objet.

1° force militaire. La possession des contrées d'amérique soumises au sceptre des Rois Catholiques était pour eux d'un avantage purement passif sous le rapport militaire; on voit

l'Angleterre dans la guerre de 1756 tirer de ses colonies du nord de l'Amérique 25,000 matelots et 50,000 milices: à aucune époque de l'histoire, on ne voit l'Espagne tirer ni soldats ni matelots de ses provinces d'Amériq bien loin de là dans le système militaire que Charles III trace pour l'ensemble de la monarchie Espagnole, il veut que les milices de la Péninsule suffisent à la défense du territoire, et même à une guerre contre le Portugal et dans les Pyrénées, de manière à laisser l'armée de terre libre presqu'entière pour garder l'Amérique, qu'il craint d'abandonner aux milices indiennes. Il semble donc que la défense et la conservation de l'Amérique était onéreuse à l'Espagne, et que sa possession n'ajoutait pas aux moyens

militaires de la métropole.

2° marine. Sous le rapport de la marine, l'Amérique n'était guères de plus de secours à l'Espagne: Dans les listes de ses exportations pour Cadix, on ne voit figurer aucun objet propre au service de la marine, il n'y avait que Cuba qui contribuât à ce service par l'envoi de ses beaux bois de cèdre, et l'Espagne possède encore Cuba.

3° Revenus. Les mots fastueux de flottes des Indes, de Gallions du Pérou et du Mexique ont fait regarder ce pays comme la source la plus abondante des revenus de l'Espagne. Si nous cherchons sur les budgets des finances de l'Espagne quel était le revenu direct que l'Amérique rendait à l'état, nous apprécierons mieux cette opinion; nous ne nous laisserons

pas éblouir par des envois d'argent qui n'étaient si grands que parcequ'ils étaient rares; qu'une grande partie n'en faisait que traverser l'Espagne pour aller solder ses comptes avec les nations étrangères; et qu'une autre portion en était renvoyée dans d'autres provinces américaines pour les frais de leur administration. Enfin pour expliquer les résultats que ces budgets nous présenteront, il suffira de penser à la cherté de l'entretien des troupes Espagnoles qu'on maintenait en Amérique; à l'avidité d'employés publics qui ne consentaient à s'expatrier que pour faire promptement fortune, à la multitude de ces employés, et à toutes les causes de désordre qui existent toujours à de si grandes distances.

Le compte approximatif dressé par

Uztaritz en 1722, porte à 10 millions les revenus de l'Amérique. Le Ministre la Ensenada, dans le compte rendu qu'il présenta à Ferdinand VI en 1750 après avoir établi que l'on évaluait le revenu des Indes débarqué à Cadix à onze millions de francs fait observer que cette somme ne doit pas être considérée comme un excédant; que ce revenu est fort incertain, qu'on ne peut le recevoir qu'à travers les dangers d'une longue navigation; qu'il est impossible de déterminer l'époque de son arrivée; que parfois des troubles intérieurs en Amérique en retiennent une partie, que le Pérou absorbe toutes ses rentes. Par ces diverses considérations, ajoute Mr de la Ensenada, mon avis serait, (et la prudence le conseille) de ne compter sur le revenu de l'Amérique que pour

„ des dépenses extraordinaires."

Dans le compte officiel dressé par le Gouvernement en 1768 les possessions d'outre-mer ne figurent pas sur la liste des recettes. on les y voit paraître 10 ans plus tard dans la comparaison que fait Mr Liston, ministre d'Angleterre, des revenus de l'Espagne depuis un certain nombre d'années; il les y comprend pour 10 millions. un autre membre du corps diplomatique, Mr de Carmichael, Ministre des Etats-unis, en dressant un semblable calcul pour les 5 années finissant en 1788, y porte le revenu des Indes à 15,000,000 fr. mais le ministre des finances Lerena n'en fait aucune mention dans son compte rendu de 1787, non plus que Garay en 1817; aussi Bourgoing dit-il expressément en

en parlant de l'Amérique : " cette
" source de revenus que l'on pourrait croire
" très abondante a été jusqu'à présent très
" médique ; " et il ajoute même : le commerce
" est le seul avantage que l'Espagne retire
" des Indes, et s'il achevait d'être ruiné
" par l'interlope, elle serait obligée de les
" abandonner faute de moyens de fournir
" aux frais de leur dépendance." Un
auteur Anglais également digne de
confiance, et qui écrivait à la même
époque, Townsend, après s'être livré à
beaucoup de recherches sur les revenus de
l'Amérique et avoir cité diverses
évaluations, dont entr'autres celle du
Cte de Grepy Consul impérial qui le
porte à 105 millions de francs, ajoute :
" qu'il doit dire au reste que l'opinion
" des Espagnols les mieux informés,

„ était que l'Amérique ne fournissait
„ aucun revenu direct à la mère patrie.
Cette opinion m'a été confirmée à Madrid
par plusieurs des employés supérieurs des
finances. (1).

---

(1) on donnera ici le revenu brut des possessions Espagnoles en Amérique, tel que l'indiquait en 1787 le Cte de Grepy; cet état s'accorde avec les notions fournies par MM. de Laborde et de Humboldt: droits sur les marchandises Européennes en 1785 et 1786, 10,500,000.# Alcavala, droit de consommation [illegible]. Revenu du tabac, 20,000,000.# Droits sur l'or et l'argent exportés: 15,000,000.# Tribut des Indiens, 10,000,000.# Bulle de la Cruzada 2,000,000.# Timbre 4,000,000.# Revenu des Philippines 7,500,000. Divers 21,500,000.# Total 106,000,000 francs.

Le calcul présenté par M. de Laborde établit le revenu brut des colonies Espagnoles à 135,000,000.# dont 100,000,000 pour le Mexique, 17,500,000 pour le

La situation financière des colonies que l'Espagne a sauvées au milieu de ce grand désastre; Cuba, Portorico et les Philippines est plus avantageuse; les revenus de ces îles évalués pour Cuba à 25,000,000 fr. pour les Philippines à 9,000,000 produit net, leur sont laissés pour subvenir aux dépenses locales, mais ils y suffisent abondamment. Cuba même fournit presque par ses seules richesses aux frais de la guerre générale; et [illegible] pour les Philippines et il estime le revenu net, entrant dans les coffres du Roi à 36,000,000 fr. on pourrait difficilement concilier la première partie de cette assertion avec l'état actuel du revenu des nouvelles Républiques; et quant à la seconde, elle est contredite par tous les comptes officiels que le gouvernement espagnol a laissé connaître.

maritime que l'Espagne entretient en ce moment contre les anciennes Colonies, et lorsque cette guerre cessera, si l'état actuel de prospérité des Antilles Espagnoles se soutient, comme tout porte à le croire, il est probable qu'elles remettront alors au trésor royal à Madrid, un revenu plus régulier et mieux établi que celui que les anciennes Colonies y versaient de tems en tems. (1)

(1) L'évaluation qu'on donne ici des revenus des Philippines est celle de Mr Campez en 1822: celle relative à Cuba est de Mr Hubert qui donne à ce sujet les détails suivans: année 1818, revenu 18,969,570 dépense 18,434,965. année 1819 Revenu 20,122,840. Dépense 19,239,450. Revenu en 1824 25,000,000 dont la Douane seule 15,000,000. Et comme le restant de chaque année était ajouté à l'année précédente, l'excédant des revenus sur les dépenses a été en 1817 de 2,868,340; en 1818 de 3,402,745; en 1819 de 4,686,335 francs.

Commerce et navigation.

C'est moins au reste sous le rapport du revenu direct que l'Espagne pouvait tirer de l'Amérique, qu'il faut chercher à évaluer la grandeur de ses pertes, que dans la diminution de la circulation de commerce et de l'activité de navigation qui en résultait. Les Douanes retiraient de ce mouvement un profit considérable ; et plusieurs fabriques Royales et celles des particuliers trouvaient au delà des mers un débit qui était nécessaire à leur conservation.

En examinant l'importance dont les possessions Américaines étaient pour l'Espagne sous le rapport commercial, il faut d'abord observer que ce commerce n'a commencé que vers le milieu du dernier siècle, à prendre quelque consistance ; il est ensuite important de distinguer dans les envois de

marchandises que l'Espagne faisait à l'Amérique; les produits de son sol et de son industrie, des produits du sol et de l'industrie étrangère; ces derniers ne faisaient que venir toucher à Cadix en y laissant quelques profits.

En 1778, année où les mesures plus libérales prises par Charles III ont commencé à vivifier l'Amérique, les exportations en produits espagnols n'étaient encore que de 7,169,000 ^{t.} celles en produits étrangers de 11,600,000; les retours d'Amérique de 18,600,000 fr. et le produit total des droits que le Roi prélevait sur ce commerce de 1,690,000.

Le commerce augmenta alors dans une progression rapide, et dans les 5 années qui précédèrent la Révolution, (1788 à

1793) il présenta, année moyenne, l'aspect suivant : exportations en marchandises Espagnoles: 44,000,000. Exportations en marchandises étrangères, 36,000,000. Retours des Indes, 200,000,000. Droits du Roi, 14,000,000.

On peut regarder ces nombres comme les évaluations les plus élevées d'une époque où le commerce de l'Espagne avec ses colonies atteignit sa plus grande prospérité: la guerre qui suivit immédiatement, commença sa décadence.

On voit donc qu'au total, c'était pour la douane royale un revenu de 14,000,000, et pour le pays une exportation de 44 millions de francs qui soutenaient principalement ses fabriques; une importation un peu plus considérable

pour sa propre consommation et un commerce de transit d'environ 200 millions qui alimentait son commerce avec le reste de l'Europe.

Quant à la navigation, elle n'était pas aussi considérable qu'on pourrait le supposer; et Cadix qui, en 1795, fit les 3/4 de ce commerce, ne reçut alors d'Amérique que 176 bâtimens.

Si nous opposons à ce tableau l'état actuel du commerce de l'Espagne avec l'Amérique, nous trouverons, en réunissant les envois faits à Cuba à ceux faits directement à Buenos-Ayres, et aux expéditions dirigées sur Gibraltar pour passer en Amérique, que le débit des produits Espagnols en Amérique a pu être en 1825 de 15 à 20 millions de francs: les importations destinées

à la consommation intérieure, ont été au moins aussi considérables qu'elles l'étaient avant la perte des Colonies; seulement, la moitié s'en est faite par bâtimens étrangers; et le commerce de transit de denrées coloniales d'une part, et de produits fabriqués de l'autre qui se faisait par l'Espagne a entièrement cessé.

La navigation pour l'Amérique est diminuée des 3/4, et Cadix n'a expédié en Amérique en 1825 que 45 bâtimens et n'en a reçu que 58; et généralement d'un tonnage moins considérable que n'étaient les navires autrefois employés à ce commerce.

On peut, par le rapprochement de ces deux tableaux, apprécier avec assez de justesse l'étendue des pertes

que le commerce Espagnol a éprouvées par la séparation des colonies Américaines.

Ces pertes sont grandes, sans doute, mais il ne tiendrait encore qu'à l'Espagne de les réparer, du moins en grande partie.

Telle est la puissance de l'habitude et la force encore subsistante des liens qui unissent les deux populations Espagnoles séparées par le grand Océan, que les produits du sol et même encore quelques uns des produits de l'industrie Espagnole, sont encore recherchés en Amérique avec faveur et prédilection, malgré l'interdiction dont les nouveaux gouvernements les ont frappés. Un traité qui rétablirait les relations officielles avec ces Etats en serait encore payé, malgré tous leurs

decreté, par la concession d'avantages commerciaux et de diminutions de droits de Douane, qui rendraient de nouveau aux produits espagnols en Amérique un débit aussi considérable que celui qu'ils y avaient avant la séparation. le sentiment de prédilection qui les y appelle a souvent engagé les Anglais à réunir ces produits à Gibraltar, pour les y exporter ensuite; et le débit de vins Français qui se fait en Amérique se soutient en partie par l'imitation que nous avons été obligé de faire des vins de la péninsule.

Il se présente ici une observation que l'on ne hasardera qu'avec quelque timidité, sentant combien il serait facile de lui donner une interprétation peu honorable ou même

contraire à nos principaux intérêts: c'est qu'un semblable traité qui diminuerait en faveur de l'Espagne exclusivement les droits mis en Amérique sur l'introduction des marchandises étrangères, se trouverait exclure de ce marché une partie de nos propres produits. Ce ne serait pas en effet avec les produits fabriqués des Anglais que les Espagnols pourraient prétendre établir la concurrence dans un commerce libre, mais bien avec nos vins, nos eau de vie, nos huiles, nos sels, et même avec les produits de nos fabriques de chapeaux et de papier. Cette considération ne saurait nous empêcher de désirer entre l'Espagne et ses Colonies une réconciliation nécessaire à notre allié; mais elle exigerait de notre part quelque

attention sur les conditions auxquelles cette réconciliation pourrait se faire.

La nature du caractère Espagnol rend peut-être encore prématurée toute discussion à cet égard: mais, même en admettant ce caractère comme un obstacle invincible qui s'oppose pour longtems encore à une réconciliation, et sans faire mention des avantages qui y seraient attachés, l'Espagne dans sa situation présente et indépendamment de ses Colonies insurgées, en conservant seulement ses possessions actuelles, Cuba, Portorico et les Philippines, est encore après l'Angleterre la première puissance Coloniale du monde, et elle y trouvera la source d'un commerce capable de l'indemniser de celui qu'elle a perdu, quand elle

pourra y donner l'attention que réclament ses belles et riches colonies.

Au milieu de tous les désordres des derniers tems, la prospérité de Cuba, cette colonie que Sheridan compare à un géant naissant, s'est tellement accrue, qu'elle fait aujourd'hui, à elle seule, un commerce de 140 millions de Francs dont les deux tiers en exportations, et qu'elle envoya à Cadix, en 1825, autant de sucre et de café que ce port en reçut en 1803 de toute l'Amérique. Les Philippines suivent de loin; mais leur commerce a cependant pris aussi quelque consistance: Mr Campez rapporte en 1822 les importations à 12 millions de francs, les exportations à 15 millions.

Enfin la perte même des possessions continentales d'Amérique commence à

produire dans la Péninsule un mouvement bien propre à diminuer les regrets qu'elle inspire.

L'exploitation du sol national.

Tout en continuant avec une persévérance funeste la lutte avec ses anciennes Colonies, l'Espagne qui voit dépérir son industrie et son commerce dont les Corsaires Colombiens entravent toutes les opérations, voit en même tems la population abandonner de tous côtes les villes maritimes pour rentrer dans l'intérieur des terres, et porter dans la culture du sol et l'exploitation des mines, l'activité et les capitaux qu'elle employait dans les lointaines spéculations du commerce d'Amérique; cette tendance plus heureuse et plus appropriée à l'état du pays est pour l'Espagne un principe

plus fécond et plus sûr de grandeur et de prospérité.

L'importance de l'Espagne a donc peut-être souffert davantage de la perte des colonies, que sa force réelle ne s'en trouve altérée; et on a exagéré pour elle la grandeur de cette perte.

De l'influence que la séparation des Colonies Espagnoles peut exercer sur nos rapports avec l'Espagne.

Quant à nous, notre commerce a plutôt gagné à ce nouvel état de choses qu'il n'en a souffert: nous avons à la vérité perdu les profits que nous donnaient le commerce des piastres avec l'Espagne; mais cette perte se trouve plus que compensée par d'autres avantages. Nous allons maintenant chercher directement dans les nouvelles Républiques, la Cochenille, l'indigo, le cacao, les bois précieux, les pelleteries, les drogueries de toute espèce que nous recevions des

espagnole, et nous y laissons une plus grande quantité de nos marchandises que nous n'en pourions envoyer de Cadix: pendant ce tems, loin que l'Espagne apauvrie consomme moins de nos produits, elle en emploie davantage aujourd'hui qu'elle n'en employait lorsqu'elle était réunie à l'Amérique: les mêmes contrées qui, au moment de la révolution, recevaient pour 22 millions de francs de nos produits, en reçoivent aujourd'hui pour 100 millions; mais sous le rapport politique, cette séparation peut avoir à notre égard des conséquences qu'il est nécessaire de prévoir.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner quelles alliances les nouvelles Républiques peuvent nous offrir au de là des mers,

les avantages que nous présentent les principes de droit maritime qu'elles se montrent disposées à adopter, ceux que leur production et leur consommation nous permettent d'espérer, les dangers que nous devons craindre de leurs constitutions démocratiques, le parti que nous pourrions tirer du sentiment de préférence qu'elles montrent pour la seule des Puissances maritimes de l'europe dont les idées, les mœurs, la religion sympathisent avec les leurs; enfin l'action même qu'il conviendrait peut-être d'exercer sur elles en ce moment, pour développer les avantages qu'elles nous offrent, pour affaiblir les dangers qu'elles nous présentent. L'alliance qui nous unissait à la monarchie Espagnole embrassait à la fois dans ses liens

la Péninsule Ibérique et le continent américain, lorsque les deux Parties qui formaient cette Monarchie se séparent, il pourrait paraître naturel d'examiner en même tems les rapports qui doivent se former avec l'une comme avec l'autre de ces parties; mais l'importance même de ce sujet ne permet pas de les traiter d'une manière accessoire: huit Etats se sont formés des possessions continentales de l'espagne en Amérique; ces Etats se présentent à leur tour sur la scène du monde avec les forces qui leur sont propres, avec leurs causes de prospérité et de décadence, avec des passions et des intérêts qui les éloignent ou les rapprochent les uns des autres et de chacun des Etats de l'ancien Continent: tous les huit ont

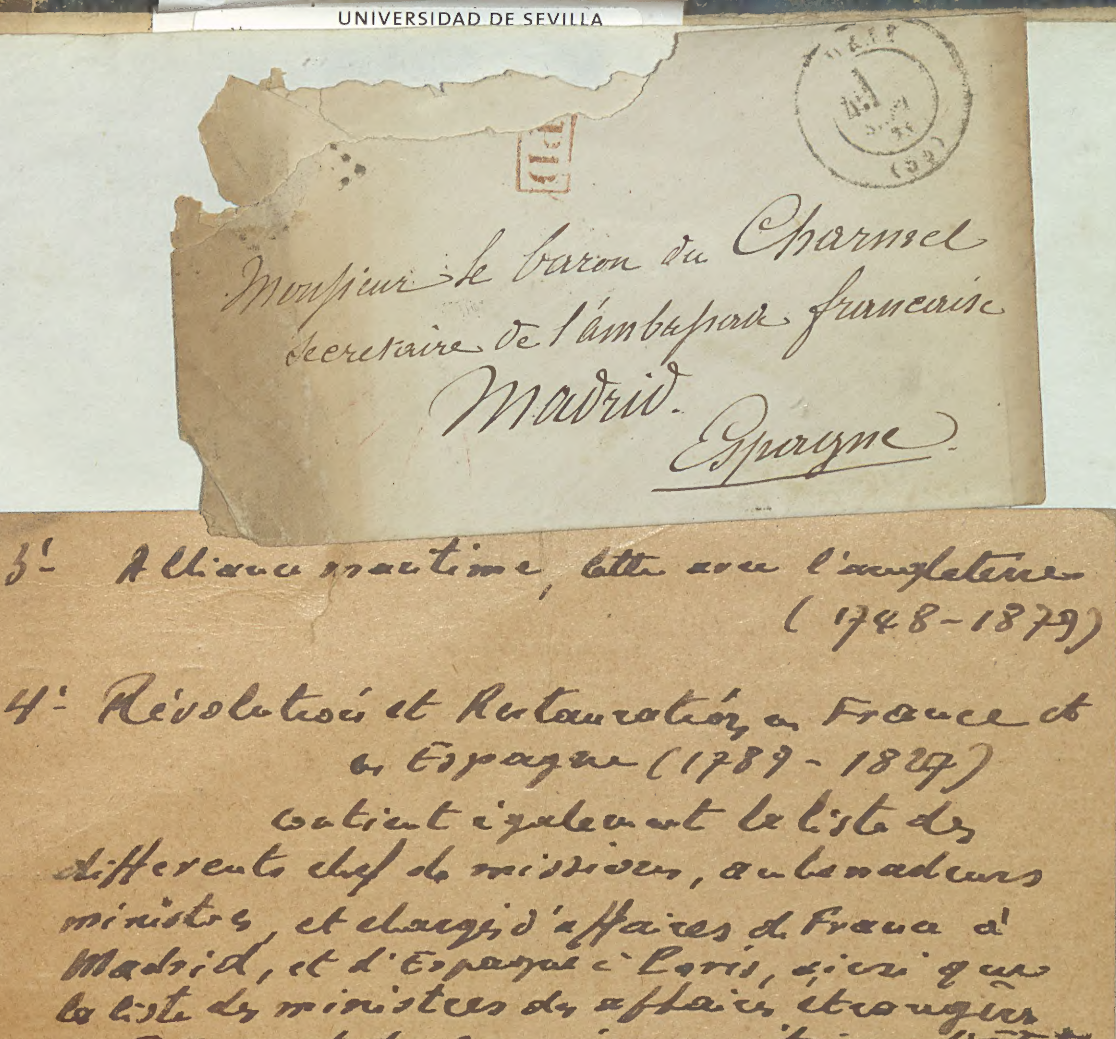
commencé à la foi, et ils s'avancent d'une marche inégale, sans expérience comme sans principes arrêtés, dans la carrière d'une liberté orageuse, féconde en chances diverses, en maux et en biens de toute nature... un tel spectacle n'a pas encore été offert au monde; et peut-être les générations futures accuseront-elles d'imprévoyance la génération présente et reprocheront-elles aux uns l'appui qu'ils ont prêté aux nouvelles républiques en les lançant si jeunes encore dans une indépendance pleine de périls; et aux autres l'abandon où ils les laissent, tandisque les influences passionnées ou ennemies introduisent librement dans la formation de leur première organisation, dans l'adoption de leurs premiers systèmes

politiques des principes d'où peut dépendre le sort du monde ; mais dans ce moment, nous n'avons à nous occuper que de l'Espagne telle qu'elle est restée par la séparation de l'Amérique ; et nous devons nous contenter de dire que l'avantage ou le préjudice que nous recevrons de ce grand événement, dépendra principalement de la nature des relations que nous formerons avec les nouvelles Républiques.

En revenant donc à la monarchie actuelle de Ferdinand VII, il nous suffira après tout ce que nous avons dit, de faire observer qu'en perdant ses possessions d'Amérique, elle perd un sujet inépuisable de querelles avec l'Angleterre ; sous ce rapport son alliance nous sera moins à charge en cessant de nous entraîner dans les

mêmes contestations; mais d'un autre côté, ne sentant plus ses riches domaines livrés à la cupidité britannique, l'Espagne appréciera moins l'utilité de nos secours: elle aura moins besoin de nous, et sera portée à mettre plus d'indépendance dans sa politique; elle comprendra qu'elle n'est plus séparée de l'Angleterre par des obstacles insurmontables, et qu'à force de lui avoir fait du mal, le cabinet britannique a détruit la principale cause d'inimitié qui divisait les deux nations. Cet affaiblissement d'un principe qui influait d'une manière aussi directe sur l'éloignement des Espagnols pour l'Angleterre et sur leur attachement à la France, exige de notre part beaucoup de vigilance et d'attention, et ne doit pas être perdu de vue dans la suite des

rapports que nous entretiendrons avec la Monarchie Espagnole.



3e Alliance maritime, lutte avec l'Angleterre (1748-1879)

4e Révolution et Restauration en France et en Espagne (1789-1829)

contient également la liste des différents chefs de missions, ambassadeurs ministres, et chargés d'affaires de France à Madrid, et d'Espagne à Paris, ainsi que la liste des ministres des affaires étrangères en France et des premiers secrétaires d'État en Espagne, depuis l'avènement des princes de la Maison de Bourbon au trône d'Espagne.

Espagne (Boislecomte de)

Ambassade de France en Espagne. Études sur les relations politiques et commerciales suivies entre les deux pays depuis l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne et sur l'état intérieur de ce Royaume (1700-1827).

Petit in fol. ½ Basane olive dos orné

Manuscrit de 269 pp. non chiffrées d'une écriture très lisible (plusieurs copistes)

Ce manuscrit est divisé en 4 époques

1e Établissement d'un prince de la maison Bourbon en Espagne 1700 à 1714

2e Alliance continentale, lutte contre l'Autriche (1714 à 1748)





Robert GUINOT
Pour devenir bon pêcheur

Un volume (f[t] 13,5×20) — 256 pages — 118 gravures — POIDS 435 grammes.

LAROUSSE
— 13 à 21 —
r. Montparnasse
— PARIS (6e) —

Sous couverture illustrée : **15 fr.**

Le livre : Il apporte aux amateurs des conseils pratiques qui sont le fruit d'une longue expérience et leur fournit les éléments d'une véritable « science de la pêche » qui élimine bien des risques d'insuccès.

Il est divisé en trois parties : *Le matériel du pêcheur* (lignes et cannes, montages, hameçons, accessoires, amorces, etc.) ; — *Les poissons d'eau douce*, les différentes espèces, leurs habitudes et les conditions qui peuvent en faciliter la prise ; — *La pêche en mer* (matériel, amorces, différentes sortes de pêche en mer).

De nombreux schémas et gravures ajoutent à la clarté de l'exposé et constituent une intéressante démonstration par l'image.

Son public : Tous les amateurs de pêche, et en particulier les débutants ; — Les personnes qui, en été, vont à la mer ; — Les bibliothèques municipales et populaires.

Octobre 1932

André GIDE, sa Vie, son Œuvre

[3]



Léon PIERRE-QUINT

L'œuvre et la personne d'André Gide, son influence, restent pour le grand public intellectuel un problème que M. Léon PIERRE-QUINT résout en considérant l'attitude de cet écrivain devant la vie.

Le livre : Et d'abord, c'est *une biographie de Gide*, au cours de laquelle l'image convenue du magicien de l'esprit, calculant ses gestes et leur portée à longue échéance, fait place à la réalité d'un homme timide, longtemps emprisonné dans une éducation puritaine et n'ayant d'autre but que de parvenir au *naturel*, que d'être soi-même, sincère et vrai. Cette morale individualiste, difficile, impatiente de tous les mensonges, semée de tant de pièges qu'elle peut paraître même comme une duperie, aboutit cependant chez *Gide* à une véritable éthique du sacrifice et du dépassement de soi-même en faveur de la société.

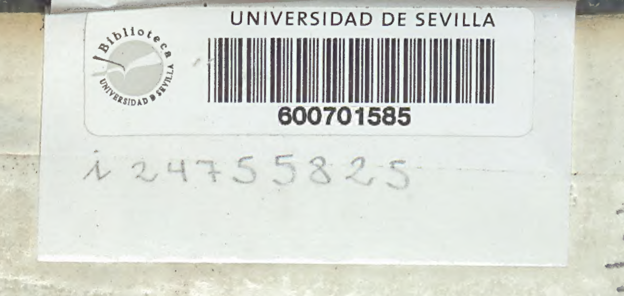
Après avoir éclairci dans la partie centrale de son livre cette philosophie de *Gide*, M. PIERRE-QUINT rassemble dans son examen *les vues du penseur sur les plus brûlantes questions actuelles* : la famille, la justice, la colonisation, éparses dans l'œuvre de l'auteur. Suit une *bibliographie complète*, française et étrangère.

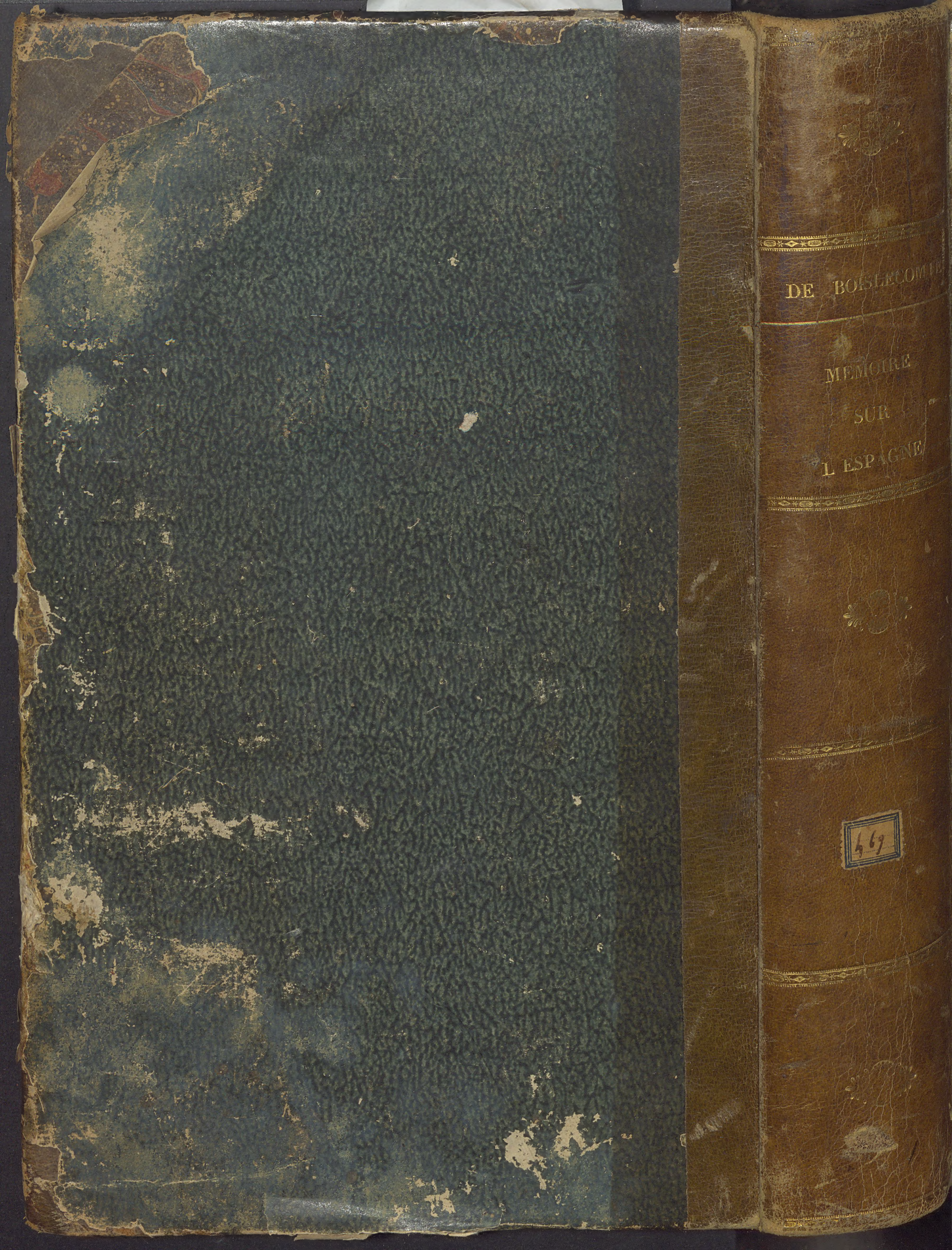
Son public : Véritable manuel de Gide, de sa vie et de son œuvre, ce livre s'adresse, en dehors de toute spécialisation, à tous les esprits qui veulent comprendre notre époque.

1 vol. in-18 grand Jésus (13×19 cm.) de 354 p.
Édit. orig. : 8 vélin d'Arches, 25 pur fil Lafuma, 450 alfa satiné.

Décembre 1932
18 fr.

N° 117
LIBRAIRIE STOCK
Delamain et Boutelleau
7, Rue du Vieux-Colombier
Paris (6e)




DE BOISLECOMTE
MEMOIRE
SUR
L'ESPAGNE
469